EMIR DJELADET BEDIR KHAN
et
ROGER LESCOT

GRAMMAIRE KURDE

(Dialecte kurmandji)

Ouvrage honoré d'une subvention
du Centre National de la Recherche Scientifique



LIBRAIRIE D'AMÉRIQUE ET D'ORIENT

ADRIEN MAISONNEUVE

11, rue Saint-Sulpice, Paris (6e)

—

1970

GRAMMAIRE KURDE

(Dialecte kurmandji)

EMIR DJELADET BEDIR KHAN

et

ROGER LESCOT

GRAMMAIRE KURDE

(Dialecte kurmandji)

Ouvrage honoré d'une subvention
du Centre National de la Recherche Scientifique





LIBRAIRIE D'AMÉRIQUE ET D'ORIENT

ADRIEN MAISONNEUVE

11, rue Saint-Sulpice, Paris (6e)

1970

INTRODUCTION

La langue kurde (*kurdî*), qui fait partie du groupe iranien, comporte deux dialectes principaux, le *kurmancî* et le *soranî*, comprenant eux-mêmes toute une mosaïque de parlers locaux. Le *kurmancî*, souvent désigné sous le nom de dialecte du Nord, a pour domaine les provinces kurdes de Turquie, de Syrie et du Caucase, ainsi que la partie septentrionale du Kurdistan iranien et irakien. Le *soranî*, encore appelé *Baba Kurdî*, est en usage dans les districts du Sud-Est, c'est-à-dire essentiellement dans la région de Suleymaniyeh. On complètera cette carte linguistique sommaire en mentionnant l'existence du *dumilî* ou *zaza*, parlé au Dersim et dans la région de Sêwerek (en Turquie) et du *goranî*, idiome, en voie de disparition, des Ehlê Heq des parages de Kermanchah, en Iran.

La grammaire kurde que nous présentons aujourd'hui au public décrit le dialecte *kurmancî* tel qu'il s'emploie normalement de nos jours en tant que langue parlée et en tant que langue littéraire.

Cet ouvrage est essentiellement le résultat des recherches menées pendant plus d'une vingtaine d'années par le regretté Émir Djeladet Bedir Khan, mort en 1951. Descendant des anciens princes de Botan, l'Emir a joué un rôle prépondérant dans l'éveil du nationalisme kurde au lendemain du premier conflit mondial; il fut en même temps un des principaux animateurs de la renaissance culturelle qui a accompagné ce mouvement. C'est à lui que l'on doit la découverte et la codification des règles d'une langue qui n'avait été jusqu'alors que très imparfaitement explorée.

S'inspirant de la réforme opérée par Mustafa Kemal en Turquie, pays où réside la grande majorité des Kurdes de dialecte *kurmancî*, Djeladet beg s'assigna pour première tâche la création d'un alphabet en caractères latins. A l'issue de plusieurs années d'investigations sur la phonétique kurde (cf. Première Partie de ce livre), il mit au

point un système très voisin de celui que les Turcs avaient eux-mêmes adopté avec l'aide de spécialistes internationaux. L'instrument ainsi forgé s'avéra d'emblée parfaitement adapté à l'écriture et à la lecture du kurde et, de plus, facile à maîtriser même pour des individus complètement illettrés.

Cet alphabet fut expérimenté tout d'abord dans la revue kurde *Hawar*, publiée à Damas par l'Emir, simultanément en caractères arabes et latins (Nos 1 à 23, mai 1932 - juillet 1933), puis uniquement en caractères latins (Nos 24 à 57, avril 1934 - août 1943). Il fut ensuite utilisé pour d'autres périodiques et ouvrages imprimés en Syrie, dont la revue *Ronahî*, à l'origine supplément illustré de *Hawar* (avril 1943 - septembre 1944). S'il n'est autorisé officiellement ni en Turquie ni en Irak, il y est néanmoins très employé et il semble en passe d'être définitivement adopté par les Kurdes d'URSS, après divers essais de systèmes différents.

Les résultats des recherches de Djeladet beg sur la morphologie du *kurmancî* ont fait l'objet d'articles parus en français dans la première série de *Hawar* (Nos 16-17-18 et 26), puis en kurde dans la seconde série de cette publication (Nos 27 et suivants). Me trouvant en Syrie, où j'étais pensionnaire de l'Institut Français de Damas, au moment où, en 1941, *Hawar* reprit sa publication interrompue depuis 1935, je proposai à Djeladet Bedir Khan ma collaboration pour la rédaction en français d'une grammaire plus complète. L'Émir accepta et nous fûmes bientôt en mesure de passer à l'impression avec les moyens du bord. Le manuscrit était remis au fur et à mesure à un apprenti compositeur qui ne savait ni le français ni le kurde, mais se tirait admirablement d'affaire; 168 pages in-16 sont ainsi sorties des presses. Elles correspondent à la première partie et aux Ch. I à IX de la seconde partie du présent volume, dans lequel elles ont été reprises avec les corrections et les changements de forme qui s'imposaient. Les chapitres X à XX de la seconde partie étaient pratiquement au point lorsque je fus appelé à quitter Damas en septembre 1944. Dès lors, et pour une longue période, d'autres occupations me tinrent éloigné des études kurdes, tandis que les circonstances prévalant en Syrie contraignaient mon ami à cesser de publier.

Ce n'est que tout récemment que j'ai pu rouvrir le dossier de cette

grammaire et entreprendre de la mener à son terme, en mémoire de l'Émir Bedir Khan et pour ne point laisser perdre le fruit de ses travaux. Mon rôle a consisté, dans cette ultime phase d'une œuvre entreprise en commun et achevée seul, à polir ce qui avait déjà été rédigé avec l'approbation de l'auteur principal (donc, plus ou moins, jusqu'au Ch. XX inclus) et à élaborer entièrement le reste de la Seconde Partie, ainsi que la Troisième Partie (Syntaxe).

S'il se trouve des erreurs ou des lacunes dans cet ouvrage, et surtout dans les chapitres que mon regretté ami Djeladet beg n'a pu revoir, l'entière responsabilité m'en incombe.

***

Il reste à dire quelques mots sur la conception de cette grammaire.

Notre but a été de procéder à un inventaire aussi complet que possible des particularités du *kurmancî*, tout en mettant à la disposition des étudiants un manuel d'enseignement pratique. La seconde de ces préoccupations explique l'ordre d'exposé parfois adopté. Ainsi, les pronoms personnels, réfléchi et réciproque, dont la connaissance est indispensable pour l'étude du verbe et de la conjugaison sont examinés au Ch. VII de la Morphologie, alors qu'il n'est traîté que plus tard des autres pronoms. Dans le même esprit, les paragraphes essentiels ont été numérotés en caractères gras. Des listes de mots et des exercices figuraient initialement à la suite de chaque chapitre. Il a fallu les supprimer pour alléger ce volume.

Il ne sera sans doute pas superflu de bien marquer qu'à la différence des nombreuses études d'orientalisme publiées dans le passé et de nos jours encore sur le kurde, cet ouvrage est présenté comme l'est normalement la grammaire d'une langue, et non point comme une enquête dialectologique. Il se propose en effet, suivant en cela l'idée directrice qui guida l'Émir Bedir Khan, de constater et de fixer le bon usage du *kurmancî*, en dehors de tout cloisonnement régionaliste comme aussi de toute innovation « savante ». Nous nous sommes attachés, en quelque sorte, à faire ressortir une unité fondamentale plutôt qu'à souligner les particularismes locaux. A notre sens, la recherche dialectologique ne saurait comporter de ré-

sultats vraiment féconds que menée en pleine connaissance de ces structures générales qu'il restait encore à définir en ce qui concerne le kurde.

Notre méthode a ainsi consisté à noter les faits linguistiques tels qu'ils se présentaient dans les divers parlers avec lesquels nous étions en contact (c'est-à-dire essentiellement ceux du Kurdistan de Turquie; dans une bien moindre mesure ceux d'Irak et très peu ceux d'Iran), à relever les usages les plus répandus pour en dégager enfin les règles d'ensemble, tout en signalant dans la mesure du possible les singularités ou les exceptions dialectales les plus marquantes. Les termes « correct » et « incorrect » seront parfois employés dans notre exposé. Ils pourraient paraître arbitraires, appliqués à un idiome encore aussi peu écrit que le kurde. Ils n'expriment cependant aucun choix subjectif et répondent, dans tous les cas considérés, à l'esprit et à la logique de la langue. Combien de fois, au cours de nos enquêtes, avons-nous vu des paysans ou des nomades illettrés sursauter devant les tournures fautives que nous leur proposions intentionnellement, ou encore au cours des longues veillées, discuter avec passion les problèmes de langage soumis à leur académie? Tout aussi digne de remarque est la rapidité avec laquelle s'est spontanément fixé, dans la revue *Hawar*, l'usage moyen du *kurmancî* écrit, alors même que les rédacteurs étaient originaires des régions les plus diverses.

Le lecteur ne manquera pas de noter, dans ce livre, l'absence de toute référence aux essais, si honorables soient-ils, publiés sur la langue kurde par des étrangers ou par des lettrés du terroir. C'est qu'il eût fallu, presque à chaque pas, tenter de rectifier des transcriptions douteuses, des graphies inexactes, des interprétations erronées et surcharger en conséquence ce volume d'un appareil critique pesant et sans profit.

Un exemple suffira, je pense, pour situer les choses. Oskar Mann, érudit et dialectologue consciencieux et avisé s'il en fut, écrit, p. 131 de son livre *Die Mundart der Mukri-Kurden* (Berlin, 1906-9) : « Es ist leider nicht zu entscheiden, weshalb im Mukri dieser Casus Obliqus promiscue teils auf *-ê*, teils auf *-î*, auslautet oder vielmehr unter welchen Bedingungen der eine oder der andere Vocal aufzutreten hat ». Il s'agit tout simplement, en l'occurrence, de la différenciation

entre les désinences du cas oblique du féminin et du masculin, donc d'une des caractéristiques qui permettent d'opérer le départ entre les deux genres, et que l'Émir Bedir Khan fut le premier à mettre clairement en lumière.

Des publications plus récentes, au demeurant fort estimables, ne sont pas davantage exemptes d'erreurs et je me permettrai de renvoyer au compte-rendu que j'ai donné de certains travaux soviétiques dans le N° 51 (3e trimestre 1960) de la revue *L'Afrique et l'Asie.*

C'est pour les raisons qui viennent d'être exposées que les exemples figurant dans cette grammaire ont été soit imaginés par les auteurs en fonction des règles à illustrer, soit empruntés aux revues *Hawar* (*H.*) et *Ronahî* (*R.*) ou au petit livre de lecture *Xwendina Kurdî*, Damas, 1938 (*X.K.*), en rectifiant, quand besoin en était, les fautes d'impression qui s'y rencontrent, hélas, en grand nombre.

Ammane, avril 1968. R. Lescot

Donner ici une bibliographie des principaux ouvrages sur la langue kurde n'aurait d'utilité qu'à la condition de l'assortir d'observations critiques, ce qui ne saurait entrer dans le cadre de cette brève introduction. On se contentera donc de renvoyer à celle qui figure dans les *Kurdish dialect studies* de D.N. Mac Kenzie (2 vol., Oxford, 1961), tout en la complétant par les titres suivants :

Musa Anter, *Ferhenga Khurdî* [1] - *Tirkî*, Istanbul, 1967.

Kamuran Bedir-Khan, *Zmanê mader, la langue maternelle, alphabet et lectures kurdes*, Paris, 1965.

N. Bedir-Khan, *Nvîsa min, mon livre, cours pratique de la langue kurde*, Paris, 1965.

K.K. Kurdoev, *Ferhenga Kurdî-rûsî*, Moscou, 1960.

Taufiq Wahby and C.J. Edmond, *A Kurdish-English dictionary*, Oxford, 1966.

[1] *Sic.* L'auteur a cru, à tort, devoir recourir à des graphies de ce genre pour rendre certaines nuances phonétiques volontairement ignorées par l'alphabet kurde en caractères latins (cf. ci-dessous, par. 36 et 46).

PREMIÈRE PARTIE

ALPHABET ET PHONÉTIQUE

I. L'ALPHABET KURDE

1. L'alphabet kurde en caractères latins est un alphabet phonétique. Chacun des caractères qui le composent correspond, réserve faite de rares nuances, à un son unique et ne peut, en aucun cas, servir à en transcrire un autre (exception faite des deux consonnes d'emploi facultatif, cf. par. 5). Tous les mots s'écrivent donc tels qu'ils se prononcent, sans hésitation possible; de même, à la lecture, tous les signes écrits doivent être prononcés.

2. L'alphabet kurde comprend trente-et-un caractères, trente-trois si l'on y ajoute deux caractères d'emploi facultatif (cf. par. 5 *in fine*) :

a, *b*, *c*, *ç*, *d*, *e*, *ê*, *f*, *g*, *h*, *i*, *î*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *ş*, *t*, *u*, *û*, *v*, *w*, *x*, *y*, *z*.

Nous nous contenterons, dans ce premier chapitre, d'indiquer sommairement la valeur de chacun d'eux; la phonétique kurde sera étudiée en détail dans les pages suivantes.

3. Le kurde comporte huit voyelles; trois d'entre elles sont brèves et cinq, longues.

Les voyelles brèves. Elles sont au nombre de trois : *e*, *i*, *u*. Toutes sont antérieures ou mixtes.

E — est intermédiaire entre un « è » français et un « a » prononcé très bref. On peut le rapprocher du « a » anglais de « bad ».

Ex. : *dev*, *dest*, *der*, *ker*, *ser*, *ev*, *evor*, *vevejandin*.

I — est l'équivalent du *I* turc, et a pour correspondant approximatif en français le « e » muet. C'est un « i » très bref et très dur. On trouve un son approchant dans la terminaison des infinitifs allemands : « kommen, gehen, machen », etc.

Ex. : *kir*, *bir*, *mir*, *di*, *ji*, *li*, *dil*, *tevir*, *bivir*, *kirin*.

U — correspond à la diphtongue provenant de la rencontre de la semi-voyelle *w* et de la voyelle *i*. On ne peut lui trouver d'équivalent exact dans aucune langue européenne : tout au plus est-il possible de le rapprocher du « u » bref des mots allemands « kurz, Kultur, Burg, kurdisch ». Dans les anciens manuscrits kurdes en caractères arabes, ce son était transcrit par un « *damma* ».

Ex. : *kur, gul, hundir, kun, kutilk, kulav, kumbir.*

4. Les voyelles longues. Il y a, en kurde, cinq voyelles longues : *a, ê, î, o, û*. Sont antérieures *ê* et *î*, postérieures, *a, o, û*.

A — est l'analogue d'un « â » français très allongé, comme dans le mot « âne ».

Ex. : *bav, kal, mal, sar, av, ga, sal, savar, sahî.*

Ê — s'émet de la même manière que le « é » français (dans « été »), mais se prononce très long.

Ex. : *lê, kêl, têt, têr, mêr, hêv, hêk, mêkew, nêrîn, kêm.*

Î — correspond à un « i » français très allongé.

Ex. : *mîr, sîr, pîr, îro, îsal, spî, penîr, zînî, tîr.*

O — est l'équivalent d'un « ô » français, également très allongé.

Ex. : *ol, pol, por, sol, sor, soz, kor, gol, torin, dorhêl.*

Û — correspond au « ou » français, mais se prononce aussi très long.

Ex. : *dûr, mû, tûr, şûrik, rû, dûv, kûr, şalûl.*

5. Les consonnes. Leur classification sommaire est la suivante :

Labiales : *b, f, m, p, v, w*. Les cinq premières ont exactement la même valeur qu'en français ; le *w* se prononce comme en anglais, dans « well ».

Ex. : *war, were, wir, wî, winda, dewar, hewandin.*

Dentales : *d, l, n, r, s, t, z*. Toutes rendent les mêmes sons qu'en français, sauf le *r*, qui est roulé, comme en espagnol ou en italien.

Prépalatales : *c, ç, ş, j, y*.

C — se prononce « dj », comme dans « djinn ».
Ex. : *car, cil, cêrî, cisin, ciwan, can, cendek.*

Ç — se transcrirait en français par « tch », comme dans « Tchécoslovaquie ».
Ex. : *çel, çilo, çûn, çol, çêkirin, çar, çep, çepçeqok.*

J — est l'analogue du « j » français.

Ş — correspond au « ch » français, dans « chose ».
Ex. : *şil, şûv, şev, şûr, şandin, şal, şapik, paşîv, şevereş.*

Y — a la valeur d'une semi-voyelle et se prononce toujours comme son équivalent français, dans « yeuse ».
Ex. : *yar, diyar, heyirîn, peyivîn, meyizîn, neyar.*

Palatales et gutturales : *g, h, k, q, x.*

G — est toujours dur, comme dans le français « garçon ».

H — est fortement aspiré, comme dans l'allemand « haben »; il se prononce toujours de la même manière, soit qu'il figure au début, soit qu'il se rencontre dans le corps d'un mot.
Ex. : *heyran, heval, cih, guh, qehirîn, bihêle.*

K — se prononce comme en français, dans « kilogramme ».

Q — est une occlusive sourde, qui n'a d'équivalent dans aucune langue européenne. Son émission comporte une double occlusion arrière-vélaire et glotale. Le *q* kurde correspond, mais en plus doux, au ق arabe.
Ex. : *qul, daliqandin, qedanqin, qam, qenc, qehreman.*

X — correspond à la jota espagnole, au خ arabe ou au « ch » allemand (dans « suchen »). Il précède fréquemment le *w*. Les deux sons se prononcent alors d'une seule émission de voix.
Ex. : *xew, axa, axaftin, Sernex, xwarin, xwe, xwelî.*

Consonnes d'emploi facultatif : aux consonnes qui viennent d'être énumérées, il convient d'ajouter deux signes transcrivant des sons dont l'emploi n'est pas général mais reste limité à certains parlers.

Ce sont le *ḧ*, qui correspond au ح arabe, « h » très fortement aspiré, et le *ẍ* (غ arabe, « r » très grasseyé). Leur emploi dans l'écriture est facultatif. En effet les mots où on les rencontre sont toujours susceptibles de se prononcer et de s'écrire avec *h* et *x*.

L'ALPHABET KURDE

Caractères	Valeur	Exemples	Prononciation figurée
a	â	*Bav*	Bâv
b	b	*Bûn*	Boun
c	dj	*Car*	Djâr
ç	tch	*Çûn*	Tchoune
d	d	*Dîn*	Dîne
e	a très bref	*Dest*	Dast
ê	é très allongé	*Kêr*	Kér
f	f	*Firîn*	Ferîne
g	g dur	*Gol*	Gôl
h	h aspiré	*Hon*	Hône
ḧ	h très aspiré	*Ḧereket*	Hharakat
i	e allemand dans « machen »	*Dil*	Del
î	î très allongé	*Îro*	Îrô
j	j	*Jar*	Jâr
k	k	*Kal*	Kâl
l	l	*Lal*	Lâl
m	m	*Mar*	Mâr
n	n	*Nan*	Nâne
o	ô très allongé	*Kon*	Kône
p	p	*Par*	Pâr
q	ق arabe	*Qam*	Qâme
r	r roulé	*Rêl*	Rél
s	s	*Sol*	Sôl
ş	ch français	*Şîr*	Chîr
t	t	*Tehil*	Tahel

u	transcrit le groupe « *wi* »	*Kur*	Kwer
û	ou très allongé	*Şûr*	Chour
v	v	*Vên*	Vén
w	w anglais	*War*	Ouâr
x	ch allemand dans « suchen »	*Xanî*	Khânî
ẍ	غ arabe, « r » très grasseyé	*Aẍa*	Aghâ
y	y français dans « yeuse »	*Yar*	Yâr
z	z	*Zanîn*	Zânîne

II. LES VOYELLES

6. Les voyelles kurdes sont au nombre de huit : *a, e, ê, i, î, o, u, û.*

On peut les répartir en plusieurs groupes suivant différents principes :

Si l'on considère leur quantité, on isolera trois voyelles brèves (*e, u, i*) et cinq voyelles longues (*a, ê, î, o, û*). Cette distinction est essentielle.

Il est encore possible de les classer par rapport à la région du palais où elles sont articulées. On aura alors trois voyelles antérieures, *î, ê, e,* deux voyelles mixtes, *i* et *u,* et trois voyelles postérieures, *a, o, û.*

Il importe de remarquer que les brèves et leurs correspondantes longues sont de timbres différents et proviennent de points d'émission bien distincts.

Enfin, si l'on prend en considération la position de la langue dans le plan vertical, on distinguera des voyelles hautes (*î, û, i, u*), moyenne (*ê*) et basses (*e, a, o*).

	Longues		Brèves	
	Antérieures	Postérieures	Antérieure	Mixtes
Hautes	*î*	*û*		*i, u*
Moyennes	*ê*			
Basses		*a, o*	*e*	

Nous avons déjà indiqué, dans le premier chapitre, la valeur des voyelles. Nous étudierons maintenant en détail celles d'entre elles qui présentent des particularités intéressantes.

A. Les voyelles brèves

7. Les voyelles brèves sont au nombre de trois, *e, i, u.* On sait déjà qu'aucune d'elles n'a d'équivalent exact en français.

Les deux premières, *e* et *i*, sont à la base du système vocalique kurde, comme on le verra plus loin (*Contraction*), la troisième étant de formation récente.

8. *E* — antérieure basse. Cette voyelle peut suivre ou précéder n'importe quelle consonne. Elle intervient comme élément constitutif des longues *a*, *ê* et *î* (cf. plus loin).

Lorsqu'un mot terminé par *e* reçoit une particule ou une désinence qui a cette même voyelle pour première lettre, les deux *e* peuvent, suivant les dialectes, soit être séparés par un *y* euphonique, soit se contracter en *a* ou en *ê*. *Mase*, table, fera : *maseyek*, *masak*, *masêk*, une table.

De même, l'*e* final, suivi d'une désinence en *ê* ou en *a*, peut soit disparaître, soit en être séparé par un *y* euphonique. On aura, pour *mase* : *maseyê* ou *masê* (cas obl. sing.) ; *maseyên min* ou *masên min*, mes tables ; *maseya min* ou *masa min*, ma table ; *maseyan* ou *masan* (cas obl. plur.).

9. *I* — mixte haute. En règle générale, aucun mot kurde ne commence ni ne se termine par *i*.

Cependant, cette voyelle se trouve être la dernière lettre des prépositions *di*, *ji*, *li*, du pronom *çi* et des participes en *i* (p.e. *hati*, dans *hati bûn*). Les particules et le pronom qui viennent d'être cités sont d'ailleurs des proclitiques qui ne se rencontrent jamais isolément ; tous sont, dans le discours, émis si rapidement qu'ils font, pour ainsi dire, corps avec le mot qui les suit. Quant au participe en *i*, il n'intervient que dans la conjugaison de certains temps composés et se trouve, par conséquent, toujours accompagné de l'auxiliaire *bûn*.

Remarque I. Les rares vocables qui comportent un *i* initial sont des termes étrangers, empruntés, pour la plupart, à l'arabe. Le *i* correspond alors à un ع ou à un ا accentués d'un *kesra*, en arabe classique.

Ex. : *Izin*, permission (إذن).
Işaret, signe (إشارة).
Insan, homme (إنسان).
Imza, signature (إمضا).

D'ailleurs, dans la plupart des parlers montagnards (Botan, Xerzan, etc.) les ع et les ا initiaux arabes, difficiles à prononcer pour les Kurdes, ont été remplacés

par les sons *hi* ou *î*. Suivant les contrées, on dira *hizin* ou *îzin* (إذن), *hinsan* ou *însan* (إنسان), *hişaret* ou *îşaret* (إشارة), *himza* ou *îmza* (إمضا). Les formes *izin, insan, isaret, imza,* etc., ne sont utilisées que par les gens des villes et par certains habitants de la plaine qui, par suite de contacts plus fréquents avec les étrangers, ont réussi à s'y accoutumer. Il est à remarquer que ce dernier type de prononciation, bien qu'incompatible avec les règles de la phonétique kurde, tend, actuellement, à l'emporter dans la langue écrite, qui se forme surtout grâce aux citadins et aux ruraux du Kurdistan sud-occidental.

Remarque II. Nous avons déjà vu que l'alphabet kurde est purement phonétique et qu'à la lecture, chaque lettre écrite doit être prononcée. Il convient maintenant de préciser que le *i*, et lui seul, fait parfois exception à cette règle. En effet, tout *i* figurant dans la dernière syllabe d'un mot s'élide lorsque celui-ci précède un terme commençant par une voyelle, ou lorsqu'il reçoit accidentellement une désinence. Ainsi, *kevin* (vieux), s'il est suivi de *e* (est), devra s'écrire toujours « *kevin* », mais se prononcera « *kev'n* », et cette élision apparaîtra souvent dans l'écriture, dont certaines règles attendent encore d'être fixées par l'usage. Les exemples suivants permettront de mieux saisir ce phénomène :

Qetila wî helal e, se lira : *qet'la wî helal e.*
Ev çi bihin e? Lire : *ev çi bih'n e?*
Bi remilê dizane. Lire : *bi rem'lê dizane.*
Ma eqilê wî heye? Lire : *ma eq'lê wî heye?*
Ji qehiran mir. Lire : *ji qeh'ran mir.*
Rikinên Birca Belek. Lire : *rik'nên Birca Belek.*
Ez di vê fikirê de me. Lire : *ez di vê fik'rê de me.*

Remarque III. Cependant, si l'élément qui s'ajoute au mot intervient d'une manière non plus accidentelle, mais permanente, comme c'est le cas lorsqu'il s'agit soit d'un suffixe, soit du second terme d'un substantif ou d'un adjectif composés, etc., le *i* qui cesse d'être prononcé disparaît également à l'écriture :

Bihin-ok donne : *bihnok,* parfum.
Kevin-ar donne : *kevnar, kevnare,* antique.

Au contraire, dans les exemples suivants, le *i*, continuant à être prononcé, continue aussi à s'écrire :

Sêhir-baz donne : *sêhirbaz,* magicien.
Eqil-mend donne : *eqilmend,* sage.
Bihin-dar donne : *bihindar,* odorant.

10. Passage du « e » au « i » et du « i » au « e ». En kurde, comme dans d'autres langues iraniennes, les voyelles *e* et *i* manquent de stabilité. Elles sont susceptibles de se substituer l'une à l'autre dans

certains mots. Ainsi *tejî*, plein, *merov*, homme, *çel*, quarante, *xerab*, mauvais, etc. se rencontrent, et cela souvent dans les mêmes parlers, sous les formes : *tijî*, *mirov*, *çil*, *xirab*, etc.

11. *U* — mixte haute. C'est une voyelle diphtonguée, résultant de la combinaison *w-i*. On ne la rencontre encore que dans un nombre relativement minime de mots, car elle semble d'apparition récente.

Remarque. Le *u*, phonème stable, doit être distingué du produit de la rencontre accidentelle du *w* et du *i*, que l'on relève dans des mots variables. Ainsi, le verbe *xwarin*, manger, fait, à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, *dixwim*, et, aux trois personnes du pluriel du même temps, *dixwin*. Ces deux formes ne s'écriront jamais *dixum* ni *dixun*.

12. A part de rares exceptions, le *u* ne se rencontre qu'après les consonnes *g*, *h*, *k*, *q*, et *x*.

Ex. : *Gur* (*gwir*), loup.
Ḧundir (*hwindir*), intérieur.
Kur (*kwir*), fils.
Gul (*gwil*), rose.

Dans quelques mots, *u* se trouve précédé d'autres consonnes, par exemple :

Tu, pronom personnel, seconde personne du singulier.

Tu, aucun, adjectif et pronom indéfini.

Du, deux, forme adjective et pronominale de *dido*, deux.

Sund, serment. Cette forme ne se rencontre d'ailleurs que dans les dialectes où le *s* se prononce parfois à la manière d'un ص arabe, emphatique étrangère au système phonétique kurde. Dans tous les autres parlers, on dit *sond*.

Remarque I. Des verbes comme *guhartin* changer; *guhastin* déménager; *guvaştin* serrer, presser, qui auraient dû, à l'origine, s'écrire : *gwihartin*, *gwihastin*, *gwivaştin*, s'emploient, dans beaucoup de régions avec les formes *gihartin*, *gihastin*, *givaştin*. On a peut-être là le résultat d'une évolution plus poussée, ayant abouti à l'élimination du son *w*.

Remarque II. Dans la partie occidentale du Kurdistan, par suite de l'influence des mollas qui ont étudié dans les écoles coraniques, le *u* est souvent employé pour remplacer les *damma*, dans les mots empruntés à l'arabe. Il perd ainsi sa

nuance originelle et se prononce à la manière d'un *û* très bref et peut suivre n'importe quelle consonne. Mais cette liberté avec les règles de la phonétique kurde n'est prise que dans quelques régions. Partout ailleurs, en particulier à l'Est, où la langue reste mieux préservée de contact avec les idiomes étrangers, les *damma* qui figurent dans les rares emprunts faits au vocabulaire arabe, sont, faute d'équivalent, remplacés par des *i* :

مراد, *mirad*, désir.

مدير, *midir*, directeur.

مهم, *mihim*, important.

Le mot arabe مقر (qui reconnaît, qui avoue) a eu, lors de son adoption en kurde, un sort curieux : le *damma* du *mim* aurait dû être remplacé par un *u* et le *kesra* du *qaf*, par un *i*. Cependant, comme le *u* ne peut suivre qu'une gutturale, les deux voyelles ont été transposées et l'on a eu *miqur*. Enfin, au terme de cette évolution, un *k* s'est substitué au *q*, soit parce que plus facile à prononcer, soit à cause de la ressemblance existant entre la syllabe *-qur* et le mot kurde *kur*. Le mot s'emploie donc, en kurde, avec la forme *mikur*.

13. La voyelle « u » ne peut, en aucun cas, précéder un « w ». En conséquence, les pronoms *tu*, aucun et *du*, deux, au lieu de donner au cas oblique du pluriel *tuwan* et *duwan* font *tiwan* et *diwan*, le *u* se trouvant remplacé par un *i*.

Précisons que le *u* précède le *y* sans subir d'altération.

B. Les voyelles longues

14. Le kurde comporte cinq voyelles longues, *a*, *ê*, *î*, *o*, *û*.

A — ne présente aucune particularité digne de remarque. Il sera étudié sous certains de ses aspects au par. 71.

15. *Î* — bien que cette voyelle vienne, par ordre alphabétique, après *ê*, nous l'étudierons en premier lieu, pour la commodité de l'exposé.

La voyelle « î » ne peut, en aucun cas, précéder un « y ». Lorsqu'un mot terminé par « î » reçoit une désinence introduite par un « y » euphonique (ou par un « h » dans certains parlers), sa voyelle finale est remplacée par un « i ».

Ex. : *Ronahî*, lumière; cas oblique : *ronahiyê.*
Piçûkahî, enfance; cas oblique : *piçûkahiyê.*

REMARQUE. Lorsqu'un mot terminé par un *î* précède un second terme comportant un *y* initial, l'*î* final se prononce également *i*, mais on conserve la graphie normale.

Ex. : *Ev kî ye*, qui est-ce ? se lira : *ev ki ye* ?
Ev derzî ye, ceci est l'aiguille, se lira : *ev derzi ye.*

Cependant, lorsque le sens de la phrase exige que la voix marque un arrêt entre le mot terminé par un *î* et celui qui, commençant par un *y*, le suit, on continue à prononcer *î*.

Ex. : *Ev derzî, ya min e*, cette aiguille est à moi.

Si l'on prononçait tout d'un trait, l'interlocuteur entendrait en effet : « *Ev derziya min e* », et il comprendrait : « Ceci est mon aiguille ».

16. *Ê* — de même que l'*î*, l'*ê* ne peut jamais précéder un *y*. Ce phénomène est probablement dû au fait que le point d'émission de l'*ê* est très proche de celui de l'*î*; la loi à laquelle est soumise la seconde de ces deux voyelles s'est ainsi trouvée étendue à la première.

Lorsqu'un mot terminé par un « ê » reçoit une désinence introduite par un « y » euphonique, sa voyelle finale est remplacée par un « e ».

Ex. : *Pê*, pied; *peyên min*, mes pieds; *van peyan*, ces pieds (cas oblique du pluriel).
Rê, chemin; *reya min*, mon chemin; *di vê reyê re*, par ce chemin.
Dê, mère; *deya wî*, sa mère; *vê deyê*, cette mère (cas oblique).

REMARQUE I. L'observation qui a déjà été formulée à propos de l'*î* (par. 15, Rem.) s'applique également à l'*ê* : lorsqu'un mot terminé par un *ê* précède un second terme qui comporte un *y* initial, l'*ê* final se prononce *e*, mais on conserve la graphie normale.

Ex. : *Tu kurê kê yî*, de qui es-tu fils ? se lira : *tu kurê ke yî ?*
Kitêb li ser masê ye, le livre est sur la table, se lira : *kitêb li ser mase ye.*

REMARQUE II. Dans certains parlers, et toujours à cause de la proximité de l'*ê* avec l'*î*, c'est un *i* et non pas un *e* qui se substitue à l'*ê* suivi d'un *y*. Si l'on reprend les exemples précédents on aura :

Pê : *piyên min, van piyan.*
Rê : *riya min, di vê riyê re.*
Dê : *diya wî, vê diyê.*

Il est évident que des confusions peuvent résulter de ce remplacement de l'*e* par un *i*. En effet, les mots *rê*, chemin, et *rî*, barbe, donneront tous deux, au cas oblique, *vê riyê*, alors que le premier devrait normalement avoir la forme *reyê*. De même, *pê*, pied, et *pî*, épaule, feront, l'un et l'autre, *piyê min*.

La langue écrite a pour tendance d'appliquer la règle énoncée au début de ce paragraphe afin d'éviter les confusions qui viennent d'être signalées.

Remarque III. Le remplacement par un *e* et par un *i* de l'*ê* et de l'*î* devant un *y* est de nature à dérouter l'étranger qui commence à apprendre le kurde. On aura souvent peine à retrouver la forme absolue d'un mot affecté d'une désinence *-eyê*, *-eya*, *-eyî*, *-iyê*, *-iya*, *-iyî*, etc. Il conviendra donc de ne pas oublier qu'aucun substantif kurde ne se termine par *i*. Par conséquent, dans *tiyê min*, *braziyê min*, les formes « *tiyê* » et « *braziyê* » ne pourront provenir que de *tî*, beau-frère, et de *brazî*, neveu.

De même, comme les désinences que reçoivent les substantifs terminés par *e* se contractent généralement avec la voyelle finale, des formes comme « *derpeyê* » ou « *brazeya* » (dans *derpeyê min*, *brazeya min*) correspondront plus vraisemblablement à *derpê*, caleçon, et à *brazê*, nièce, qu'à *derpe* ou à *braze*, qui d'ailleurs n'existent pas.

Toutefois, si l'on se trouve en présence d'un parler où la licence signalée plus haut (Remarque II) est tolérée, le problème se complique et seule la pratique de la langue permet de le résoudre. En effet, les exemples déjà cités deviendront : *derpiyê min*, *braziya min*, *xwarziya min*, *diya min*, et l'on pourra hésiter entre *derpê* et *derpî* ; *brazê*, nièce, et *brazî*, neveu ; *xwarzê*, nièce, et *xwarzî*, neveu ; *dî* (qui n'existe pas comme substantif) et *dê*. Dans le cas de *brazê*, la question se résout d'elle-même, le genre étant indiqué par la particule *a*. Cependant, si ces mots étaient au pluriel, le genre cesserait d'être apparent : *braziyên min* et *xwarziyên min* pourraient aussi bien se traduire par « mes neveux » que par « mes nièces ». Il faut alors se laisser guider par le contexte.

17. De même que l'*e* et l'*i*, l'*ê* et l'*î* sont susceptibles de se substituer l'un à l'autre. Dans certains parlers, au lieu de *bîn* (odeur), on prononce *bên* ; au lieu de *mêvan* (hôte, invité), *mîvan* ; au lieu de *fehêt* (honte), *fehît*, etc. Ce phénomène est particulièrement fréquent dans les impératifs comportant l'une ou l'autre des deux voyelles. On a donc, suivant les régions, tantôt :

Bîne ou *bêne*, pour le verbe *anîn*, apporter.

Bihîle ou *bihêle*, pour le verbe *hiştin*, laisser.

Bimîne ou *bimêne*, pour le verbe *man*, rester, etc.

18. *O* — postérieure haute. De même que l'*a*, l'*o* peut suivre et précéder n'importe quelle consonne sans subir aucune altération.

La liaison euphonique s'effectue, après l'« o », à l'aide d'un « w » ou d'un « y ».

Ex. : *Cowa avê* ou *coya avê*, canalisation d'eau.
Stowê min ou *stoyê min*, mon cou.
Çowê wî ou *çoyê wî*, son bâton.

REMARQUE. L'emploi d'un *y* comme consonne de liaison après *o* (de même qu'après *û*) est surtout propre aux régions de l'Est (cf. par. 19 et 20).

19. *Û* — postérieure haute. La voyelle *û* peut accompagner n'importe quelle consonne, exception faite de *w*, qu'elle peut suivre mais non précéder.

Lorsqu'un mot terminé par « û » reçoit une désinence qui appelle une liaison euphonique, celle-ci est assurée par un « w », l'« û » se trouvant remplacé par un « i ».

Ex. : *Tû*, mûre ; *dara tiwê*, mûrier.
Rû, visage ; *riwê min*, mon visage.
Ez biwam, que je fusse (du verbe *bûn*).

REMARQUE. Dans les régions où l'*û* s'éclaircit en *ü* (cf. par. 20), la liaison euphonique s'effectue à l'aide d'un *y*, sans modification de l'*û* final.

Ex. : *Dara tûyê*, mûrier.
Rûyê min, mon visage.

20. Au Botan, au Behdînan et au Hekarî, l'*û* kurde normal est remplacé par une voyelle diphtonguée longue, intermédiaire entre le son *wî* et un « *û* » français (comme dans « mûr »). Ce phonème pourrait se transcrire par *ü*. Les parlers dans lesquels il apparaît ignorent, par ailleurs, l'usage de l'*o* ; ils substituent un *û* à cette voyelle.

Ex. : *Kür*, au lieu de *kûr*, profond.
Şür, au lieu de *şûr*, sabre.
Dûr, au lieu de *dor*, tour.
Kûr, au lieu de *kor*, aveugle, etc.

Cet *ü* ne doit pas être considéré comme une neuvième voyelle demandant à être notée par un signe particulier. Son emploi, dans quelques régions, à la place de l'*û*, de même que la transformation

de l'*o* en *û*, ne constituent que des modifications locales apportées au système vocalique kurde, avec pour résultat l'éclaircissement des deux phonèmes normaux *û* et *o* en *ü* et en *û*.

Remarque. Dans la région de Hekarî, *bûn*, être, se prononce *bün*. Cependant, au Botan, ce verbe s'emploie sous la forme *bîn* (d'où, au prétérit, *ez bîm*, *tu bî*, *ew bî*, etc.). Cette particularité provient de ce que cet infinitif était, à l'origine, *bûyîn* (prononcé *büyîn*), dans les parlers employant le *y* comme consonne de liaison après *û*, et *biwîn* dans les autres. *Bûyîn* se contracta en *bîn*; *biwîn*, en *bûn*.

Notons que la forme *bîn* n'a jamais reçu droit de cité dans la langue écrite. Le poète Melayê Cizerî (XV[e] siècle), originaire du Botan, est toujours resté fidèle à la graphie بون, bien qu'il prononçât certainement *bîn*.

21. *Ö* — ce caractère a été prévu par l'auteur de l'alphabet kurde pour transcrire, dans des textes de folklore, le son « œu » (comme dans « œufs ») qui, pratiquement inexistant en *kurmancî*, se rencontre dans certains parlers *soranî*.

Remarque. La voyelle « *ö* » n'a pu être, jusqu'à présent, relevée, en *kurmancî*, que dans le mot *öks*, utilisé par les *Berazî* du Sud (région d'Ourfa), et qui signifie « boue argileuse ». Ce terme est inconnu ailleurs, même sous la forme « *oks* »; il vient vraisemblablement du turc *ökse*, glue (du grec *ἰξός*).

Le son « *ö* » est tellement étranger au système vocalique kurde qu'il a toujours été remplacé par *o*, dans les emprunts faits à d'autres langues.

Ex. : *Soz*, parole, du turc *söz*.
Donim, mesure de superficie, du turc *dönüm*.

III. LES CONSONNES

22. Nous préciserons ici la classification sommaire adoptée par. 5.

Labiales : *p* (occlusive sourde); *b* (occlusive sonore); *f* (spirante sourde); *v* (spirante sonore); *m* (occlusive nasale); *w* (bilabiale, continue sonore).

Dentales : *t* (occlusive sourde); *d* (occlusive sonore); *s* (spirante sourde); *z* (spirante sonore); *r* (liquide vibrante); *l* (liquide latérale); *n* (occlusive nasale).

Prépalatales : *ç* (semi-occlusive chuintante); *c* (semi-occlusive chuintante, sonore de *ç*); *ş* (spirante sourde); *j* (spirante sonore); *y* (semi-voyelle).

Palatales et gutturales : *k* (occlusive sourde); *g* (occlusive sonore); *q* (occlusive sourde); *x* (continue sourde); *ẍ* (continue sonore); *ḣ* (continue sourde).

Précisons dès à présent que le consonantisme kurde n'admet aucun phénomène de gémination. A ce sujet, voir plus loin, par. 63.

A. Les labiales

23. *P* — occlusive sourde. Cette consonne est susceptible de se substituer au *b*, cf. par. suivant.

Notons que, dans les parlers *kurmancî* de l'Est (Botan, Ẍerzan, Behdînan, Hekarî), le *b*, de même que plusieurs autres consonnes qui seront citées plus tard, se prononce avec une emphatisation très marquée.

24. *B* — occlusive sonore. Etymologiquement, le *b* initial *kurmancî* figure souvent à la place du *v* de l'ancien iranien.

Ex. : *Beziyan, courir* (avestique *vaz-*, conduire, aller en voiture). [1]
Berf, neige (avestique *vafra-*).
Bîr, mémoire (av. *vifra-*).
Bîst, vingt (av. *vîsant-*).
Ba, vent (av. *vaya-*).
Beraz, porc (av. *varâza-*).
Baran, pluie (av. *vâr-*).
Bê-, sans (av. *vî-*).

Cette substitution est intéressante à noter pour la classification des dialectes kurdes. En effet, à l'inverse du *kurmancî*, le ***dumilî*** (***zaza***) conserve les anciens *v* initiaux, sans leur faire subir d'altération :

Ex. : *Vazdayîş*, fuir (kurm. *bazdan*).
Vewr, neige (kurm. *berf*).
Vîst, vingt (kurm. *bîst*).

[1] Les termes iraniens cités dans ces exemples sont empruntés au dictionnaire de Bartholomae. La transcription a été respectée autant que possible; cependant, des nécessités typographiques nous ont contraints de la modifier légèrement sur certains points.

Va, vent (kurm. *ba*).
Varayîş, pleuvoir (kurm. *barîn*).
Verg, loup (av. *vəhrka-*, kurm. *gur*).
Vatiş, dire (av. *vak-*, cf. kurm. *bêje*, dis).

25. Le *b* kurde peut être remplacé, dans certains cas, par un *v* ou par un *p*.

a) Par un *v*. Ce phénomène se produit fréquemment, dans plusieurs parlers, notamment dans ceux du pays d'Erih (Botan) et de la région dite des *Serhedan*, qui emploient des formes comme :

Ex. : *Vi*, pour *bi*, par.
Vê, pour *bê*, sans.
Cewav, pour *cewab*, nouvelle.
Kevanî, pour *kebanî*, ménagère.

Dans les publications d'Erivan, nous relevons encore les exemples suivants :

Ez bivim, pour *ez bibim*, que je sois.
Bikari vim, pour *bikari bim*, que je puisse.
Xirav, pour *xirab*, mauvais.
Sive, pour *sibe*, demain.
Seva, pour *seba*, pour.
Hesav, pour *hesab*, compte.
Xevat, pour *xebat*, travail.

Remarque. On voit que cette altération du *b* s'étend également aux emprunts étrangers, comme le montrent, dans les exemples précédents, les mots *cewav* (ar. جواب), *xirav* (ar. خراب), *hesav* (ar. حساب). Elle se rencontre même, non plus à titre local, mais dans tous les parlers, dans des termes comme :

Tevdir, stratagème (ar. تدبير, avec, en plus, métathèse du ب).
Evdilezîz, nom propre (ar. عبد العزيز).
Evdilkerîm, nom propre (ar. عبد الكريم).

b) Par un *p*. Cette substitution est presque constante dans quelques parlers de l'Est (p.e. région du Botan) ; elle intéresse surtout les *b* qui figurent au début des mots.

Ex. : *Piçûk*, pour *biçûk*, petit.
Prûsk, pour *brûsk*, éclair.

Dans tous les dialectes, un *p* apparaît normalement à la place du *b* primitif dans les formes contractées :

Ex. : *Par*, part (de *behir*, avestique *baxdhra*).
Ponijîn, sommeiller (de *bihnijîn*).

Il est particulièrement important de noter que cette substitution affecte toujours, dans la langue courante, la préposition *bi*, lorsqu'elle se contracte avec un pronom :

Bi vî, bi vê, bi wî, bi wê donnent uniformément *pê*. *Bi hev* donne *pev*.
Bi êk donne *pêk*.

Retenons que ces contractions s'emploient fréquemment comme préfixes.

REMARQUE. Dans les parlers où la préposition *bi* se prononce *vi*, les contractions qui viennent d'être énumérées font : *vê, vêk* (la forme *vev* est très rare).

26. *F* — spirante sourde. Par suite de son voisinage phonétique avec cette consonne, l'*f* est parfois remplacé par un *v*. Ce phénomène se produit :

a) lorsque l'*f* est intervocalique, par exemple dans les impératifs des verbes en *-ftin*, comme *hingaftin*, frapper, atteindre (impératif, *bihingivîne*), *axaftin*, parler (imp. *baxêve*), *ketin*, tomber (ancien *keftin, kewtin* et *kevtin*; imp. *bikeve*).

b) à l'intérieur de mots composés ou suffixés, comme *hevdeh*, dix-sept (pour *heftdeh*), *hevsar*, licou (pour *hefsar*), *movik*, phalange (pour *mofirk*).

27. *V* — spirante sonore. Le *v* kurde se prononce généralement à la manière d'un « v » français. Cependant, dans quelques contrées (p.e. au Botan), il est bilabial et rend un son très proche de celui de l'*f*.

Le *v* joue un rôle très important dans le consonantisme du *kurmancî* : on sait déjà qu'il lui arrive souvent de se substituer au *b* ou à l'*f* (cf. par. 25 et 26). Il apparaît, en outre, dans de nombreux thèmes, à la place de plusieurs autres phonèmes qui figuraient dans les racines iraniennes originelles. Le même phénomène se produit parfois dans des mots étrangers adoptés par le kurde. Il n'est pas sans intérêt de donner quelques exemples de ces altérations :

a) *v* kurde remplaçant un *m* de l'ancien iranien.
Nav, nom (av. *nâman-*, pers. نام).
Xav, cru (pers. خام).
Hev, pronom réciproque (av. *hama-*, vieux perse, *hauw*, pers. هم).
Nîv, demi (av. *naêma-*, pers. نیم).
Zava, gendre (av. *zâmâtar*, pers. داماد).
Gav, pas, moment (av. *gâma-*, pers. گام).
Havîn, été (av. *hâmin*).
Zivistan, hiver (av. *zyam-*, pers. زمستان).
Zîv, argent (pers. سیم).
Ev, pronom et adjectif démonstratif (av. *ima-*).

b) *v* kurde remplaçant un *b* ou un *p* iraniens.
Sivik, léger (pers. سبک).
Ava, fertile, prospère (pers. آباد).
Av, eau (av. *âp*, pers. آب).
Şev, nuit (av. *xşap-*, pers. شب).
Lêv, lèvre (pers. لب).
Nivîsandin, écrire (vieux perse, *nipiştanaiy*, persan ancien, نبشتن).
Suffixe *-van* (persan بان, où le *b* vient d'un *p*).

Remarque. On constate, par contre, que la plupart des *b* initiaux de l'ancien iranien ont été maintenus tels quels en *kurmancî*.
Ex. : *Birin*, porter (av. *bar-*).
Bûn, être, devenir (av. *bav-*).
Bext, chanee, lot (av. *baxta-*).

c) *v* kurde remplaçant un *b* arabe : cf. par. 55.

d) *v* kurde remplaçant un *mim* arabe :
Civat, assemblée (de جماعة).
Silav, salut (de سلام).
Dirav, monnaie (de درهم).

28. L'emploi du *v* constitue un critère très important dans la classification des dialectes kurdes. En effet, cette consonne, très fréquente en *kurmancî* et en *dumilî* est extrêmement rare en *soranî*. Ce parler utilise presque uniquement *w*; en outre, il a souvent conservé les an-

ciens *m* et les anciens *b* iraniens (notamment dans le mot *leb*, lèvre, et dans le démonstratif *em*).

REMARQUE I. Au cours de ces dernières années, des échanges intellectuels fréquents ont contribué à introduire en *soranî* un certain nombre de termes *kurmancî*, comportant des *v*; ces mots ont tous conservé la forme qu'ils avaient dans leur dialecte d'origine.

REMARQUE II. Il est par contre curieux de constater que les gens du Nord déforment, la plupart du temps, les noms propres du Sud dans lesquels figurent des *w*, en les prononçant avec des *v* : ils diront, par exemple, *Hevlêr*, au lieu de *Hewlêr* et *Şeqlave*, au lieu de *Şeqlawe*.

Le *dumilî* fait du *v* un emploi aussi fréquent que le *kurmancî* (cf. par. 27). On constate cependant que les *v* du *dumilî* reproduisent le plus souvent des *v* de l'iranien ancien, ce qui n'est pas toujours le cas en *kurmancî*. De même, le premier de ces deux dialectes conserve les *m* dont nous avons noté la transformation dans le second (cf. par. 27, a); les exemples cités plus haut se rencontrent en « *zaza* », sous les formes : *nam* (kurm. *nav*), *xam* (kurm. *xav*), *nîm* (kurm. *nîv*), *zama* (kurm. *zava*), *gam* (kurm. *gav*), *amnan* (kurm. *havîn*), *zimistan* (kurm. *zivistan*), *sîm* (kurm. *zîv*). Par ailleurs, des *b* iraniens qui sont remplacés par *v* en *kurmancî* donnent *w* en *dumilî* : *aw* (kurm. *av*), *şew* (kurm. *şev*), *lew* (kurm. *lêv*).

29. *M* — occlusive nasale. Ne présente aucune particularité remarquable.

30. *W* — bilabiale continue sonore. En *kurmancî*, le *w* ne figure que très rarement au début ou à la fin des mots. Par contre, on le rencontre fréquemment en seconde position dans les groupes initiaux de consonnes. Il est alors suivi d'une voyelle *a*, *e*, *ê* ou *î*, avec laquelle il a tendance à se contracter, comme nous le verrons plus loin (par. 70 et ss). Remarquons toutefois que le *w* résiste généralement à l'assimilation lorsqu'il suit un *x*. La persistance de cet ancien groupe consonantique iranien, *xw* (dont le *w* a cessé d'être prononcé en persan), est l'une des caractéristiques de la phonétique *kurmancî*.

Ex. : *Xwedê*, *xwe*, *xwê*, *xwelî*, *xwarin*, *xwestin*, *xwar*, etc.

REMARQUE I. La vitalité du « *xw* » kurde est telle qu'un *w* se développe parfois après les *x* des mots étrangers.

Ex. : *Xwal*, oncle maternel (ar. خال).
Xwerdiyan, gardien (du français).
Xwernûf, carroube (ar. خرنوب).

REMARQUE II. Il faut toutefois noter que, dans les parlers les plus occidentaux (Kurd Dagh, région de Malatya et d'Ourfa), le *w*, seconde consonne initiale, a presque complètement disparu, même après *x*.

Ex. : *Xo, xa*, pour *xwe*, soi.
Xastin, pour *xwestin*, vouloir, demander.
Xarin, pour *xwarin*, manger.

31. Le *w* ne peut ni suivre ni précéder un *u*. On le rencontre parfois avant *û*, mais jamais après. D'où la règle énoncée au par. 19.

REMARQUE. Le tableau du par. 55 montrera que le *w* est d'un emploi beaucoup plus fréquent en *soranî* qu'en *kurmancî*. Cette particularité est due à l'absence du *v* dans le premier de ces deux dialectes.

B. LES DENTALES

32. *T* — occlusive sourde. Le *t* a tendance à s'éliminer dans les cas suivants :

a) à la fin des mots. Ce phénomène affecte particulièrement la terminaison verbale *-it*, de la troisième personne du singulier, qui a disparu de la plupart des parlers et qui ne subsiste plus que dans quelques régions (p.e. Botan, Behdînan).

Ex. : *Dibêje*, il dit, au lieu de *dibêjit*.
Diçe, il va, au lieu de *diçit*.

De même, *got*, il dit (3e pers. du sing. du prétérit de *gotin*), se rencontre le plus souvent sous la forme *go*.

b) dans les désinences infinitives en *-tin*, qui se contractent en *-în*.

Ex. : *Herifîn*, s'écrouler, pour *heriftin*.
Dîn, voir, pour *dîtin*.
Nihêrîn, regarder, pour *nihêrtin*.

c) à l'intérieur de mots composés.

Ex. : *Desgeh*, appareil, pour *destgeh*.
Desgirtî, fiancé, pour *destgirtî*.
Fekirîn, regarder, pour *fetkirîn*.

Sur la substitution de *t* à *d*, voir par. suivant.

33. *D* — occlusive sonore. Le *d* présente la particularité de s'assourdir en *t* dans les formes contractées. Subissent surtout cette modification :

a) le préverbe *di-*, au contact d'une voyelle.

Ex. : *Têm*, je viens, pour *diêm* (verbe *hatin*).
Tînim, j'apporte, au lieu de *diînim* (verbe *anîn*).
Têşe, il souffre, au lieu de *diêşe* (verbe *êşin*).

b) la préposition *di*, devant certains pronoms.

Ex. : *Tê*, pour *di vî, di vê, di wî, di wê.*
Tev, pour *di hev.*
Têk, pour *di êk.*

REMARQUE. Les formes *tê, tev, têk* sont d'un emploi fréquent comme préfixes. Notons que, lorsque la préposition *di* a le sens de « de », comme dans *hespekî di Soro*, un cheval de Soro, elle ne peut plus se contracter avec le pronom. On devra dire *hespekî di wî. Hespekî tê* serait incompréhensible. Dans ce cas, *di* peut seulement se fondre avec la particule dont est affecté le premier terme du rapport d'annexion, le second ne subissant aucune altération.

Ex. : *Hespêt wî*, ses chevaux, pour *hespên di wî.*

34. *S* — spirante sourde. L'*s* est souvent prononcé *z* lorsqu'il suit une voyelle.

Ex. : *Derbaz*, qui traverse, pour *derbas.*
Ozman, nom propre, pour *Osman.*
Bibihîze, écoute, pour *bibihîse.*
Dezgirtî, fiancé, pour *desgirtî* (de *destgirtî*).

REMARQUE I. Les publications kurdes d'Erivan adoptent fréquemment la graphie *z* dans des mots comme ceux qui viennent d'être cités. Comme il ne s'agit là que d'une nuance accidentelle de prononciation, il vaut mieux continuer à écrire *s*.

REMARQUE II. Dans la partie orientale du domaine du *kurmancî* (Botan, Ẍerzan, etc.), le *s* est volontiers emphatisé, à la manière d'un ص arabe, d'où des formes comme *sund* (cf. par. 12).

35. *Z* — spirante sonore. Signalons l'emphatisation du *z*, à l'Est, par suite de la tendance qui a déjà été notée à propos du *p* et de l'*s* dans les mêmes parlers.

Le *z* kurde correspond parfois à un *s* ou un *ş* de l'iranien ancien ou du persan.

Ex. : *Zîv*, argent (cf. pers. سیم).
Pez, petit bétail (av. *pasav-*).
Zik, ventre (cf. pers. شکم).

REMARQUE. Le son *z* est beaucoup plus fréquent en *dumilî* qu'en *kurmancî* (cf. tableau, par. 55).

36. *R* — liquide vibrante. A côté de l'*r* normal, dont les caractéristiques sont déjà connues, le kurde possède un *r* très roulé, que l'on rencontre exceptionnellement dans quelques mots, mais que l'alphabet ne reproduit pas, en raison de sa rareté. Les deux exemples les plus remarquables sont les suivants :

Kirîn, acheter.

Birîn, couper, blesser.

On voit que ces deux verbes sont, à l'*î* près, les homonymes de *kirin,* faire et de *birin,* porter ; en outre, ils se conjuguent de la même manière qu'eux à plusieurs temps. Cette constatation est à rapprocher de celle qui sera faite plus loin à propos du *k* dur (par. 46).

37. On peut noter des exemples assez fréquents de la mutation *r-l,* qui se produit, soit à l'intérieur, soit à la fin des mots :

Kelmêş, taon, pour *kermêş* (litt. : mouche d'âne).

Şelît, cordon, pour *şerît* (ar. شريط).

38. *L* — liquide latérale. L'*l* kurde correspond exactement à l'« l » français. Cependant, dans les parlers de l'Est, ainsi qu'en *soranî*, un second *l*, vélarisé et comparable à l'*l* russe, apparaît à côté de l'*l* normal.

La mutation *l-r* est tout aussi fréquente que la mutation *r-l.*

Ex. : *Şalûr*, pour *şalûl.*
Argûşk, rebord postérieur du maxillaire, de *alîgûşk.*

A ce propos, nous noterons que certains mots, dans lesquels intervient une liaison euphonique ou une contraction, ont tantôt *l*, tantôt *r*.

Ex. : *Cebilxane* ou *cebirxane*, munitions (turc *cebhane*).
Sîlebend ou *sîrebend*, poitrinière (de *sîngebend*).

39. La chute de l'*l* est très rare. Il importe pourtant d'en signaler un exemple particulièrement courant, c'est celui de la préposition

li qui, dans certains cas, se contracte en *-î* et s'unit au mot qui l'introduit.

Ex. : *Tevî*, avec (de *tev li*).

40. *N* — occlusive nasale. L'apparition d'un *n* euphonique est fréquente dans les mots composés.

Ex. : *Seranser*, d'un bout à l'autre.
Beranber, contre-poids.
Spîndar, peuplier, de *spî* (blanc) + *dar* (arbre). Se dit également *darspî*.

La chute de l'*n* est particulièrement courante à la fin des mots.

Ex. : *Mi*, moi, pour *min*.
Yê, ceux de, pour *yên*.
Hespê min, mes chevaux, pour *hespên min*.
Gunda, les villages (cas obl.), pour *gundan*.

Remarque. Cependant, l'*n* final de la particule d'indéfinition du pluriel, *-in*, ne tombe jamais, non plus que celui des terminaisons du pluriel, *-in*, *-iyan*, etc., dans la conjugaison des verbes.

Un tel phénomène ne se rencontre que dans un parler, celui du **Botan**, où la terminaison verbale du pluriel, *-in*, se contracte en *-î*.

Ex. : *Em ketî*, nous tombâmes, pour *em ketin*.
Hon rûniştî, vous vous assîtes, pour *hon rûniştin*.
Ew hatî, ils vinrent, pour *ew hatin*.

C. Les prépalatales

41. *Ç* et *C* — semi-occlusives chuintantes. Ne présentent aucune particularité digne de remarque.

42. *Ş* — spirante sourde. Se sonorise parfois en *j* :

a) lorsqu'il figure comme finale du premier terme d'un mot composé.

Ex. : *Şejderb*, au lieu de *şeşderb*, revolver.
Dijwar, au lieu de *dişwar*, difficile.
Hejdeh ou *hijdeh*, dix-huit (de *heştdeh*).

b) dans des mots étrangers passés en kurde.

Ex. : *Mijûl*, occupé (de l'arabe مشغول).

43. *J* — spirante sonore. Etymologiquement, le *j* kurde apparaît à la place des phonèmes suivants de l'ancien iranien :

a) à la place d'un *c*, qui donne *z* en persan.

Ex. : *Jin*, femme (av. *canay-*, pers. زن).
Jîn, vie (vieux pers. *cîva-*, pers. زندگی).
Jîr, astucieux (av. *cîra-*, pers. زيرك).
Dirêj, long (av. *drâcah-*, pers. دراز).
Jentin, frapper, carder (av. *cana-*, pers. زدن).

b) à la place d'un *ç*, également substitué par un *z* en persan.

Ex. : *Ji*, de (av. *haça*, pers. از).
Roj, jour (av. *raoçah-*, pers. روز).
Bêje, dis (av. *vaçah-*).

c) à la place d'un *z*, maintenu en persan.

Ex. : *Jî*, aussi (av. *zî*).
Mejî, cervelle (av. *mazga-*, pers. مغز).

Comme toujours, plus proche de l'ancien iranien que le *kurmancî*, le *dumilî* conserve les consonnes d'origine dans plusieurs des mots qui viennent d'être cités. Il a, par exemple : *zî*, aussi (kurm. *jî*), *cin*, femme (kurm. *jin*). Cependant, dans beaucoup d'autres cas, un *j* apparaît en *dumilî* aussi bien qu'en *kurmancî*.

Remarque I. C'est sans doute à la présence dans leur dialecte de la forme *zî* (pour *jî*), également employée par eux lorsqu'ils parlent *kurmancî*, que les *Dumilî* doivent le sobriquet de *Zaza* par lequel on les désigne généralement.

En *Soranî*, on trouve parfois un *l* à la place du *j kurmancî*.

Ex. : *Bilê*, dis (kurm. *bêje*).
Le, de (kurm. *ji*).

Remarque II. Les Kurdes du Sud appellent souvent leurs compatriotes parlant *kurmancî*, « *Kurdên Jiyan* » (les Kurdes des *j*), vraisemblablement parce que ces derniers disent « *ji* », au lieu de « *le* ». Il est curieux de noter qu'une forme « *li* » se retrouve dans le *kurmancî* de la région de Malatya, c'est-à-dire à près d'un millier de kilomètres au N.O. de Suleymaniyé.

44. La chute du *j* est très rare. Elle ne se produit guère que dans quelques mots d'un emploi très fréquent, comme *roj*, jour, qui se dit

aussi *ro*. Elle affecte aussi la préposition *ji*, lorsque celle-ci se contracte avec le mot qui la précède.

Ex. : *Dûrî te*, pour *dûr ji te*, loin de toi.
Hejî te dikim, pour *hej ji te dikim*, je t'aime.

45. *Y* — semi-voyelle. Comme on le sait déjà, le *y* sert de consonne de liaison euphonique entre les mots terminés par *a*, *ê*, *î*, *e* et les désinences qu'ils reçoivent, lorsque celles-ci commencent par des voyelles. Son emploi après *o*, *û* et *u*, dans le même cas, reste limité à quelques régions. Les règles qui se rapportent à cette utilisation du *y* ont été énoncées dans les par. 15, 16, 18 et 19.

Le *y* n'apparaît que très rarement comme élément constitutif des racines kurdes. Sa présence à l'intérieur des mots est, le plus souvent, destinée à éviter un hiatus.

Ex. : *Payîz*, automne.
Dayîn, nourrice.
Heyîn, existence.
Neyîn, inexistence, néant.
Mayîn, rester.

Les mots commençant par *y* sont au nombre d'une cinquantaine seulement : ce sont, pour moitié, des dérivés de *yek* (un) et, pour plus du quart, des emprunts faits à des langues étrangères, ayant, par exception, conservé leur forme primitive. En effet, la majorité des termes étrangers qui comportaient un *y* initial ont perdu cette consonne en passant en kurde; ainsi, le nom propre arabe يوسف est devenu *Ûsif* (*Îsif*, dans certaines régions).

D. Palatales et gutturales

46. *K* — occlusive sourde. Il est à noter que le *k* se prononce, dans un très petit nombre de mots, comme *ker*, sourd, *kir*, sommet pierreux, plus dur qu'à l'ordinaire.

L'existence de cette nuance semble pouvoir s'expliquer par le souci de différencier des homonymes possibles. En effet, les mots *ker* et *kir*, prononcés avec un *k* normal signifient, le premier, âne, et le second, il fit (du verbe *kirin*). On relèvera plus loin (cf. par. 51) d'autres exem-

ples témoignant de cette tendance de la langue à éviter de semblables confusions.

Remarque I. En raison de sa rareté, la particularité phonétique qui vient d'être signalée n'a pas été notée dans l'alphabet latin, et les deux *k*, mou (normal) et dur, se transcrivent à l'aide du même signe. Les Kurdes d'Erivan, dans leur premier alphabet, avaient réservé un caractère spécial à chacun d'eux mais cette distinction n'a pas tardé à disparaître de l'écriture.

Il est juste de rappeler que Ziya ed Din Pacha, dans son petit lexique kurdo-arabe, intitulé *Hadiyat Hamîdiya* (Istanbul, 1310 H.), travail remarquable pour l'époque, avait relevé cette nuance. Il écrit, p. 208 : « كر, âne (*ker*), sourd (*ker*, avec un *k* dur), prêt (*ker*), morceau (*ker* ou *kerî*). Les Kurdes prononcent ce mot, suivant le sens qu'il prend, avec de légères nuances, difficilement saisissables pour l'étranger, et qu'il est impossible de reproduire ici ».

Remarque II. Il est à noter que, dans les exemples cités plus haut (*ker*, sourd, et *kir*, sommet pierreux), le *r* est également plus roulé qu'à l'ordinaire (cf. par. 36).

47. La chute du *k* est fréquente à la fin des mots.

Ex. : *Serşo*, bain, pour *serşok*.
Berbû, cortège accompagnant la mariée, pour *berbûk*.

Au début des mots, le *k* se sonorise parfois en *g*.

Ex. : *Go*, pour *ko*, que.
Goçer, pour *koçer*, nomade.
Gopal, pour *kopal*, bâton.

Sur l'alternance *k-g* voir par. suivant.

48. *G* — occlusive sonore. Il convient de noter la fréquence du groupe *-ng* à la fin des mots.

Ex. : *Deng*, son, voix.
Reng, couleur.
Çeng, bras, aile.
Zîving, grotte servant d'habitation.
Quling, grue, etc.

Les consonnes *g* et *k* se substituent très souvent l'une à l'autre.

Ex. : *Pûnk* et *pûng*, menthe sauvage.
Rizyang et *rizyanik*, fenouil.
Zarong et *zarok*, enfant.
Çong et *çok*, genou.

Brang et *brak*, frère.
Mang et *mak*, mère.
Belk, feuille, pour *belg*.

49. *Q* — postpalatale, occlusive sourde. Cette consonne se rencontre surtout dans des mots empruntés à des langues non iraniennes. Elle apparaît cependant aussi, mais plus rarement, dans des termes d'origine iranienne.

50. *X* — postpalatale, continue sourde. En dehors de son emploi dans les mots où il figure normalement, le *x* se substitue, dans plusieurs parlers, au *ẍ* des racines iraniennes ou des termes étrangers passés dans la langue.

Ex. : *Bexçe*, jardin, pour *beẍçe* (persan باغچه).
Kaxez, papier, pour *kaẍez* (persan كاغذ).
Xulam, valet, pour *ẍulam* (arabe غلام).
Axa, chef de tribu, pour *aẍa* (turc آغا).
Xerîbî, pays étranger, pour *ẍerîbî* (de l'arabe غريب), etc.

Le *x* remplace souvent le ق de mots empruntés au turc ou à l'arabe.

Ex. : *Nexş*, broderie (arabe نقش).
Yasax, interdit (turc *yasak*, ياساق).
Next, dot (arabe نقد).
Ancax, seulement (turc *ancak*, آنجق).
Qayix, barque (turc *kayık*, قايق).

51. *Ẍ* — postpalatale, continue sonore. Comme on l'a vu plus haut, l'emploi de cette consonne, bien que fréquent, n'est pas absolument général. Dans la langue écrite, on a, actuellement, tendance à la remplacer par *x*, d'où les exemples cités au paragraphe précédent (*bexçe*, *kaxez*, *xulam*, *axa*, *xerîbî*).

52. *H* — continue sonore. L'étude du rôle de cette consonne offre un intérêt particulier ; elle permet, en effet, de définir deux des étapes les plus caractéristiques du développement de la phonétique kurde. La première est marquée par l'importance considérable dévolue au *h*, qui se substitue à de nombreux phonèmes de l'ancien iranien ; la seconde, par l'élimination graduelle de ce son.

1° Remplacement par *h* de consonnes de l'ancien iranien.

a) d'un *x*, comme dans :
Rihnî, lumière (av. *raoxşna-*).
Behir, part (av. *baxdhra-*).
Sihur, rouge (av. *suxra-*).

Remarque I. Le nom de la principauté de Botan est aussi à ranger parmi les exemples précédents : il est encore attesté au XVII[e] siècle (dans le *Şerefname*) sous la forme بختان qui devait sans doute se lire *Bixtan* ou *Bextan* et dont le *x* s'adoucit, par la suite, en *h*; on eut alors *Bihtan*, *Buhtan*, prononciation qui reste courante, de nos jours, dans le pays même. Le nom de « Botan », seul usité partout ailleurs, résulte de la contraction du groupe *-ih* en *o* (cf. par. 74).

b) d'un *dh* ou d'un *th*, comme dans :
Reh, route (av. *raithya-*).
Pehin, large (av. *pathana-*).
Şehir, ville (av. *xşathra-*).
Bihin, odeur (av. *baodhay-*).

c) d'un *ş*, comme dans :
Guh, oreille (av. *gaoşa-*).
Mih, brebis (av. *maêşa-*).
Tihnî, soif (av. *tarşna-*).
Çehiv, œil (av. *çaşman-*).

Remarque II. Le *h* apparaît aussi, en kurde, à la place du ع ou du ', dans des emprunts faits à l'arabe.
Ex. : *Hinda*, jusque (arabe عند).
Sinhet, métier (arabe صنعة).
Hinad, obstination (ar. عناد).

Remarque III. Enfin, à ce stade de la langue, un *h* apparaît, comme consonne initiale, dans presque tous les mots, iraniens ou étrangers qui, à l'origine, débutaient par une voyelle (cf. à ce sujet par. 9 et 58).

2° Élimination du *h*.

La plupart des formes citées dans les exemples précédents ne subsistent plus, à l'heure actuelle, qu'à titre de témoins dans quelques

parlers montagnards particulièrement conservateurs (Botan, Behdînan, Hekarî, p.e.). Ailleurs, elles ont presque toujours perdu leur *h*, à la suite de phénomènes de contraction qui seront examinés plus loin en détail (par. 71-75). En effet, les parlers kurdes contemporains tendent, en grande majorité, à éliminer le *h* de leur système consonantique. Ce phonème disparaît :

a) par contraction avec les voyelles brèves, au début, dans le corps, et à la fin des mots. Voir plus loin, par. 71 et ss.

b) en étant remplacé par une autre consonne.

Ex. : Suffixe *-ahî*, qui donne : *-ayî*, *-atî*.
Terminaison *-ihan* de l'infinitif, qui donne : *-iyan*.
Meyter, pour *mehter*, palefrenier.
Diwêl, pour *dihêl*, tambour.
Fênik, pour *hênik*, frais.

c) par simple chute, au début des mots :

Ex. : *Evor*, pour *hevor*, bouquetin.
Êş, pour *hêş*, douleur.
Êvar, pour *hêvar*, soir.
Ûr, pour *hûr*, entrailles.
Aza, pour *haza*, libre.
Îser, pour *hîser*, resserre, etc.

Dans le corps des mots :

Ex. : *Dergevan*, pour *dergehvan*, portier.
Merov, pour *merhov*, homme.
Ewinde, pour *ewhinde*, tant.
Rewan, pour *rehwan*, qui va l'amble (cheval).

A la fin des mots :

Ex. : *Hevde*, pour *hevdeh*, dix-sept.
Fire, pour *fireh*, large.
Derge, pour *dergeh*, proche.
Şe, pour *şeh*, peigne.

REMARQUE IV. Le *h* entraîne souvent dans sa chute la voyelle brève qui le suit ou qui le précède.

Ex. : *We*, pour *hewe*, cas obl. du pron. *hon*.
Şîn, pour *heşîn*, bleu.

53. *Ḧ* — continue sourde. Cette consonne apparaît surtout dans les emprunts étrangers effectués par le kurde. Elle reproduit un ح arabe légèrement adouci. On la rencontre également dans quelques mots d'origine iranienne, comme *ḧesp*, cheval; *ḧeft*, sept; *teḧil*, amer.

De même que celui du *ẍ*, l'emploi du *ḧ*, bien que très fréquent, n'est pas absolument généralisé. Dans la langue écrite, on a tendance à remplacer cette consonne par *h*, d'où les graphies : *hesp, heft, tehil,* les plus courantes.

E. Traitement des sons étrangers

54. De même que les autres peuples musulmans, les Kurdes ont accueilli dans leur langue d'assez nombreux mots arabes. La plupart de ces termes étrangers ont cependant fait l'objet d'une assimilation très poussée. Ces transformations résultent des incompatibilités opposant le système phonétique du kurde à celui des idiomes sémitiques. Un rapide examen du traitement imposé par le *kurmancî* aux consonnes arabes ne sera pas sans intérêt. Certains exemples ont déjà été cités plus haut. Les autres sont les suivants :

1° ث devient *t* ou *s* :
Mîrat ou *mîras*, héritage (ميراث).
Sebat ou *tebat*, persévérance (ثبات).
Sewab, bonne action (ثواب).

2° ح est le plus souvent accepté, mais subit un léger adoucissement.

3° ذ donne *z* :
Lezet, délice (لذة).
Zewq, goût (ذوق).

4° Les emphatiques ص, ط et ظ sont prononcées *t*, *s* et *z*. Le ض donne tantôt *z* et tantôt *d* :
Zabit, officier (ضابط).
Zerer, dommage (ضرر).
Erd, terre (ارض).

5° Le ع subit les transformations suivantes :

a) au début des mots, s'il est suivi d'un *alif*, il devient *a*; s'il

est simplement accentué d'un *fatha*, il devient *e* ou *he*; *hi*, *i* ou *î*, s'il porte un *kesra*.

Ex. : *Adet*, habitude (عادة).
Aqil, raisonnable (عاقل).
Esker ou *hesker*, soldat (عسكر).
Ezab ou *hezab*, tourment (عذاب).

Voir d'autres exemples, par. 52 (Rem. II).

b) dans le corps des mots, il peut être remplacé par un *h* ou disparaître en produisant un hiatus. Il arrive aussi que l'élimination du ع ait pour résultat l'allongement d'une voyelle brève voisine.

Ex. : دعوى donne : *dehwa*, *dehiw*, *dawa*, procès.
صنعة donne : *sinhet*, *sanet*, métier.
طعم donne : *tam*, goût.

Remarque. Les dialectes des régions qui se trouvent à la frontière séparant le domaine linguistique du kurde de celui de l'arabe conservent les ع, mais en les atténuant.

c) à la fin des mots, le ع peut soit simplement disparaître, soit être remplacé par un *h*.

Ex. : *Camî* et *camih*, mosquée (جامع).
Tima, avide (طماع).
Rib, quart (ربع).

6° Le ء (*hamza*) peut être remplacé par un *y* ou disparaître en produisant par exception un hiatus :

Xayîn ou *xaîn*, traître (خائن).
Layîq ou *laîq*, digne (لائق).
Qayîl ou *qaîl*, qui accepte (قائل).

Tableaux

55. Les deux tableaux qui suivent ont été établis lors de la fondation de la revue kurde *Hawar*, en 1932. Ils étaient destinés à faciliter la tâche de l'imprimerie en déterminant la fréquence relative de chaque signe dans les différents dialectes kurdes et en permettant ainsi de fixer la formule de composition des caisses de caractères. Le premier concerne uniquement le *kurmancî*; il a été dressé d'après plusieurs textes se rapportant à des sujets variés. Le premier alinéa indique l'importance approximative des divers phonèmes, quelle que soit leur place dans le mot; le second donne la fréquence de leur emploi au début des mots.

Le tableau suivant marque la proportion des caractères dans chacun des trois dialectes *kurmancî*, *soranî* et *dumilî*. Il a été établi à l'aide de phrases tirées des textes précédemment utilisés, transposées en *soranî* et en *dumilî* (de Palo et de Sîwerek).

Bien que ces listes n'aient qu'une valeur relative, il ne nous a pas paru sans intérêt de les reproduire ici. La plupart des faits qui ressortent de leur examen ont déjà été étudiés plus haut; nous nous contenterons donc d'énumérer rapidement ceux qui n'ont pas encore été exposés ou sur lesquels il importe de revenir.

Tableau I. Les voyelles longues et les voyelles brèves se rencontrent en proportion à peu près égale. La moins fréquente est le *u*.

On relève aussi la rareté des termes commençant par un *y* ou par une voyelle. Les deux tiers des 265 mots de nos textes qui se trouvent dans ce dernier cas sont d'origine étrangère; quant au dernier tiers, il comprend des vocables indigènes soulagés, à une époque récente, d'un *h* initial (cf. par. 52). On note enfin l'absence absolue de l'*u* au début des mots.

Tableau II. Il met en lumière la fréquence de l'emploi du *j* en *kurmancî*, par rapport à sa rareté en *dumilî* et en *soranî*. Cependant, cette différence est due surtout au fait que la préposition *ji*, « de », est remplacée par *ra* dans le premier de ces deux dialectes, et par *le* dans le second. De même, *jî* (aussi), se dit *zî*, en *dumilî*. Or, ces deux monosyllabes reviennent souvent dans le langage courant.

Notons aussi, en *soranî*, la grande fréquence de l'*m*, du *b* et surtout du *w* qui, comme nous l'avons vu, remplacent le *v kurmancî*.

Le dialecte du Sud comporte également plus d'*e* que celui du Nord. En effet, les prépositions *kurmancî*, *li* et *bi*, ont, en *soranî*, les formes *le* et *be*; en outre, une particule de définition, *-ke*, s'ajoute, dans certains cas, aux substantifs (p.ex. *piyaweke hat*, l'homme est venu, au lieu de *peya hat*, en *kurmancî*). L'emploi de cette forme a valu aux Kurdes du Sud le sobriquet de « *Kurdeke* ».

Contrairement à ce que les faits qui viennent d'être relevés au sujet de l'*e* laisseraient supposer, l'*i* est d'un emploi aussi courant en *soranî* qu'en *kurmancî*. C'est que le genre a disparu de la langue du Sud : le rapport d'annexion ne s'y construit plus à l'aide des particules *a*, *ê*, etc., mais en « *izafet* », à la persane, avec une voyelle de liaison intermédiaire entre *i* et *î*, mais assez proche du premier de ces deux sons pour être transcrite à l'aide du même caractère.

Le *dumilî* comporte presque deux fois plus d'*o* que les autres dialectes. Ce fait provient de ce que les trois personnes du singulier du prétérit reçoivent une terminaison *-o*.

Ex. : *Min kerdo* (dumilî), j'ai fait ; *min kir* (kurmancî) ; *kirdiwe* (soranî).
O rûniŞto (dumilî), il s'assit ; *ew rûniŞt* (kurmancî) ; *daniŞtiwe* (soranî).

Remarquons qu'il arrive aussi, en *kurmancî*, que le verbe se conjugue en *o*, mais cela ne se produit que très rarement, et seulement dans les chansons populaires, pour faciliter la rime ou lui donner plus de couleur, comme dans le couplet suivant où *vano, xyuano, berano, berxano* sont mis pour *vane, xuyane, berane, berxane.*

Were konê me, konê me vano.
Serê stûnê kona ji te re bi xuyano.
Tu mêvanê sîng û berano.
Şîva şivanê mala bavê min şîr e.
Paşîva wî goştê di berxano.

Viens dans nos tentes que voilà.
Tu vois déjà le faîte de leurs poteaux.
Tu es l'hôte de ma poitrine et de mes seins.
Le berger de la maison de mon père a du lait pour son dîner,
De l'agneau pour son dessert.

Tableau I

Fréquence des lettres

Fréquence générale

a :	1500	*î* :	700	*ş* :	160
b :	650	*j* :	300	*t* :	400
c :	120	*k* :	650	*u* :	120
ç :	150	*l* :	450	*û* :	450
d :	840	*m* :	550	*v* :	500
e :	2200	*n* :	1300	*w* :	350
ê :	1000	*o* :	400	*x - ẍ* :	340
f :	150	*p* :	120	*y* :	200
g :	200	*q* :	140	*z* :	150
h - ḧ :	350	*r* :	1100		
i :	1800	*s* :	340		

Au début des mots

a :	97	*î* :	12	*ş* :	188
b :	238	*j* :	22	*t* :	275
c :	135	*k* :	417	*u* :	0
ç :	179	*l* :	96	*û* :	4
d :	282	*m* :	259	*v* :	44
e :	120	*n* :	126	*w* :	28
ê :	11	*o* :	5	*x - ẍ* :	227
f :	111	*p* :	195	*y* :	4
g :	184	*q* :	215	*z* :	148
h - ḧ :	258	*r* :	170		
i :	16	*s* :	292		

Tableau II

Fréquence des lettres dans les divers dialectes

	NORD	SUD	NORD-OUEST (Palo)	NORD-OUEST (Siwerek)
a :	239	232	292	292
b :	73	90	67	68
c :	10	20	27	28
ç :	29	24	27	26
d :	101	109	95	94
e :	378	564	386	389
ê :	170	85	151	167
f :	12	6	13	12
j :	44	51	40	38
h :	56	47	53	53
i :	337	291	308	296
î :	139	160	142	145
j :	62	10	0	5
k :	116	137	88	89
l :	64	130	66	63
m :	112	140	114	114
n :	260	231	238	253
o :	60	44	115	121
p :	27	28	30	29
q :	11	14	14	13
r :	191	209	212	222
s :	41	45	39	41
ş :	57	69	57	55
t :	133	131	86	90
u :	29	37	38	38
û :	62	54	40	44
v :	65	0	69	71
w :	83	161	95	98
x :	50	33	39	41
y :	51	68	45	44
z :	38	36	77	76

IV. LA SYLLABE ET LA STRUCTURE PHONÉTIQUE DU MOT

56. Le kurde connaît des syllabes longues et des syllabes brèves qui, les unes comme les autres, peuvent être ouvertes ou fermées. La syllabe kurde se compose, suivant les cas :

a) d'une voyelle brève ou longue (*e, ê, a-gir, e-nîşk*).

b) d'une voyelle précédée d'une consonne (*ba, pê, re, gi-rav, te-hil, pe-re*).

c) d'une voyelle suivie d'une ou de plusieurs consonnes (*ar, om, al, erd, îsk, av-sark, argûsk*).

d) d'une voyelle précédée d'une première consonne et suivie d'une seconde (*bar, pol, şev, bingeh, per-gîn*).

e) d'une voyelle précédée de plusieurs consonnes (*qlê-wî, stro, sto*).

f) d'une voyelle précédée de plusieurs consonnes et suivie d'une ou de plusieurs autres (*stran, stêwr, stêrk, şkeft, dran*).

57. Les monosyllabes constituées par des voyelles isolées sont au nombre de sept ; ce sont : les pronoms *a, ê, e* et *î*, les interjections *o* et *ê* et la conjonction *û*. Notons que, lorsque cette dernière précède un mot commençant par une voyelle, elle se prononce parfois *w*.

58. Les syllabes formées par une voyelle unique ou par une voyelle suivie d'une ou de plusieurs consonnes ne se relèvent, si l'on excepte le cas de l'hiatus (cf. par. 63), qu'au début des mots ou à l'état isolé. Elles sont peu nombreuses. En effet, aucun terme kurde ne commence par *u* ; un *i* initial ne se rencontre que dans les emprunts faits à des langues étrangères (cf. par. 9) ; *e, ê, o, î* et *û* ne figurent qu'exceptionnellement au début de mots purement kurdes. Seul l'*a* fait souvent fonction de première lettre. Cependant, d'une façon générale, si l'on fait abstraction de quelques vocables débutant par *a* et qui semblent avoir été retenus tels quels de l'ancien iranien (comme *agir*, feu ; *av*, eau), on constate que les voyelles n'apparaissent au début des mots que par suite de la chute d'une consonne, généralement un *h*.

Ex. : *Aş*, de *haş*, moulin.
Avêtin, de *havêtin*, lancer.
Arî, de *harî*, aide.
Ajnî, de *hajnî*, nage.
Aza, de *haza*, libre.
Evrîşim, de *hevrîşim*, soie.
Ev, de *hev*, pronom ou adjectif démonstratif.
Ew, de *hew*, pr. 3e pers., pr. et adj. dém.
Enî, *anî*, de *henî*, front.
Enîşk, *anîşk*, de *henîşk*, coude.
Evraz, de *hevraz*, pente.
Êş, de *hêş*, douleur.
Êvar, de *hêvar*, soir.
Êvrîst, de *hêvrîst*, sorte de conifère.
Ibret, de *hibret*, (ar. عبرة), exemple.
Iflas, de *hiflas* (ar. إفلاس), faillite.
Isbat, de *hisbat* (ar. إثبات), preuve.
Îro, de *hîro*, aujourd'hui.
Îcar, de *hîcar*, cette fois, maintenant.
Îsal, de *hîsal*, cette année.
Oste, de *hoste*, maître.
Ûr, de *hûr*, panse.
Ûçik, de *hûçik*, pan de la manche.

59. Les mots kurdes ne se terminent que rarement par des syllabes ouvertes. Celles-ci comportent généralement, lorsque le cas se présente, une voyelle longue ou un *e*. La présence d'un *i* ou d'un *u* à la fin d'un mot est tout à fait exceptionnelle (cf. par. 9 et 10). L'apparition d'une voyelle comme dernière lettre d'un terme purement kurde résulte le plus souvent, soit de la chute d'une consonne finale, soit d'un phénomène de contraction.

a) Chute d'une consonne finale.

Ro, jour, pour *roj*.
Serşo, bain, pour *serşok*.
Fire, large, pour *fireh*.

b) Phénomène de contraction.

Pê, pied, pour *pey*.

Tirî, raisin, pour *tirih*.

Gilî, plainte, pour *gilih*, etc. (cf. par. 71-75).

Remarque. Toutefois, un certain nombre de suffixes kurdes sont constitués ou se terminent par une voyelle (cf. Ch. XXIV-II).

60. Les syllabes débutant par plusieurs consonnes initiales apparaissent le plus souvent à l'état isolé (monosyllabes) ou au début de termes polysyllabiques (p.e. *standin*, prendre, *frotin*, vendre). On ne les rencontre guère en seconde ou en troisième position que dans des mots composés (p.e. *vexwendin*, inviter, *rîspî*, ancien).

Remarque. Dans les mots composés, surtout lorsqu'ils sont formés par la répétition d'un même terme, on voit souvent apparaître une voyelle intercalaire, destinée à dissocier les groupes de deux consonnes.

Ex. : *Giregir*, notable (*gir-gir*).
Keskesor, arc-en-ciel (*kesk-sor*).
Hişkeber, construction en pierres sèches (*hişk-ber*).
Deverû, à plat ventre (*dev-rû*).

61. Les mots kurdes ne comportent que rarement des groupes de deux consonnes initiales et très exceptionnellement des groupes de trois. Les listes de mots que nous avons pu établir jusqu'ici (mais qui, bien entendu, restent incomplètes) ne nous ont permis de relever que les cas suivants :

1° Groupes de deux consonnes initiales.

B-l, *b-r*, dans : *blêç*, foudre; *blûr*, flûte; *brandox*, moissonneur; *branguh*, lente; *braştin*, rôtir; *brûsk*, éclair.

D-r, dans : *dran*, dent (et ses dérivés).

F-r, dans : *frotin*, vendre; *frûmaye*, vulgaire.

J-m, dans : *jmartin*, compter.

P-r, dans : *prot*, potier.

Q-l, *q-r*, dans : *qlêwî*, plongeur; *qrêj*, sale; *qrên*, querelle.

S-p, *s-t*, dans de nombreux exemples, dont : *spas*, merci; *spehî*, beau; *spî*, blanc (et ses dérivés), etc.; *sto*, cou; *stûr*, épais; *stêrk*, étoile, etc.

Ş-k, s-t, dans : *şkevik,* écuelle; *şkênandin,* briser; *şkêr,* pierraille; *şkêvlatok,* tortue; *ştiyar,* découvert; *şteẍilîn,* parler.

T-r, dans : *traştin,* tailler.

Z-m, dans : *zmanok,* glotte.

Enfin, les groupes initiaux formés par les gutturales et *w* sont fréquents : *gwîz,* noix; *hwîr,* menu; *kwîr,* profond; *qwîz,* fouine; *xwîn,* sang. Le groupe *x-w* est particulièrement courant (cf. par. 30).

REMARQUE I. Il faut toutefois retenir que, dans de nombreux parlers, un *i* d'anaptyxe dissocie les groupes de deux consonnes initiales relevés dans les exemples précédents.

Ex. : *Ziman,* langue, au lieu de *zman.*
Şikeft, caverne, au lieu de *şkeft.*
Bira, frère, au lieu de *bra,* etc.

Les deux graphies sont donc admises en langue écrite.

2° Groupe de trois consonnes initiales.

Le seul qui ait encore été relevé est *s-t-r,* dans *stran,* chanson; *strî,* épine; *stro,* corne; et leurs dérivés.

Les exemples qui viennent d'être énumérés permettent de constater que seules, les occlusives (à l'exception des gutturales *g* et *k*) et les spirantes (*j, ş, s, z*) sont susceptibles de figurer au début d'un groupe de consonnes initiales dont la seconde est autre que *w.* Le second élément du complexe est toujours une liquide (*r* ou *l*), après les occlusives, ou une occlusive (*m, p, t* ou *k*), après les sifflantes.

REMARQUE II. Nous précisons toutefois que, dans l'état aetuel des recherches kurdes, les conclusions qui précèdent ne peuvent être tenues pour définitives. Elles ne concernent, en tout état de cause, que le *kurmancî.*

62. Les syllabes terminées par un groupe de deux consonnes sont fréquentes.

Ex. : *Rind,* bon.
Berf, neige.
Bilind, haut.
Pirs, mot, question.
Ferş, rocher plat.
Tirş, aigre, etc.

Notons que, pour autant que les exemples qui ont été relevés jusqu'ici permettent d'en juger, la première de ces deux consonnes n'est jamais une occlusive. A part *w* et *y*, toutes les consonnes sont susceptibles de figurer en seconde position dans ces groupes.

REMARQUE. Le seul groupe de trois consonnes finales relevé jusqu'à présent est *-rşk*, dans *avtirşk*, sauce aigre.

63. Hiatus. Les hiatus provenant de la rencontre accidentelle, à l'intérieur d'une phrase, de voyelles finales et de voyelles initiales, ne sont pas rares.

Ex. : *Hate ava kirin*, il a été construit.
Mala apê min, la maison de mon oncle.
Bihayê êzing, le prix du bois.

REMARQUE I. Retenons cependant que, lorsque le premier des deux mots dont la rencontre occasionne l'hiatus se trouve être une préposition, un pronom, un adjectif démonstratif, etc. monosyllabiques, sa voyelle finale a tendance à s'élider.

Ex. : *Vê êvarê*, ce soir, se lira : *v'êvarê.*
Bi izna te, avec ta permission, se lira : *b'izna te.*
Ji aliyê din, d'autre part, se lira : *j'aliyê din.*

Dans le corps même des mots, l'hiatus ne se rencontre que rarement. Il est toujours dû à l'une des causes suivantes :

1° Chute d'une consonne à l'intérieur de mots d'origine iranienne.

Ex. : *Paîz*, automne, de *pehîz* ou *payîz.*
Roava, occident, crépuscule, de *rojava.*

2° Chute d'un ع ou d'un ء dans les emprunts faits à l'arabe.

Ex. : *Siûd*, chance (arabe سعود).
Îane, aide (arabe إعانة).
Qaîl, consentant (arabe قائل).
Miamele, opération (arabe معاملة).

3° Rencontre fortuite de deux voyelles à l'intérieur d'un mot composé.

Ex. : *Dilbiêş*, affligé.
Bêesas, sans fondement.
Diajo, aide-berger.

REMARQUE II. L'hiatus ne semble toléré que depuis relativement peu de temps. En effet, la langue s'efforce, dans la plupart des cas, de l'éviter, soit par élimination d'une voyelle (p.e., chute de l'*i* des préverbes *di* et *bi* dans la conjugaison des verbes commençant par *a* ou par *ê*), soit en utilisant une consonne de liaison (p.e. *y*, devant les particules et les désinences de cas).

64. Gémination. La gémination des consonnes n'est pas admise en kurde. Lorsque deux consonnes provenant du même point d'émission (par exemple, deux *t*, deux *l*, deux *d*, etc.) viennent à se suivre, seule l'une d'entre elles est prononcée.

Ex. : *Xurtir*, au lieu de *xurt-tir*, comp. de *xurt*, fort.
Rastir, au lieu de *rast-tir*, comp. de *rast*, droit.
Paşîv, au lieu de *paş-şîv*, collation nocturne.
Başev, au lieu de *baş-şev*, bonne nuit.
Yekîte, au lieu de *yek-kîte*, monosyllabe.

Comme le montrent ces exemples, la chute de la seconde consonne est reproduite par l'orthographe lorsqu'elle intervient à titre permanent dans un mot composé ou suffixé.

Par contre, lorsqu'on se trouve en présence de la rencontre accidentelle, dans une phrase, de deux mots dont le premier se termine par une consonne qui figure également au début du second, la graphie ne subit aucune modification. Ainsi, on écrit :

Di gund de, dans le village, mais on prononce : *di gun'de.*

Ji gayê gewir re, au bœuf blanc, mais on prononce : *ji gayê gew're.*

Dengbêj jî hene, il y a aussi des chanteurs, mais on prononce : *dengbê'jî hene.*

Ev her du gund bi hev ve ne, ces deux villages sont contigus, mais on prononce : *ev her du gund bi he've ne.*

65. Conformément à la règle énoncée au par. précédent, lorsque la rencontre de deux consonnes différentes a pour résultat l'assimilation de l'une d'elles par l'autre, celle qui subsiste n'est jamais redoublée.

La disparition de la consonne assimilée n'est reproduite à l'écriture que lorsqu'elle intervient à titre permanent (mots suffixés ou composés).

Ex. : *Pişdawî*, pour *pişt-dawî*, résurrection (dans *roja pişdawiyê*).
Rintir, pour *rind-tir*, comparatif de *rind*, meilleur.
Dewlementir, pour *dewlemend-tir*, comp. de *dewlemend*, riche.
Mais on écrit : *ez ji kû zanim*, qui se lit : *e'ji kû zanim*.

66. **Métathèse.** Elle constitue un phénomène assez courant. Nous en citerons quelques exemples :

Dergistî, fiancé, pour *desgirtî* (de *destgirtî*).

Nîrvo, midi, pour *nîvro*.

Befir, pour *berf*, neige.

Qehbik, femme de mauvaise vie (de la racine arabe قبح).

On notera enfin l'évolution du mot *hevrîşim* (autres formes : *hevrêşim*, *hevrûşim*), soie, en pers. ابريشم, qui donne, par métathèse, *hevirmês*, transformé par la suite en : *hermîş*, *harmîş*, *ermiş*.

Chutes de phonèmes et contraction

67. Le génie du kurde se caractérise par une recherche constante de la concision. Cette tendance sera particulièrement mise en relief par l'étude de la syntaxe de cette langue; il convient cependant de la relever dès à présent à propos des lois phonétiques qui vont être examinées dans les paragraphes qui suivent. Chaque mot kurde est conduit, par son évolution naturelle, à se condenser à l'extrême, en s'allégeant progressivement du plus grand nombre de sons possible, jusqu'à devenir monosyllabique. Ce processus s'accomplit tantôt par l'élimination pure et simple de certains éléments, tantôt par contraction. Nous décrirons séparément ces divers phénomènes.

68. **Chute de voyelles.** Nous avons déjà signalé la chute de l'*i* et de l'*e*, au contact des longues (cf. par. 8 et 9). Voici maintenant quelques autres exemples de l'élimination de voyelles brèves et longues :

Rizyang, fenouil, pour *rizyanik*.

Dargering, lierre, pour *dargerînek*.

Argûşk, rebord postérieur du maxillaire inférieur, pour *alîgûsk*.

Parxan, côte flottante, pour *parûxan*.

69. **Chute de consonnes.** On se reportera aux par. 44, 47, 52, 58, 59 et 40 pour les exemples déjà cités en ce qui concerne *t, j, k, h, l, n*.

De telles éliminations tendent le plus souvent à alléger des groupes de plusieurs consonnes :

a) Dans le corps des mots.

Ex. : *Desgeh*, appareil, pour *destgeh*.
Domam, cousine, pour *dotmam*.
Desmal, mouchoir, pour *destmal*.
Cênik, tempe, pour *cêndik*.
Biçeng, aisselle, pour *binçeng*.
Cihar, musette, pour *cehwar*.

b) A la fin des mots. C'est généralement la seconde des deux consonnes finales qui disparaît.

Ex. : *Yekşem*, dimanche, pour *yekşemb*.
Por, poil, pour *port*.
Ben, lien, pour *bend*.
Berçav, lunettes, pour *berçavik*.
Erzîn, menton, pour *erzînik*.
Gir, gros, pour *girs*.

On relève cependant aussi quelques exemples de la chute de la première des deux consonnes finales :

Zengelok, pomme d'Adam, pour *zengelork*.
Pêpik, degré, pour *pêping* (de *pêpeling*).

70. **Chute de groupes de phonèmes.** Dans de nombreux cas, ce sont non plus des voyelles ou des consonnes isolées qui disparaissent, mais plusieurs phonèmes qui s'éliminent simultanément. De telles altérations affectent généralement des mots composés de trois syllabes ou davantage et tendent à les rendre bi- ou trisyllabiques.

Ex. : Terminaison infinitive *-an* apparaissant à la place de *-ayîn*, *-ihan*.
Nêrîn, regarder, de *nihêrîn*.
Gurçik, rein, de *gurçîlik*.
Ar, feu, de *agir*.

Tevnepirk, toile d'araignée, de *tevna pîrikê*.
Zêrker, orfèvre, de *zêringer*.
Parsû, côte, de *peransû*.
Mestir, plus grand, de *mezintir*.
Şemdîn, nom propre, de *Şemsedîn*.

71. Contraction. On distinguera parmi les phénomènes de contraction :

a) ceux qui résultent de rencontres accidentelles (préposition et pronom, préverbe et verbe, etc.). Les plus importants ont déjà été examinés plus haut (par. 25, 27, 32).

b) ceux qui interviennent à titre permanent à l'intérieur des mots en vertu du principe déjà énoncé, par. 66. Ils ont tous pour résultat l'élimination, au profit de voyelles longues uniques, de certains groupes fixes formés de voyelles (généralement brèves) et de consonnes.

Les tableaux qui suivent ont été dressés en confrontant avec les formes conservées dans certains parlers montagnards d'allure générale plus conservatrice (Botan, Hekarî, Behdînan, et même Tor Abdîn), le vocabulaire des dialectes de la plaine. Le nombre et la concordance des exemples ainsi relevés sont tels que l'on serait tenté d'avancer une théorie selon laquelle ces transformations marqueraient une étape du développement du système vocalique kurde. Les rares textes classiques anciens dont on dispose restent de peu de secours pour vérifier cette théorie : on en attend encore des éditions scientifiques et ils sont au demeurant très marqués de vocabulaire arabe et persan.

Un *a* apparaît à la place des groupes *-eh-*, *-we-*, *-ehe-*, *-ehi-*.

Ex. : *Kanî*, de *kehnî*, source.
Patin, de *pehtin*, cuire.
Danû, de *dehnû*, blé pilé.
Daşik, de *dehşik*, ânon.
Canî, de *cehnî*, poulain.
Ra, de *reh*, artère.
Bajo, de *behjo*, imp. de *ajotin*.
Bavêje, de *behvêje*, imp. de *avêtin*.
Bawer, de *behwer* (*bawer kirin*, croire).
Şar, de *şehir*, ville.

Panî, de *pehnî*, semelle.
Paîz, de *pehîz*, automne.
Fam, de *fehim* (ar. فهم).
Xastin, de *xwestin*, vouloir.
Xwar, de *xweher*, courbe.
Par, de *behir*, part.
Tal, de *tehil*, amer.
Çav, de *çehiv*, œil.
Pan, de *pehin*, large.

72. Un *ê* apparaît à la place des groupes *-eh-*, *-ehi-*, *-ey-*.

Ex. : *Rê*, de *reh*, chemin.
Bêvil, de *behvil*, nez.
Şê, de *şeh*, blond, alezan.
Rêl, de *rehil*, forêt.
Avêtin, de *avehtin*, lancer.
Mêvan, de *mehvan*, hôte.
Bêtir, de *behtir*, meilleur.
Rêtin, de *rehtin*, répandre.
Çêlek, de *çehlek*, vache.
Pê, de *pey*, pied.
Kêf, de *keyf*, plaisir (ar. كيف).
Elêh, de *eleyh*, contre (ar. عليه).
Hêv, de *heyiv*, lune.
Mêw, de *meyiw* ou *mehiw*, cep.

73. Un *î* apparaît à la place des groupes *-ih-*, *-ihi-* et *-iyi-*.

Ex. : *Tirî*, de *tirih*, raisin.
Bî, de *bih*, saule.
Cî, de *cih*, lieu.
Pêçî, de *pêçih*, orteil.
Sipî, de *sipih*, pou.
Sîwan, de *sihwan*, parasol.
Sî, de *sih*, ombre.
Dîtin, de *dihtin*, voir.

Bibîne, de *bibihne*, vois.
Rîtin, de *rihtin*, déféquer.
Mî, de *mih*, brebis.
Tî, de *tihin*, assoiffé.
Mîvan, de *mihvan*, hôte, invité.
Gilî, de *gilih*, plainte.
Bîn, de *bihin*, odeur.
Dîn, de *dihin*, fou.
Hîv, de *hiyiv*, lune.

Enfin, le groupe *-hi-*, au début des mots, est très souvent remplacé par *î* (cf. par. 9, Rem. I).

Remarque I. On constate que le groupe *-eh-* donne tantôt *a*, tantôt *ê*.

Remarque II. Les formes parallèles, primitives ou contractées, que l'on relève dans les listes précédentes, comme *mehvan* et *mihvan*, qui donnent *mêvan* et *mîvan*; *heyiv* et *hiyiv*, qui donnent *hêv* et *hîv*, s'expliquent par le fréquent passage de *e* à *i* et inversement, déjà signalé par. 10.

Il est intéressant de constater que les mots étrangers acclimatés en kurde subissent les mêmes phénomènes de contraction que les termes d'origine iranienne. C'est le cas pour *fehm, keyf, eleyh*. On trouvera des exemples analogues dans les listes suivantes.

74. Un *o* se substitue aux groupes *-uh-*, *-we-*, *-wî-*, *-ih-*, *-wi-*, *-ihu-*, *-weyi-*.

Ex. : *Gotin*, de *guhtin*, dire.
Ronî, de *rihnî*, lumière.
Ronahî, de *rihnahî*, lumière.
Cot, de *ciht*, couple.
Sotin, de *sihtin*, brûler.
Ordek, de *werdek*, canard.
Go, de *guh*, oreille.
Sond, de *swind*, serment.
Kor, de *kwîr*, aveugle.
Goz, de *gwîz*, noix.
Stiro, de *stirih*, corne.
Ajotin, de *ajihtin*, pousser, conduire.
Movik, de *mihvik*, vertèbre.

Motac, de *mihtac* (ar. محتاج), nécessiteux.
Don, de *dihun*, graisse.
Bost, de *bihust*, empan.
Borîn, de *bihurîn*, traverser.
Xong, de *xweying*, sœur.

75. *Û* provient des groupes *-wî-* et, très rarement, *-ih-*.

Ex. : *Dûr*, de *dwîr*, lointain.
Kûr, de *kwîr*, profond.
Bûk, de *biwîk*, bru.
Qûz, de *qwîz*, fouine.
Xûn, de *xwîn*, sang.
Xûşk, de *xwîşk*, sœur.
Hûr, de *hwîr*, fin.
Stûr, de *stwîr*, fort, épais.
Tûj, de *twîj*, aigu.
Şûr, de *şwîr*, sabre.
Şûjin, de *şihjin*, aiguille.

REMARQUE I. Le groupe *-ih-* donne aussi bien *o* que *î*; de même, *-wî-*, qui se transforme généralement en *û*, fait parfois *o*.

REMARQUE II. Les mots qui figurent dans ces tableaux correspondent en majorité à des racines de l'iranien ancien qui comportaient des groupes de voyelles et de consonnes, et à la contraction desquels les exemples précédents nous font assister (p.e. ceux qui ont été cités par. 52). D'autres, cependant, proviennent de thèmes où ne figuraient que des voyelles longues ; c'est le cas de *dûr*, *dîtin*, *kanî*, etc.

76. Parallèlement à ces phénomènes de contraction, le kurde s'est efforcé de différencier, à l'aide de doublets, les sens divers que comportaient parfois les mêmes thèmes. En voici quelques exemples typiques :

Rê et *ra* viennent tous deux de *reh*, voie, mais *rê* signifie chemin et *ra*, artère.

Kor et *kûr*. Dans certains parlers du Nord-Est, le mot *kwîr* voulait dire à la fois « profond » et « aveugle » ; il subsiste encore avec le premier

de ces deux sens, tandis que le second est attesté par le proverbe : « *ne çira ji kwîra re, ne duhêl ji kera re* » (ni lumière pour les aveugles, ni tambour pour les sourds). Après contraction, *kwîr* donne : *kor*, aveugle, et *kûr*, profond.

Rêtin et *rîtin*. A partir d'un infinitif unique, *rehtin* ou *rihtin*, apparaissent les doublets *rêtin*, verser, répandre, et *rîtin*, déféquer.

Kêr et *kîr*. La forme ancienne, *kehir* ou *kihir*, a donné *kêr* et *kîr*, employés chacun dans un sens différent. Cependant, l'accord ne s'est pas fait entre les divers dialectes sur la valeur qu'il convenait d'accorder à ces deux mots : en *kurmancî*, *kîr* désigne le membre viril et *kêr*, le couteau. A l'inverse, en *soranî*, *kêr* veut dire membre viril et *kîr*, couteau.

L'Accent tonique

77. Accentuation des mots non fléchis. **La position de l'accent tonique n'est pas régulière. Dans les mots pris à l'état absolu, il porte généralement sur la dernière syllabe ; dans certains cas, cependant, c'est sur l'avant-dernière qu'il tombe. Toute voyelle est susceptible de recevoir l'accent, qu'elle soit longue ou brève.**

78. Mots prenant l'accent tonique sur la dernière syllabe. Ce sont toutes les formes nominales non composées (substantifs, adjectifs, adverbes), la majorité des formes nominales composées, les infinitifs et les participes.

Ex. : *Derm***a***n*, remède.
*Perd***e**, rideau.
*Got***i***n*, dire.
*Kuşt***î**, tué.
*Brazav***a**, garçon d'honneur.
*Derzîd***a***nk*, étui à aiguilles.
*Êz***i***ng*, bois à brûler.
*Darist***a***n*, verger.
*Şîpan***e**, seuil.
*Mers***e***f*, plateau.

Dewlemend, riche.
Tirsonek, poltron.
Dergevanî, état de portier, etc.

L'accent tonique a pour seul effet de modifier l'intensité de la voyelle sur laquelle il porte. Il ne peut, en aucun cas, imposer une altération quelconque à son timbre ou à sa durée d'émission : une voyelle brève accentuée reste brève.

79. Les mots composés reçoivent normalement, à l'état absolu, l'accent tonique sur la dernière syllabe de leur dernier terme.

Ex. : *Cotkarî*, labour.
Havîngeh, lieu d'estivage.
Virker, menteur.

Il est à noter que les mots composés prennent fréquemment, en plus de l'accent régulier sur la dernière syllabe, un accent secondaire qui résulte de la persistance de celui qui affecte normalement leur premier terme, à l'état isolé.

Ex. : *Dergevan*, portier (*dergeh-van*).
Ezmandev, palais de la bouche (*ezman-dev*).
Keskesor, arc-en-ciel (*kesk-e-sor*).
Sîngebend, poitrinière (*sîng-e-bend*).
Herêna, indécision (*herê-na*).
Şîpane, seuil (*şîp-ane*).
Seyrangeh, lieu de promenade (*seyran-geh*).

80. Mots prenant l'accent tonique sur l'avant-dernière syllabe. Entrent dans cette catégorie, certains mots composés formés à l'aide des suffixes *-ik* et *-î*.

Les mots composés comportant le suffixe *-ik* et ayant trois syllabes ou davantage sont accentués sur l'avant-dernière. La voyelle *i* du suffixe se prononce alors très furtivement.

Ex. : *Sorevêrik*, sorte de phaisanidé.
Erzînik, menton.
Xelîtik, sorte de cartouchière.
Malxelîtik, compartiment de cartouchière.

Teşîrêsik, émouchet.
Dirêşik, alêne.
Gurçîlik, rein, rognon.
Tilotêzik, cornet à pulvérin.
Strotêzik, cornet à pulvérin.
Sinsiyarik, genre d'oiseau de proie.
Zengelorik, pomme d'Adam.
Darkutik, pic-vert.
Bilbilîtanik, papillon.
Pîrqelaçik, pourpier.

Il est à noter que, dans beaucoup de régions, à cette accentuation de l'avant-dernière syllabe correspond l'absence de l'*i* et même, parfois, celle de consonnes voisines. On dira :
Sorevêrk (*sorevêr*), *erzînk* (*erzîng*, *erzîn*), *xelîtk*, *malxelîtk* (*malxelît*), *teşîrêsk* (*teşîrês*), *tilotêzk*, *zengelork* (*zengelok*, *zengelor*), *darkutk*, *bilbilîtank*, *pîrqelaçk* (*pîrqelaç*, *pîçok*).

Ces mots étant ainsi allégés, l'accent retrouve sa place sur la dernière syllabe.

Remarque I. On peut se demander si des doublets comme *sorevêr*, *erzîn*, *teşîrês*, etc. résultent de l'élimination du suffixe ou si, au contraire, ils représentent la forme originelle des mots cités.

Remarque II. Les mots composés en *-ik* prennent normalement l'accent sur la dernière syllabe, tant qu'ils sont dissyllabiques.
Ex. : *Kurik*, garçonnet.
Dêrik, nom de ville.
Keçik, fillette.
Kêrik, canif.
Holik, cabane.

81. Les mots composés formés à l'aide du suffixe *-î* et comportant plus de deux syllabes reçoivent généralement l'accent sur l'avant-dernière, à moins qu'ils n'aient un sens abstrait.

Ex. : *Garisî*, *Mêrsinî*, *Hesînî*, noms de tribus.
Bajarî, citadin.
Destarhêrdî, meunier (employant un moulin à main).

Beredayî, médiocre.
Tirsoyî, poltron.
Şerevanî, combattant.
Kenokî, hilare, impudent.
Daweriwandî, filtré.

Il est à noter qu'une partie de ces termes possèdent des homonymes de sens abstrait. En effet, le suffixe *-î* sert à former tantôt des adjectifs pouvant être pris substantivement et désignant le sujet qui accomplit une action ou qui présente une particularité (sens concret), tantôt des substantifs qui expriment cette action ou cette particularité (sens abstrait).

Les mots composés en *-î*, de sens abstrait, sont accentués sur la dernière syllabe.

Ex. : *Mezinahî*, grandeur.
Spehîtî, beauté.
Mêranî, courage.
Piranî, nombre, majorité.
Kêmasî, défaut.

Les exemples suivants montreront comment, dans certains cas, cette différence d'accentuation permet de distinguer les uns des autres des homonymes de sens abstrait et concret.

Ex. : *Karwanvanî*, le métier de caravanier.
Karwanvanî, caravanier.
Kenokî, hilarité, impudence.
Kenokî, impudent.
Cotkarî, agriculture.
Cotkarî, cultivateur.
Mazîvanî çûne maziyan, les cueilleurs de glands sont allés aux glands.
Mazîvanî ne karê axan e, la cueillette des glands n'est pas l'affaire des aghas.
Ne jina kenokî, ne mêrê fêtokî, ni femme impudente, ni homme timide (proverbe).
Fêtokî li mêran, kenokî li jinan nayê, ni la timidité ne convient aux hommes, ni l'impudence aux femmes (proverbe).

REMARQUE I. Les mots composés obtenus à l'aide du suffixe *-çî*, qui ont tous un sens concret, sont par exception toujours accentués sur la dernière syllabe. On remarque qu'aucun d'entre eux ne comporte d'homonyme abstrait.

Ex. : *Dawaçî*, plaignant.
Tifingçî, fusilier, bon tireur.
Qehweçî, cafetier.

REMARQUE II. De même, tant qu'ils sont dissyllabiques, les mots composés en *-î* ont l'accent sur la dernière syllabe, quel que soit leur sens.

Ex. : *mûşî*, *wanî* (habitant de Mûş, de Wan); *botî* (botanien); *jêlî*, *kerî*, *xiyî*, *memî*, *remî* (noms de tribus); *avî* (irrigué); *bejî* (sec); *kovî* (sauvage); *kedî* (domestique).

REMARQUE III. Les adverbes terminés par *-kî* reçoivent également l'accent sur l'*î* final : *êvarkî*, le soir; *teniştkî*, de côté; *dirêjkî*, en long; *kerkî*, *tîştîşkî*, sur pied.

82. ACCENTUATION DES MOTS FLÉCHIS. **L'adjonction à un terme quelconque d'éléments non permanents suffixés (particules, désinences casuelles, terminaisons verbales) ou préfixés (préverbes) ne modifie pas, en général, la place de l'accent tonique. Celui-ci continue, dans la majorité des cas, à porter sur la syllabe qu'il affectait déjà dans le mot à l'état absolu.**

Nous examinerons successivement les différentes possibilités qui peuvent se présenter, en indiquant, pour chacune, les exceptions que souffre la règle qui vient d'être énoncée.

83. Particules. La présence d'une particule déterminative ou d'indéfinition (cf. Ch. III et IV) n'influe jamais sur la position de l'accent tonique.

Ex. : *Derman*, remède : *dermanek*, un remède; *dermanê wî*, son remède; *dermanên wan*, leurs remèdes.

Zava, gendre : *zavayê min*, mon gendre.

Dar, arbre : *dara mezin*, le grand arbre; *darek*, un arbre; *dareke mezin*, un grand arbre; *darine mezin*, de grands arbres.

Mase, table : *maseya spî*, la table blanche; *maseke dirêj*, une longue table.

REMARQUE. Il importe de ne pas confondre la particule d'indéfinition *-ek* avec le suffixe *-ek* ou *-ik*. La première ne reçoit jamais l'accent, tandis que le second, élément permanent, est susceptible de le recevoir (cf. par. 80).

Ex. : *Kêr*, couteau ; *kêrek*, un couteau ; *kêrik*, canif.
Hol, halle ; *holek*, une halle ; *holik*, cabane.
Fort, défi ; *fortek*, un défi ; *fortek*, fanfaron.

84. Flexions de cas. Il faut opérer une distinction entre les termes polysyllabiques et monosyllabiques.

1° Dans les termes polysyllabiques, la place de l'accent tonique n'est jamais modifiée par la présence d'une désinence casuelle.

Ex. : *Mehîn*, jument : *mehînê*, *mehînan*, *mehînekê*, *mehînina*.
Dotmam, cousine : *dotmamê*, *dotmaman*, *dotmamina*.
Palevanî, moisson : *palevaniyê*, etc.
Şivan, berger : *şivanî*, *şivanan*, *şivanekî*, *şivanine*.

REMARQUE I. Nous verrons plus loin que les flexions de cas, ainsi d'ailleurs que les particules, peuvent se contracter avec la voyelle finale des mots terminés par *a* ou par *e*. L'accent tonique semble alors tomber sur l'élément affixé. En réalité, il reste sur la dernière syllabe du mot pris à l'état absolu, la voyelle finale ayant simplement changé de timbre, par suite de la contraction.

Ex. : *Mase*, table : *masa min*, ma table ; *masê*, *masan* (cas obl. sing. et plur.).
Pale, moissonneur : *palên gund*, les moissonneurs du village ; *palê*, *palan* (cas obl. sing. et plur.).
Mecrefe, racloire : *mecrefê*, *mecrefan* (cas obl.).

Les formes non contractées des exemples qui précèdent seraient : *maseya*, *maseyê*, *maseyan* ; *paleyên*, *paleyî*, *paleyan* ; *mecrefeyê*, *mecrefeyan*.

REMARQUE II. La présence d'une désinence casuelle est susceptible d'entraîner la chute de la voyelle de la particule d'indéfinition *-ek*, ainsi que de celle du suffixe *-ik*, *-ek*.

Ex. : *Keçkê*, une fille (cas obl. de *keçek*, une fille).
Keçkê, la fillette (cas obl. de *keçik*).

Les homonymes ainsi obtenus se différencient par l'accentuation : dans le cas du substantif monosyllabique affecté d'une particule d'indéfinition, l'accent conserve sa place normale sur le radical du mot (*keçkê*, cas obl. de *keçek*, une fille) ; au contraire, lorsqu'il s'agit d'un terme composé en *-ik*, *-ek*, l'accent se trouve reporté sur la désinence casuelle, à la suite de la chute de la voyelle du suffixe (*keçkê*, cas obl. de *keçik*, la fillette).

Ex. : *Keçkê* ou *keçikê*, la fillette (cas obl. sing. de *keçik*).
Keçkê ou *keçekê*, une fille (cas obl. sing. de *keçek*).
Kêrkê (ou *kêrekê*) *bide min*, donne-moi un couteau (de *kêrek*, un couteau).
Di holkê (ou *holekê*) *de*, dans une halle (de *holek*, une halle).
Di holkê (ou *holikê*) *de*, dans la cabane (de *holik*, cabane).

2° Ajoutées à des monosyllabes, les désinences casuelles déplacent l'accent tonique pour le recevoir elles-mêmes, lorsqu'elles affectent des termes ayant la composition suivante :

a) Voyelle longue ou brève suivie ou précédée d'une consonne.

Ex. : *Av*, eau : *avê*, *avan*.
Ap, oncle : *apî*, *apan*.
Ol, religion : *olê*, *olan*.
Ew, pronom, 3e pers. sing. ; pron. et adj. dém. : *ewî*, *ewê*, *ewan*.
Ba, vent : *bayî*, *bayan*.
Pê, pied : *peyî*, *peyan*.
Se, chien : *seyî*, *seyan*.
Dê, mère : *deyê*, *deyan*.

b) Voyelle brève ou longue précédée et suivie d'une consonne.

Ex. : *Dar*, arbre : *darê*, *daran*.
Ker, âne : *kerî*, *keran*.
Dot, fille : *dotê*, *dotan*.
Bav, père : *bavî*, *bavan*.

c) Voyelle brève précédée d'une consonne et suivie de deux autres.

Ex. : *Dest*, main : *destî*, *destan*.
Çeng, bras, aile : *çengî*, *çengan*.
Deng, voix : *dengî*, *dengan*.
Hesp, cheval : *hespî*, *hespan*.

Les monosyllabes de types autres que ceux qui viennent d'être cités conservent toujours leur accent tonique à sa place normale, même lorsqu'ils sont affectés de désinences casuelles.

Ex. : *Stran*, chanson : *stranê*, *stranan*.
Stêrk, étoile : *stêrkê*, *stêrkan*.

Blûr, flûte : *blûrê, blûran.*
Brûsk, éclair : *brûskê, brûskan.*

85. Désinences verbales. Il convient d'étudier séparément les formes du verbe qui ne comportent pas de désinences personnelles (infinitif, participe, impératif) et celles qui en sont pourvues (temps conjugués). Les premières prennent, en général, l'accent sur la dernière syllabe.

a) L'infinitif.

Il reçoit toujours l'accent sur la dernière syllabe.

Ex. : *Hatin*, venir ; *ketin*, tomber ; *bezîn*, courir ; *geriyan*, circuler ; *çûn*, aller.

b) Le participe passé.

Le participe passé, forme nominale obtenue à l'aide du suffixe -*î*, obéit aux règles générales qui s'appliquent aux mots en -*î* (cf. par. 81). Les participes dissyllabiques reçoivent, par conséquent, l'accent sur la dernière syllabe ; ceux qui comportent trois syllabes ou davantage le prennent sur l'avant-dernière.

Ex. : *Kuştî*, tué ; *hatî*, venu ; *ketî*, tombé ; *çûyî*, allé.
Kelandî, frit ; *dawerivandî*, filtré ; *zivirandî*, retourné ; *geriyayî*, qui a circulé.

c) L'impératif.

Il prend toujours l'accent sur la dernière syllabe.

Ex. : *Bê*, viens (de *hatin*).
Biçe, va (de *çûn*).
Bikeve, tombe (de *ketin*).
Bibeze, cours (de *bezîn*).

d) Les formes personnelles du verbe.

L'accent n'affecte jamais la désinence personnelle ; il porte toujours sur la dernière syllabe du radical verbal ; celle-ci peut cependant, dans certains cas, se contracter avec la désinence et se confondre avec elle.

Nous donnerons comme exemples, pour les temps passés des verbes

en *-in*, le prétérit indicatif et l'imparfait du subjonctif du verbe *hatin*, venir.

Ez hatim.	*(Bila) ez bihatama.*
Tu hatî.	*(Bila) tu bihatayî.*
Ew hat.	*(Bila) ew bihata.*
Em hatin.	*(Bila) em bihatana.*
Hon hatin.	*(Bila) hon bihatana.*
Ew hatin.	*(Bila) ew bihatana.*

Voici, maintenant, pour les verbes en *-an*, *-în* et *-ûn*, les mêmes temps de *geriyan*, circuler; *bezîn*, courir; *çûn*, aller.

Ez geriyam.	*(Bila) ez bigeriyama.*
Tu geriyayî.	*(Bila) tu bgeriyayî.*
Ew geriya.	*(Bila) ew bigeriya.*
Em geriyan.	*(Bila) em bigeriyana.*
Hon geriyan.	*(Bila) hon bigeriyana.*
Ew geriyan.	*(Bila) ew bigeriyana.*
Ez bezîm.	*(Bila) ez bibeziyama.*
Tu bezî.	*(Bila) tu bibeziyayî.*
Ew bezî.	*(Bila) ew bibeziya.*
Em bezîn.	*(Bila) em bibeziyana.*
Hon bezîn.	*(Bila) hon bibeziyana.*
Ew bezîn.	*(Bila) ew bibeziyana.*
Ez çûm.	*(Bila) ez biçiwama.*
Tu çûyî.	*(Bila) tu biçiwayî.*
Em çûn.	*(Bila) em biçiwana.*
Hon çûn.	*(Bila) hon biçiwana.*
Ew çûn.	*(Bila) ew biçiwana.*

REMARQUE I. Comme nous le verrons plus loin, tous les temps appartenant à la catégorie qui vient d'être envisagée se forment à partir de la troisième personne du singulier du prétérit. Celle-ci s'obtient elle-même par suppression de la terminaison de l'infinitif, *-in* pour les verbes en *-in* (*hat*, de *hatin*; *ket*, de *ketin*) et *-n* pour les verbes en *-an*, *-ûn*, *-în* (*geriya*, de *geriyan*; *çû*, de *çûn*; *bezî*, de *bezîn*). Dans le cas des verbes en *-in*, l'accent se trouve ainsi reporté sur la dernière syllabe du radical (*hat*, *ket*; l'apparition s'une désinence personnelle, élément non permanent, reste sans influence sur sa nouvelle position (*hat-im*, *ket-im*, etc.). On constate,

par contre, que, pour les verbes en *-an*, *-ûn*, *-în*, l'élimination de la terminaison infinitive *-n* n'est pas de nature à déplacer l'accent, puisque la voyelle sur laquelle il porte normalement subsiste (*geriya*, de *geriyan*, etc.). La troisième personne du singulier du prétérit de ces verbes est donc terminée par une voyelle accentuée; la présence d'une désinence personnelle aura pour résultat, tantôt une contraction (*tu bezî*, pour *bezî-î*; *hon çûn*, pour *çû-in*, etc.), tantôt l'apparition d'une consonne de liaison avec, éventuellement, modification du timbre de la voyelle finale du radical (*ez biçiwama, ez bibeziyama*, etc.), mais ni l'un ni l'autre de ces phénomènes ne peut influer sur la position de l'accent; celui-ci persiste sur le phonème qu'il affecte normalement, que ce dernier subisse ou non une altération.

Dans les temps dérivés de l'impératif (temps du troisième groupe), l'accent tombe toujours sur la voyelle qui sert de support à la désinence.

A titre d'exemple, nous donnerons la conjugaison des verbes *ketin* (*bikeve*), tomber et *rahiştin* (*rahêje*), saisir, au présent de l'indicatif.

Ez dikevim.	*Ez radihêjim.*
Tu dikevî.	*Tu radihêjî.*
Ew dikeve.	*Ew radihêje.*
Em dikevin.	*Em radihêjin.*
Hon dikevin.	*Hon radihêjin.*
Ew dikevin.	*Ew radihêjin.*

Remarque II. L'impératif kurde comporte toujours, comme on l'a vu plus haut, une voyelle finale accentuée, avec laquelle les désinences personnelles se contractent, sans que la position de l'accent soit changée.

86. **Remarque générale.** Le lecteur ne devra jamais oublier que la position de l'accent tonique kurde est irrégulière, comme nous l'avons dit par. 77. Toutes les règles qui viennent d'être énoncées peuvent donc comporter des exceptions. En voici quelques-unes :

Jîrkî, depuis (cf. par. 81, Rem. III).

Avî, mouton égaré (cf. par. 81, Rem. II).

Qaqib, chaudron; se dit aussi *qaqiban* (cf. par. 78).

Cizerî, djeziriote (cf. par. 81).

Palewî, originaire de Palo (cf. par. 81).

Îro, aujourd'hui (cf. par. 78).

D'autre part, des termes comme *hindistanî*, hindou; *şaristanî*, citadin; *frengistanî*, européen, etc., sont à classer avec les mots étudiés au par. 81, Rem. I.

87. Lorsque deux mots se suivent, reliés par la conjonction *û*, le premier est toujours celui dont la durée d'émission est moindre ou qui, à égalité de durée d'émission, s'articule le plus en avant de l'appareil vocal.

1) Mots comportant un nombre de syllabes différent : le plus bref se place en premier lieu.

Ex. : *Ga û çêlek*, le bœuf et la vache.
Şûr û xencer, le sabre et le poignard.
Dîk û mirîşk, le coq et la poule.

2) Mots ayant le même nombre de syllabes : celui qui comporte le plus de longues vient en second lieu.

Ex. : *Pismam û dotmam*, le cousin et la cousine.
Çep û rast, la gauche et la droite.
Jin û mêr, la femme et l'homme.

Si les voyelles des deux mots sont de même quantité, le terme qui comporte le plus grand nombre de consonnes se place en second lieu.

Ex. : *Dê û bav*, la mère et le père.
Mil û ling, le bras et la jambe.
Mê û nêr, la femelle et le mâle.

Lorsque les deux mots ont exactement la même durée d'émission, c'est celui qui s'articule le plus en avant du palais qui vient en premier lieu.

Ex. : *Keç û kur*, la fille et le garçon.
Dest û ling, la main et la jambe.
Rî û rû, la barbe et le visage.

Remarque. La langue écrite qui se crée actuellement s'écarte fréquemment, pour des raisons de logique, des règles énoncées dans ce paragraphe.

SECONDE PARTIE

MORPHOLOGIE

I. LES CATÉGORIES GRAMMATICALES
LE GENRE ET LE NOMBRE

88. Les différents éléments du vocabulaire kurde se répartissent en deux groupes bien distincts :

a) Mots variables. Ce sont les mots susceptibles de recevoir une particule, une désinence casuelle ou une désinence personnelle. Entrent dans cette catégorie, les noms et tous les termes employés substantivement, la plupart des pronoms, la plupart des adjectifs démonstratifs, interrogatifs et indéfinis, les verbes.

b) Mots invariables. Ce sont les mots qui ne peuvent recevoir ni particule, ni désinence d'aucune sorte, comme les adjectifs qualificatifs (tant qu'ils ne sont pas employés substantivement), certains adjectifs interrogatifs et indéfinis, les adverbes et les termes qui en tiennent lieu, certains pronoms, les prépositions, les postpositions, les conjonctions, etc.

89. Le kurde reconnaît deux genres, le masculin et le féminin, et deux nombres, le singulier et le pluriel. Les distinctions de genre et de nombre s'appliquent à tout terme employé substantivement, ainsi qu'à la majorité des pronoms et adjectifs qui font partie de la catégorie des mots variables (par. 88-a). La conjugaison des verbes ne tient compte que des personnes et du nombre, sans égard au genre.

Tant qu'un terme reste à l'état absolu (voir par. 98, note 1), rien dans sa forme ne le désigne, *a priori*, comme masculin ou féminin, singulier ou pluriel. On ne peut reconnaître son genre que lorsqu'il reçoit une particule ou une désinence casuelle. De son côté, le nombre n'apparaît que par la présence d'une particule, d'une désinence casuelle du singulier ou du pluriel (cas régime ou vocatif), ou encore par l'accord du mot non fléchi avec un verbe au singulier ou au pluriel (cf. par. 97).

La répartition des noms entre les deux genres obéit à des lois générales qui, sans constituer des règles absolues, méritent cependant d'être examinées. Nous étudierons successivement le genre des mots désignant des êtres vivants et celui des termes qui s'appliquent à des objets inanimés ou à des concepts abstraits.

Le genre

90. Genre des mots désignant des êtres vivants.

Sont masculins tous les substantifs et noms propres qui désignent des êtres mâles.

Ex. : *Mirov,* homme.
Bav, père.
Cotkar, laboureur.
Rîspî, notable, ancien.
Hesp, cheval.
Beran, bélier.
Nêrî, bouc.
Soro, nom propre d'homme.

De même, tous les substantifs et tous les noms propres qui désignent des êtres femelles sont du féminin.

Ex. : *Jin,* femme.
Dê, mère.
Kebanî, ménagère.
Çêlek, vache.
Mehîn, jument.
Mî, brebis.
Bizin, chèvre.
Rewşen, nom propre de femme.

Remarque. Au sujet du genre des noms propres, voir aussi plus loin, par. 117, Rem. II. Retenons dès à présent que certains substantifs ayant un sens concret peuvent s'utiliser simultanément comme noms propres masculins et féminins. Ils prennent alors, en principe, le genre approprié à leur nouvel emploi.

Ex. : *Baran*, pluie ; *Keser*, tourment ; *Şêr*, lion ; *Xem*, chagrin, s'utilisent comme noms propres d'homme ou de femme, recevant alors le genre qui convient.

91. Comme le montrent quelques-uns des exemples du paragraphe précédent, certains animaux domestiques appartenant aux mêmes espèces ont des noms différents, suivant qu'ils sont mâles ou femelles. Cependant, la majorité des bêtes, domestiques et sauvages, n'ont qu'un nom générique, sans distinction de sexe. Ce terme possède alors son genre propre.

Ex. : *Rovî*, m., renard.
Şêr, m., lion.
Hirç, f., ours.
Kevok, f., pigeon.
Qijik, f., pie.

Si l'on veut alors préciser le sexe de l'animal, on fait suivre le nom générique de l'épithète *nêr*, mâle, ou *mê*, femelle.

Ex. : *Ker*, m., âne :
kerê nêr, âne ;
kera mê, ânesse.
Hirç, f., ours :
hirçê nêr, ours ;
hirça mê, ourse.
Kew, m., perdrix :
kewê nêr, perdreau ;
kewa mê, perdrix femelle.
Kêvroşk, m., lièvre :
kêvroşkê nêr, lièvre ;
kêvroşka mê, hase.

Il arrive, mais seulement pour des espèces fréquemment mentionnées, que le qualificatif servant à désigner le sexe de l'animal se trouve préfixé au terme générique, donnant ainsi naissance à un mot composé.

Ex. : *Nêreker*, m., âne.
Maker, f., ânesse.
Nêrekew, m., perdreau.

Mêkew, f., perdrix femelle (on dit aussi *marî*).
Mange, f., vache (on dit aussi *çêlek*).
Dêlegur, f., louve.

Il est à noter qu'à l'état isolé, le mot *dêl* (dans *dêlegur*) désigne la femelle de tout animal du genre canin. De même, *mak* ou *mang* (dans *maker* et *mange*) veut dire mère.

On peut aussi opérer la distinction de sexe en adjoignant au terme générique, s'il se trouve à l'état construit, la particule ou la désinence casuelle correspondant au genre envisagé.

Ex. : *Ez li hespî siwar bûm*, j'enfourchai *le* cheval.
Ez li hespê siwar bûm, j'enfourchai *la* jument.
Siwarê kerê ne tu siwar e, qui monte *une* ânesse n'est pas un cavalier (proverbe).

Dans ce dernier exemple, si l'on avait *kerî* au lieu de *kerê*, il faudrait traduire par « âne ».

REMARQUE. Au sujet des mots désignant des êtres vivants dont le genre peut varier, cf. par. 95-a.

92. Genre des mots désignant autre chose que des êtres vivants. La répartition des mots de cette catégorie entre les deux genres tient, en général, à la forme ou à la nature des objets désignés ou des concepts exprimés, comme le montreront les listes qui suivent. Nous précisons que le classement que nous avons tenté ne saurait prétendre être absolu. Il n'a d'autre utilité que de fournir des indications générales. On retiendra que les mots féminins sont beaucoup plus nombreux que les mots masculins.

93. Sont du masculin :

1) Par une analogie évidente, la plupart des mots désignant des objets concrets proéminents ou élevés. Cette règle comporte pourtant de nombreuses exceptions.

2) Les noms de nombres, sauf *yek*, un.

3) Les termes et les noms propres désignant des cours d'eau.

4) Les noms de minéraux et de métaux.

5) Les noms de couleurs employés substantivement.

6) La plupart des mots désignant les produits fournis par le bétail domestique (bovins, ovins et caprins), ainsi que tous les termes qui s'appliquent aux produits laitiers. Par exception, *hirî*, laine; *liva*, laine fine, et *lorik*, caillebotte, sont du féminin.

94. Sont du féminin :

1) Par une analogie comparable à celle qui a été relevée plus haut (par. 93-1°), la plupart des mots qui désignent des objets creux, percés ou plats. Ainsi, *zinar*, falaise, est du masculin, mais *lat* et *ferş*, qui désignent des rochers plats, sont féminins.

2) Les termes qui désignent des lieux d'habitation. Font exception *kon*, tente; *xanî*, maison; *axur*, étable, et *stewl*, écurie, qui sont masculins.

3) Ceux qui désignent des véhicules et des moyens matériels de transport. Jusqu'ici, aucune exception n'a été relevée.

4) Les noms propres géographiques (de villes, de pays, de montagnes, etc.), à l'exception des noms de rivières (cf. par. 93-3°).

5) Les mots qui désignent tout ce qui se trouve dans le ciel ou qui en tombe, ainsi que la plupart des phénomènes atmosphériques. Cependant, le ciel lui-même (*ezman*) est masculin, ainsi que le vent (*ba*).

6) La majorité des mots désignant le temps et ses divisions. Certains, cependant, sont masculins dans quelques dialectes (cf. par. 95-d).

7) Les termes se rapportant aux maladies, aux douleurs, aux plaies.

8) Les noms des mets cuits, à l'exception du pain (*nan*) et de ses analogues (voir aussi par. 95-c), et de la viande (*goşt*).

9) Les instruments de musique et les fournitures de bureau.

10) Les noms d'armes. Aucune exception n'a encore été relevée dans le vocabulaire consacré aux armes à feu. Cependant, les noms d'armes blanches qui suivent sont du masculin : *şûr*, sabre; *gurz*, massue; *hiwêzî*, massue; *şeşperî*, masse d'armes; *doqik*, casse-tête; *bivir*, hache; *tevirzîn*, hache à double tranchant.

11) D'une façon générale, tous les termes auxquels on ne saurait logiquement attribuer un genre, mais qui viennent à être employés substantivement : noms de lettres de l'alphabet, adverbes, pronoms correspondant aux pronoms neutres de certaines langues, etc.

12) Sans exception, tous les termes abstraits obtenus par adjonction à un thème primitif d'un suffixe en -*î*.

Ex. : *Mezinahî*, grandeur.
Spehîtî, beauté.
Dirêjahî, longueur.
Mêranî, courage.
Camêrî, générosité.
Xizanî, pauvreté.

Remarque. Lorsqu'ils ont un sens concret, les substantifs en -*î* (cf. par. 81) peuvent être du masculin.

Ex. : *Belekî*, m., tache de neige (mais *belekahî*, f., le fait d'être blanc et noir).
Karwanvanî, m., caravanier (mais *karwanvanî*, f., le fait d'être en caravane).

13) Tous les infinitifs utilisés substantivement.

Ex. : *Nalîn* (gémir), gémissement.
Mirin (mourir), mort.
Dayîn (donner), don.
Jîn (vivre), vie.
Xwarin (manger), nourriture, aliment.

95. Mots de genre variable. En plus de ceux qui ont déjà été relevés plus haut (par. 91), nous donnerons maintenant la liste des mots dont le genre est variable, ou qui sont susceptibles de s'employer à un genre autre que celui qui est normalement le leur. Ce sont :

a) Certains termes, d'ordinaire masculins, qui peuvent devenir féminins si la personne qu'ils désignent est une femme.

Ex. : *Heval*, m., camarade : *hevala min*, ma camarade.
Dijmin, m., ennemi : *dijmina min*, mon ennemie.
Dost, m., ami : *dosta min*, mon amie.

Cîran, m., voisin : *cîrana min*, ma voisine.
Mîr, m., émir : *mîra Botan*, la princesse de Botan.

Remarque. Certains mots utilisés au sens figuré, dans des formules de politesse, et susceptibles de s'employer à propos des deux sexes (comme *qurban*, f., victime; *heyran*, f., qui admire; *semyan*, f., hautesse; *gorî*, f., tombeau), ne changent jamais de genre.

b) Les adjectifs employés substantivement, qui sont masculins lorsqu'ils désignent un être mâle et féminins lorsqu'ils désignent un être femelle, ainsi : *delal*, beau, cher, peuvent prendre les deux genres.

Ex. : *Delala min*, ma bien-aimée.
Delalê min, mon bien-aimé.

c) Certains mots dont le genre change avec le sens.

Ex. : *Mal*, f., maison.
Mal, m., bien, propriété.
Ben, f., terrasse de culture.
Ben, m., lien.
Savar, m., blé cassé cru.
Savar, f., blé cassé cuit (cf. par. 94 (8)).
Dar, f., arbre.
Dar, m., bois, bâton.
Substantifs en -î (cf. par. 94, Rem.).

d) Les mots qui sont masculins dans certains parlers (généralement à l'Est) et féminins dans d'autres (généralement à l'Ouest). Cependant, leur genre ne varie jamais à l'intérieur d'un parler déterminé. Les plus importants sont :

Çax, période, moment.
Wext, temps.
Qeder et *mixdar*, quantité.
Sîng, poitrine.
Kursî, chaise.
Balgih, coussin.
Xeber, mot, parole, nouvelle.
Tişt, chose.

96. Genre des mots composés et des mots étrangers. Les mots composés qui sont formés à partir de termes de genre différent prennent celui qui convient à l'objet ou à l'être qu'ils désignent.

Ex. : *Dotmam*, f., cousine (*dot*, fille, et *mam*, oncle).
Qelemzirêç, f., crayon (*qelem*, f., plume, et *zirêç*, m., plomb).

De même, les termes étrangers passés en kurde reçoivent le genre qu'exige la logique de cette langue.

Ex. : *Hemam*, f., bain (masc. en arabe).
Şimendifer, f., le chemin de fer.
Trên, f., le train.

Le nombre

97. Le kurde distingue deux nombres, le singulier et le pluriel. En règle générale, tant qu'un mot reste à l'état absolu, rien ne permet de reconnaître *a priori* celui de ces deux nombres auquel il est employé.

1° Pour les noms, le nombre est indiqué :

a) tant qu'ils restent à l'état absolu (cf. par. 98), par l'accord avec le verbe (cf. par. 184).

Ex. : *Mirov hat*, l'homme est venu.
Mirov hatin, les hommes sont venus.
Min mirov kuşt, j'ai tué l'homme.
Min mirov kuştin, j'ai tué les hommes.

b) lorsqu'ils sont affectés d'une particule, par la forme de cette particule.

Ex. : *Mirovê xurt*, l'homme fort.
Mirovên xurt, les hommes forts.

c) par les diverses désinences casuelles.

Ex. : *Ez mirovî dibînim*, je vois l'homme.
Ez mirovan dibînim, je vois les hommes, etc.
Lo mirovo, ô homme.
Gelî mirovan, ô hommes.

2° Certains pronoms personnels ont des formes différentes pour le singulier et pour le pluriel.

Ex. : *Ez*, *tu*, *em*, *hon*, je, tu, nous, vous.

Cependant, la majorité des pronoms conservent, tant qu'ils sont à l'état absolu, le même aspect à chacun des deux nombres. On reconnaît qu'ils sont au singulier ou au pluriel :

a) à leur accord avec le verbe.

Ex. : *Ew hat*, il est venu.
Ew hatin, ils sont venus.

b) à la présence de flexions casuelles.

Ex. : *Ez wî dibînim*, je le vois.
Ez wan dibînim, je les vois.

Enfin, certains pronoms ne sont employés qu'à l'un des deux nombres. Ainsi, le pronom réciproque *hev* est toujours pluriel, tandis que le pronom interrogatif *çi*, quoi, demeure invariablement au singulier.

3° Le nombre des adjectifs, qu'ils soient variables ou invariables, est indiqué par leur accord avec le nom auquel ils se rapportent.

Ex. : *Ev mirov hat*, cet homme est venu (*ev*, adj. dém.).
Ez van mirovan dibînim, je vois ces hommes.
Mirovekî xurt, un homme fort.
Mirovine xurt, des hommes forts.

4° Les verbes reçoivent les désinences personnelles répondant aux règles de l'accord.

Ex. : *Ez hatim*, je suis venu.
Em hatin, nous sommes venus.

Remarque. Nous reviendrons en détail sur les règles de l'accord, en étudiant la déclinaison, les pronoms, les adjectifs et les verbes.

Proverbe. *Dinya gulek e, bihin bike û wê bide hevalê xwe*, le monde est une rose, respire-la et donne-la à ton prochain.

II. LES PARTICULES

LA PARTICULE DÉTERMINATIVE

98. Avant d'aborder l'étude des particules, il est nécessaire de connaître les deux règles suivantes :

1° Tout substantif kurde à l'état absolu est en principe défini [1].

Ex. : *Hesp̃*, le cheval.
Mehîn, la jument.
Mal, la maison.

2° Dans la plupart des cas, le substantif précède l'épithète ou le complément qui le détermine.

Ex. : *Mala sp̃î*, la maison blanche.
Destê min, ma main.

Nous appellerons particules certains éléments qui s'ajoutent au substantif pour modifier la précision et l'étendue du sens qu'il possède normalement à l'état absolu. Les particules servent à indiquer :

a) soit que le nom, restant défini, est, de plus, déterminé par un autre mot (particule déterminative).

Ex. : *Hesp-ê Soro*, le cheval de Soro.

[1] Par « état absolu » nous entendons l'état dans lequel se trouve le substantif tant qu'il n'est affecté d'aucune particule ou d'aucune désinence casuelle. Il ne faut pas confondre cet « état absolu » avec la « construction absolue » que l'on rencontre dans d'autres langues.

D'autre part, pour plus de clarté, nous avons dû établir une distinction plus nette qu'on ne le fait d'ordinaire entre le sens des mots « défini », « définition » et « déterminé », « détermination », etc. Nous appellerons défini tout mot dont le sens correspond à celui de l'équivalent français, précédé de l'article défini; indéfini, tout nom correspondant à un équivalent français précédé de l'un des articles « un, une, des »; déterminé, un mot suivi d'une épithète ou d'un complément.

b) soit qu'il se trouve à l'état indéfini (particule d'indéfinition). Ex. : *Hesp-ek*, un cheval.

99. PARTICULE DÉTERMINATIVE. La particule déterminative s'emploie pour marquer la relation qui s'établit entre un substantif à l'état absolu (donc défini) et tout élément (épithète, nom, pronom, groupe de mots) qui se trouve à la fois le déterminer et le suivre. La particule se place à la fin du mot déterminé et fait corps avec lui. Suivant le genre et le nombre du mot auquel elle s'ajoute, elle prend les formes suivantes :

-ê, pour le masculin singulier;
-a, pour le féminin singulier;
-ên, pour le pluriel des deux genres.

1° Masculin singulier. Avec les substantifs : *hesp*, le cheval; *nan*, le pain; *goşt*, la viande; *dar*, le bâton; *kon*, la tente, on aura :

a) Substantif déterminé par une épithète :

Hespê boz, le cheval gris (*hesp*).
Nanê hişk, le pain sec (*nan*).
Goştê sor, la viande rouge (*goşt*).
Darê stûr, le bâton épais (*dar*).
Konê reş, la tente noire (*kon*).

b) Substantif déterminé par un nom :

Hespê Soro, le cheval de Soro.
Nanê tenûrê, le pain du four.
Goştê golikan, la viande de veau.
Darê şivên, le bâton du berger.
Konê aẍê, la tente de l'agha.

c) Substantif déterminé par un pronom :

Hespê min, mon cheval.
Nanê te, ton pain.
Goştê wî, sa viande.
Darê me, notre bâton.

Konê we, votre tente.
Hespê wan, leur cheval.

2° Féminin singulier. Nous prendrons pour exemples les substantifs : *mehîn*, la jument; *şev*, la nuit; *kêr*, le couteau; *av*, l'eau; *dar* [1], l'arbre; *mirîşk*, la poule.

a) Substantif déterminé par une épithète :

Mehîna qenc, la bonne jument.
Şeva sar, la nuit froide.
Kêra piçûk, le petit couteau.
Ava germ, l'eau chaude.
Dara heşîn; l'arbre vert.
Mirîşka qelew, la poule grasse.

b) Substantif déterminé par un nom :

Mehîna Soro, la jument de Soro.
Şeva baranê, la nuit de pluie.
Kêra pola, le couteau d'acier.
Ava çem, l'eau de la rivière.
Dara gund, l'arbre du village.
Mirîşka pîrê, la poule de la vieille.

c) Substantif déterminé par un pronom :

Mehîna min, ma jument.
Şeva te, ta nuit.
Kêra wî, son couteau.
Ava me, notre eau.
Dara we, votre arbre.
Mirîşka wan, leur poule.

3° Pluriel des deux genres. Les substantifs masculins, *hesp*, *nan*, *dar*, et les substantifs féminins, *mehîn*, *kêr*, *av*, donneront :

a) Substantif déterminé par une épithète :

Hespên boz, les chevaux gris (*hesp*).

[1] Au sujet de la différence de sens entre *dar*, m., et *dar*, f., cf. par. 95-c.

Nanên hişk, les pains secs (*nan*).
Darên stûr, les bâtons épais (*dar*).
Mehînên qenc, les bonnes juments (*mehîn*).
Kêrên mezin, les grands couteaux (*kêr*).
Avên sar, les eaux froides (*av*).

b) Substantif déterminé par un nom :

Hespên Soro, les chevaux de Soro.
Nanên tenûrê, les pains du four.
Darên şivên, les bâtons du berger.
Mehînên Soro, les juments de Soro.
Avên Kurdistanê, les eaux du Kurdistan.
Kêrên pola, les couteaux d'acier.

c) Substantif déterminé par un pronom :

Hespên min, te, wî, me, we, wan, mes, tes, ses, nos, vos, leurs chevaux.
Mehînên min, te, wî, etc., mes, tes, ses, etc. juments.

Remarque. Dans le langage courant, l'*n* de la particule du pluriel tombe souvent, d'où les formes : *hespê min, mehînê min*, etc., pour *hespên min, mehînên min*, etc.

Proverbe. *Rê reya mirinê be jî, tu her li pêş be*, même si le chemin est celui de la mort, sois toujours le premier (litt. : en avant).

III. LES PARTICULES

LA PARTICULE D'INDÉFINITION

100. Le substantif défini à l'état absolu (cf. par. 98) peut être rendu indéfini par l'adjonction d'une particule dite particule d'indéfinition : *-ek* pour le masculin et le féminin singuliers ; *-in* pour le pluriel des deux genres.

Avec les substantifs masculins *hesp,* le cheval ; *nan,* le pain ; *dar,* le bâton, et avec les substantifs féminins *mehîn,* la jument ; *şev,* la nuit ; *kêr,* le couteau ; *av,* l'eau, on aura :

Hespek, un cheval.	*Hespin,* des chevaux.
Nanek, un pain.	*Nanin,* des pains.
Darek, un bâton.	*Darin,* des bâtons.
Mehînek, une jument.	*Mehînin,* des juments.
Şevek, une nuit.	*Şevin,* des nuits.
Kêrek, un couteau.	*Kêrin,* des couteaux.
Avek, une eau.	*Avin,* des eaux.

101. Il arrive que le substantif à l'état indéfini se trouve néanmoins déterminé par un complément ou par une épithète. La particule d'indéfinition prend alors les formes suivantes :

-ekî, pour le masculin singulier ;
-eke, pour le féminin singulier ;
-ine, pour le pluriel des deux genres.

1° M a s c u l i n s i n g u l i e r. Nous reprendrons les exemples du chapitre précédent : *hesp,* le cheval ; *nan,* le pain ; *goşt,* la viande ; *dar,* le bâton ; *kon,* la tente.

a) Substantif à l'état indéfini, mais déterminé par une épithète :

Hespekî boz, un cheval gris (*hesp*).
Nanekî hişk, un pain sec (*nan*).

Goştekî sor, une viande rouge (*goşt*).
Darekî stûr, un bâton épais (*dar*).
Konekî reş, une tente noire (*kon*).

b) Substantif à l'état indéfini, mais déterminé par un nom :

Hespekî Soro, un cheval de Soro.
Nanekî tenûrê, un pain cuit au four (litt. : du four).
Goştekî golikan, une viande de veau.
Darekî şivên, un bâton du berger.
Konekî koçeran, une tente de nomades.

c) Substantif à l'état indéfini, mais déterminé par un pronom :

Hespekî min, te, wî, un mien, un tien, un sien cheval.
Hespekî me, we, wan, un cheval à nous, à vous, à eux.

2° Féminin singulier. Nous conserverons encore les exemples du chapitre précédent : *mehîn*, la jument; *şev*, la nuit; *kêr*, le couteau; *av*, l'eau; *dar*, l'arbre; *mirîşk*, la poule.

a) Substantif à l'état indéfini, mais déterminé par une épithète :

Mehîneke qenc, une bonne jument (*mehîn*).
Şeveke sar, une nuit froide (*şev*).
Kêreke piçûk, un petit couteau (*kêr*).
Dareke mezin, un grand arbre (*dar*).
Mirîşkeke reş, une poule noire (*mirîşk*).

b) Substantif à l'état indéfini, mais déterminé par un nom :

Mehîneke Soro, une jument de Soro.
Şeveke baranê, une nuit de pluie.
Kêreke pola, un couteau d'acier.
Aveke çeman, une eau de rivière.
Dareke axê, un arbre de l'agha.
Mirîşkeke pîrê, une poule de la vieille.

c) Substantif déterminé par un pronom :

Mehîneke min, te, wî, me, we, wan, une mienne, tienne, sienne jument, etc.

3° Pluriel des deux genres. Les substantifs masculins *hesp*, le cheval; *dar*, le bâton; *kon*, la tente, et les substantifs féminins *mehîn*, la jument; *mirîşk*, la poule; *kêr*, le couteau, donneront :

a) Détermination par une épithète :

Hespine boz, des chevaux gris (*hesp*).
Darine stûr, des bâtons épais (*dar*).
Konine reş, des tentes noires (*kon*).
Mehînine qenc, de bonnes juments (*mehîn*).
Mirîşkine spî, des poules blanches (*mirîşk*).
Kêrine tûj, des couteaux tranchants (*kêr*).

b) Détermination par un nom :

Hespine Soro, des chevaux de Soro.
Darine şivên, des bâtons appartenant au berger (du berger).
Konine koçeran, des tentes de nomades.
Mehînine Soro, des juments de Soro.
Mirîşkine axê, des poules de l'agha.
Kêrine pola, des couteaux d'acier.

c) Détermination par un pronom :

Hespine min, te, wî, me, we, wan, des chevaux à moi, à toi, etc.
Mehînine min, te, etc., des juments à moi, à toi, etc.

Remarque. Dans le langage courant, on se dispense fréquemment de prononcer la voyelle de la particule d'indéfinition du singulier. D'où, pour les exemples cités plus haut, les formes : *hespkî boz, nankî hişk, goştkî sor, darkî stûr, konkî reş, mehînke qenc, şevke sar, kêrke piçûk, darke mezin*. Dans *mirîşkeke reş*, la chute de l'*e* n'est pas admise. Elle donnerait en effet : *mirîşk-ke reş*, qui se prononcerait *mirîşke reş*, le kurde ne tolérant pas la gémination des consonnes; la particule cesserait alors d'apparaître. Cette observation s'applique à tous les mots terminés par *k*.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

	SINGULIER	PLURIEL
Masc. :	*hespek*, un cheval;	*hespin*, des chevaux.
Fém. :	*mehînek*, une jument;	*mehînin*, des juments.
Masc. :	*hespekî Soro*, un cheval de Soro;	*hespine Soro*, des chevaux de Soro.
Fém. :	*mehîneke Soro*, une jument de Soro;	*mehînine Soro*, des juments de Soro.

Proverbe. *Mirov kuştiyê şêra bit, ne girtiyê roviya*, mieux vaut être victime du lion que prisonnier du renard (litt. : ... des lions ... des renards).

IV. REMARQUES SUR LES PARTICULES

102. Toutes les particules comportent, sous chacune de leurs formes, une voyelle initiale. Un hiatus devrait donc se produire chaque fois qu'un mot terminé par une syllabe ouverte se trouve affecté d'une particule quelconque; cet accident est toujours évité au moyen d'un des deux procédés suivants :

a) Forme régulière : intervention d'une consonne de liaison qui s'intercale entre la voyelle finale et la particule (cf. par. 15, 16, 18, 19).

b) Contraction de la particule avec la voyelle finale.

L'emploi d'une consonne de liaison est toujours possible, tandis que la contraction n'est admise que dans certains cas. Lorsqu'elles existent, les formes contractées sont employées de préférence, parce que plus brèves.

REMARQUE. D'une façon générale, les formes contractées et non contractées ne se rencontrent jamais simultanément dans les mêmes parlers. L'usage de la consonne de liaison semble surtout propre aux parlers de l'Est, celui des formes contractées étant plus fréquent au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers l'Ouest. Cette observation est valable, non seulement pour les particularités que présente l'emploi des particules, mais pour tous les phénomènes du même genre qui seront signalés par la suite.

103. Mots terminés par «*a*». La consonne de liaison est un *y*. Les particules peuvent aussi se contracter avec la voyelle finale.

a) Mots masculins en *-a*; exemple : *zava*, gendre.

Particule	Forme régulière	Sens	Formes contractées
-ê	*zavayê min*	mon gendre	*zavê min*
-ên	*zavayên min*	mes gendres	*zavên min*
-ek	*zavayek*	un gendre	*zavak* *zavêk* *zavek*
-ekî	*zavayekî qenc*	un bon gendre	*zavakî qenc* *zavêkî qenc* *zavekî qenc*
-in	*zavayin*	des gendres	*zavan* *zavên*
-ine	*zavayine qenc*	de bons gendres	*zavane qenc* *zavêne qenc*

Autres exemples : *çiya*, montagne; *bira*, frère; *peya*, homme; *ga*, bœuf; *giya*, plante, herbe; *ra*, racine; *ba*, vent.

b) Mots féminins en *-a*; exemple : *çira*, lampe.

Particule	Forme régulière	Sens	Formes contractées
-a	*çiraya min*	ma lampe	*çira min*
-ên	*çirayên min*	mes lampes	*çirên min*
-ek	*çirayek*	une lampe	*çirak* *çirêk* *çirek*
-eke	*çirayeke geş*	une lampe brillante	*çirake geş* *çirêke geş* *çireke geş*
-in	*çirayin*	des lampes	*çiran* *çirên*
-ine	*çirayine geş*	des lampes brillantes	*çirane geş* *çirêne geş*

Autres exemples : *serma*, froid; *ka*, paille; *ta*, fièvre.

104. Mots terminés par «e». La consonne de liaison est un *y*; la contraction est également admise.

a) Mot masculin en *-e*; exemple : *pale,* moissonneur.

Particule	Forme régulière	Sens	Formes contractées
-ê	*paleyê pîr*	le vieux moissonneur	*palê pîr*
-ên	*paleyên pîr*	les vieux moissonneurs	*palên pîr*
-ek	*paleyek*	un moissonneur	*palêk* *palak* *palek*
-ekî	*paleyekî pîr*	un vieux moissonneur	*palêkî pîr* *palakî pîr* *palekî pîr*
-in	*paleyin*	des moissonneurs	*palên* *palan*
-ine	*paleyine pîr*	de vieux moissonneurs	*palene pîr*

Autres exemples : *yekane,* solitaire; *perçe,* morceau; *bexçe,* jardin; *çelte,* valise, serviette; *gewende,* tzigane.

b) Mot féminin en *-e*; exemple : *perde,* rideau.

Particule	Forme régulière	Sens	Formes contractées
-a	*perdeya min*	mon rideau	*perda sor*
-ên	*perdeyên min*	mes rideaux	*perdên min*
-ek	*perdeyek*	un rideau	*perdêk* *perdak* *perdek*
-eke	*perdeyeke sor*	un rideau rouge	*perdêke sor* *perdake sor* *perdeke sor*
-in	*perdeyin*	des rideaux	*perdên* *perdan*
-ine	*perdeyine sor*	des rideaux rouges	*perdene sor*

Autres exemples : *mase,* table; *cade,* route; *merge,* sauce; *hevêrke,* zône; *gore,* bas.

105. Mots terminés par «ê». Les différentes particules leur sont rattachées par un *y* euphonique. L'*ê* final de ces substantifs est remplacé par un *e* (par un *i*, dans certains parlers; cf. par. 16). Quelques formes contractées sont également admises.

a) Mot masculin en *-ê*; exemple : *malxwê*, maître de maison, propriétaire.

Particule	Formes régulières	Sens	Forme contractée
-ê	*malxweyê ciwan* *malxwiyê ciwan*	le jeune propriétaire	*malxwê ciwan*
-ên	*malxweyên ciwan* *malxwiyên ciwan*	les jeunes propriétaires	*malxwên ciwan*
-ek	*malxweyek* *malxwiyek*	un propriétaire	*malxwêk*
-ekî	*malxweyekî ciwan* *malxwiyekî ciwan*	un jeune propriétaire	*malxwêkî ciwan*
-in	*malxweyin* *malxwiyin*	des propriétaires	*malxwên*
-ine	*malxweyine ciwan* *malxwiyine ciwan*	de jeunes propriétaires	*malxwêne ciwan*

Autres exemples : *ketxwê*, chef de village; *pê*, pied.

b) Mot féminin en *-ê*; exemple : *dê*, mère.

Particule	Formes régulières	Sens	Formes contractées
-a	*deya te* *diya te*	ta mère	
-ên	*deyên qenc* *diyên qenc*	les bonnes mères	*dên qenc*
-ek	*deyek* *diyek*	une mère	*dêk* *dak*
-eke	*deyeke qenc* *diyeke qenc*	une bonne mère	*dêke qenc* *dake qenc*
-in	*deyin* *diyin*	des mères	*dên*
-ine	*deyine qenc* *diyine qenc*	de bonnes mères	*dêne qenc*

Autres exemples : *rê*, chemin; *mê*, femelle; *xwê*, sel.



106. Mots terminés par « *î* ». La liaison euphonique est assurée par un *y*, l'*î* final étant alors remplacé par *i* (cf. par. 15). Des formes contractées ne sont admises qu'avec les particules d'indéfinition.

a) Mot masculin en -*î*; exemple : *rêwî*, voyageur.

Particule	Forme régulière	Sens	Forme contractée
-*ê*	*rêwiyê kal*	le vieux voyageur	
-*ên*	*rêwiyên me*	nos voyageurs	
-*ek*	*rêwiyek*	un voyageur	*rêwîk*
-*in*	*rêwiyin*	des voyageurs	*rêwîn*
-*ine*	*rêwiyine kal*	de vieux voyageurs	*rêwîne kal*

Autres exemples : *tî*, beau-frère; *rovî*, renard; *serî*, tête; *derî*, porte; *rîspî*, ancien, notable; *xanî*, maison.

b) Mot féminin en -*î*; exemple : *kebanî*, ménagère.

Particule	Forme régulière	Sens	Forme contractée
-*a*	*kebaniya qenc*	la bonne ménagère	
-*ên*	*kebaniyên qenc*	les bonnes ménagères	
-*ek*	*kebaniyek*	une ménagère	*kebanîk*
-*eke*	*kebaniyeke qenc*	une bonne ménagère	*kebanîke qenc*
-*in*	*kebaniyin*	des ménagères	*kebanîn*
-*ine*	*kebaniyine qenc*	de bonnes ménagères	*kebanîne qenc*

Autres exemples : *rî*, barbe; *mêranî*, courage; *xizanî*, pauvreté; *dewlemendî*, richesse.

107. Mots terminés par «*û*». La liaison euphonique s'effectue à l'aide d'un *w*. L'*û* final est remplacé par un *i*. Cependant, dans certaines régions (cf. par. 19-20), c'est un *y* que l'on emploie à la place du *w*; l'*û* final ne subit alors aucune altération. Des formes contractées sont admises avec la particule d'indéfinition.

a) Mot masculin en -*û*; exemple : *rû*, visage.

Particule	Formes régulières	Sens	Forme contractée
-*ê*	*riwê min* *rûyê min*	mon visage	
-*ên*	*riwên spehî* *rûyên spehî*	les jolis visages	
-*ek*	*riwek* *rûyek*	un visage	*rûk*
-*ekî*	*riwekî spehî* *rûyekî spehî*	un joli visage	*rûkî spehî*
-*in*	*riwin* *rûyin*	des visages	*rûn*
-*ine*	*riwine spehî* *rûyine spehî*	de jolis visages	*rûne spehî*

Autres exemples : *dû*, fumée; *gû*, excrément; *mû*, cheveu, poil.

b) Mot féminin en -*û*; exemple : *xwesû*, belle-mère.

Particule	Formes régulières	Sens	Forme contractée
-*a*	*xwesiwa min* *xwesûya min*	ma belle-mère	
-*ên*	*xwesiwên me* *xwesûyên me*	nos belles-mères	
-*ek*	*xwesiwek* *xwesûyek*	une belle-mère	*xwesûk*
-*eke*	*xwesiweke qenc* *xwesûyeke qenc*	une bonne belle-mère	*xwesûke qenc*
-*in*	*xwesiwin* *xwesûyin*	des belles-mères	*xwesûn*
-*ine*	*xwesiwine qenc* *xwesûyine qenc*	de bonnes belles-mères	*xwesûne qenc*

Autres exemples : *berû*, gland; *tû*, mûre.

108. Mots terminés par «*o*». La liaison euphonique est assurée par un *w* (dans certaines régions, par un *y*; cf. par. 18). Des formes contractées sont possibles avec les particules d'indéfinition.

a) Mot masculin en -*o*; exemple : *zaro*, enfant.

Particule	Formes régulières	Sens	Forme contractée
-*ê*	*zarowê min* *zaroyê min*	mon enfant	
-*ên*	*zarowên qenc* *zaroyên qenc*	les bons enfants	
-*ek*	*zarowek* *zaroyek*	un enfant	*zarok* [1]
-*ekî*	*zarowekî qenc* *zaroyekî qenc*	un bon enfant	*zarokî qenc*
-*in*	*zarowin* *zaroyin*	des enfants	*zaron*
-*ine*	*zarowine qenc* *zaroyine qenc*	de bons enfants	*zarone qenc*

Autres exemples : *çilo*, feuillage mort; *ço*, bâton; *stro*, corne; *ro*, rivière; *sergo*, tas d'ordures, de fumier; *sto*, cou.

b) Mot féminin en -*o*; exemple : *co*, canal.

Particule	Formes régulières	Sens	Forme contractée
-*a*	*cowa kûr, coya kûr*	le canal profond	
-*ên*	*cowên kûr* *coyên kûr*	les canaux profonds	
-*ek*	*cowek, coyek*	un canal	*cok*
-*eke*	*coweke kûr* *coyeke kûr*	un canal profond	*coke kûr*
-*in*	*cowin, coyin*	des canaux	*con*
-*ine*	*cowine kûr* *coyine kûr*	des canaux profonds	*cone kûr*

Autre exemple : *serşo*, bain.

[1] Dans le cas de «*zaro*», cette forme contractée n'est guère employée; elle risque, en effet, de prêter à confusion avec le diminutif du même mot, *zarok*. La contraction est cependant courante avec les autres termes en -*o*, comme *sto*, le cou (*stok*, un cou).

109. **Mots dont la dernière syllabe comporte un « *i* ».** Comme nous l'avons vu plus haut (cf. par. 101, Rem.), la présence d'une particule entraîne, dans certains cas, la chute de cet *i*.

Ex. : *Qetla wî,* le fait de le tuer (pour *qetila wî*).
Keçka spehî, la jolie fille (pour *keçika spehî*).

Cependant, dans d'autres mots, l'*i* subsiste, malgré l'addition de la particule.

Ex. : *Mezinê gund,* le chef du village (de *mezin*).
Gotina wî rast e, ce qu'il dit est juste (de *gotin*).

La pratique apprendra rapidement à reconnaître les mots appartenant à chacune de ces deux catégories.

Remarques historiques

110. Les particules déterminatives et d'indéfinition, qui constituent une des originalités de la langue kurde, semblent devoir être mises en relation avec les pronoms *yê, ya, yên* et avec les adjectifs indéfinis *yek* et *hin* (cf. par. 242 et 245). Le principal auteur de cette grammaire, l'Émir Bedir Khan, a élaboré à cet égard la théorie exposée ci-dessous.

A) Origine des particules déterminatives. Elles sont à rapprocher des formes construites du pronom démonstratif :
yê, ya, yên, celui de, celle de, ceux (celles) de.

Les exemples suivants permettront de se faire une idée sommaire de l'emploi de ces formes, sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Forme archaïque	Sens	Forme moderne
Yê di wî,	le sien (celui de lui),	*yê wî.*
Yê di Soro,	celui de Soro,	*yê Soro.*
Yê di qenc,	le bon (celui qui est le bon),	*yê qenc.*
Ya di wî,	la sienne (celle de lui),	*ya wî.*
Ya di Soro,	celle de Soro,	*ya Soro.*
Ya di qenc,	la bonne (celle qui est la bonne),	*ya qenc.*
Yên di wî,	les siens, siennes (ceux, celles de lui),	*yên wî.*
Yên di Soro,	ceux, celles de Soro,	*yên Soro.*
Yên di qenc,	les bons, bonnes (ceux, celles qui sont les bons, bonnes),	*yên qenc.*

L'élément *di* qui apparaît dans les formes archaïques, mais qui n'existe plus dans leurs dérivés modernes, n'est autre que la préposition *di*, dont le sens se trouve correspondre ici à celui du français « de » (le cheval de Soro). Notons que certains orientalistes ont vu dans ce *di* un emprunt fait à l'araméen.

Voyons maintenant comment les pronoms *yê*, *ya*, *yên*, détournés de leurs fonctions normales, pourraient avoir donné naissance aux diverses particules déterminatives.

1) Masculin singulier.

L'emploi du pronom démonstratif *yê* permet d'établir les parallèles suivants :

Emploi du pronom	Emploi de la particule
Ev hesp yê di Soro ye,	*ev hespê di Soro ye*,
ce cheval est celui de Soro,	ceci est le cheval de Soro.
Ev hesp yê Soro ye,	*ev hespê Soro ye*,
ce cheval est celui de Soro,	ceci est le cheval de Soro.
Ev hesp yê di qenc e,	*ev hespê di qenc e*,
ce cheval est le bon,	ceci est le bon cheval.
Ev hesp yê qenc e,	*ev hespê qenc e*,
ce cheval est le bon,	ceci est le bon cheval.

Dans la phrase « *ev hesp yê di Soro ye* », une contraction s'est opérée entre le mot *hesp* et le pronom *yê*, avec chute du *y* de ce dernier : *ev hespê di Soro ye*. Réduit à l'état d'affixe (*ê*), l'ancien pronom *yê* perd son individualité ; il en résulte qu'aucun complément ne peut plus, logiquement, lui être attribué ; « *Soro* » cesse donc de se rapporter à lui pour se rattacher à *hesp*, *ê* n'ayant d'autre rôle que celui d'une particule destinée à assurer la liaison entre le substantif *hesp* et son complément, *Soro*. D'où le nouveau sens : ceci est le cheval de Soro.

A un stade ultérieur de l'évolution de la langue, la préposition *di* a cessé d'intervenir dans cette construction, d'où : *ev hespê Soro ye*.

Il s'établit ainsi entre les deux séries d'exemples cités ci-dessus une relation étymologique très vraisemblable. Il convient d'ailleurs de ne pas oublier que l'étude des autres idiomes iraniens permet de constater un phénomène analogue à celui qui vient d'être décrit : c'est l'apparition de l'*i* de l'*ezafet* en pazend et en persan moderne, qui dérive, selon un processus comparable, du pronom *hya* du perse achéménide.

Nous montrerons maintenant, à l'aide d'exemples appropriés, mais sans revenir sur le détail, l'origine probable des particules déterminatives du féminin singulier et du pluriel des deux genres.

2) Féminin singulier.

Aux formes :	Correspondent :
Ev mehîn ya di Soro ye,	*Ev mehîna di Soro ye,*
ev mehîn ya Soro ye,	*ev mehîna Soro ye,*
cette jument est celle de Soro.	ceci est la jument de Soro.
Ev mehîn ya di qenc e,	*Ev mehîna di qenc e,*
ev mehîn ya qenc e,	*ev mehîna qenc e,*
cette jument est la bonne.	ceci est la bonne jument.

3) Pluriel des deux genres.

Aux formes :	Correspondent :
Ev hesp yên di Soro ne,	*Ev hespên di Soro ne,*
ev hesp yên Soro ne,	*ev hespên Soro ne,*
ces chevaux sont ceux de Soro.	ce sont les chevaux de Soro.
Ev hesp yên di qenc in,	*Ev hespên di qenc in,*
ev hesp yên qenc in,	*ev hespên qenc in,*
ces chevaux sont les bons.	ce sont les bons chevaux.
Ev mehîn yên di Soro ne,	*Ev mehînên di Soro ne,*
ev mehîn yên Soro ne,	*ev mehînên Soro ne,*
ces juments sont celles de Soro.	ce sont les juments de Soro.
Ev mehîn yên di qenc in,	*Ev mehînên di qenc in,*
ev mehîn yên qenc in,	*ev mehînên qenc in,*
ces juments sont les bonnes.	ce sont les bonnes juments.

4) Emploi de la préposition *di* après la particule déterminative.

L'emploi de cette préposition est devenu très rare de nos jours après les particules déterminatives du masculin et du féminin singulier. On le relève parfois dans les productions de la littérature savante, mais seulement à titre de licence poétique.

Par contre, l'utilisation de *di* après la particule déterminative du pluriel reste courante dans de nombreux parlers, surtout dans les régions où l'on a l'habitude de ne pas prononcer l'*n* de *-ên*. La présence de *di* permet alors d'opérer la distinction entre le masculin singulier et le pluriel des deux genres.

Ex. : *Hespê Soro*, le cheval de Soro (ou : les chevaux de Soro, avec chute de l'*n* de *-ên*).
Hespê di Soro, les chevaux de Soro, pour *hespên Soro*.
Mehînê di Soro, les juments de Soro, pour *mehînên Soro*.

Dans quelques pays, en particulier au Behdînan, la préposition *di* se contracte avec la particule déterminative du pluriel qui devient ainsi *-êt.*

Ex. : *Hespêt Soro,* les chevaux de Soro, pour *hespê di Soro.*
Mehînêt Soro, les juments de Soro, pour *mehînê di Soro.*

REMARQUE. Les pronoms *yê, ya, yên,* contractés avec les substantifs sous les formes *-ê, -a, -ên,* s'en sont de nouveau détachés pour précéder les adjectifs et leur donner le sens de leurs équivalents français introduits par « le, la, les ».

Ex. : *Ê qenc,* le bon.
A qenc, la bonne.
Ên qenc, les hons (bonnes).

Il est à noter que certains parlers (p.e. Botan) continuent, dans ce cas, à utiliser *yê, ya, yên.*

Ex. : *Yê qenc, ya qenc, yên qenc,* pour *ê qenc, a qenc, ên qenc.*

B) Origine des particules d'indéfinition.

1) Particule d'indéfinition du singulier.

Elle n'est autre qu'une forme affixe de l'adjectif numéral *yek,* un, allégé de son *y* initial.

Ex. : *Yek hesp,* un (seul) cheval : *hespek,* un (certain) cheval.
Yek mehîn, une (seule) jument : *mehînek,* une (certaine) jument.

2) Particule d'indéfinition du pluriel.

Elle a été tirée, par un processus analogue, de l'adjectif indéfini *hin,* quelques.

Ex. : *Hin hesp,* quelques chevaux, certains chevaux : *hespin,* des chevaux.
Hin mehîn, quelques juments, certaines juments : *mehînin,* des juments.

La particule d'indéfinition du pluriel semble d'origine relativement récente : en effet, certains parlers n'en font encore qu'un emploi très restreint et préfèrent utiliser les constructions *hin hesp, hin mehîn* ou *hinek hesp, hinek mehîn* (des chevaux, des juments) qui sont en même temps susceptibles de conserver leur acception ordinaire (quelques chevaux, quelques juments).

Il faut toutefois retenir que l'existence de la particule *-in* est déjà attestée dans le *Memozîn* de Ehmedê Xanî (1061 H.). Cet auteur écrit, par exemple :

Mîrin hene, aqil in, ezîz in.
Il y a des princes sages et chers.

C) Origine des formes construites des particules d'indéfinition. La survivance, dans quelques parlers particulièrement conservateurs, de certaines tournures archaïques, donne à penser que les formes construites (*-ekî, -eke, -ine*) de la particule d'indéfinition n'ont fait leur apparition que longtemps après ses formes simples (*-ek, -in*).

A l'origine des particules d'indéfinition à l'état construit, on trouve des formes désuètes dans lesquelles interviennent encore les pronoms *yê, ya, yên.*

Formes archaïques	Formes modernes
1) Masculin singulier.	
Hespek yê di Soro,	*Hespekî di Soro,*
hespek yê Soro,	*hespekî Soro,*
un cheval, celui de Soro.	un cheval de Soro.
2) Féminin singulier.	
Mehînek ya di Soro,	*Mehîneke di Soro,*
mehînek ya Soro,	*mehîneke Soro,*
une jument, celle de Soro.	une jument de Soro.
3) Pluriel des deux genres.	
Hespin yên di Soro,	*Hespine di Soro,*
hespin yên Soro,	*hespine Soro,*
des chevaux, ceux de Soro.	des chevaux de Soro.
Mehînin yên di Soro,	*Mehînine di Soro,*
mehînin yên Soro,	*mehînine Soro,*
des juments, celles de Soro.	des juments de Soro.

Les tournures suivantes, encore attestées par le parler des *Hevêrkan* (Tor Abdîn), pourraient montrer comment sont apparues les terminaisons des particules d'indéfinition, à l'état construit : *-î* (pour le masculin singulier), *-e* (pour le féminin singulier), *-en* (pour le pluriel des deux genres) :

Yek hespî Soro, un cheval de Soro, pour *hespekî Soro.*
Yek mehîne Soro, une jument de Soro, pour *mehîneke Soro.*
Hin hespen Soro, des chevaux de Soro, pour *hespine Soro.*
Hin mehînen Soro, des juments de Soro, pour *mehînine Soro.*

Les terminaisons *-î, -e* et *-en,* que l'on relève dans les exemples précédents, se sont suffixées aux particules *-ek* et *-in,* pour donner *-ekî, -eke* et *-ine.* On notera la chute de l'*n* final, pour le pluriel (*-ine,* au lieu de *-inen*) ; elle est sans doute due au fait que, la pluralité étant déjà indiquée préalablement par *-in,* ce phonème devenait superflu.

Quelques-unes des constructions que nous avons données plus haut pour archaïques restent vivantes dans certaines contrées du Botan, où l'on dit :

Hespek yê Soro, au lieu de *hespekî Soro.*
Hespek yê qenc, au lieu de *hespekî qenc.*
Mehînek ya Soro, au lieu de *mehîneke Soro.*
Mehînek ya qenc, au lieu de *mehîneke qenc.*

Il arrive même que l'on dise, toujours dans ces régions : *hespek Soro hebû,* Soro avait un cheval ; *mehînek Soro hebû,* Soro avait une jument (au lieu de *hespekî Soro hebû,* ou de *hespek yê Soro hebû,* etc.). Cette suppression de tout élément de liaison entre le substantif indéfini et son complément est abolument incorrecte et n'a jamais été tolérée par la langue écrite.

Dans les mêmes parlers, ainsi que dans ceux qui restent fidèles à la construction « *hin hesp* » (pour *hespin*), on remplace la particule d'indéfinition du pluriel à l'état construit par la particule déterminative du même nombre, le substantif étant précédé de l'adjectif indéfini *hin.*

Ex. : *Hin hespên Soro,* pour *hespine Soro.*
Hin mehînên Soro, pour *mehînine Soro.*

Ces tournures s'emploient, suivant le sens de la phrase, avec la valeur de « quelques chevaux de Soro, quelques juments de Soro », ou avec celle de « des chevaux de Soro, des juments de Soro ».

Il est évident que l'on ne dira jamais *hin hespine Soro,* le même substantif ne pouvant être rendu deux fois indéfini (une fois par *hin,* et l'autre par *-in*).

Remarque. Les terminaisons *-î* et *-e* des particules d'indéfinition à l'état construit peuvent s'employer isolément devant les adjectifs, avec le sens du français « un, une ».

Ex. : *Ev hesp î qenc e,* ce cheval est un bon (cheval).
Ev mehîn e qenc e, cette jument est une bonne (jument).

Pour le pluriel, c'est *en* qui joue ce rôle :
Ev hesp en qenc in, ces chevaux sont de bons (chevaux).

Nous reviendrons plus loin sur les nuances que comporte l'emploi respectif de *ê, a, ê* et de *î, e, en.*

Proverbe. *Du parên xizaniyê nezanî ye,* les deux-tiers de la misère viennent de l'ignorance (litt. : c'est l'ignorance).

V. LA DÉCLINAISON

DÉCLINAISON DU SUBSTANTIF À L'ÉTAT DÉFINI

111. En kurde, les substantifs et, d'une façon générale, tous les mots employés substantivement, les noms propres, les noms de nombres, la plupart des pronoms et certains adjectifs (par exemple, les adjectifs démonstratifs) se déclinent.

La déclinaison kurde comporte trois cas : le cas sujet ou nominatif, le cas régime ou cas oblique et le vocatif.

Nous étudierons dans ce chapitre la déclinaison du nom aux états défini et indéfini. Celle des pronoms et adjectifs variables sera exposée plus loin.

Déclinaison du nom à l'état défini

112. Les noms kurdes se déclinent par suffixation de désinences appropriées à chaque cas. Ces désinences casuelles diffèrent pour le masculin et le féminin singuliers ; elles sont communes au pluriel des deux genres.

113. Cas sujet ou nominatif. Au cas sujet, le substantif défini conserve sa forme absolue, quels que soient son genre et son nombre.

a) Masculin singulier :

Hesp hat, le cheval est venu.
Mirov dixwe, l'homme mange.

b) Féminin singulier :

Mehîn dibeze, la jument court.
Dotman dikene, la cousine rit.

c) Pluriel des deux genres :

Hesp hatin, les chevaux sont venus.
Mirov dixwin, les hommes mangent.

Mehîn dibezin, les juments courent.
Dotmam dikenin, les cousines rient.

REMARQUE. Dans les exemples précédents, c'est l'accord du verbe avec son sujet qui permet de reconnaître le nombre du substantif.

114. Cas régime ou cas oblique. C'est le cas auquel se mettent normalement tous les mots déclinables, lorsqu'ils remplissent une fonction de complément, c'est-à-dire lorsqu'ils sont régis, soit par un verbe, soit par un nom, soit par une préposition, dans des conditions qui seront précisées plus tard.

Les désinences casuelles du cas oblique sont les suivantes :

a) Masculin singulier : *-î*.

Ez hespî dibînim, je vois le cheval.
Ez mirovî dibînim, je vois l'homme.

b) Féminin singulier : *-ê*.

Ez mehînê dibînim, je vois la jument.
Ez dotmamê dibînim, je vois la cousine.

c) Pluriel des deux genres : *-an*.

Ez hespan dibînim, je vois les chevaux.
Ez mirovan dibînim, je vois les hommes.
Ez mehînan dibînim, je vois les juments.
Ez dotmaman dibînim, je vois les cousines.

REMARQUE. Dans le langage courant, l'*n* de la désinence *-an* du pluriel s'élide fréquemment, d'où les formes *hespa*, *mirova*, *mehîna*, *dotmama*, au lieu de *hespan*, *mirovan*, etc.

115. Flexion particulière aux noms masculins renfermant un *a* ou un *e*. Ces mots peuvent, tant qu'ils sont au singulier, former leur cas régime par flexion de leur voyelle *a* ou *e* en *ê*, au lieu de suivre la règle générale indiquée au par. 114. Ainsi, *hesp*, cheval, et *aş*, moulin, feront *hêsp* (au lieu de *hespî*) et *êş* (au lieu de *aşî*).

Ex. : *Ez hêsp dibînim,* je vois le cheval, au lieu de : *ez hespî dibînim.*
Ez ji êş têm, je viens du moulin, au lieu de : *ez ji aşî têm.*

Entrent dans la même catégorie des mots comme : *ga,* bœuf; *xanî,* maison; *ba,* vent; *çiya,* montagne; *kevir,* pierre; *kew,* perdrix; *Bozan,* nom propre; *Xabûr,* le Khabour (nom de rivière), etc.

Lorsqu'un mot renferme simultanément les deux voyelles *a* et *e,* ou deux fois l'une d'elles, c'est toujours celle qui se trouve en seconde position qui reçoit la flexion. Ainsi :

Ezman, le ciel : *ezmên* (c.o sing.).
Welat, la patrie : *welêt* (c.o. sing.).
Bajar, la ville : *bajêr* (c.o. sing.).
Beran, le bélier : *berên* (c.o. sing.), etc.

La formation du cas oblique par flexion des voyelles *a* ou *e* cesse d'être admise lorsque le mot qui les renferme est précédé d'un adjectif démonstratif, indéfini, interrogatif ou numéral. On devra dire :

Tu kîjan hespî dixwazî? Quel cheval veux-tu? et non : *tu kîjan hêsp dixwazî?*

Ez ji vî aşî têm, je viens de ce moulin, et non : *ez ji vî êş têm.*

Ez çel beranî dibînim, je vois quarante béliers, et non : *ez çel berên dibînim,* etc.

Remarque. L'emploi du cas oblique du masculin singulier est en voie de disparition : il ne reste strictement obligatoire, dans tous les parlers, que lorsque le mot est précédé d'un adjectif démonstratif, etc. (voir alinéa précédent).

Dans le cas contraire, l'adjonction de la désinence casuelle *-î* n'est de règle absolue que dans les parlers de l'Est (Botan, etc.).

Ex. : *Ez hespî (mirovî) dibînim,* je vois le cheval (l'homme).

Partout ailleurs, le cas oblique du masculin singulier ne s'obtient plus que par flexion en *-ê* des voyelles *a* et *e*; les mots qui ne comportent ni l'un ni l'autre de ces deux phonèmes restent alors invariables.

Ex. : *Ez hêsp dibînim,* je vois le cheval.
Mais : *ez mirov dibînim,* je vois l'homme.

Enfin, dans beaucoup de régions, on néglige même de fléchir les termes qui renferment un *a* ou un *e.*

Ex. : *Ez hesp dibînim,* je vois le cheval, au lieu de : *ez hespî* (ou *hêsp*) *dibînim.*

Précisons que l'emploi du cas oblique reste partout obligatoire pour le féminin singulier et pour le pluriel des deux genres.

116. Les mots en *-an*. Les mots terminés par *-an* se répartissent en deux catégories : la première comprend ceux dans lesquels l'élément *-an* fait intimement partie du thème primitif.

Ex. : *Baran* (f.), pluie.
Derman (m.), remède.
Garan (f.), troupeau de bœufs.
Kevan (m.), arc.
Dran (m.), dent.
Rewan (f.), Erivan, etc.

Tous ces termes forment régulièrement le cas régime.

La seconde catégorie groupe des mots dont le *-an* final n'est autre que la désinence du cas oblique du pluriel. Ces mots sont presque uniquement des noms de tribus, employés le plus souvent comme compléments déterminatifs.

Ex. : *Cihê Botan, eşîra Kîkan, welatê Xerzan,* la région des « Bot », la tribu des « Kîk », les pays des « Xerz ».

A l'usage, la désinence *-an* a fini par s'intégrer aux thèmes primitifs et par subsister, même en dehors de l'état construit : il va de soi que ces mots ne peuvent pas recevoir une seconde flexion. On dira donc :

Ez ji Botan têm, je viens du Botan, et non : *ji Botanê.*
Ez çûme Xerzan, je suis allé à Xerzan, et non : *Xerzanê.*

Remarque I. La seule exception à cette règle qui ait encore été relevée est constituée par le mot *gulan,* mai, qui dérive de *gul,* rose (c.o. plur. : *gulan*; *meha gulan,* le mois des roses) et qui reçoit cependant la désinence du cas régime singulier.

Ex. : *Meha Gulanê,* le mois de Mai.
Nîvê Gulanê, la mi-mai.

La plupart de ces noms en *-an* sont susceptibles de recevoir la particule déterminative, c'est le cas, en particulier, pour les noms de tribus.

Ex. : *Mirdêsanên Gawastî*, les Mirdêsan sédentarisés.
Berazanên Serhedan, les Berazan des Serhedan.
Botaniya Jorîn, le Botan supérieur (noter ici l'apparition de l'*i*).

Remarque II. Parmi ces mots en *-an*, il est intéressant de relever les termes *xwalan* et *apan*. Le premier dérive de *xwal*, oncle maternel ; il a la valeur d'un collectif et sert à désigner, par rapport à un individu dont le père a pris femme dans un groupement étranger, l'ensemble des hommes qui font partie de la tribu d'origine de la mère. Ces derniers sont ainsi considérés comme parents par alliance, malgré l'absence de liens familiaux réels. De même, par « *apan* » (de *ap*, oncle paternel), on entend tous les cousins germains du père. On dit :

Xwalanên min, mes « oncles maternels ».
Apanên min, mes « oncles paternels ».
Mais : *xwalên min*, mes oncles maternels.
Apên min, mes oncles paternels.

117. Le vocatif. Les désinences du vocatif sont les suivantes :

a) Masculin singulier : *-o*.

Mirovo, ô homme (*mirov*).
Xorto, ô jeune homme (*xort*).

b) Féminin singulier : *-ê*.

Dotmamê, ô cousine (*dotmam*).
Xwîşkê, ô sœur (*xwîşk*).

c) Pluriel des deux genres : *-ino*.

Mirovino, ô hommes (*mirov*).
Xortino, ô jeunes gens (*xort*).
Dotmamino, ô cousines (*dotmam*).
Xwîşkino, ô sœurs (*xwîşk*).

Le vocatif peut être introduit par les interjections *lo*, pour le masculin singulier et pour le pluriel, *lê*, pour le féminin singulier.

Ex. : *Lo xorto*, ô jeune homme.
Lê dotmamê, ô cousine.

Remarque I. Le vocatif pluriel peut également se former à l'aide de l'interjection *gelî*. Celle-ci précède le mot qui prend alors seulement la désinence du cas oblique du pluriel.

Ex. : *Gelî mirovan,* ô hommes (pour *mirovino*).
Gelî Kurdan, ô Kurdes (pour *Kurdino*).

L'interjection *gelî* vient du mot *gel,* groupe (qui a donné aussi la préposition *digel,* avec). Dans certains parlers du Sud, ce mot est passé à l'état de suffixe et sert de désinence du pluriel.

REMARQUE II. Par suite de la fréquence de leur emploi au vocatif, certains noms conservent, même à l'état absolu, la désinence de ce cas.

Ex. : *Biro, Misto, Mîşo, Soro, Pûrto, Rindo,* noms propres.
Kalo, le vieillard (de *kal*).
Rindê, Gulê, Bazê, noms propres de femmes.

Il est à noter que quelques noms propres d'hommes se voient accoler de la sorte, tantôt la désinence du vocatif masculin, tantôt celle du vocatif féminin. Plusieurs noms propres féminins présentent la même particularité.

Ex. : *Bûbo* et *Bûbê, Beso* et *Besê, Misto* et *Mistê,* noms propres d'hommes.
Xecê et *Xeco, Bêzê* et *Bêzo, Nazê* et *Nazo,* noms propres de femmes.

Les formes masculines de ces noms, qu'ils soient d'hommes ou de femmes, ne sont utilisées que lorsqu'on s'adresse à des individus non nobles; par contre, leurs formes féminines sont réservées aux personnages de naissance distinguée. Ainsi, on dira *Bûbê* à un fils d'*axa,* mais *Bûbo* à un roturier; *Xecê* à une fille noble, et *Xeco* à une paysanne.

REMARQUE III. Les mots qui, comme ceux que nous avons cités dans la remarque précédente, conservent, à titre permanent, la terminaison *-o* du vocatif, sont invariables au cas oblique du singulier; en effet, aucun terme n'est susceptible de recevoir plus d'une désinence casuelle. On dira donc :

Hespê Mîşo, le cheval de Mîşo (cas obl.).
Keça kalo, la fille du vieux (id.).

Le nominatif pourra être différencié par suppression de la terminaison *-o,* le mot reprenant ainsi sa forme première.

Ex. : *Kal hat,* le vieux est venu.
Mîş çû, Mîşo est parti.

REMARQUE IV. Les termes qui sont normalement employés, à tous les cas, avec la désinence *-o* du vocatif, peuvent recevoir la particule déterminative.

Ex. : *Purtowê Biro,* Purto, fils de Biro.
Sorowê şêrwî, Soro, originaire du Şêrwan.

118. Aucun mot déjà affecté d'une particule déterminative ne peut recevoir de désinence casuelle.

Ex. : *Ez hespê Soro dibînim,* je vois le cheval de Soro.
Lê dotmama delal, ô chère cousine.

119. Tableau récapitulatif.

A — Masculin ; exemples : *mirov,* l'homme, *hesp,* le cheval.

	Singulier	Pluriel
Nominatif :	*Mirov* *Hesp*	*Mirov* *Hesp*
Cas régime :	*Mirovî* *Hespî* ou *hêsp*	*Mirovan* *Hespan*
Vocatif :	*Mirovo*	*Mirovino*

B — Féminin ; exemple : *dotmam,* cousine.

	Singulier	Pluriel
Nominatif :	*Dotmam*	*Dotmam*
Cas régime :	*Dotmamê*	*Dotmaman*
Vocatif :	*Dotmamê*	*Dotmamino*

120. Déclinaison des mots terminés par une voyelle. La suffixation de désinences casuelles aux mots dont la dernière lettre est une voyelle donne lieu à des phénomènes qui rappellent de très près ceux que nous avons déjà analysés à propos des particules (cf. Ch. IV). Il faut signaler que, dans ce cas encore, les formes contractées sont généralement préférées aux formes régulières chaque fois que leur emploi est possible.

REMARQUE I. Aucune forme contractée n'est jamais admise lorsqu'un adjectif démonstratif, indéfini, interrogatif ou numéral précède le terme envisagé (cf. par. 115, troisième alinéa).

REMARQUE II. Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, dans des cas analogues, la suffixation de la désinence *-o* du vocatif masculin singulier aux mots terminés par une voyelle ne provoque généralement pas l'apparition d'une consonne de liaison ou d'un phénomène de contraction. L'hiatus qui résulte de l'adjonction de cet *o* à des termes en *a*, *e*, *ê*, *o* est accepté comme normal; c'est seulement après la voyelle finale *î* que le *y* de liaison devient obligatoire. Par voie de conséquence, cet *y* est également indispensable après *û*, dans les régions où ce phonème se prononce *ü* (*wî*), (cf. par. 20).

D'autre part, et c'est là une autre exception aux règles générales de la liaison euphonique, la désinence *-ino* du vocatif pluriel des deux genres prend appui sur un *n*, et non pas sur un *y* ou sur un *w*, lorsqu'elle s'ajoute à un mot terminé par une voyelle.

121. Mots en *-a* et en *-e*. Au cas oblique des deux nombres, la consonne de liaison est *y*; les formes contractées donnent *-ê* pour le singulier et *-an* pour le pluriel des deux genres. Au vocatif, la contraction n'est admise que pour le pluriel.

1) Mots en *-a*.

	MASCULIN Ex. : *zava*, le gendre.		FÉMININ Ex. : *çira*, la lampe.	
	Forme rég.	Contraction	Forme rég.	Contraction
C.o. sing.	*zavayî*	*zavê*	*çirayê*	*çirê*
Voc. sing.	*zavao*		*çirayê*	*çirê*
C.o. plur.	*zavayan*	*zavan*	*çirayan*	*çiran*
Voc. plur.	*zavanino*	*zavano*	*çiranino*	*çirano*

2) Mots en *-e*.

	MASCULIN Ex. : *pale*, moisonneur.		FÉMININ Ex. : *perde*, rideau.	
	Forme rég.	Contraction	Forme rég.	Contraction
C.o. sing.	*paleyî*	*palê*	*perdeyê*	*perdê*
Voc. sing.	*paleo*		*perdeyê*	*perdê*
C.o. plur.	*paleyan*	*palan*	*perdeyan*	*perdan*
Voc. plur.	*palenino*	*paleno*	*perdenino*	*perdeno*

REMARQUE I. Lorsque certains noms propres en *e*, comme ***Franse***, ***Sûriye***, *Tirkiye*, forment régulièrement leur cas oblique, leur *e* final s'allonge en *-a*, au contact de l'*y* de liaison. Ils font ainsi : *Fransayê*, *Sûriyayê*, *Tirkiyayê*. Les formes contractées *Fransê*, *Sûriyê*, *Tirkiyê* sont également admises.

REMARQUE II. La formation par contraction du cas oblique singulier des noms masculins terminés par *-e* ou par *-a* ne constitue, en réalité, qu'un cas particulier de la règle du par. 114.

122. Mots en *-ê*. La consonne de liaison est un *y*, l'*ê* final se trouvant remplacé par un *e*. Pour le cas régime, la contraction n'est admise qu'au singulier; elle donne *-ê* pour les deux genres, laissant ainsi la physionomie du mot inchangée. Au vocatif, une forme contractée est admise pour le pluriel.

	MASCULIN Ex. : *malxwê*, le propriétaire.		FÉMININ Ex. : *dê*, la mère	
	Formes rég.	Contraction	Formes rég.	Contraction
C.o. sing.	*malxweyî* *malxwiyî*	*malxwê*	*deyê* *diyê*	*dê*
Voc. sing.	*malxwêo*		*deyê* *diyê*	
C.o. plur.	*malxweyan* *malxwiyan*		*deyan* *diyan*	
Voc. plur.	*malxwênino*	*malxwêno*	*dênino*	*dêno*

123. Mots en *-î*. La consonne de liaison est toujours *y*, l'*î* final étant remplacé par un *i*. La contraction n'est possible que pour le cas régime du masculin singulier (elle laisse la physionomie du mot inchangée) et pour le vocatif pluriel.

	Masculin Ex. : *rêwî*, le voyageur.		Féminin Ex. : *kebanî*, la ménagère.	
	Forme rég.	Contraction	Forme rég.	Contraction
C.o. sing.	*rêwiyî*	*rêwî*	*kebaniyê*	
Voc. sing.	*rêwiyo*		*kebaniyê*	
C.o. plur.	*rêwiyan*		*kebaniyan*	
Voc. plur.	*rêwînino*	*rêwîno*	*kebanînino*	*kebanîno*

124. Mots en *-û* et en *-o*. Au cas oblique, la consonne de liaison est normalement un *w* (un *y* dans certains parlers, cf. par. 19-20) ; devant le *w*, l'*û* final est remplacé par *i* ; l'*o* ne subit aucune altération. L'emploi de *y* comme consonne de liaison laisse la voyelle finale, *û* ou *o*, inchangée. Dans les parlers de l'Est, un *y* de liaison apparaît au vocatif singulier des mots masculins en *-û*. Les seules contractions admises intéressent le vocatif pluriel des mots en *-û* et en *-o*, ainsi que le vocatif singulier des mots masculins en *-o*.

1) Mots en *-û*.

	Masculin Ex. : *rû*, le visage.		Féminin Ex. : *xwesû*, la belle-mère.	
	Formes rég.	Contraction	Formes rég.	Contraction
C.o. sing.	*riwî* *rûyî*		*xwesiwê* *xwesûyê*	
Voc. sing.	*rûo* *rûyo*		*xwesiwê* *xwesûyê*	
C.o. plur.	*riwan* *rûyan*		*xwesiwan* *xwesûyan*	
Voc. plur.	*rûnino*	*rûno*	*xwesûnino*	*xwesûno*

2) Mots en *-o*.

	MASCULIN Ex. : *zaro*, l'enfant.		FÉMININ Ex. : *co*, le canal.	
	Formes rég.	Contraction	Formes rég.	Contraction
C.o. sing.	*zarowî* *zaroyî*		*cowê* *coyê*	
Voc. sing.	*zaroo*	*zaro*	*cowê* *coyê*	
C.o. plur.	*zarowan* *zaroyan*		*cowan* *coyan*	
Voc. plur.	*zaronino*	*zarono*	*conino*	*cono*

125. Mots dont la dernière syllabe comporte un *-i*. Les phénomènes qu'occasionne l'adjonction de désinences casuelles à ces mots sont les mêmes que ceux qui ont été signalés plus haut (par. 109), à propos des particules.

Proverbe. *Bav harsim dixwê, dranên kur disekihin*, le père boit du verjus, le fils a des agacements de dents.

VI. LA DÉCLINAISON

DÉCLINAISON DU SUBSTANTIF À L'ÉTAT INDÉFINI

126. Cas sujet. Le substantif reste simplement affecté de la particule, sans recevoir aucune désinence supplémentaire.

a) Masculin singulier :

Mirovek, un homme (*mirov*).
Hespek, un cheval (*hesp*).

b) Féminin singulier :

Dotmamek, une cousine (*dotmam*).
Mehînek, une jument (*mehîn*).

c) Pluriel des deux genres :

Mirovin, des hommes.
Hespin, des chevaux.
Dotmamin, des cousines.
Mehînin, des juments.

127. Cas régime ou cas oblique. Les désinences qui s'ajoutent à la particule déjà suffixée au mot sont celles qui affecteraient normalement le substantif à l'état défini.

a) Masculin singulier : -*î*.

Ez mirovekî dibînim, je vois un homme.
Ez hespekî dikirim, j'achète un cheval.

b) Féminin singulier : -*ê*.

Ez dotmamekê dibînim, je vois une cousine.
Ez mehînekê dikirim, j'achète une jument.

c) Pluriel des deux genres : -*a*.

Ez mirovina (*hespina*, *jinina*, *mehînina*) *dibînim*, je vois des hommes (des chevaux, des femmes, des juments).

REMARQUE I. La désinence *-a* du c.o. pl. indéfini n'est autre que la désinence normale *-an*, dont l'*n* est tombé.

REMARQUE II. Les substantifs à l'état indéfini ne peuvent se mettre au vocatif.

REMARQUE III. On a relevé, dans le parler des Hevêrkan (Tor Abdîn), une forme très particulière du cas oblique du pluriel pour les substantifs à l'état indéfini. Elle résulte de l'adjonction d'une désinence *-î* à la particule pour le masculin et *-ê* pour le féminin. Elle s'emploie concurremment avec la forme normale, mais dans un sens partitif.

Ex. : *Avinê bide min*, donne-moi de l'eau (*av*, f.).
Goştinî bide min, donne-moi de la viande (*goşt*, m.).

Dans les autres parlers, on dit :

Ex. : *Avê* (ou *av*) *bide min*, donne-moi de l'eau.
Goştî (ou *goşt*) *bide min*, donne-moi de la viande.

REMARQUE IV. Dans les parlers qui n'emploient pas la particule d'indéfinition *-in* (cf. par. 110), on remplace la terminaison *-ina* du cas oblique du pluriel par les constructions suivantes :

Ez hinek hespan dibînim, je vois des (certains) chevaux, pour : *ez hespina dibînim*.
Yek caran ez diçim nêçîrê, certaines fois je vais à la chasse, pour : *ez carina diçim nêçîrê*, des fois (parfois) je vais à la chasse.

Cet emploi particulier de *yek* n'est admis, au pluriel, que pour le cas régime. On ne dira jamais : *yek hesp* ou *yek car* pour *hespin* et *carin*.

128. La présence d'une désinence casuelle est susceptible d'entraîner la chute de la voyelle de la particule d'indéfinition, d'où les formes :

Hespkî, un cheval (c.o. sing.), pour *hespekî*.
Mehînkê, une jument (c.o. sing.), pour *mehînekê*.
Mirovna, des hommes (c.o. pl.), pour *mirovina*.

Cette élision n'est cependant pas toujours possible. Ainsi, dans le cas de *mehîn*, on ne saurait dire *mehîn'na* au lieu de *mehînina*. En effet, la forme abrégée *mehîn'na* donnerait obligatoirement *mehîna*, la gémination n'étant pas admise en kurde (cf. par. 64) ; il ne serait plus possible de distinguer le cas oblique du mot à l'état indéfini de son cas oblique à l'état défini (*mehîna*, pour *mehînan*). Pour des raisons

analogues, le cas régime singulier de *çêlek* (vache), de *mirîşk* (poule), etc., sera toujours, à l'état indéfini, *çêlekekê*, *mirîşkekê*, etc., et jamais *çêlekê* ou *mirîşkê*, etc.

129. La déclinaison, à l'état indéfini, des mots en *-a*, *-e*, etc., ne présente aucune particularité remarquable. Il suffit, en effet, d'ajouter à ces termes, déjà pourvus de la particule d'indéfinition (cf. par. 103 et ss.), les désinences casuelles appropriées.

Ex. : *Paleyekî* (ou *palakî*, *palêkî*, *palekî*), un moissonneur, c.obl. sing. (de *pale*).
Cowekê (ou *coyekê*, *cokê*), un canal, c.obl. sing. (de *co*).

130. Tableau récapitulatif.

	Masculin	Féminin
Nom. sing.	*Mirovek* *Hespek*	*Dotmamek* *Mehînek*
C. obl. sing.	*Mirovekî* *Hespekî*	*Dotmamekê* *Mehînekê*
Nom. plur.	*Mirovin* *Hespin*	*Dotmamin* *Mehînin*
C. obl. plur.	*Mirovina* *Hespina*	*Dotmamina* *Mehînina*

Proverbe. *Malê dinê qloçê mêran e*, les biens de ce monde sont à l'homme ce que sont ses cornes au bélier (litt. : les cornes de l'homme).

VII. LE PRONOM PERSONNEL [1]

131. Le pronom personnel comporte trois personnes, deux genres et deux nombres. De même que le nom, il se décline.

a) Pronom personnel au cas sujet :

Masc. et Fém. sing.		Masc. et Fém. plur.	
Ez,	je, moi.	*Em*,	nous.
Tu,	tu.	*Hon* (*hûn*),	vous.
Ew,	il, elle.	*Ew*,	ils, elles.

b) Pronom personnel au cas régime :

Singulier		Pluriel	
Min,	moi, me.	*Me*,	nous.
Te,	toi, te.	*We*,	vous.
Wî,	lui, le.	*Ewan*, *wan*,	eux, elles, les.
Wê,	elle, la.		

Remarque. Le pronom personnel de la seconde personne du pluriel comporte, dans quelques parlers, les formes archaïques suivantes : *hingû* (pour *hon*, s'emploie notamment au Behdînan), *hewe* (pour *we*, se dit, en particulier, au Botan).

132. Emploi des pronoms personnels. D'une façon générale, le pronom de la troisième personne sert à remplacer, dans la phrase, tout nom dont on veut éviter la répétition.

Le pronom personnel au nominatif s'emploie comme sujet des verbes intransitifs à tous les temps et comme sujet des verbes transitifs aux temps du troisième groupe (cf. par. 142).

[1] Nous n'étudierons dans ce chapitre que les pronoms personnels, le pronom réfléchi et le pronom réciproque. Un chapitre ultérieur traitera des pronoms démonstratifs.

Ex. : *Ez têm*, je viens (*hatin*, verbe intr.).
Ez hatim, je vins (*hatin*, intr.).
Ez dibînim, je vois (*dîtin*, tr.).

Au cas régime, le pronom personnel sert à conjuguer les verbes transitifs aux temps des deux premiers groupes (cf. par. 185).

Ex. : *Min dît*, j'ai vu (*dîtin*, tr.).
We dît, vous vîtes (*dîtin*, tr.).

Toujours au cas régime, il joue le rôle de complément, dans les mêmes conditions que les noms pourvus de la même flexion casuelle.

Ex. : *Tu min dibînî*, tu me vois.
Ji bona te, pour toi.

REMARQUE. Ces indications sommaires sur l'emploi des pronoms personnels seront complétées dans les chapitres consacrés au Verbe Transitif et à l'Accord du Verbe.

133. Le pronom personnel au cas oblique joue le rôle de possessif. Pour dire « mon cheval, ton cheval », etc., on accole au substantif la particule déterminative ou d'indéfinition à l'état construit appropriée à son genre et à son nombre, et on le fait suivre du pronom au cas oblique.

Ex. : *Hespê min* (*te, wî, wê, me, we, wan*), mon (ton, son — masc. —, son — fém. —, notre, votre, leur) cheval.
Hespên min (*te, wî, wê, me, we, wan*), mes (tes, ses, etc.) chevaux.
Mehîna min (*te, wî, wê, me, we, wan*), ma (ta, sa — masc. —, sa — fém. —, notre, votre, leur) jument.
Mehînên min (*te, wî, wê, me, we, wan*), mes (tes, ses, etc.) juments.

Avec des mots affectés de la particule d'indéfinition, on aura les constructions suivantes :

Hespekî min (*te, wî, wê, me, we, wan*), un cheval m'appartenant, t'appartenant, etc.

Hespine min (*te, wî, wê, me, we, wan*), des chevaux m'appartenant, t'appartenant, etc.

Mehîneke min (*te, wî, wê, me, we, wan*), une jument m'appartenant, t'appartenant, etc.

Mehînine min (*te, wî, wê, me, we, wan*), des juments m'appartenant, t'appartenant, etc.

134. Le pronom « ê ». A la troisième personne du singulier, et au cas oblique, le pronom personnel comporte une forme abrégée, *ê*, commune aux deux genres, qui ne peut s'utiliser que dans les cas suivants :

a) Complément circonstanciel directement introduit par un verbe.

Ex. : *Min got ê*, je lui ai dit, pour *min got wî* (ou *wê*).
Ez didim ê, je lui donne, pour *ez didim wî* (ou *wê*).
Min da ê, je lui donnai, pour *min da wî* (ou *wê*).

Comme le montrent les exemples précédents, *ê* se place obligatoirement après le verbe dont il dépend. Il peut, à l'écriture, et cet usage tend à devenir courant, se suffixer au mot qui le précède.

Ex. : *Min gotê.*

b) Complément circonstanciel introduit par une préposition. Il donne alors les contractions suivantes :

Pê ou *vê* (pour *bi wî, bi wê*), avec lui, avec elle.
Jê (pour *ji wî, ji wê*), de lui, d'elle.
Lê (pour *li wî, li wê*), sur lui, sur elle.
Tê (pour *di wî, di wê*), ex. : *tê re*, à travers lui, à travers elle.

Comme nous le verrons plus loin (Ch. XXII), toutes ces formes contractées s'emploient en composition avec les diverses postpositions.

Ex. : *Jê re*, à lui, à elle, pour *ji wî re, ji wê re.*
Pê re, avec lui, avec elle, pour *bi wî* (*wê*) *re.*

Enfin, les contractions *pê* ou *vê, jê, lê, tê,* constituent autant de préfixes.

Remarque. *Ê* peut également servir à remplacer, dans les mêmes fonctions, les pronoms démonstratifs singuliers au cas oblique, *vî, vê* (de *ev*), *wî* et *wê* (de *ew*).

135. Le pronom personnel réfléchi. Le kurde possède un pronom personnel réfléchi, *xwe*, commun aux trois personnes des deux genres et des deux nombres. Faisant toujours fonction de complément, *xwe* reste invariable.

« *Xwe* » **se substitue obligatoirement à tout pronom qui, utilisé comme complément à l'intérieur d'une proposition, se trouverait en représenter le sujet, que celui-ci soit directement exprimé ou qu'il soit sous-entendu.**

Xwe peut donc se trouver employé soit comme complément direct ou indirect de verbe, soit comme complément de nom (possessif).

136. Emploi de *xwe* comme complément de verbe.

Xwe remplace indifféremment, mais obligatoirement, dans leurs fonctions de compléments de verbes, tous les pronoms personnels, chaque fois que ceux-ci devraient représenter, si leur emploi était admis, le sujet ou l'ensemble des sujets de la proposition. Autrement dit, on utilise *xwe* aussi souvent que le pronom complément de verbe pourrait se traduire, en français, par : moi-même, toi-même, lui-même, elle-même, soi-même, nous-mêmes, vous-mêmes, eux-mêmes, elles-mêmes.

EMPLOI DES PRONOMS ORDINAIRES	EMPLOI DE « *xwe* »
Ez te dibînim, je te vois (suj. : *ez*, 1re pers. ; compl. : *te*, 2e pers.).	*Ez xwe dibînim,* je me vois moi-même (suj. et compl. : 1re pers. sing.).
Ew te dibîne, il te voit (suj. : *ew*, 3e pers. sing. ; compl. : *te*, 2e pers. sing.).	*Tu xwe dibînî,* tu te vois toi-même (suj. et compl. : 2e pers. sing.).
Ew wî dibîne, il le voit (suj. et compl. : 3e pers. sing., mais chacun représente un être différent).	*Ew xwe dibîne,* il se voit lui-même (suj. et compl. : 3e pers. sing., représentant le même individu).

Hon me dibînin, vous nous voyez (suj. : 2e pers. pl.; compl. : 1re pers. pl.).

Emê ji we re goşt bikirin, nous vous achèterons de la viande (à vous).

Ew masê li ber wan datînin, ils placent la table devant eux (suj. et compl. : 3e pers. pl., mais représentant des individus différents).

Em xwe dibînin, nous nous voyons nous-mêmes (suj. et compl. : 1re pers. pl.).

Honê ji xwe re goşt bikirin, vous vous achèterez de la viande (à vous-mêmes).

Ew masê li ber xwe datînin, ils placent la table devant eux-mêmes (suj. et compl. : 3e pers. pl., représentant les mêmes individus).

Les verbes qui figurent dans les exemples précédents sont tous des verbes transitifs conjugués à des temps du troisième groupe. Avec les temps des deux premiers groupes, les règles de l'emploi de *xwe* restent les mêmes :

Me xwe êşand, nous nous tourmentâmes (nous-mêmes).
Min xwe dît, je me vis (moi-même).
We ji xwe re goşt kirî, vous vous achetâtes de la viande (à vous-mêmes), etc.

Remarque I. Nous verrons plus loin que *xwe* est couramment utilisé pour former des verbes réfléchis.
Ex. : *Xwe dirêj kirin,* s'allonger.
Xwe lezandin, se hâter, etc.

Remarque II. Même lorsque *xwe* représente un pluriel, les verbes transitifs passés dont il est complément restent toujours au singulier tant que leur sujet est exprimé. Par contre, lorsque ce dernier est sous-entendu, l'accord se fait au pluriel.
Ex. : *Wan bila sebeb xwe aciz kir,* ils se sont dérangés sans raison.
Bila sebeb xwe aciz kirin, même sens.

137. Emploi de *xwe* comme possessif.

En application de la règle déjà énoncée, *xwe* remplace indifférement, dans leur rôle de possessifs, tous les pronoms personnels au cas oblique (*min, te,* etc.), chaque fois que le terme ou les termes qu'ils

devraient représenter constituent le sujet unique ou l'ensemble des sujets de la proposition. Les exemples qui suivent permettront d'opérer la distinction entre cet emploi de *xwe* et celui des possessifs ordinaires.

POSSESSIFS ORDINAIRES	EMPLOI DE « *xwe* »
Hespê min boz e, mon cheval est gris (sujet : *hesp*).	*Ez hespê xwe dibînim*, je vois mon (propre) cheval (sujet : *ez*).
Kitêba te giran e, ton livre est lourd (sujet : *kitêb*).	*Tu kitêba xwe dixwînî*, tu lis ton (propre) livre (sujet : *tu*).
Gundê wî dûr e, son village est loin (sujet : *gund*).	*Ew diçe gundê xwe*, il va à son village (sujet : *ew*).
Konê me reş e, notre tente est noire (sujet : *kon*).	*Em di konê xwe de ne*, nous sommes dans notre (propre) tente (sujet : *em*).
Dotmama we hat, votre cousine est venue (sujet : *dotmam*).	*Honê bi dotmama xwe re herin*, vous partirez avec votre cousine (sujet : *hon*).
Ez bajarê wan nas dikim, je connais leur ville (sujet : *ez*).	*Ew ji bajarê xwe dernakevin*, ils ne sortent pas de leur ville (sujet : *ew*).

Les propositions qui suivent ayant chacune plusieurs sujets, *xwe* représente ces derniers dans leur ensemble :

Soro û Lezgîn bi bavê xwe re daxêvin, Soro et Lezgîn parlent avec leur (propre) père.

Ez û tu, em diçin cem cîranê xwe, moi et toi, nous allons chez notre (propre) voisin.

We û Gulê, we cilên xwe şuştin, vous et Gulê, vous avez lavé votre (propre) linge.

Te û Cemşîd, we bîstanê xwe av da, toi et Cemşîd, vous avez arrosé votre (propre) jardin.

Lorsque le possessif est appelé à représenter, non pas l'ensemble des sujets, mais l'un d'eux seulement, on ne peut plus employer *xwe*. Il faut alors recourir au pronom personnel approprié.

Ex. : *Min û te, me keriyê te anî gund,* moi et toi, nous avons amené *ton* troupeau au village (dans cette phrase, *keriyê xwe* signifierait « *notre* troupeau »).

En vertu du même principe, lorsqu'une proposition comporte plusieurs sujets, *xwe* ne peut s'utiliser, comme possessif, en construction avec l'un d'eux, que pour représenter l'ensemble de ceux qui précèdent, s'ils sont tous de la même personne. Dans le cas contraire, on emploiera la forme fléchie du pronom personnel approprié.

Ex. : *Soro û Lezgîn û deya xwe hatin,* Soro, Lezgîn et leur mère sont venus.
Ez û deya xwe hatin, moi et ma mère, nous sommes venus.

Xwe ne peut intervenir dans les phrases suivantes, les possessifs qui y figurent représentant soit l'un seulement des sujets, soit plusieurs sujets de personnes différentes :

Soro, Lezgîn û deya wî hatin, Soro, Lezgîn et sa mère (la mère de Lezgîn) sont venus.

Ez, tu û deya min, em çûn, moi, toi et ma mère, nous sommes partis.

Ez, tu û deya te, em çûn, moi, toi et ta mère, nous sommes partis.

Ez, tu û deya me, em çûn, moi, toi et notre mère, nous sommes partis.

Em, hon û deya we, em çûn, nous, vous et votre mère, nous sommes partis.

Em, hon û deyên me, em çûn, nous, vous et nos mères, nous sommes partis.

Em, Soro û deya wî (me), em çûn, nous, Soro et sa (notre) mère, nous sommes partis.

138. Autres exemples de l'emploi de *xwe*.

Les quelques phrases qui suivent ont été choisies, en raison des nuances de sens qu'elles présentent, pour achever de familiariser le lecteur avec l'utilisation de *xwe* :

Ew dersa xwe dixwîne, il lit sa propre leçon.

Ew dersa wî dixwîne, il lit sa leçon (celle d'un autre).

Ez te û brayê te dibînim, je (vous) vois, toi et ton frère.

Ez te û brayê xwe dibînim, je (vous) vois, toi et mon propre frère (*xwe* représente *ez*, sujet de la phrase, et est mis pour *min*).

On pourrait avoir :

Ez we û brayê we dibînim, je (vous) vois, vous et votre frère (*we* est deux fois complément, mais ne se rapporte pas au sujet).

Ez we û brayê me dibînim, je (vous) vois, vous et notre frère (le second complément, *me*, est de la 1re pers. du pluriel, tandis que le sujet *ez* est de la 1re pers. du singulier ; on ne peut donc utiliser *xwe*).

Ez pezê me diçêrînim, je fais paître nos moutons (même phénomène que dans l'exemple précédent).

Ez pezê xwe diçêrînim, je fais paître mes propres moutons (*xwe* mis pour *min*, qui représenterait *ez*, sujet).

Em pezê xwe diçêrînin, nous faisons paître nos propres moutons (*xwe* mis pour *me*, qui représenterait *em*, sujet).

Ez û xwîşka te, em hatin, moi et ta sœur, nous sommes venus (*te*, complément, ne représente pas le sujet *ez*).

Ez û bavê xwe, em hatin, moi et mon père, nous sommes venus (*xwe* mis pour *min*, qui représenterait *ez*, sujet).

Remarque. Dans certains parlers de l'Ouest (région de l'Euphrate, Malatya, Xerpêt, Sirûc, Roha, etc.), *xwe* tend à se substituer à tous les pronoms de la troisième personne dans leur rôle de possessifs, qu'ils représentent ou non le sujet de la phrase. Ainsi, on dira : *xanîkî xwe hebû*, il avait une maison, au lieu de *xanîkî wî hebû*.

139. Le pronom réciproque. Il a, selon les parlers, les formes suivantes :

Hev	Yek	Êk
hevûdin,	*yekûdin*,	*êkûdin*,
hevûdî,	*yekûdi*,	*êkûdi*,
hevdi,	*yekdi*,	*êkdi*,
hevûdu (*dû*),	*yekûdu* (*dû*),	*êkûdu* (*dû*),
hevdû.	*yekdû*.	*êkdû*.

En raison de leur concision, on a tendance à préférer dans la langue écrite les formes *hev*, *yek*, *êk*, bien que les autres restent également très vivantes dans les dialectes. Les parlers de l'Ouest emploient

uniquement *hev* et ses doublets. *Yek*, *êk* et leurs variantes ne s'utilisent que dans quelques parlers de l'Est. Nous ferons surtout usage, dans les exemples qui suivent, de *hev*. Toutefois, on retiendra qu'on pourrait partout l'y remplacer par *hevûdin*, *yekûdin*, *êkûdin*, etc.

REMARQUE. On écrit souvent : *hevudin*, *hevdu*, etc.

140. Le pronom réciproque est invariable. Il s'emploie dans les mêmes conditions que *xwe*, mais pour représenter collectivement tout groupe de sujets exprimés ou sous-entendus qui, exerçant les uns sur les autres une action réciproque, ou étant unis par des relations réciproques, devraient se trouver répétés dans leur ensemble, comme compléments, à l'intérieur de la même proposition.

1) Emploi de *hev* comme complément direct ou indirect de verbe.

Pour faire ressortir les nuances qui différencient l'emploi de *hev* de celui de *xwe*, nous reprendrons ici les exemples des par. 136-138.

EMPLOI DE *xwe*	EMPLOI DE *hev*
Em xwe dibînin, nous nous voyons nous-mêmes.	*Em hev dibînin*, nous nous voyons les uns les autres (ou l'un l'autre).
Honê ji xwe re goşt bikirin, vous vous achèterez de la viande (à vous-mêmes).	*Honê ji hev re goşt bikirin*, vous vous achèterez de la viande, les uns pour les autres (ou l'un pour l'autre).

Avec des verbes transitifs au passé, on aurait :

Me xwe dît, nous nous vîmes (nous-mêmes).	*Me hev dît*, nous nous vîmes les uns les autres (ou l'un l'autre).
We ji xwe re goşt kirî, vous vous achetâtes de la viande (à vous-mêmes).	*We ji hev re goşt kirî*, vous vous achetâtes de la viande (les uns pour les autres, ou l'un pour l'autre).

Autres exemples de l'emploi de *hev* comme complément de verbe :

Em hev nas dikin, nous nous connaissons l'un l'autre (ou les uns les autres).

Soro û Lezgîn bi hev re daxêvin, Soro et Lezgîn causent ensemble (l'un avec l'autre).

Em carina diçin cem hev, nous allons parfois l'un chez l'autre (ou les uns chez les autres).

Em hero dersên xwe ji hev dipirsin, nous nous interrogeons chaque jour l'un l'autre (ou les uns les autres) sur nos leçons.

Me hevûdû nas kir, nous nous reconnûmes (l'un l'autre, les uns les autres).

Zînê û Gulê hev maç kir, Zîn et Gulê s'embrassèrent (l'une l'autre).

Remarque I. Tout verbe transitif à un temps passé, ayant *hev* pour complément d'objet direct, reste au singulier tant que son sujet est exprimé. Si ce dernier est sous-entendu, l'accord se fait au pluriel.

Ex. : *Dibêjin ko wan hevûdin dît,* on dit qu'ils se virent les uns les autres (ou l'un l'autre).
Dibêjin ko hevûdin dîtin, même sens.

Remarque II. Comme nous le verrons plus loin, Ch. XV, *hev* sert fréquemment à former des locutions verbales et des verbes composés.

Ex. : *Li hev hatin,* se mettre d'accord.
Bi hev çûn, en venir aux mains.
Li hev siwar kirin, monter, assembler.

Chaque fois que, dans une proposition, *hev* représente non pas le sujet logique de la proposition, mais un complément, il fait partie d'une de ces locutions verbales.

Ex. : *Ez wan ji hev nas nakim,* je ne les distingue pas l'un de l'autre (*ji hev nas kirin,* distinguer).
Vê tifingê ji min re li hev siwar bike, monte-moi ce fusil (*li hev siwar kirin,* monter).

2) Emploi de *hcv* comme possessif.

Emploi de *xwe*	Emploi de *hev*
Em di konê xwe de ne, nous sommes sous notre (propre) tente.	*Em di konên hev de ne,* nous sommes chacun sous la tente de l'autre (litt. : sous la tente l'un de l'autre, ou les uns des autres).

Honê bi dotmama xwe re herin, vous partirez avec votre (propre) cousine.

Honê bi dotmamên hev re herin, vous partirez chacun avec la cousine de l'autre (litt. : avec les cousines les uns des autres, ou l'un de l'autre).

Ew li bajarê xwe diçin, ils vont à leur (propre) ville.

Ew li bajarên hev diçin, chacun va à la ville de l'autre (litt. : ils vont aux villes l'un de l'autre, ou les uns des autres).

On notera que les mots déterminés par *hev* sont toujours au pluriel, à moins qu'il ne s'agisse de mots abstraits ne pouvant s'utiliser qu'au singulier.

Autres exemples de l'emploi de *hev* comme possessif :

Em ap û pismanên hev nas dikin, chacun de nous connaît les oncles et les cousins de l'autre (litt. : nous connaissons les oncles et les cousins l'un de l'autre, ou les uns des autres).

Em brayên hev in, nous sommes frères (l'un de l'autre, ou les uns des autres).

Tu û Zîn, hon xweh û birayên hev in, toi et Zîn, vous êtes frère et sœur (l'un de l'autre).

Ew diçin malên hev, ils vont l'un chez l'autre (litt. : ils vont aux maisons l'un de l'autre).

Li hêviya hev man, ils s'attendirent l'un l'autre (litt. : ils restèrent dans l'attente l'un de l'autre. *Hêvî,* abstrait, ne s'emploie qu'au singulier).

Ferzo û Biro qala hev dikir, Ferzo et Biro parlaient l'un de l'autre (dans *qal kirin,* verbe composé, *qal,* abstrait, ne peut s'employer qu'au singulier).

3) Emploi de *hev* comme complément de prépositions.

Construit avec les prépositions *bi, di, ji,* le pronom ***hev*** (ou ***êk***) donne souvent les contractions suivantes :

Pev, pêk ou *vêk,* pour *bi hev* ou *bi êk.*
Tev ou *têk,* pour *di hev* ou *di êk.*

Jev ou *jêk*, pour *ji hev* ou *ji êk.*
Lev ou *lêk*, pour *li hev* ou *li êk.*

Ces contractions ont le même emploi que les constructions normales, mais elles peuvent, de plus, s'utiliser comme préfixes.

Proverbe. *Agir xweş e, lê xwelî jî jê çêdibe,* le feu est bon, mais il donne aussi de la cendre (litt. : la cendre aussi se produit de lui).

VIII. LE VERBE

GÉNÉRALITÉS

141. Les verbes kurdes peuvent être simples ou composés. A l'infinitif, les verbes simples comportent :

a) un radical;

b) une terminaison verbale.

Ex. : *Hat-in*, venir.
Xist-in, faire tomber.
Xwar-in, manger.
Kir-in, faire.
An-în, apporter.
Da-n, donner.

Les verbes composés sont formés à partir de verbes simples, auxquels s'ajoutent certains éléments non verbaux. Aux exemples cités plus haut, correspondront, entre autres :

Dahatin, descendre (*da-hatin*).
Pêxistin, allumer (*pê-xistin*).
Vexwarin, boire (*ve-xwarin*).
Deranîn, extraire, sortir (*der-anîn*).
Bazdan, courir (*baz-dan*).
Ava kirin, construire.

Outre les verbes simples et composés, le kurde utilise des locutions verbales.

Ex. : *Li hev hatin*, s'accorder.
Tê derêxistin, deviner.
Bi lêv kirin, prononcer.
Ber hev kirin, ramasser.

Les règles qui seront énoncées dans ce chapitre préliminaire s'appliquent aux trois catégories qui viennent d'être énumérées; cepen-

dant, les exemples cités seront, autant que possible, choisis parmi les verbes simples. Nous reviendrons plus loin (Ch. XV et XVI) sur les verbes composés et les locutions verbales.

142. Voix, modes et temps. La conjugaison kurde comporte deux voix (active et passive), quatre modes (indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif) et des formes nominales (infinitif et participes).

Si l'on considère leur formation, les temps se répartissent en :

a) temps formés à partir de l'infinitif (temps du premier groupe) : prétérit, prétérit narratif, imparfait, imparfait duratif, imparfait du subjonctif, conditionnel (1re forme);

b) temps composés (temps du second groupe) : plus-que-parfait, plus-que-parfait approximatif, futur antérieur, passé du subjonctif, plus-que-parfait du subjonctif, conditionnel (2e forme);

c) temps formés à partir de l'impératif (temps du troisième groupe) : présent, présent duratif, présent du subjonctif, futur.

Si l'on considère, au contraire, le moment auquel se situe l'action rapportée, on distingue :

a) les temps passés (temps des deux premiers groupes, plus le futur antérieur) ;

b) les temps présents et le futur (temps du troisième groupe).

143. Verbes transitifs et intransitifs. Les verbes kurdes sont, les uns transitifs, les autres intransitifs.

a) L e s v e r b e s t r a n s i t i f s.

Tout verbe actif susceptible d'introduire un complément d'objet direct est transitif.

Ex. : *Kirin*, faire.
Gotin, dire.
Dan, donner.
Anîn, apporter.

Girtin, saisir, prendre, fermer.
Kuştin, tuer.
Kirîn, acheter.

REMARQUE I. Les verbes composés, obtenus à partir d'infinitifs simples transitifs, suivent toujours les règles de la conjugaison du groupe transitif, même s'ils n'introduisent jamais de complément d'objet direct (cf. Ch. XV).

Ex. : *Bazdan*, courir (*dan*, donner, est transitif).
Nimêj kirin, prier (*kirin*, faire, est transitif).

REMARQUE II. Les verbes *lehîstin*, jouer; *nêrîn*, regarder; *axivîn*, parler, qui sont en réalité intransitifs, suivent abusivement, dans quelques parlers de l'Ouest, les règles de la conjugaison des verbes transitifs.

REMARQUE III. Les particularités des verbes transitifs indirects, c'est-à-dire introduisant leur complément d'objet au moyen d'une préposition, seront étudiées plus loin, par. 190.

b) Les verbes intransitifs ou neutres.

Ils n'introduisent jamais de complément d'objet direct.

Ex. : *Çûn*, aller.
Hatin, venir.
Mirin, mourir.
Ketin, tomber.
Gihaştin, arriver.
Revîn, fuir.
Man, rester.
Girîn, pleurer.
Peyivîn, parler.

Les verbes transitifs et les verbes intransitifs observent des règles identiques pour la conjugaison de leurs temps présents et futur, mais différentes pour celles de leurs temps passés.

On ne pourra donc conjuguer un verbe qu'à la condition de savoir, au préalable, s'il est transitif ou intransitif et de connaître, outre son infinitif, son impératif.

144. Morphologiquement, les infinitifs kurdes se répartissent en deux groupes principaux : celui des infinitifs en *-in* et celui des infinitifs en *-în*. Une place à part doit être faite aux doublets en *-an* et en *-ûn* de certains verbes.

Infinitifs en *-in*.

Ils comportent les variétés suivantes :

a) infinitifs en *-andin*.

Ex. : *Şandin*, envoyer.
Şkênandin, casser, briser.
Rijandin, répandre.
Xwandin (*xwendin*), lire, réciter, chanter (pour les oiseaux).

On retiendra que les verbes en *-andin* sont tous transitifs.

Un certain nombre d'infinitifs en *-andin* comportent des doublets en *-tin*, dont l'apparition est due à des phénomènes de contraction.

Ex. : *Guvêşandin* et *guvaştin*, presser.
Hejmirandin et *hejmartin*, compter.
Qeşirandin et *qeşartin*, éplucher.
Hingivandin et *hingaftin*, atteindre, toucher.
Guhêrandin et *guhartin*, changer, transformer.
Bijêrandin et *bijartin*, choisir.

Beaucoup moins fréquents sont, pour ces verbes, les doublets en *-an* (cf. par. 146).

Nous verrons plus loin (par. 157) que la terminaison *-andin* sert à former des verbes causatifs.

b) infinitifs en *-tin*.

Les verbes en *-tin* sont, les uns transitifs, les autres intransitifs.

Ex. : *Alastin*, lécher (tr.).
Ketin, tomber (intr.).
Braştin, rôtir (tr.).

Avêtin, jeter, lancer (tr.).
Nihêrtin, regarder (intr.).
Gestin, mordre (tr.).
Peyiftin, parler (intr.).

c) infinitifs en *-rin.*

Ils sont assez rares.

Ex. : *Xwarin*, manger (tr.).
Vexwarin, boire (tr.).
Mirin, mourir (intr.).
Birin, porter (tr.).
Kirin, faire (tr.).

Ces infinitifs correspondent, pour la plupart, à d'anciennes formes en *-din*, qui ne sont plus utilisées de nos jours en *kurmancî*, mais qui persistent en *soranî* : *xwardin, xwardinewe, mirdin, birdin, kirdin.*

145. Infinitifs en *-în*.

Comme les verbes en *-tin*, ils sont, les uns transitifs, les autres intransitifs.

Ex. : *Bezîn*, courir (intr.).
Barîn, tomber du ciel, pleuvoir (intr.).
Borîn, passer (intr.).
Şewitîn, brûler (intr.).
Anîn, apporter (tr.).
Tirsîn, craindre (intr.).
Pirsîn, demander, questionner (tr.).
Dizîn, voler (tr.).
Rîn, fienter (tr.).
Kirîn, acheter (tr.).
Weşîn, tomber (intr.).
Girîn, pleurer (intr.).

La plupart des infinitifs en *-în* comportent des doublets en *-iyan* ou *-ihan*, en *-an* et parfois en *-ûn*.

Doublets en *-iyan* ou *-ihan* des verbes en *-în*.

Leur apparition est due aux désinences personnelles *-ama, -ayî, -aya, -ana,* qui interviennent dans la conjugaison de certains temps passés. Comme le radical des verbes en *-în* comporte un *-î* final (ex. : *girîn,* pleurer : *girî*), l'emploi de ces terminaisons nécessite la présence d'une consonne de liaison, *y* (*h,* dans différents parlers de l'Est). La voyelle *î* est alors remplacée par *i.*

Ex. : *Ez bigiriyama,* que je pleurasse (de *girîn*).
Ez bitirsiyama (ou *bitirsihama*), que je craignisse (de *tirsîn*).
Tu bibeziyayî (ou *bibezihayî*), que tu courusses (de *bezîn*).

L'usage des désinences personnelles *-ama, -ayî,* etc. (parfois allégées en *-am, -ayî, -a, -an*) propres au subjonctif et au conditionnel se trouva étendu, dans la pratique, au prétérit et à l'imparfait de l'indicatif, d'où la coexistence des formes :

Ez giriyam et *ez girîm,* je pleurai.
Ez tirsiyam (ou *tirsiham*) et *ez tirsîm,* je craignis.
Tu beziyayî (ou *bezihayî*) et *tu bezî,* tu courus, etc.

Cette conjugaison en *-am, -ayî,* etc., de temps de l'indicatif normalement obtenus par l'adjonction au radical verbal des désinences *-m, -î,* etc., ne pouvait que conduire à supposer des infinitifs en *-iyan* ou *-ihan,* suivant les parlers.

Ex. : *Giriyan, girihan* (*girîn*), pleurer.
Tirsiyan, tirsihan (*tirsîn*), craindre.
Beziyan, bezihan (*bezîn*), courir.
Çêriyan, çêrihan (*çêrîn*), paître.
Reviyan, revihan (*revîn*), fuir.

On retiendra que les doublets en *-iyan* ou *-ihan* ne peuvent s'employer que pour la conjugaison des temps passés ; en effet, ils ne comportent pas d'impératifs propres.

Ex. : *Giriyan,* imp. *bigirî* (de *girîn*).
Tirsiyan, imp. *bitirse* (de *tirsîn*).
Beziyan, imp. *bibeze* (de *bezîn*).

REMARQUE. Dans de rares parlers de l'Est, par exemple, dans certaines régions du Botan, quelques infinitifs en *-ihan* ont pu, cependant, servir à la formation d'impératifs particuliers.

Ex. : *Arihan*, imp. *biarihe*, élancer (douleur).
Gerihan, imp. *bigerihe*, circuler, tourner.

Par ailleurs, les infinitifs en *-iyan* ou *-ihan* ne peuvent jamais s'employer substantivement, au contraire des formes parallèles en *-în*.

On ne dira jamais *bariyana berfê*, mais toujours *barîna berfê*, la chute de la neige.

146. Infinitifs en *-an*.

Pas plus que les verbes en *-iyan* ou *-ihan*, les verbes en *-an* ne constituent, à proprement parler, un groupe autonome; ce sont, dans leur totalité, des doublets. Cependant, un bon nombre d'entre eux ont entièrement supplanté, dans la pratique, les originaux dont ils dérivent.

Les infinitifs en *-an* proviennent :

a) de la contraction de formes en *-ayîn*.

Ex. : *Man*, rester (*mayîn*, aussi *mandin*).
Dan, donner (*dayîn*).
Zan, mettre bas (*zayîn*).
Pan, surveiller, attendre (*payîn*).

b) de la contraction d'infinitifs en *-andin* ou en *-tin*.

Ex. : *Kutan*, frapper (de *kutandin*).
Kolan, creuser (de *kolandin*).
Gan, « coïre » (de *gihaştin*, *gihan*, atteindre).
Pêçan, envelopper (de *pêçandin*).
Niyan, *nihan*, mettre (de *niyandin* et *nihandin*).
Kelan, bouillir (de *kelandin*).

c) de doublets en *-în*, *-iyan* ou *-ihan*.

Ex. : *Çêran*, paître (de *çêrîn*, *çêriyan* ou *çêrihan*).
Geran, errer (de *gerîn*, *geriyan* ou *gerihan*).
Bezan, courir (de *bezîn*, *beziyan* ou *bezihan*).

Les infinitifs en *-an* des catégories (a) et (b) comportent des impératifs particuliers, à partir desquels se conjuguent normalement les temps du troisième groupe des verbes correspondants.

Ex. : *Dan* (*bide*), *zan* (*bizê*), *pan* (*bipê*), *kutan* (*bikute*), *kolan* (*bikole*), *gan* (*bigê*).

Les formes *mayîn*, *dayîn*, etc. ne sont presque plus usitées, et leurs impératifs ont cessé d'être employés.

Remarque I. Par exception, *man* a pour impératif *bimîne*, qui correspond à l'ancien *mandin*.

Remarque II. La plupart de ces infinitifs en *-an* peuvent s'utiliser substantivement, parallèlement aux formes en *-în* ou *-andin*.

Ex. : *Man* ou *mayîn*, séjour.
Dan ou *dayîn*, don.
Pan ou *payîn*, attente, surveillance.

Les infinitifs en *-an* de la catégorie (c) ne sont, par contre, jamais employés substantivement; on ne saurait dire qu'ils comportent des impératifs propres, car ceux qu'ils pourraient avoir se confondent avec les impératifs normaux des formes en *-în*.

Ex. : *Çêran* et *çêrîn*, imp. : *biçêre*.
Geran et *gerîn*, imp. : *bigere*.
Bezan et *bezîn*, imp. : *bibeze*.

147. Infinitifs en *-ûn*.

Les verbes en *-ûn*, d'ailleurs très rares, sont autant de doublets de verbes en *-în* ou en *-in*.

Ex. : *Bûn*, être (de *bûyîn* ou *biwîn*).
Çûn, aller, partir (de *çûyîn*; *çûndin*, encore utilisé à Diyarbekir).
Sûn, aiguiser (de *sûtin*).
Dûn, crépir (de *dûyîn*).
Cûn, mâcher (de *cûtin*).
Pûn, tanner (de *pûyîn*).
Dirûn, moissonner, coudre (de *dirûtin*).

Les verbes *bûn* (*bibe*) et *çûn* (*biçe*) se sont définitivement substitués à *bûyîn* (ou *biwîn*) et à *çûyîn* (ou *çûndin*). Seul, *çûyîn* continue à se conjuguer, aux temps passés, dans quelques régions du Botan.

REMARQUE. L'emploi des infinitifs *bûyîn* et *çûyîn* (*çûndin* à Diyarbekir) comme substantifs reste courant.

Les verbes *sûn, dûn, cûn, pûn, dirûn* ne se conjuguent qu'aux temps passés, leurs impératifs, *bisû, bidû, bicû, bipû, bidirû,* étant ceux de *sûtin, dûyîn, cûtin, pûyîn, dirûtin.*

L'IMPÉRATIF

148. La seconde personne du singulier de l'impératif des verbes simples s'obtient en faisant précéder le radical par le préverbe « bi- », et en faisant subir à la terminaison de l'infinitif des modifications appropriées à son type.

Ex. : *Birîn*, couper ; *bi-bir-e*, coupe.
Birin, porter ; *bi-b-e*, porte.
Çêrandin, faire paître ; *bi-çêr-îne*, fais paître.
Hejmartin, compter ; *bi-hejmêr-e*, compte, etc.

Si l'on néglige quelques exceptions, d'ailleurs assez rares, les impératifs kurdes sont presque tous réguliers. Ils offrent cependant une diversité assez considérable ; on devra donc s'efforcer de retenir peu à peu les indications données dans les paragraphes qui suivent.

REMARQUE. Dans la langue parlée, on supprime très souvent la désinence *-e* de l'impératif. Au lieu de *were, bixwaze, birevîne, bimale, bikoje*, etc., on dit *wer, bixwaz, birevîn, bimal, bikoj*.
Cette pratique n'est admise par la langue écrite qu'à titre de licence poétique.

149. Impératif des verbes en *-andin*. A l'impératif, la terminaison *-andin* de tous ces verbes, sans exception, est remplacée par *-îne*.

Ex. : *Şandin*, envoyer, *bişîne*.
Revandin, ravir, *birevîne*.
Weşandin, secouer, *biweşîne*.

Standin, prendre, *bistîne*.
Şewitandin, brûler, *bişewitîne*.
Pijandin, faire cuire, *bipijîne*.
Gihandin, faire arriver, *bigihîne*.
Hingivandin, atteindre, toucher, *bihingivîne*.
Hêrandin, moudre, *bihêrîne*.
Kezixandin, émonder, *bikezixîne*.
Ceribandin, essayer, *biceribîne*.
Rijandin, verser, répandre, *birijîne*.

Certains de ces verbes ont des doublets en *-tin* : *hingivandin, hingaftin*; *hêrandin, hêrtin*; *kezixandin, kezaxtin*; *rijandin, rêtin*. Ces formes abrégées comportent des impératifs particuliers, cf. par. suivant.

150. Impératif des verbes en *-tin*. A l'impératif, la terminaison *-tin* de ces verbes est remplacée par *-e*. Si la dernière syllabe du radical renferme la voyelle *a*, celle-ci est remplacée par un *ê*.

Ex. : *Spartin*, livrer, *bispêre*.
Nihêrtin, regarder, *binihêre*.
Lehîstin, jouer, *bilehîse*.
Bihîstin, entendre, *bibihîse*.
Biwartin ou *bihartin*, *bihurtin*, faire passer, *bibiwêre* ou *bibihêre*, *bibihure*.
Hêrtin, moudre, *bihêre*.
Girtin, prendre, *bigire*.
Bijartin, choisir, *bibijêre*.
Hejmartin, compter, *bihejmêre* (autre forme : *bijmêre*, d'un infinitif : *jmartin*).
Qeşartin, éplucher, *biqeşêre*.
Alastin, lécher, *balêse*.
Bivaştin, dissoudre, *bibivêşe*.
Hilmaştin, retrousser, *hilmêşe*.
Traştin, tailler, *biterêşe*.
Simtin, percer, *bisime*.
Quraftin, cueillir, *biqurêfe*.
Parastin, garder, défendre, *biparêse*.

Guhastin, transporter, *biguhêse.*
Guvaştin, presser, serrer, *biguvêşe.*
Kelaştin (*qelaştin*), fendre, *bikelêşe* (*biqelêşe*).

Lorsque le radical du verbe se termine par l'une des sourdes *f*, *s* ou *ş*, il arrive que celle-ci se sonorise en *v*, *z* ou *j*, au contact de la désinence *-e* de l'impératif.

Ex. : *Axaftin*, parler, *baxêve* (d'où le doublet *axivîn*).
Peyiftin, parler, *bipeyive* (d'où le doublet *peyivîn*).
Heraftin, s'effondrer, *biherêfe* ou *biherêve.*
Mîstin, uriner, *bimîze.*
Gestin, mordre, *bigeze.*
Kuştin, tuer, *bikuje.*
Braştin, rôtir, *bibrêje.*
Gihaştin, atteindre, *bigihêje.*

151. Certains verbes en *-tin* s'écartent de la règle générale pour la formation de leur impératif. Ce sont :

a) Les verbes en *-atin*, *-otin*, *-êtin*, qui prennent les terminaisons *-êje*, *-oje* et *-oşe*.

Ex. : *Patin*, cuire, *bipêje.*
Dotin, traire, *bidoşe.*
Frotin, vendre, *bifroşe.*
Kotin, mâcher, *bikoje.*
Sotin, brûler, *bisoje.*
Avêtin, jeter, lancer, *bavêje.*
Rêtin, verser, répandre, *birêje.*
Mêtin, têter, *bimêje.*

b) Certains verbes en *-istin* qui font *-êse.*

Ex. : *Heristin*, s'écraser, *biherêse.*
Hilawistin, suspendre, *hilawêse.*
Ristin, filer, *birêse.*

c) Certains verbes en *-iştin.*

Ex. : *Hilperiştin*, escalader, se percher, *hilperêşe.*

Malişţin (*maltin*), balayer, *bimale*.
Rûnişţin, s'asseoir, *rûne*.
Venişţin, se poser (oiseau), *vene*.

Remarque. Verbes composés du premier type, *hilperişţin*, *rûnişţin* et *venişţin* ne prennent pas le préverbe *bi-* à l'impératif (cf. plus loin, par. 193 et 196).

d) Certains verbes en *-ûtin*.

Ex. : *Cûtin*, mâcher, *bicû* (ce verbe comporte un doublet *cûn*).
Sûtin, aiguiser, *bisû*.

e) Différents verbes qui forment irrégulièrement leur impératif et dont on trouvera la liste plus loin (par. 155).

152. Un certain nombre de verbes en *-tin* sont des doublets de verbes en *-andin*, auxquels ils se sont intégralement substitués à tous les temps. Cependant, dans quelques parlers de l'Est, ces verbes en *-tin* ne sont utilisés qu'aux temps des deux premiers groupes (temps passés), ceux du troisième groupe continuant à se former sur les impératifs en *-îne*, qui correspondent aux infinitifs en *-andin*, ce qui confère à leur conjugaison une apparente irrégularité. On dira, p. ex., *min hingaft*, j'ai touché (de *hingaftin*) et *ez dihingivînim*, je touche (imp. *bibingivîne*, de *hingivandin*), au lieu de *ez dihingêvim*. Autres exemples :

Hejmartin (*bihejmirîne*), compter : *hejmirandin*.
Qeşartin (*biqeşirîne*), éplucher : *qeşirandin*.
Guvaşţin (*biguvêşîne*), presser : *guvêşandin*.
Kelaşţin (*bikelişîne*), fendre : *kelişandin*.

153. Impératif des verbes en *-irin*. Ces verbes, d'ailleurs très rares, remplacent, à l'impératif, leur terminaison *-irin* par la désinence *-e*.

Ex. : *Kirin*, faire, *bike*.
Birin, porter, emporter, *bibe*.

154. Impératif des verbes en *-în*, *-an* et *-ûn*. Les verbes en *-în* et ceux des verbes en *-an* et en *-ûn* qui se conjuguent à tous les temps, forment

leur impératif par substitution de la désinence *-e* à leurs terminaisons *-în, -an, -ûn*.

a) Verbes en *-în*.

Ex. : *Bezîn*, courir, *bibeze*.
Barîn, pleuvoir, tomber du ciel, *bibare*.
Gerîn, errer, *bigere*.
Çêrîn, paître, *biçêre*.
Borîn, passer, traverser, *bibore*.
Revîn, fuir, *bireve*.
Kirîn, acheter, *bikire*.
Kenîn, rire, *bikene*.
Pirsîn, demander, *bipirse*.
Nêrîn, regarder, *binêre*.
Şewitîn, brûler, *bişewite*.
Zanîn, savoir, *bizane*.
Nalîn, gémir, *binale*.
Weşîn, tomber, *biweşe*.
Karîn, pouvoir, *bikare*.
Çinîn, cueillir, *biçine*.
Pijîn, cuire (intr.), *bipije*.
Nivîsîn, écrire, *binivise*.
Viritîn, péricliter, *bivirite*.
Rijîn, couler, se répandre, *birije*.

Cependant, les impératifs de quelques verbes en *-în* sont irréguliers. Ils seront indiqués dans la liste du par. 155.

b) Verbes en *-an*.

Ex. : *Kolan*, creuser, *bikole*.
Dan, donner, *bide*.
Kutan, frapper, piler, *bikute*.
Gihan, arriver, atteindre, *bigehe*.

c) Verbes en *-ûn*.

Ex. : *Çûn*, aller, partir, *biçe*.
Bûn, être, devenir, *bibe*.

155. On trouvera, dans ce paragraphe, la liste alphabétique des verbes formant irrégulièrement leur impératif qui ont pu être relevés jusqu'ici.

Ajotin, pousser, conduire, *bajo*.

Anîn, apporter, *bîne* (l'impératif est celui d'un doublet archaïque *înan*, provenant lui-même d'une forme *înandin*).

Danîn, poser, *deyne*, *dêne*.

Dîtin, voir, *bibîne*.

Gan, « coïre », *bigê*.

Girîn, pleurer, *bigirî*.

Gotin, dire, *bibêje* (l'impératif provient d'un ancien thème auquel correspond le *dumilî* actuel *vatiş*).

Hatin, venir, *bê* (*bê* ne sert qu'à former les temps du troisième groupe; on emploie, comme impératif proprement dit, *were* de *werîn*).

Herîn, aller, *here* (ce verbe ne s'emploie qu'aux temps du troisième groupe).

Hiştin, laisser, *bihêle*, *bihîle* (l'impératif provient d'un doublet *hêlan*).

Jentin, frapper, carder, *bijene*.

Jiyîn ou *jîn*, vivre, *bijî*.

Ketin, tomber, *bikeve* (l'impératif dérive d'une ancienne forme *kevtin*, à laquelle correspond *kewtin* en *soranî*).

Maliştin, balayer, *bimale* (l'impératif dérive d'un doublet *maltin*).

Man ou *mayîn*, rester, *bimîne*, *bimêne* (d'un ancien *mandin*).

Nivistin, dormir, *binive*.

Pan ou *payîn*, surveiller, attendre, *bipê*.

Pûyîn, tanner, *bipû*.

Rewitîn, s'effeuiller, *birewije* (mais aussi *birewite*).

Rîtin, déféquer, *birî*.

Rûniştin, s'asseoir, *rûne*.

Şiştin, laver, *bişo*.

Şkestin, se casser, *bişkê*.

Veniştin, se poser (oiseau), *vene*.

Vexwarin, boire, *vexwe*.

Werîn, venir, *were* (ce verbe ne s'emploie qu'aux temps du troisième groupe).

Xistin, faire tomber, *bêxe* (d'un doublet *êxistin*, mais aussi *bixe*).

Xwarin, manger, *bixwe*.
Xwestin, *xwastin*, vouloir, demander, *bixwaze*.
Zayîn ou *zan*, mettre bas, *bizê*.

156. Les impératifs kurdes, considérés indépendamment des infinitifs auxquels ils correspondent, se répartissent en deux catégories :

a) Impératifs terminés par *e*, qui forment la majorité.

Ex. : *Bikuje* (de *kuştin*), *biçêre* (de *çêran*), *bibe* (de *bûn*), *bîne* (de *anîn*).

b) Impératifs terminés par une voyelle longue, *î*, *û*, *ê*, *o*.

Ex. : *Bijî* (de *jîn*), *birî* (de *rîtin*), *bipû* (de *pûyîn*), *bisû* (de *sûtin*), *bivê* (imp. théorique de *vîn* ou *viyan*), *bizê* (de *zayîn*), *bajo* (de *ajotin*).

Cette distinction est importante pour la conjugaison des temps du troisième groupe.

Les verbes causatifs

157. On ne relève, en kurde, qu'un très petit nombre de verbes intransitifs comportant des correspondants transitifs issus de racines différentes.

Ex. : *Hatin*, venir, et *anîn*, apporter, amener.
Ketin, tomber, et *xistin*, faire tomber.
Bûn, devenir, et *kirin*, faire.

Par contre, tout verbe intransitif est susceptible de fournir un dérivé transitif. Ce dernier s'obtient en suffixant la terminaison infinitive *-andin* au thème de l'impératif, allégé, au préalable, de la désinence *-e* et du préverbe *bi-*.

Les verbes ainsi formés sont dits causatifs.

Ex. : *Werîn* (*were*), venir ; *werandin*, apporter, faire venir.
Rijîn (*birije*), couler, se répandre ; *rijandin*, répandre.
Şewitîn (*bişewite*), brûler (intr.) ; *şewitandin*, brûler (tr.).

Pijîn (*bipije*), cuire ; *pijandin*, faire cuire.
Bezîn (*bibeze*), courir ; *bezandin*, faire courir.
Mirin (*bimire*), mourir ; *mirandin*, faire mourir.
Çûn, aller ; *şandin* (*şiyandin*), envoyer (d'un ancien infinitif qui existe encore en *zaza : şîn*, aller, mais qui ne s'emploie plus, en *kurmancî*, que substantivement, dans le sens de « deuil »).
Jiyîn (*bijî*), vivre ; *jiyandin*, faire vivre.
Çêrîn (*biçêre*), paître (intr.) ; *çêrandin*, paître (tr.).
Tirsîn (*bitirse*), craindre ; *tirsandin*, effrayer.
Terikîn (*biterike*), se crevasser ; *terikandin*, crevasser.
Derizîn (*biderize*), se fendre ; *derizandin*, fendre.
Qelişîn (*biqelişe*), se fendre ; *qelişandin*, fendre.
Buhartin (*bibuhêre*), passer ; *buhêrandin*, faire passer.

Remarque I. La terminaison *-andin* peut, mais plus rarement, s'ajouter à des thèmes déjà transitifs. Les dérivés ainsi obtenus donnent généralement, en français, le sens de l'équivalent du verbe original précédé de « faire ».

Ex. : *Pirsîn* (*bipirse*), demander, interroger ; *pirsandin*, faire demander.

Il arrive aussi, dans le cas des transitifs, que la présence de la terminaison *-andin* ne modifie nullement le sens du thème primitif.

Ex. : *Nivîsîn* (*binivîse*), écrire ; *nivîsandin* (*binivîsîne*), écrire.

Remarque II. La terminaison *-andin* est fréquemment employée pour former des verbes à partir de racines étrangères.

Ex. : *Ceribandin*, essayer (de l'arabe).
Belifandin, bluffer (de l'anglais).
Qedimandin, présenter (de l'arabe).
Wesandin, commander (de l'arabe).

Remarque III. La formation du causatif de certains types de verbes composés obéit à des règles particulières (cf. plus loin, Ch. XIV).

Proverbe. *Adetên bav û bapîran, kerik xweştir in ji hêjîran*, (si) les coutumes des ancêtres (le veulent ainsi), les figues vertes sont meilleures que les figues mûres.

IX. CONJUGAISON DU VERBE INTRANSITIF

(TEMPS DU PREMIER GROUPE)

158. Les temps du premier groupe sont les suivants :

a) Indicatif : prétérit, prétérit narratif, imparfait, imparfait duratif.

b) Imparfait du subjonctif.

c) Conditionnel (1re forme).

Tous ces temps se conjuguent à partir de la troisième personne du singulier du prétérit, qui dérive elle-même de l'infinitif.

159. Du point de vue de la conjugaison des temps du premier groupe, les infinitifs doivent être répartis en deux catégories :

a) Les infinitifs en *-in* (ex. : *ketin*, tomber ; *hatin*, venir ; *mirin*, mourir, etc.).

La troisième personne du singulier du prétérit de ces verbes s'obtient par suppression de la désinence *-in* de leur infinitif.

Ex. : *Hat*, (il) vint (de *hatin*).
Ket, (il) tomba (de *ketin*).
Mir, (il) mourut (de *mirin*).

b) Les infinitifs dont la terminaison comporte une voyelle longue, à savoir les infinitifs en *-în* (et leurs doublets en *-iyan* et *-ihan*), les infinitifs en *-an* (ex. : *man*, rester) et les infinitifs en *-ûn*.

La troisième personne du singulier du prétérit de tous ces verbes s'obtient par simple suppression de l'*n* de la terminaison infinitive.

Ex. : *Bezî*, (il) courut (de *bezîn*).
Revî, (il) fuit (de *revîn*).
Reviya, (il) fuit (de *reviyan*).



Ma, (il) resta (de *man*).
Çû, (il) partit (de *çûn*).
Bû, (il) fut (de *bûn*).

Par suite de la persistance, à la 3e pers. sing. du prétérit, de la voyelle longue de la terminaison infinitive, la conjugaison de ces verbes présente des particularités qui apparaîtront plus loin (par. 163-165).

Tous les exemples qui seront cités dans ce chapitre, tant pour les verbes en *-in* que pour les autres, seront choisis parmi les verbes *intransitifs simples*. La conjugaison des verbes transitifs, ainsi que celle des verbes composés, fera l'objet de chapitres particuliers.

Verbes en *-in*

160. Nous prendrons comme exemple *ketin* (*bikeve*), tomber.

T e m p s d e l ' i n d i c a t i f .

a) Prétérit.

Il se conjugue par adjonction des désinences personnelles *-im*, *-î* (1ère et 2e pers. sing.) et *-in* (pour les trois pers. du pl.) au thème de la troisième personne du singulier, *ket*, elle-même obtenue par suppression de la terminaison *-in* de l'infinitif (cf. par. précédent).

Ez ketim,	je tombai.
Tu ketî,	tu tombas.
Ew ket,	il/elle tomba.
Em ketin,	nous tombâmes.
Hon ketin,	vous tombâtes.
Ew ketin,	ils/elles tombèrent.

Remarque I. Le prétérit a tantôt le sens du passé défini, tantôt celui du passé composé : *ez ketim*, je tombai, je suis tombé(e), etc.

Remarque II. Dans certains parlers de l'Est (Behdînan), la désinence personnelle du pluriel est *-în*.

Ex. : *Em, hon, ew ketîn*, pour *em, hon, ew ketin*.

Au Botan, cette désinence est *-î*. On dit : *em, hon, ew ketî*.

b) Prétérit narratif.

Le prétérit narratif, dont le sens correspond à peu près à celui du passé composé français, s'obtient en ajoutant à la troisième personne du singulier du prétérit les désinences suivantes : *-ime*, *-iye*, *-iye* (pour chacune des trois pers. du sing.) et *-ine* (pour les trois pers. du plur.).

Ez ketime,	je suis tombé(e).
Tu ketiye,	tu es tombé(e).
Ew ketiye,	il/elle est tombé(e).
Em ketine,	nous sommes tombé(e)s.
Hon ketine,	vous êtes tombé(e)s.
Ew ketine,	ils/elles sont tombé(e)s.

REMARQUE III. Il ne faut pas confondre « *ketiye* », 3[e] pers. du sing. du prétérit narratif avec « *kete* », forme secondaire de la troisième pers. du sing. du prétérit, obtenue par adjonction à « *ket* » d'un *e* euphonique, qui n'entraîne aucune modification de sens.

Ex. : *Xencera min ket erdê* (ou *kete erdê*), mon poignard est tombé par terre.

c) Imparfait.

Il se conjugue par adjonction du préverbe *di-* aux diverses personnes du prétérit.

Ez diketim,	je tombais.
Tu diketî,	tu tombais.
Ew diket,	il/elle tombait.
Em diketin,	nous tombions.
Hon diketin,	vous tombiez.
Ew diketin,	ils/elles tombaient.

REMARQUE IV. Dans certains parlers, le préverbe *di-* perd son *i* au contact d'une voyelle initiale. Il devient alors *d-* ou *t-*. Le même phénomène peut se produire avec les verbes qui commencent par *h* ; en ce cas, cette consonne est élidée.

Ex. : *Ez dêşiyam* ou *têşiyam*, je souffrais, pour : *ez diêşiyam.*
Ez tatim, je venais, pour : *ez dihatim.*

d) Imparfait duratif.

Ce temps, presque entièrement tombé en désuétude, s'obtient par

adjonction du préverbe *di-* aux différentes personnes du prétérit narratif. Il peut s'utiliser pour exprimer une action qui était en train de s'accomplir à un moment donné du passé. Pratiquement, son sens ne diffère de celui de l'imparfait ordinaire que par une très faible nuance.

Ez diketime,	j'étais en train de tomber.
Tu diketiye,	tu étais en train de tomber.
Ew diketiye,	il/elle était en train de tomber.
Em diketine,	nous étions en train de tomber.
Hon diketine,	vous étiez en train de tomber.
Ew diketine,	ils/elles étaient en train de tomber.

161. Imparfait du subjonctif.

Il se conjugue à partir de la troisième personne du singulier du prétérit. On l'obtient en adjoignant à celle-ci, d'une part, le préverbe *bi-* et, de l'autre, les désinences *-ama* (1re pers. sing.), *-ayî* (2e pers. sing.), *-a* (3e pers. sing.), *-ana* (pour les trois pers. du plur.).

Le subjonctif est, en général, introduit par les conjonctions *bila* (que), *ko* (que), *da ko* (afin que), etc.

(*Bila*) *ez biketama,*	que je tombasse.
(*Bila*) *tu biketayî,*	que tu tombasses.
(*Bila*) *ew biketa,*	qu'il/elle tombât.
(*Bila*) *em biketana,*	que nous tombassions.
(*Bila*) *hon biketana,*	que vous tombassiez.
(*Bila*) *ew biketana,*	qu'ils/elles tombassent.

Remarque I. Lorsque le verbe, conjugué à l'imparfait du subjonctif, comporte plus de trois syllabes, on a tendance à alléger les désinences personnelles de leur *-a* final, d'où les formes : *ez biketam, hon biketan, ew biketan.*

La désinence régulière de la troisième personne du singulier est, en réalité, *-aya* ; c'est à la chute de l'*a* final qu'elle est redevable de son aspect le plus fréquent, *-a* (*ew biketa,* pour *ew biketaya*).

Dans divers parlers, la désinence de la seconde personne du singulier est abusivement *-aya* (*tu biketaya,* pour *tu biketayî*) ; celle de la troisième est alors toujours *-a.*

Remarque II. Lorsque le verbe comporte une voyelle initiale, le préverbe *bi-* est susceptible de perdre son *i.* Nous reprendrons les exemples du par. 160, Rem. II.

Ez bêşiyama, que je souffrisse, au lieu de : *ez biêşiyama.*

Ez batama, que je vinsse, au lieu de : *ez bihatama.*

162. Conditionnel (1re forme).

Il s'obtient en suffixant au pronom sujet de l'imparfait du subjonctif l'élément *-ê*, ou en le faisant suivre de *dê*.

Ezê (*ez dê*) *biketama,*	je serais tombé(e).
Tuê (*tu dê*) *biketayî,*	tu serais tombé(e).
Ewê (*ew dê*) *biketa,*	il/elle serait tombé(e).
Emê (*em dê*) *biketana,*	nous serions tombé(e)s.
Honê (*hon dê*) *biketana,*	vous seriez tombé(e)s.
Ewê (*ew dê*) *biketana,*	ils/elles seraient tombé(e)s.

Remarque. Les observations des Remarques I et II du par. 161 s'appliquent également à ce temps.

Les formes *ezê, tuê* (aussi *tiwê* et *tê*), *ewê,* etc., proviennent de la contraction des différents pronoms avec l'adverbe *dê,* qui paraît avoir été, à l'origine, d'emploi normal pour la conjugaison du conditionnel.

La contraction de cet adverbe avec le sujet cesse d'être admise lorsque ce dernier est autre qu'un pronom personnel.

Ex. : *Lezgîn dê* (ou *wê*) *bihata,* Lezgîn serait venu (et non *Lezgînê bihata*).

Brayê min dê (ou *wê*) *biketa,* mon frère serait tombé.

Kî dê bimira? Qui serait mort? (*mirin,* mourir; *kî,* pronom interrogatif).

Ev (*ew*) *dê bibeziya,* celui-ci (celui-là) aurait couru.

La contraction est également impossible avec les pronoms personnels sujets lorsque ceux-ci sont séparés de l'adverbe *dê* (ou *wê*) par un autre mot.

Ex. : *Ez dihî dê bihatama,* je serais venu hier (au lieu de : *ezê dihî bihatama*).

Avec un sujet de la troisième personne autre qu'un pronom personnel, la contraction *wê* (pour *ew dê*) peut s'utiliser pour remplacer l'adverbe *dê.*

Ex. : *Lezgîn wê biketa,* Lezgîn serait tombé, pour : *Lezgîn dê biketa.*

Il serait par contre incorrect de dire :

Ew wê biketa, il serait tombé.
Ew wê biketana, ils seraient tombés.

Il faut dire : *ewê biketa*, ou : *ew dê biketa.*
Ewê biketana, ou : *ew dê biketana.*

Verbes en *-în*, *-an*, *-ûn*

163. Leur conjugaison s'opère, selon les temps et les personnes, soit par contraction de la désinence personnelle avec la voyelle finale longue du radical, soit à l'aide d'une consonne euphonique intercalaire (*y* ou *w* selon les cas).

Verbes en *-în*. Exemple : *bezîn* (*bibeze*), courir.

1) Temps de l'indicatif.

a) Prétérit.

Ez bezîm,	je courus.
Tu bezî,	tu courus.
Ew bezî,	il/elle courut.
Em bezîn,	nous courûmes.
Hon bezîn,	vous courûtes.
Ew bezîn,	ils/elles coururent.

Remarque I. A l'Est, une forme archaïque, *tu beziyî* (dont *bezî* est la contraction), est encore usitée à la 2e pers. du sing.

b) Prétérit narratif.

Ez bezîme,	j'ai couru.
Tu beziye,	tu as couru.
Ew beziye,	il/elle a couru.
Em bezîne,	nous avons couru.
Hon bezîne,	vous avez couru.
Ew bezîne,	ils/elles ont couru.

c) Imparfait.

Ez dibezîm,	je courais.
Tu dibezî,	tu courais.
Ew dibezî,	il/elle courait.
Em dibezîn,	nous courions.
Hon dibezîn,	vous couriez.
Ew dibezîn,	ils/elles couraient.

d) Imparfait duratif.

Ez dibezîme,	j'étais en train de courir.
Tu dibeziye,	tu étais en train de courir.
Ew dibeziye,	il/elle était en train de courir.
Em dibezîne,	nous étions en train de courir.
Hon dibezîne,	vous étiez en train de courir.
Ew dibezîne,	ils/elles étaient en train de courir.

2) Imparfait du subjonctif.

(*Bila*) *ez bibeziyama,*	que je courusse.
(*Bila*) *tu bibeziyayî,*	que tu courusses.
(*Bila*) *ew bibeziya,*	qu'il/elle courût.
(*Bila*) *em bibeziyana,*	que nous courussions.
(*Bila*) *hon bibeziyana,*	que vous courussiez.
(*Bila*) *ew bibeziyana,*	qu'ils/elles courussent.

3) Conditionnel (1re forme).

Ezê (*ez dê*) *bibeziyama,*	j'aurais couru.
Tuê (*tu dê*) *bibeziyayî,*	tu aurais couru.
Ewê (*ew dê*) *bibeziya,*	il/elle aurait couru.
Emê (*em dê*) *bibeziyana,*	nous aurions couru.
Honê (*hon dê*) *bibeziyana,*	vous auriez couru.
Ewê (*ew dê*) *bibeziyana,*	ils/elles auraient couru.

Remarque II. On a vu plus haut qu'un grand nombre de verbes en ***-în*** comportent des doublets en *-iyan* ou *-ihan* (cf. par. 145). Il arrive souvent que ces derniers soient, au prétérit et à l'imparfait de l'indicatif, plus vivants que les formes parallèles en *-în*. Ils se conjuguent sur le modèle des verbes en ***-an*** (cf. par. suivant).

Ex. : *Ez beziyam* (ou *beziham, bezam*) et *ez dibeziyam* (ou *dibeziham, dibezam*), au lieu de *ez bezîm* et de *ez dibezîm*.
Ez giriyam, je pleurai, et *ez digiriyam*, au lieu de *ez girîm* et de *ez digirîm*.

164. Verbes en *-an*. Exemple : *man* (*bimîne*), rester.

1) Temps de l'indicatif.

a) Prétérit.

Ez mam,	je restai, je suis resté(e).
Tu mayî,	tu restas, tu es resté(e).
Ew ma,	il/elle resta, il/elle est resté(e).
Em man,	nous restâmes, nous sommes resté(e)s.
Hon man,	vous restâtes, vous êtes resté(e)s.
Ew man,	ils/elles restèrent, ils/elles sont resté(e)s.

b) Prétérit narratif.

Ez mame,	je suis resté(e).
Tu maye,	tu es resté(e).
Ew maye,	il/elle est resté(e).
Em mane,	nous sommes resté(e)s.
Hon mane,	vous êtes resté(e)s.
Ew mane,	ils/elles sont resté(e)s.

c) Imparfait.

Ez dimam,	je restais.
Tu dimayî,	tu restais.
Ew dima,	il/elle restait.
Em diman,	nous restions.
Hon diman,	vous restiez.
Ew diman,	ils/elles restaient.

d) Imparfait duratif.

Ez dimame,	je restais (alors).
Tu dimaye,	tu restais (alors).
Ew dimaye,	il/elle restait (alors).
Em dimane,	nous restions (alors).
Hon dimane,	vous restiez (alors).
Ew dimane,	ils/elles restaient (alors).

2) Imparfait du subjonctif.

(*Bila*) *ez bimama,*	que je restasse.
(*Bila*) *tu bimayayî,*	que tu restasses.
(*Bila*) *ew bimaya,*	qu'il/elle restât.
(*Bila*) *em bimana,*	que nous restassions.
(*Bila*) *hon bimana,*	que vous restassiez.
(*Bila*) *ew bimana,*	qu'ils/elles restassent.

3) Conditionnel (1re forme).

Ezê (*ez dê*) *bimama,*	je serais resté(e).
Tuê (*tu dê*) *bimayayî,*	tu serais resté(e).
Ewê (*ew dê*) *bimaya,*	il/elle serait resté(e).
Emê (*em dê*) *bimana,*	nous serions resté(e)s.
Honê (*hon dê*) *bimana,*	vous seriez resté(e)s.
Ewê (*ew dê*) *bimana,*	ils/elles seraient resté(e)s.

165. Verbes en *-ûn*. Exemple : *çûn* (*biçe*), aller, partir.

1) Temps de l'indicatif.

a) Prétérit.

Ez çûm,	j'allai.
Tu çûyî,	tu allas.
Ew çû,	il/elle alla.
Em çûn,	nous allâmes.
Hon çûn,	vous allâtes.
Ew çûn,	ils/elles allèrent.

b) Prétérit narratif.

Ez çûme,	je suis allé(e).
Tu çûye,	tu es allé(e).
Ew çûye,	il/elle est allé(e).
Em çûne,	nous sommes allé(e)s.
Hon çûne,	vous êtes allé(e)s.
Ew çûne,	ils/elles sont allé(e)s.

c) Imparfait.

Ez diçûm,	j'allais.
Tu diçûyî,	tu allais.
Ew diçû,	il/elle allait.
Em diçûn,	nous allions.
Hon diçûn,	vous alliez.
Ew diçûn,	ils/elles allaient.

d) Imparfait duratif.

Ez diçûme,	j'allais (alors).
Tu diçûye,	tu allais (alors).
Ew diçûye,	il/elle allait (alors).
Em diçûne,	nous allions (alors).
Hon diçûne,	vous alliez (alors).
Ew diçûne,	ils/elles allaient (alors).

2) Imparfait du subjonctif.

(*Bila*) *ez biçiwama,*	que j'allasse.
(*Bila*) *tu biçiwayî,*	que tu allasses.
(*Bila*) *ew biçiwa,*	qu'il/elle allât.
(*Bila*) *em biçiwana,*	que nous allassions.
(*Bila*) *hon biçiwana,*	que vous allassiez.
(*Bila*) *ew biçiwana,*	qu'ils/elles allassent.

3) Conditionnel (1re forme).

Ezê (*ez dê*) *biçiwama,*	je serais allé(e).
Tuê (*tu dê*) *biçiwayî,*	tu serais allé(e).
Ewê (*ew dê*) *biçiwa,*	il/elle serait allé(e).
Emê (*em dê*) *biçiwana,*	nous serions allé(e)s.
Honê (*hon dê*) *biçiwana,*	vous seriez allé(e)s.
Ewê (*ew dê*) *biçiwana,*	ils/elles seraient allé(e)s.

Conjugaison négative.

166. La conjugaison négative des temps du premier groupe s'obtient, pour les temps de l'indicatif, en faisant précéder le verbe de la négation *ne*.

Ex. : verbe *ketin*.

Prétérit : *ez ne ketim*, je ne tombai pas, etc.

Prétérit narratif : *ez ne ketime*, je ne suis pas tombé(e), etc.

Imparfait : *ez ne diketim*, je ne tombais pas, etc.

Imparfait duratif : *ez ne diketime*, je n'étais pas en train de tomber, etc.

A l'imparfait du subjonctif et au conditionnel (1re forme), la négation *ne* se substitue au préverbe *bi* et s'écrit en un seul mot avec le verbe.

Ex. : verbe *ketin*.

Imparfait du subjonctif : *bila ez neketama*, que je ne tombasse pas, etc.

Conditionnel (1re forme) : *ezê neketama*, je ne serais pas tombé(e), etc.

Proverbe. *Ko agir li çiyê ket, ter û hişk tev de dişewitin*, quand le feu prend à la montagne, humide ou sec, tout brûle.

X. LE VERBE *BÛN*

167. Le verbe *bûn* (doublet, *bûyîn*) signifie, selon les temps auxquels il est employé et selon les constructions auxquelles il donne lieu, tantôt « être », tantôt « devenir ». Il sert, à certains de ces temps, de verbe auxiliaire pour la formation des temps composés. Il importe donc d'aborder son étude avant d'entreprendre celle des temps en question.

168. « Bûn » aux temps du premier groupe (cf. par. 158).

a) Prétérit.

Ce temps donne, selon le contexte, le sens de l'imparfait de l'indicatif ou du passé défini du verbe « être ».

Ez dewlemend bûm,	j'étais (je fus) riche.
Tu dewlemend bûyî,	tu étais (tu fus) riche.
Ew .... *bû,*	il/elle était (fut) ...
Em .... *bûn,*	nous étions (fûmes) ...
Hon .... *bûn,*	vous étiez (fûtes) ...
Ew .... *bûn,*	ils/elles étaient (furent) ...

REMARQUE I. Lorsque l'attribut se trouve placé, à ce temps, après le verbe et non avant, le sens est celui de « devenir ».

Ex. : *Ez bûm dewlemend,* je devins riche.

Dans certains parlers de l'Ouest, on supplée à l'inversion par l'emploi de la préposition *bi* :

Ex. : *Ez bi dewlemend bûm,* pour *ez bûm dewlemend.*

Cette remarque s'applique à tous les temps de *bûn* comportant le sens de « être ».

b) Prétérit narratif.

Sens de « devenir ».

Ez dewlemend bûme, je devins, je suis devenu riche.

Tu dewlemend bûyî, tu devins, tu es devenu riche.

Etc. (le verbe se conjugue selon les règles applicables aux verbes en -*ûn*).

REMARQUE II. *Ez bûme dewlemend* comporte une nuance plus affirmative que *ez dewlemend bûme.*

c) Imparfait.

Sens de « devenir ».

Ez dibûm, je devenais.

Etc.

d) Imparfait narratif.

Ez dibûme, même sens. Peu usité.

e) Imparfait du subjonctif.

Il comporte deux formes, l'une dépourvue du préverbe *bi-*, et qui donne le sens de « être », l'autre comportant le préverbe *bi-* et donnant le sens de « devenir ». On notera que cette différenciation morphologique intervient à tous les temps du subjonctif et du conditionnel de *bûn*.

1) « être ».

(*Bila*) *ez biwama* (*bûma, bama*),	que je fusse.
(*Bila*) *tu biwayî* (*bayî*),	que tu fusses.
(*Bila*) *ew biwa* (*bûya*),	qu'il/elle fût.
(*Bila*) *em biwana* (*bûna, bana*),	que nous fussions.
(*Bila*) *hon biwana* (*bûna, bana*),	que vous fussiez.
(*Bila*) *ew biwana* (*bûna, bana*).	qu'ils/elles fussent.

2) « devenir ».

(*Bila*) *ez bibiwama* (*bibûma, bibama*),	que je devinsse.
(*Bila*) *tu bibiwayî* (*bibûyî, bibayî*),	que tu devinsses.
(*Bila*) *ew bibiwa* (*bibûya, biba*),	qu'il/elle devînt.
(*Bila*) *em bibiwana* (*bibûna, bibana*),	que nous devinssions.
(*Bila*) *hon bibiwana* (*bûna, bana*),	que vous devinssiez.
(*Bila*) *ew bibiwana* (*bibûna, bibana*),	qu'ils/elles devinssent.

e) Conditionnel (1re forme).

Il comporte également deux formes, l'une avec et l'autre sans le préverbe *bi-*. Elles donnent respectivement le sens de « être » et de « devenir ».

1) « être ».

Ezê (*ez dê*) *biwama* (*bûma, bama*), j'aurais été.
Tuê (*tu dê*) *biwayî* (*bayî*), tu aurais été.
Etc.

2) « devenir ».

Ezê (*ez dê*) *bibiwama* (*bibûma, bibama*), je serais devenu(e).
Tuê (*tu dê*) *bibiwayî* (*bibûyayî, bibayî*), tu serais devenu(e).
Etc.

169. « Bûn » aux temps du second groupe.

a) Plus-que-parfait.

Sens de « être » ; « devenir » si l'attribut suit le verbe.

Ez bû bûm,	j'avais été.
Tu bû bûyî,	tu avais été.
Ew bû bû,	il/elle avait été.
Em bû bûn,	nous avions été.
Hon bû bûn,	vous aviez été.
Ew bû bûn,	ils/elles avaient été.

b) Plus-que-parfait approximatif.

Sens de « devenir ».

Ez bû bûme, j'étais devenu.
Etc.

c) Futur antérieur.

Inusité.

d) Plus-que-parfait du subjonctif.

Sens de « être ».

(*Bila*) *ez bû biwama*, que j'eusse été.

Etc.

e) Conditionnel (2e forme).

Sens de « être ».

Ez dê bû biwama, si j'eusse été.

Etc.

La conjugaison négative de *bûn* aux temps et modes des deux premiers groupes s'effectue régulièrement (cf. par. 166 et 177).

170. « Bûn » aux temps du troisième groupe.

a) Impératif.

Be, sois.
Bibe, deviens.
Bin, soyez.
Bibin, devenez.

b) Présent de l'indicatif.

— Dans le sens de **« être »**, *bûn* se conjugue à ce temps sous une forme brève. Il se trouve précédé de l'attribut.

Deux cas sont à distinguer :

— l'attribut se termine par une consonne.

Ez mezin im,	je suis grand(e).
Tu mezin î,	tu es grand(e).
Ew mezin e,	il/elle est grand(e).
Em mezin in,	nous sommes grand(e)s.
Hon mezin in,	vous êtes grand(e)s.
Ew mezin in,	ils/elles sont grand(e)s.

— l'attribut se termine par une voyelle.

Ez tî me,	je suis assoiffé(e) ; j'ai soif.
Tu tî yî,	tu es assoiffé(e).
Ew tî ye,	il/elle est assoiffé(e).
Em tî ne,	nous sommes assoiffé(e)s.
Hon tî ne,	vous êtes assoiffé(e)s.
Ew tî ne,	ils/elles sont assoiffé(e)s.

REMARQUE. En l'absence d'attribut, *ez im, tu yî, ew e,* etc., signifient « c'est moi », « c'est toi », « c'est lui/elle », etc.

Conjugaison négative.

Si le présent du verbe *bûn* est employé sans attribut, la négation est *ne*; elle se place avant le sujet.

Ex. : *Ne ez im*, ce n'est pas moi.
Ne tu yî, ce n'est pas toi.
Etc.

Si le verbe comporte un attribut, la négation *ne* précède celui-ci.

Ex. : *Ez ne ciwan im*, je ne suis pas jeune.
Ez bawer dikim ko tu ne dijmina min î, je crois que tu n'es pas mon ennemie.

Dans d'autres emplois, le négatif du présent de *bûn* se confond avec celui de *hebûn*, avoir, exister : cf. par. 211 (3).

Ex. : *Ez nînim*, je n'existe pas.

— Dans le sens de **« devenir »**, le présent de *bûn* se conjugue de façon régulière sur l'impératif *bibe*. L'attribut précède normalement le verbe, mais il peut aussi bien le suivre.

Ez ... dibim, je deviens.
Tu ... dibî, tu deviens.
Etc.

La conjugaison négative se fait à l'aide de la négation *na*, qui est de règle pour le présent de l'indicatif (cf. par. 182).

Ez ... nabim, je ne deviens pas, je ne deviendrai pas.
Tu ... nabî, tu ne deviens pas, tu ne deviendras pas, etc.

REMARQUE. Bien que peu fréquemment, la conjugaison négative de ce temps peut rendre l'idée de « ne pas être, ne pouvoir être ».

Ex. : *Beran bê qiloç nabe*, il n'y a pas de bélier sans cornes.

c) Présent duratif.

Pratiquement inusité.

d) Futur.

Dans le sens de « être », il se conjugue sans le préverbe *bi-*.

Ezê (*ez dê*) *mezin bim*, je serai grand(e).
Tuê (*tu dê*) *mezin bî*, tu seras grand(e).
Etc.

Dans le sens de « devenir », *bûn* utilise au contraire le préverbe *bi-*, mais dans ce cas, il fait la plupart du temps fonction d'auxiliaire pour la formation de verbes composés (cf. Ch. XIV).

Ezê (*ez dê*) *mezin bibim*, je deviendrai grand(e), je grandirai (*mezin bûn*, grandir).
Etc.

e) Présent du subjonctif.

Sens de « être ».

(*Bila*) *ez ... bim*, que je sois.
(*Bila*) *tu ... bî*, que tu soies.
(*Bila*) *ew ... be*, qu'il/elle soit.
(*Bila*) *em ... bin*, que nous soyons.
Etc.

Sens de « devenir ».

(*Bila*) *ez* ... *bibim,* que je devienne.
(*Bila*) *tu* ... *bibî,* que tu deviennes.

(*Bila*) *ew* ... *bibe,* qu'il/elle devienne.
(*Bila*) *em* ... *bibin,* que nous devenions.
Etc.

Sous la réserve des anomalies signalées à l'alinéa (b) du présent paragraphe, la conjugaison négative des temps du troisième groupe de *bûn* s'opère régulièrement suivant les règles données plus loin (par. 182).

Proverbe. *Zêr di zikaka de winda nabe,* l'or ne peut se perdre dans les rues.

XI. CONJUGAISON DU VERBE INTRANSITIF

LES PARTICIPES ET LES TEMPS DU SECOND GROUPE (TEMPS COMPOSÉS)

171. Le verbe kurde comporte deux sortes de participes : le participe en *-î* (participe passé ou adjectif verbal) et le participe apocopé.

Le participe en *-î* s'obtient :

a) pour les verbes en *-in*, en remplaçant la terminaison *-in* de l'infinitif par la voyelle *-î*.

Ex. : *Hatî*, venu (de *hatin*, venir).
Ketî, tombé (de *ketin*, tomber).
Mirî, mort (de *mirin*, mourir).

b) pour les verbes en *-în*, en retranchant l'*n* de la terminaison de l'infinitif.

Ex. : *Girî*, qui a pleuré (de *girîn*, pleurer).
Revî, qui a fui (de *revîn*, fuir).
Zayî, qui a enfanté (de *zayîn*, enfanter, mettre bas).

c) pour les verbes en *-an*, en retranchant l'*n* de la terminaison infinitive et en ajoutant au thème ainsi obtenu la désinence *-yî*.

Ex. : *Mayî*, resté (de *man*, rester).
Payî, qui a attendu (de *pan*, attendre).

Les doublets en *-iyan* ou *-ihan* des verbes en *-în* donnent eux aussi régulièrement des adjectifs verbaux.

Ex. : *Revîn* (*reviyan*, *revihan*), fuir : *revî*, *reviyayî*, *revihayî*, qui a fui.
Gerîn (*geriyan*, *gerihan*), errer, tourner : *gerî*, *geriyayî*, *gerihayî*, qui a erré.
Bezîn (*beziyan*, *bezihan*), courir : *bezî*, *beziyayî*, *bezihayî*, qui a couru.

d) les verbes en *-ûn* ont, pour participes passés, ceux des verbes en *-în* ou en *-in*, dont ils dérivent (cf. par. 147).

Ex. : *Çûn*, aller : *çûyî*, allé (de *çûyîn*).
Bûn, devenir, être : *bûyî*, devenu, été (de *bûyîn*).
Cûn, mâcher : *cûtî*, mâché (de *cûtin*).
Dirûn, coudre, moissonner : *dirûtî*, cousu, moissonné (de *dirûtin*).

172. Le participe passé ou adjectif verbal, sur l'emploi duquel nous reviendrons, donne un sens voisin de celui de son correspondant français. Mais il comporte une nuance active pour les verbes intransitifs, passive pour les verbes transitifs.

Ex. : *Ketî*, tombé, qui est tombé (de *ketin*, intr.).
Kuştî, tué, qui a été tué (de *kuştin*, tr.).
Kirî, fait, qui a été fait (de *kirin*, tr.).
Gotî, dit, qui a été dit (de *gotin*, tr.).

Remarque. Il importe de ne pas confondre avec le participe passé les formes en *-î* qui apparaissent parfois au prétérit narratif par suite d'une contraction de la désinence personnelle.

Ex. : *Tiştê gotî ev e*, ce qui a été dit (litt. : la chose dite est cela; *gotî*, participe passé).
Tiştê min gotî ev e, ce que j'ai dit, c'est cela (pour *tiştê ko min gotiye ev e*).
Tiştên gotî ev in, les choses qui ont été dites sont cela (*gotî*, participe passé).
Tiştên min gotî ev in, les choses que j'ai dites sont cela (pour *tiştên ko min gotine ev in*).

173. Le participe apocopé s'obtient, pour tous les verbes, par simple suppression de l'*n* de la terminaison infinitive.

Ex. : *Hati* (de *hatin*); *keti* (de *ketin*); *miri* (de *mirin*); *zayî* (de *zayîn*); *ma* (de *man*); *da* (de *dan*); *çû* (de *çûn*); *bû* (de *bûn*), etc.

Le participe apocopé n'est employé que pour la conjugaison des temps composés. Il ne se rencontre jamais isolément.

Remarque. On relève dans le plus-que-parfait approximatif une troisième forme de participe : c'est un participe apocopé auquel s'ajoute le préverbe *di-*.

Ex. : *Diketi* (de *ketin*).

174. Les temps composés sont au nombre de six. Ce sont :

a) Pour l'indicatif : le plus-que-parfait, le plus-que-parfait approximatif et le futur antérieur.

b) Pour le subjonctif : le subjonctif passé et le plus-que-parfait du subjonctif.

c) Le conditionnel (2e forme).

d) A l'ensemble de ces temps correspond un infinitif composé.

Ex. : *Hati bûn*, être venu.

REMARQUE. Les seuls de tous ces temps qui soient d'un emploi vraiment courant sont : le plus-que-parfait de l'indicatif, le passé et le plus-que-parfait du subjonctif, le conditionnel (2e forme).

Les temps composés se forment à l'aide du participe apocopé conjugué avec certains temps de l'auxiliaire bûn. Les temps de bûn ainsi utilisés aux divers modes sont les suivants : prétérit, subjonctif présent et imparfait (conjugués dans le sens et sous la forme de « être »).

175. *Temps composés des verbes en* -in.

Nous conserverons comme exemple le verbe *ketin* (*bikeve*), tomber, dont le participe apocopé est *keti.*

1 — Infinitif composé.

Keti bûn, être tombé.

2 — Temps de l'indicatif.

a) Plus-que-parfait.

Il se conjugue à l'aide du prétérit de *bûn.*

Ez keti bûm,	j'étais tombé(e).
Tu keti bûyî,	tu étais tombé(e).
Ew keti bû,	il/elle était tombé(e).

Em keti bûn,	nous étions tombé(e)s.
Hon keti bûn,	vous étiez tombé(e)s.
Ew keti bûn,	ils/elles étaient tombé(e)s.

Forme négative :

Ez ne keti bûm,	je n'étais pas tombé(e).
Tu ne keti bûyî,	tu n'étais pas tombé(e).
Ew ne keti bû,	il/elle n'était pas tombé(e).
Em ne keti bûn,	nous n'étions pas tombé(e)s.
Etc.	

b) Plus-que-parfait approximatif.

Il se forme à l'aide du participe apocopé précédé de *di-* et du prétérit de *bûn*.

Ez diketi bûm,	j'allais tomber.
Tu diketi bûyî,	tu allais tomber.
Ew diketi bû,	il/elle allait tomber.
Em diketi bûn,	nous allions tomber.
Hon diketi bûn,	vous alliez tomber.
Ew diketi bûn,	ils/elles allaient tomber.

Forme négative :

Ez ne diketi bûm,	je n'allais pas tomber.
Tu ne diketi bûyî,	tu n'allais pas tomber.
Ew ne diketi bû,	il/elle n'allait pas tomber.
Em ne diketi bûn,	nous n'allions pas tomber.
Etc.	

c) Futur antérieur.

Il se forme à partir du passé du subjonctif (cf. alinéa suivant), en faisant suivre le sujet de ce temps par l'adverbe *dê* qui se contracte le plus souvent avec le pronom sujet sous la forme *-ê*.

Ezê (*ez dê*) *keti bim,*	je serai tombé(e).
Tuê (*tu dê*) *keti bî,*	tu seras tombé(e).
Ewê (*ew dê*) *keti be,*	il/elle sera tombé(e).
Emê (*em dê*) *keti bin,*	nous serons tombé(e)s.
Honê (*hon dê*) *keti bin,*	vous serez tombé(e)s.
Ewê (*ew dê*) *keti bin,*	ils/elles seront tombé(e)s.

REMARQUE. Ce temps n'est que rarement usité. On préfère généralement, plutôt que d'y recourir, employer des tournures plus simples et donnant un sens voisin. Sur l'*ê* de *ezê*, etc., cf. par. 162, Rem. Voir aussi, au sujet du futur antérieur, par. 185, Rem.

3 — Temps du subjonctif.

a) Subjonctif passé.

Il se conjugue à l'aide du subjonctif présent (seconde forme) de *bûn* (voir par. 170 — e).

(*Bila*) *ez keti bim,*	que je sois tombé(e).
(*Bila*) *tu keti bî,*	que tu sois tombé(e).
(*Bila*) *ew keti be,*	qu'il/elle soit tombé(e).
(*Bila*) *em keti bin,*	que nous soyons tombé(e)s.
(*Bila*) *hon keti bin,*	que vous soyez tombé(e)s.
(*Bila*) *ew keti bin,*	qu'ils/elles soient tombé(e)s.

Forme négative :

(*Bila*) *ez ne keti bim,*	que je ne sois pas tombé(e).
(*Bila*) *tu ne keti bî,*	que tu ne sois pas tombé(e).
(*Bila*) *ew ne keti be,*	qu'il/elle ne soit pas tombé(e).
(*Bila*) *em ne keti bin,*	que nous ne soyons pas tombé(e)s.
Etc.	

b) Plus-que-parfait du subjonctif.

(*Bila*) *ez keti biwama,*	que je fusse tombé(e).
(*Bila*) *tu keti biwayî,*	que tu fusses tombé(e).
(*Bila*) *ew keti biwa,*	qu'il/elle fût tombé(e).
(*Bila*) *em keti biwana,*	que nous fussions tombé(e)s.
(*Bila*) *hon keti biwana,*	que vous fussiez tombé(e)s.
(*Bila*) *ew keti biwana,*	qu'ils/elles fussent tombé(e)s.

Formes négative :

Ez ne keti biwama,	que je ne fusse pas tombé(e).
Etc.	

4 — Conditionnel (2e forme).

Il se conjugue à partir du temps précédent, mais à l'aide de l'adverbe *dê* (ou *ê*, cf. plus haut, 2 — c).

Ezê (*ez dê*) *keti biwama,*	je serais tombé(e).
Tuê (*tu dê*) *keti biwayî,*	tu serais tombé(e).
Ewê (*ew dê*) *keti biwa,*	il/elle serait tombé(e).
Emê (*em dê*) *keti biwana,*	nous serions tombé(e)s.
Honê (*hon dê*) *keti biwana,*	vous seriez tombé(e)s.
Ewê (*ew dê*) *keti biwana,*	ils/elles seraient tombé(e)s.

REMARQUE. Comme nous le verrons plus loin, les deux formes du conditionnel ont, à peu de choses près, le même emploi.

176. *Temps composés des verbes en* -în, -an, -ûn *et* -ên.

Ils ne présentent aucune difficulté. Il suffira de remplacer, dans les tableaux qui précèdent, le participe « *keti* » par le participe apocopé du verbe désiré.

Ex. : *Bezîn*, courir : *bezî, ez bezî bûm*, j'avais couru.
Man, rester : *ma, ez ma bûm*, etc.
Geriyan, circuler : *geriya, ez geriya bûm*, etc.
Çûn, partir, aller : *çû, ez çû bûm*, etc.
Bûn, être, devenir : *bû, ez bû bûm*, etc.

177. Conjugaison négative des temps composés.

Les formes négatives des temps composés s'obtiennent à l'aide de l'adverbe *ne*, qui se place avant le participe apocopé. Nous avons indiqué plus haut la forme négative des premières personnes de chacun des temps de *ketin*.

Le futur antérieur ne comporte pas de conjugaison négative.

Proverbe. *Gotina xweş buhara dilan e*, la bonne parole est le printemps des cœurs.

XII. CONJUGAISON DES TEMPS DU TROISIÈME GROUPE

IMPÉRATIF

(VERBES INTRANSITIFS ET TRANSITIFS)

178. Les modes et temps du troisième groupe sont :

a) l'impératif.

b) pour l'indicatif : le présent, le présent duratif et le futur.

c) le présent du subjonctif.

Les verbes intransitifs et transitifs se conjuguent les uns et les autres de la même manière à tous les temps du troisième groupe.

Les temps du troisième groupe se forment à partir de l'impératif, à l'aide des préverbes et des désinences personnelles appropriées.

Il y a lieu de distinguer, sans plus tenir compte des divers types de verbes, deux catégories d'impératifs :

a) ceux dont la seconde personne du singulier se termine par la voyelle brève *-e.*

Ex. : *Bibe*, deviens, de *bûn*, devenir.
Bike, fais, de *kirin*, faire.
Bişîne, envoie, de *şandin*, envoyer.

b) ceux dont la seconde personne du singulier se termine par une des voyelles longues *-î*, *-û*, *-ê*, *-o.*

Ex. : *Bijî*, vis, de *jîn* ou *jiyan*, vivre.
Bisû, aiguise, de *sûtin*, aiguiser.
Bizê, enfante, de *zayîn*, enfanter.
Bajo, conduis, pousse, de *ajotin*, conduire, pousser.

REMARQUE. Il conviendra de garder présent à l'esprit le fait que la classification des impératifs d'après leurs voyelles finales ne correspond pas, en général, à celle qui a été retenue au chapitre VIII pour les infinitifs des verbes. Ainsi, *çûn* (*biçe*), *bûn* (*bibe*) donnent des impératifs en *-e*, tandis que *sûtin* donne *bisû*. De même *ajotin* (*bajo*) et *firotin* (*bifirose*). Sur les divers types d'impératifs, cf. par. 148 et ss.

179. Conjugaison de l'impératif.

L'impératif kurde ne comporte qu'une personne, la seconde.

a) verbe *ketin.*

Bikeve, tombe. *Bikevin*, tombez.

b) verbe *dîtin.*

Bibîne, vois. *Bibînin*, voyez.

REMARQUE. Si le radical du verbe a pour première lettre une voyelle, le préverbe *bi-* se contracte avec elle.

Ex. : *Baxêve*, parle (de *axaftin*).
Bavêje, lance (de *avêtin*).
Bêxe, mets (de *êxistin*).

Aux autres personnes, le commandement s'exprime par le subjonctif présent précédé de *bila.*

Bila bikevim, que je tombe. *Bila bikeve*, qu'il/elle tombe.
Bila em bikevin, tombons. *Bila bikevin*, qu'ils/elles tombent.

La forme négative de l'impératif s'obtient, pour la seconde personne, en substituant *me-* à *bi-*.

a) verbe *ketin.*

Mekeve, ne tombe pas. *Mekevin*, ne tombez pas.

b) verbe *dîtin.*

Mebîne, ne vois pas. *Mebînin*, ne voyez pas.

Pour les autres personnes, c'est la forme négative du subjonctif qui intervient.

Ex. : *Bila nekeve*, qu'il ne tombe pas.

180. Indicatif et subjonctif des verbes à impératif en *-e*.

a) Présent de l'indicatif.

Il s'obtient en remplaçant le préverbe *bi-* de l'impératif par *di-* et en substituant à la terminaison *-e* les désinences personnelles appropriées : *-im*, *-î*, *-e* pour chacune des trois personnes du singulier et *-in* pour les trois personnes du pluriel.

Ex. : *Ketin*, imp. *bikeve* : 1re pers. sing. du prés. indic. : *dikevim*.
Dîtin, imp. *bibîne* : 1re pers. sing. du prés. indic. : *dibînim*.

L'indicatif présent se conjugue de la manière suivante :

Verbe *ketin*.

Ez dikevim,	je tombe.
Tu dikevî,	tu tombes.
Ew dikeve,	il/elle tombe.
Em dikevin,	nous tombons.
Hon dikevin,	vous tombez.
Ew dikevin,	ils/elles tombent.

Verbe *dîtin*.

Ez dibînim,	je vois.
Tu dibînî,	tu vois.
Ew dibîne,	il/elle voit.
Em dibînin,	nous voyons.
Hon dibînin,	vous voyez.
Ew dibînin,	ils/elles voient.

Remarque I. Si le verbe commence par une voyelle, le préverbe *di-* se contracte avec celle-ci et donne *d-* et parfois *t-*.

Ex. : *Ez davêjim* (*tavêjim*), je lance (*avêtin*).
Ez tînim, j'apporte (*anîn*, imp. *bîne*).
Tu tînî, tu apportes.
Et aussi, pour *anîn* : *ez ditînim*, *tu ditînî*.

Remarque II. Par exception, les verbes *zanîn*, savoir et *karîn*, pouvoir peuvent ne pas recevoir le préverbe *di-* au présent de l'indicatif, particulièrement :
— dans le cas où *zanîn* est employé dans le sens de « pouvoir » :

Ex. : *Zor zane, zêr zane*, la force peut (tout), l'or peut (tout) (proverbe);

— dans le cas où *karîn* est construit avec un verbe subordonné :

Ex. : *Ez karim bêjim ko*..., je puis dire que...

Remarque III. Dans certains parlers de l'Est, on trouve pour la première personne du singulier des désinences en *-îm* (Behdînan); en *-it*, *-ît* (Botan, Behdînan) et en *-ê* pour la troisième personne du singulier; en *-în* (Botan) et en *-î* (Behdînan) pour les trois personnes du pluriel. On pourra ainsi rencontrer :

Ew dikevit, dikevît, dikevê pour *ew dikeve.*
Ew dibînit, dibînît, dibînê pour *ew dibîne.*
Dikevîn, dikevî pour *dikevin.*
Dibînîn, dibînî pour *dibînin.*

b) Présent duratif.

D'un emploi peu fréquent, il se conjugue de la même manière que le présent, mais avec adjonction d'un *-e* à la désinence de chaque personne.

Verbe *ketin.*

Ez dikevime,	je suis en train de tomber.
Tu dikeviye,	tu es ...
Ew dikeviye,	il/elle est ...
Em dikevine,	nous sommes ...
Hon dikevine,	vous êtes ...
Ew dikevine,	ils/elles sont ...

Verbe *dîtin.*

Ez dibînime,	je suis en train de voir.
Tu dibîniye,	tu es ...
Ew dibîniye,	il/elle est ...
Em dibînine,	nous sommes ...
Hon dibînine,	vous êtes ...
Ew dibînine,	ils/elles sont ...

Remarque. Ce temps n'est plus guère employé. Cependant, dans quelques parlers de l'Ouest, on constate que ses seconde et troisième personnes du singulier tendent à se substituer à celles du présent normal, dont elles prennent alors le sens.

c) Futur.

Il se forme à partir du présent du subjonctif (cf. alinéa suivant). On l'obtient en faisant suivre par l'élément *dê* le sujet de chacune des personnes de ce temps. Dans le langage courant, *dê* s'abrège, le plus souvent, en *-ê*, comme on l'a déjà vu, et se contracte avec le pronom.

Verbe *ketin*.

Ezê (*ez dê*) *bikevim*,	je tomberai.
Tuê (*tu dê*) *bikevî*,	tu tomberas.
Ewê, wê (*ew dê*) *bikeve*,	il/elle tombera.
Emê (*em dê*) *bikevin*,	nous tomberons.
Honê (*hon dê*) *bikevin*,	vous tomberez.
Ewê, wê (*ew dê*) *bikevin*,	ils/elles tomberont.

Verbe *dîtin*.

Ezê (*ez dê*) *bibînim*,	je verrai.
Tuê (*tu dê*) *bibînî*,	tu verras.
Ewê, wê (*ew dê*) *bibîne*,	il/elle verra.
Emê (*em dê*) *bibînin*,	nous verrons.
Honê (*hon dê*) *bibînin*,	vous verrez.
Ewê, wê (*ew dê*) *bibînin*,	ils/elles verront.

REMARQUE. Dans les verbes commençant par une voyelle, le préverbe *bi-* se contracte avec celle-ci.

Ex. : *Ezê baxêvim*, je parlerai (de *axaftin, baxêve*).
Tuê bavêjî, tu lanceras (de *avêtin, bavêje*).
Anîn, dont l'impératif est *bîne*, donne : *ezê bînim*.

d) Présent du subjonctif.

Ce temps se forme sur l'impératif et à l'aide des désinences personnelles appropriées, la désinence *-î* se substituant, pour la seconde personne du singulier, à la terminaison *-e* de ce mode.

Dans sa forme non construite, le subjonctif est généralement introduit par *bila* (que) dont la présence peut alors éliminer celle du pronom personnel.

Verbe *ketin.*

(*Bila*) *ez bikevim,*	que je tombe.
(*Bila*) *tu bikevî,*	que tu tombes.
(*Bila*) *ew bikeve,*	qu'il/elle tombe.
(*Bila*) *em bikevin,*	que nous tombions.
(*Bila*) *hon bikevin,*	que vous tombiez.
(*Bila*) *ew bikevin,*	qu'ils/elles tombent.

Verbe *dîtin.*

(*Bila*) *ez bibînim,*	que je voie.
(*Bila*) *tu bibînî,*	que tu voies.
(*Bila*) *ew bibîne,*	qu'il/elle voie.
(*Bila*) *em bibînin,*	que nous voyions.
(*Bila*) *hon bibînin,*	que vous voyiez.
(*Bila*) *ew bibînin,*	qu'ils/elles voient.

REMARQUE. Sans doute en raison de leur fréquent emploi, l'impératif, le futur et le subjonctif présent du verbe *gotin* (imp. *bibêje*), s'allègent souvent du préverbe *bi-*.

Ex. : *Bêje,* dis, pour *bibêje.*
Ezê bêjim, je dirai, pour *ezê bibêjim.*
(*Bila*) *ez bêjim,* que je dise, pour (*bila*) *ez bibêjim.*

181. Verbes à impératifs en *-î*, *-û*, *-ê*, *-o.*

Leur conjugaison ne diffère de celle des verbes à impératif en *-e* qu'en raison de la contraction des désinences personnelles avec la voyelle longue qui sert de terminaison à l'impératif.

Verbes à impératif en -î.

Ex. : *girîn* (*bigirî*), pleurer.

1 — Impératif.

Bigirî, pleure. *Bigirîn,* pleurez.

2 — Temps de l'indicatif.

a) Présent.

Ez digirîm,	je pleure.
Tu digirî,	tu pleures.
Ew digirî,	il/elle pleure.
Em digirîn,	nous pleurons.
Hon digirîn,	vous pleurez.
Ew digirîn,	ils/elles pleurent.

Remarque. Dans divers parlers de l'Est, on rencontre encore, à la seconde personne du singulier, une forme en *-iyî* (*tu digiriyî*).

b) Présent duratif.

Ez digirîme,	je suis en train de pleurer.
Tu digiriye,	tu es ...
Ew digiriye,	il/elle est ...
Em digirîne,	nous sommes ...
Hon digirîne,	vous êtes ...
Ew digirîne,	ils/elles sont ...

c) Futur.

Ezê (*ez dê*) *bigirîm,*	je pleurerai.
Etc.	

3 — Subjonctif présent.

(*Bila*) *ez bigirîm,*	que je pleure.
(*Bila*) *tu bigirî,*	que tu pleures.
(*Bila*) *ew bigirî,*	qu'il/elle pleure.
(*Bila*) *em bigirîn,*	que nous pleurions.
(*Bila*) *hon bigirîn,*	que vous pleuriez.
(*Bila*) *ew bigirîn,*	qu'ils/elles pleurent.

Remarque. Dans les parlers utilisant la désinence *-it* pour la troisième personne (cf. par. 180, Rem. III), on trouve pour les verbes à impératif en *-î*, une forme en *-ît*.

Ex. : *Ew digirît* pour *ew digirî*.
Ewê bigirît pour *ewê bigirî*.

Ex. : *sûtin* (*bisû*), aiguiser.

1 — Impératif.

Bisû, aiguise. *Bisûn*, aiguisez.

2 — Temps de l'indicatif.

a) Présent.

Ez disûm,	j'aiguise.
Tu disûyî,	tu aiguises.
Ew disû,	il/elle aiguise.
Em disûn,	nous aiguisons.
Hon disûn,	vous aiguisez.
Ew disûn,	ils/elles aiguisent.

b) Présent duratif.

Ez disûme,	je suis en train d'aiguiser (inusité).
......	(inusité).
Ew disûye,	il/elle est ...
Em disûne,	nous sommes ...
Hon disûne,	vous êtes ...
Ew disûne,	ils/elles sont ...

c) Futur.

Ezê (*ez dê*) *bisûm,*	j'aiguiserai.
Tuê (*tu dê*) *bisûyî,*	tu aiguiseras.
Etc.	

3 — Subjonctif présent.

(*Bila*) *ez bisûm,*	que j'aiguise.
(*Bila*) *tu bisûyî,*	que tu aiguises.
(*Bila*) *ew bisû,*	qu'il/elle aiguise.
(*Bila*) *em bisûn,*	que nous aiguisions.
(*Bila*) *hon bisûn,*	que vous aiguisiez.
(*Bila*) *ew bisûn,*	qu'ils/elles aiguisent.

Ex. : *zayîn* (*bizê*), enfanter.

1 — Impératif.

Bizê, enfante.	*Bizên*, enfantez.

2 — Temps de l'indicatif.

a) Présent.

Ez dizêm,	j'enfante.
Tu dizê,	tu enfantes.
Ew dizê,	elle enfante.
Em dizên,	nous enfantons.
Hon dizên,	vous enfantez.
Ew dizên,	elles enfantent.

Remarque. On a *ew dizêt* dans les parlers utilisant *-it* pour désinence de la troisième personne du singulier.

b) Présent duratif.

(inusité).

c) Futur.

Ezê (*ez dê*) *bizêm,* j'enfanterai.
Etc.

3 — Subjonctif présent.

(*Bila*) *ez bizêm,*	que j'enfante.
(*Bila*) *tu bizê,*	que tu enfantes.
(*Bila*) *ew bizê,*	qu'elle enfante.
(*Bila*) *em bizên,*	que nous enfantions.
(*Bila*) *hon bizên,*	que vous enfantiez.
(*Bila*) *ew bizên,*	qu'elles enfantent.

Ex. : *şiştin* (*bişo*), laver.

1 — Impératif.

Bişo, lave. *Bişon*, lavez.

2 — Temps de l'indicatif.

a) Présent.

Ez dişom,	je lave.
Tu dişoyî,	tu laves.
Ew dişo,	il/elle lave.
Em dişon,	nous lavons.
Hon dişon,	vous lavez.
Ew dişon,	ils/elles lavent.

b) Présent duratif.

Ez dişome,	je suis en train de laver.
...	(inusité).
Ew dişoye,	il/elle est ...
Em dişone,	nous sommes ...

Etc.

c) Futur.

Ezê (*ez dê*) *bişom,* je laverai.

Etc.

3 — Subjonctif présent.

(*Bila*) *ez bişom,*	que je lave.
(*Bila*) *tu bişoyî,*	que tu laves.
(*Bila*) *ew bişo,*	qu'il/elle lave.
(*Bila*) *em bişon,*	que nous lavions.
(*Bila*) *hon bişon,*	que vous laviez.
(*Bila*) *ew bişon,*	qu'ils/elles lavent.

182. Conjugaison négative.

Aux temps du troisième groupe, elle s'obtient :

— pour l'impératif, par la substitution de la négation *me-* au préverbe *bi-* (cf. par. 179).

Ex. : *Bikeve,* tombe ; *mekeve,* ne tombe pas.

— pour le présent et le présent duratif de l'infinitif, par la substitution de la négation *na-* au préverbe *di-*.

Ex. : *Ez dikevim,* je tombe ; *ez nakevim,* je ne tombe pas.
Ew dişo, il lave ; *ew naşo,* il ne lave pas.

— pour le présent du subjonctif, par la substitution de la négation *ne-* au préverbe *bi-*.

Ex. : *Bila bikevim,* que je tombe ; *bila nekevim,* que je ne tombe pas.
Bila bişîne, qu'il envoie ; *bila neşîne,* qu'il n'envoie pas.

— le futur ne comporte pas de conjugaison négative ; la forme négative du présent de l'indicatif en tient lieu.

Ex. : *Emê bikevin,* nous tomberons.
Em nakevin (nous ne tombons pas), nous ne tomberons pas.

Remarque I. Pour l'impératif des verbes donnant lieu à une contraction du préverbe *bi-* avec une voyelle initiale, on notera des particularités comme :

Anîn, apporter ; *bîne,* apporte ; *me bîne,* n'apporte pas.
Êxistin, mettre ; *bêxe,* mets ; *me êxe,* ne mets pas.

Remarque II. Au présent de l'indicatif, les verbes *karîn,* pouvoir et *zanîn,* savoir, transforment la négation *na-* en *ni-*.

Ex. : *Ez nizanim,* je ne sais pas.
Tu nikarî, tu ne peux pas.

Remarque III. Avec les verbes commençant par un *a,* la contraction des négations *na-* et *ne-* a pour effet de donner la même forme aux présents négatifs de l'indicatif et du subjonctif.

Ex. : *Avêtin,* lancer : *ez navêjim,* je ne lance pas ; (*bila*) *ez navêjim,* que je ne lance pas.

REMARQUE IV. Le lecteur aura observé que la négation se note parfois séparément du verbe qu'elle affecte et, parfois, accolée à lui. La règle à observer en principe est la suivante :

— Si la négation se substitue à un préverbe (*di-*, *bi-*), elle doit évidemment faire corps avec le verbe.

Ex. : *Ez dibînim*, je vois.
Ez nabînim, je ne vois pas.
Bikeve, tombe.
Mekeve, ne tombe pas.

— Si le préverbe subsiste ou s'il n'y a pas de préverbe, la négation se note séparément.

Ex. : *Min dizanî*, je savais.
Min ne dizanî, je ne savais pas.
Ew hat, il est venu.
Ew ne hat, il n'est pas venu.

— Avec les verbes composés du premier type (cf. par. 193), la négation s'insère entre les deux éléments du verbe, qu'elle se substitue ou non à un préverbe.

Ex. : *Ez vedixwim*, je bois.
Ez venaxwim, je ne bois pas.
Min vedixwar, je buvais.
Min venedixwar, je ne buvais pas.

Proverbes. *Derew sêwî ye*, le mensonge est orphelin.
Derew dijminê Xwedê ye, le mensonge est ennemi de Dieu.

XIII. LE VERBE TRANSITIF

(TEMPS DES PREMIER ET SECOND GROUPES)

183. Comme nous l'avons vu (Ch. XII), la conjugaison du verbe transitif suit les mêmes règles que celle du verbe intransitif aux temps du troisième groupe, à tous les modes. Elle présente, par contre, aux temps passés, simples et composés (temps des premier et second groupes), certaines particularités qui seront étudiées dans ce chapitre.

184. Formation des temps passés du verbe transitif.

Les règles de la formation des temps passés, simples et composés, sont les mêmes pour les verbes transitifs que pour les verbes intransitifs. Nous nous dispenserons donc de les rappeler par le détail; les indications nécessaires sont fournies par le par. 158 et par les tableaux ci-après.

185. **A tous ses temps passés, simples et composés, tant qu'il ne régit pas de complément d'objet direct, le verbe transitif reste invariablement à la troisième personne du singulier; son sujet, pronom ou substantif, se met au cas oblique.**

Le tableau suivant donne des exemples de la conjugaison de chacun des quatre types de verbes transitifs, en *-in*, *-an*, *-în* et *-ûn*, ayant pour sujets les divers pronoms personnels.

TEMPS DU PRE

	Dîtin, voir.	*Dan*, donner.
Prétérit	*Min dît*, je vis. *Te dît*, tu vis. *Wî, wê dît*, il/elle vit. *Me dît*, nous vîmes. *We dît*, vous vîtes. *Ewan* (*wan*) *dît*, ils/elles virent.	*Min da*, je donnai. *Te da*, tu donnas. *Wî, wê da*, il/elle donna. *Me da*, nous donnâmes. *We da*, vous donnâtes. *Ewan* (*wan*) *da*, ils/elles donnèrent.
Prét. narr.	*Min dîtiye*, j'ai vu, etc.	*Min daye*, j'ai donné, etc.
Imparfait	*Min didît*, je voyais, etc.	*Min dida*, je donnais, etc.
Impft. durat.	*Min didîtiye*, je voyais, etc.	*Min didaye*, je donnais, etc.
Impft. subj.	(*Bila*) *min bidîta*, que je visse, etc.	(*Bila*) *min bidaya*, que je donnasse, etc.
Conditionnel (1re forme)	*Minê* (*min dê*) *bidîta*, j'eusse vu, etc.	*Minê* (*min dê*) *bidaya*, j'eusse donné, etc.

TEMPS DU SI

Pl.-que-parf.	*Min dîti bû*, j'avais vu, etc.	*Min da bû*, j'avais donné, etc.
Pl.-q.-parf. appr.	*Min didîti bû*, etc.	*Min dida bû*, etc.
Futur antér.	*Minê* (*min dê*) *dîti be*, j'aurai vu, etc.	*Minê* (*min dê*) *da be*, j'aurai donné, etc.
Subj. passé	(*Bila*) *min dîti be*, que j'aie vu, etc.	(*Bila*) *min da be*, que j'aie donné, etc.
Pl. parf. subj.	(*Bila*) *min dîti biwa*, que j'eusse vu, etc.	(*Bila*) *min da biwa*, que j'eusse donné, etc.
Conditionnel	*Minê* (*min dê*) *dîti biwa*, j'aurais vu, etc.	*Minê* (*min dê*) *da biwa*, j'aurais donné, etc.

EAU I

MIER GROUPE

Kirîn, acheter.	*Dirûn*, coudre.
Min kirî, j'achetai. *Te kirî*, tu achetas. *Wî, wê kirî*, il/elle acheta. *Me kirî*, nous achetâmes. *We kirî*, vous achetâtes. *Ewan* (*wan*) *kirî*, ils/elles achetèrent. *Min kiriye*, j'ai acheté, etc. *Min dikirî*, j'achetais, etc. *Min dikiriye*, j'achetais, etc. (*Bila*) *min bikiriya*, que j'achetasse, etc. *Minê* (*min dê*) *bikiriya*, j'eusse acheté, etc.	*Min dirû*, je cousus. *Te dirû*, tu cousus. *Wî, wê dirû*, il/elle cousut. *Me dirû*, nous cousûmes. *We dirû*, vous cousûtes. *Ewan* (*wan*) *dirû*, ils/elles cousurent. *Min dirûye*, j'ai cousu, etc. *Min didirû*, je cousais, etc. *Min didirûye*, je cousais, etc. (*Bila*) *min bidirûya*, que je coususse, etc. *Minê* (*min dê*) *bidirûya*, j'eusse cousu, etc.

COND GROUPE

Min kirî bû, j'avais acheté, etc. *Min dikirî bû*, etc. *Minê* (*min dê*) *kirî be*, j'aurai acheté, etc. (*Bila*) *min kirî be*, que j'aie acheté, etc. (*Bila*) *min kirî biwa*, que j'eusse acheté, etc. *Minê* (*min dê*) *kirî biwa*, j'aurais acheté, etc.	*Min dirû bû*, j'avais cousu, etc. *Min didirû bû*, etc. *Minê* (*min dê*) *dirû be*, j'aurai cousu, etc. (*Bila*) *min dirû be*, que j'aie cousu, etc. (*Bila*) *min dirû biwa*, que j'eusse cousu, etc. *Minê* (*min dê*) *dirû biwa*, j'aurais cousu, etc.

REMARQUE. L'emploi de l'adverbe *dê* dans la conjugaison des verbes transitifs suit les règles générales déjà énoncées (par. 162) à propos de la conjugaison des verbes intransitifs. Toutefois, cinq des sept pronoms personnels se terminant par une voyelle au cas oblique, le souci d'éviter l'hiatus fait que l'abréviation de *dê* en *ê* n'est pas aussi généralisée au futur antérieur et au conditionnel (seconde forme) des verbes transitifs. Cela dit, *minê* (pour *min dê*) est d'un usage courant. On trouve aussi *teê* ou *tê* (pour *te dê*), *wîê* (*wî dê*), *wêê* (*wê dê*), *meê* et *mê* (*me dê*), *weê* (*we dê*), *wanê* (*wan dê*).

La contraction *wê* pour *wîê*, *wêê* et *weê* tend à devenir de règle dans la plupart des parlers; elle est évitée pourtant lorsqu'elle prêterait à confusion dans son contexte.

186. Dans le tableau précédent, les sujets des verbes conjugués étaient représentés par des pronoms personnels au cas oblique. Si ces sujets sont des substantifs ou des noms propres, ils prennent également la désinence du cas oblique, suivant la règle du par. 185. Le verbe *gotin*, dire, les substantifs *şivan* (m.), berger; *keçik* (f.), fille, et les noms propres *Bozan* (m.) et *Rewşen* (f.) nous fourniront des exemples des différents cas possibles.

Şivên got,	le berger a dit.
Keçkê got,	la fille a dit.
Bozên got,	Bozan a dit.
Rewşenê got,	Rewşen a dit.
Şivanekî got,	un berger a dit.
Keçkekê got,	une fille a dit.
Şivanan got,	les bergers ont dit.
Keçkan got,	les filles ont dit.
Şivanina got,	des bergers ont dit.
Keçkina got,	des filles ont dit.

187. Lorsque le verbe transitif à un temps passé régit un complément d'objet direct, sa conjugaison suit la règle suivante :

A tous ses temps passés, simples ou composés, le verbe transitif s'accorde en personne et en nombre avec son complément d'objet direct qui reste au cas sujet. Le sujet logique se met au cas oblique.

Ex. : *Min ew dît,*	je le vis.
Te ez dîtim,	tu me vis.

Min hon dîtin,	je vous vis.
We ew dîtin,	vous les vîtes.

Dans chacun de ces exemples, le verbe prend la désinence personnelle qui correspond au pronom qui lui sert de complément (*ew, ez, hon, ew*). Le pronom qui joue le rôle de sujet logique se met au cas régime (*min, te, min, we*).

Les tableaux II et III donnent la conjugaison de chacun des temps passés du verbe transitif, les différents pronoms personnels lui servant tour à tour de sujets et de compléments d'objet. Exemple choisi : *dîtin,* voir.

TABL

TEMPS DU PRE

Sujet	Compl.	Prétérit	Prétérit narratif
Te, wî, wê, we, wan	*ez*	*dîtim*	*dîtime*
Min, wî, wê, me, wan	*tu*	*dîtî*	*dîtiyî*
Min, te, wî, wê, we, wan	*ew*	*dît*	*dîtiye*
Te, wî, wê, we, wan	*em*	*dîtin*	*dîtine*
Min, wî, wê, me, wan	*hon*	*dîtin*	*dîtine*
Min, te, wî, wê, me, we, wan	*ew*	*dîtin*	*dîtine*

TABL

TEMPS DU SE

Sujet	Compl.	Plus-que-parfait	Plus-que-parfait approximat.
Te, wî, wê, we, wan	*ez*	*dîti bûm*	*didîti bûm*
Min, wî, wê, we, wan	*tu*	*dîti bûyî*	*didîti bûyî*
Min, te, wî, wê, me, we, wan	*ew*	*dîti bû*	*didîti bû*
Te, wî, wê, we, wan	*em*	*dîti bûn*	*didîti bûn*
Min, wî, wê, me, wan	*hon*	*dîti bûn*	*didîti bûn*
Min, te, wî, wê, me, we, wan	*ew*	*dîti bûn*	*didîti bûn*

EAU II

MIER GROUPE

Imparfait	Imparfait duratif	Imparfait du subj.	Conditionnel (Ire forme)
didîtim	*didîtime*	*bidîtam(a)*	*dê bidîtam(a).*
didîtî	*didîtiye*	*bidîtayî*	*dê bidîtayî.*
didît	*didîtiye*	*bidîta*	*dê bidîta.*
didîtin	*didîtine*	*bidîtan(a)*	*dê bidîtan(a).*
didîtin	*didîtine*	*bidîtan(a)*	*dê bidîtan(a).*
didîtin	*didîtine*	*bidîtan(a)*	*dê bidîtan(a).*

EAU III

COND GROUPE

Futur antérieur	Subjonctif passé	Plus-que-parfait du subjonctif	Conditionnel (2e forme)
dê dîti bim	*dîti bim*	*dîti biwam* (*biwama, bûyam, bûyama, bam*), etc.	*dê dîti biwam(a)*, etc.
dê dîti bî	*dîti bî*	*dîti biwayî*, etc.	*dê dîti biwayî*, etc.
dê dîti be	*dîti be*	*dîti biwa*, etc.	*dê dîti biwa*, etc.
dê dîti bin	*dîti bin*	*dîti biwan(a)*, etc.	*dê dîti biwan(a)*, etc.
dê dîti bin	*dîti bin*	*dîti biwan(a)*, etc.	*dê dîti biwan(a)*, etc.
dê dîti bin	*dîti bin*	*dîti biwan(a)*, etc.	*dê dîti biwan(a)*, etc.

L'application de la règle aux verbes en *-an*, *-în*, *-ûn* est identique, aussi n'a-t-il pas paru nécessaire de leur consacrer des tableaux particuliers. De même pour la conjugaison négative.

188. Nous montrerons maintenant, à l'aide d'exemples résumant les différents cas possibles, comment s'applique la règle du par. 187 lorsque le verbe transitif à un temps passé a pour sujet, non plus un pronom, mais un nom. Le verbe utilisé sera *dîtin*, voir, au prétérit, avec pour sujets les substantifs *şivan* (le berger), *keçik* (la fille) et, pour complément, les divers pronoms et le substantif *hesp* (le cheval).

Şivên (keçkê) ez dîtim, le berger (la fille) m'a vu(e).

Şivanan (keçkan) ez dîtim, les bergers (les filles) m'ont vu(e).

Şivên (keçkê) tu dîtî, le berger (la fille) t'a vu(e).

Şivanan (keçkan) tu dîtî, les bergers (les filles) t'ont vu(e).

Şivên (keçkê) ew dît, le berger (la fille) l'a vu(e).

Şivanan (keçkan) ew dît, les bergers (les filles) l'ont vu(e).

Şivên (keçkê) hesp dît, le berger (la fille) a vu le cheval.

Şivanan (keçkan) hesp dît, les bergers (les filles) ont vu le cheval.

Şivên (keçkê) em (hon, ew) dîtin, le berger (la fille) nous (vous, les) a vu(e)s.

Şivanan (keçkan) em (hon, ew) dîtin, les bergers (les filles) nous (vous, les) ont vu(e)s.

Şivên (keçkê) hesp dîtin, le berger (la fille) a vu les chevaux.

Şivanan (keçkan) hesp dîtin, les bergers (les filles) ont vu les chevaux.

Si le nom qui sert de sujet ou de complément est affecté d'une particule d'indéfinition, la règle s'applique toujours de la même manière :

Şivanekî (keçkekê) hesp (hespek) dît, un berger (une fille) a vu le cheval (un cheval).

Şivanina (keçkina) hesp (hespek) dît, des bergers (des filles) ont vu le cheval (un cheval).

Şivanekî (keçkekê) hesp (hespin) dîtin, un berger (une fille) a vu les chevaux (des chevaux).

Şivanina (keçkina) hesp (hespin) dîtin, des bergers (des filles) ont vu les chevaux (des chevaux).

189. Les verbes réfléchis sont formés à l'aide du pronom réfléchi *xwe* et d'infinitifs transitifs simples ou composés. Le sens ainsi obtenu correspond exactement à celui des verbes réfléchis du français.

Ex. : *Xwe avêtin,* s'élancer (*avêtin,* lancer).
Xwe dirêj kirin, s'allonger (*dirêj kirin,* allonger, verbe composé).

REMARQUE. On n'oubliera pas cependant que certains verbes réfléchis kurdes se traduisent en français par des verbes simples.

Ex. : *Xwe çeng kirin,* sauter.
Xwe gihandin, parvenir.
Xwe ragirtin, résister, patienter.

A l'inverse, à beaucoup de verbes français réfléchis correspondent des verbes kurdes non réfléchis, généralement intransitifs.

Ex. : *Westiyan,* se fatiguer.
Şaş bûn (verbe composé), se tromper.

La conjugaison des verbes réfléchis suit les mêmes principes que celle des verbes transitifs ordinaires : leur sujet reçoit le cas oblique; ils s'accordent en personne et en nombre avec leur complément d'objet, c'est-à-dire avec le pronom *xwe* qui est toujours considéré comme de la troisième personne du singulier. A titre d'exemple, nous donnerons la conjugaison du prétérit et du plus-que-parfait de *xwe avêtin*, s'élancer.

a) Prétérit.

Min xwe avêt,	je m'élançai.
Te xwe avêt,	tu t'élanças.
Wî (*wê*) *xwe avêt,*	il/elle s'élança.
Me xwe avêt,	nous nous élançâmes.
We xwe avêt,	vous vous élançâtes.
Ewan xwe avêt,	ils/elles s'élancèrent.

b) Plus-que-parfait.

Min xwe avêti bû,	je m'étais élancé(e).
Te xwe avêti bû,	tu t'étais élancé(e).

Wî (wê) xwe avêti bû,	il/elle s'était élancé(e).
Me xwe avêti bû,	nous nous étions élancé(e)s.
We xwe avêti bû,	vous vous étiez élancé(e)s.
Ewan xwe avêti bû,	ils/elles s'étaient élancé(e)s.

REMARQUE I. Aux temps du troisième groupe, la conjugaison des verbes transitifs réfléchis est normale.

Ex. : Présent de *xwe avêtin* (*xwe bavêje*), s'élancer.

Ez xwe davêjim,	je m'élance.
Tu xwe davêjî,	tu t'élances.
Ew xwe davêje,	il/elle s'élance.
Em xwe davêjin,	nous nous élançons.
Hon xwe davêjin,	vous vous élancez.
Ew xwe davêjin,	ils/elles s'élancent.

REMARQUE II. Sans que l'on puisse parler de « verbes réciproques », on notera que l'emploi du pronom « *hev* » peut donner lieu à des constructions comparables, l'accord du verbe se faisant alors selon la règle indiquée au par. 140, Rem. I.

VERBES TRANSITIFS INDIRECTS

190. Les verbes transitifs indirects sont des verbes de conjugaison transitive présentant la particularité d'introduire leur complément d'objet au moyen d'une préposition.

Aux temps des premier et second groupes, le sujet logique de ces verbes est, conformément à la règle générale, au cas oblique. Cependant, leur complément étant introduit par l'intermédiaire d'une préposition qui en régit le cas (indirect), ces verbes ne s'accordent avec ce complément ni en personne ni en nombre. Ils restent donc invariablement à la troisième personne du singulier, se comportant en l'occurence comme des verbes transitifs non construits (cf. règle du par. 185). Nous prendrons pour exemples *zanîn*, savoir, connaître; *karîn*, pouvoir, qui se construisent l'un et l'autre avec la préposition *bi*.

Ex. : *Min bi van çîrokan ne dizanî*, je ne connaissais pas ces contes.
Wan pê nizanî bû, ils ne le savaient pas.
Ma wê çawan bi dijminên xwe bikari biwa ? Comment donc aurait-il pu (venir à bout) de ses ennemis ?

Remarque I. Cette construction n'est pas toujours obligatoire pour *zanîn,* lorsque ce verbe est employé dans le sens de « connaître ».

Ex. : *Birîndar birîna xwe dizane,* qui est blessé connaît sa propre blessure (Proverbe).

Mais : *ew bi Kurmancî nizane,* il ne sait pas le kurde.

Remarque II. Certains verbes de conjugaison intransitive sont susceptibles d'introduire des compléments d'objet indirects au moyen d'une préposition. Cette particularité ne modifie pas leur conjugaison, qui suit la règle s'appliquant aux verbes intransitifs.

Ex. : *Fetkirîn* ou *fekirîn,* réfléchir, contempler.

Ez li bejna te a zirav difekirîm, je contemplais ta stature svelte.

Proverbe. *Diyarî qesp in, şûndiyarî hesp in,* on reçoit des dattes en cadeau, il faut rendre des chevaux.

XIV. VERBES COMPOSÉS

191. Outre les verbes simples, intransitifs et transitifs, le kurde connaît des verbes composés et des locutions verbales (cf. ch. XV).

Les verbes composés résultent de la combinaison d'un élément non verbal (substantif, adjectif, préposition, adverbe, etc.) avec un élément verbal (généralement un verbe auxiliaire). Cet ensemble comporte un sens bien établi et parfois assez différent de celui que devrait donner à première vue l'addition de ses éléments constitutifs.

Ex. : *Çêkirin*, fabriquer (*çê*, bon, bien ; *kirin*, faire).
Ava kirin, construire (*ava*, prospère ; *kirin*, faire).

192. Les verbes composés se répartissent en deux types discernables à certaines particularités de leur conjugaison (cf. par. 196-197), ceux du premier type offrant un aspect morphologique plus stable que ceux du second.

193. Verbes composés du premier type.

Ces verbes proviennent de la fusion étroite d'un élément non verbal avec un infinitif. Éléments verbal et non verbal se notent en un seul mot.

L'élément non verbal peut être :

a) un préfixe simple (voir liste des préfixes ch. XXIV).

Ex. : *Rabûn*, se lever (*ra* + *bûn*, devenir).
Rakirin, lever, enlever, ôter (*ra* + *kirin*, faire).
Vexwarin, boire (*ve* + *xwarin*, manger).
Dagirtin, emplir (*da* + *girtin*, saisir).
Hilgirtin, soulever (*hil* + *girtin*).
Hilatin, se lever — s'agissant du soleil (*hil* + *hatin* ; la fusion de ces deux éléments a entraîné la chute du *h* de *hatin*).
Vekirin, ouvrir (*ve* + *kirin*).
Vexwandin, convier (*ve* + *xwandin*, appeler).

REMARQUE I. L'élément verbal de quelques-uns de ces verbes ne se rencontre jamais à l'état isolé. Ainsi, *rûniştin*, s'asseoir; *daniştin*, se percher : le verbe *niştin* est inusité à l'état simple. De même pour *ramîsan*, baiser, embrasser; *hilkişîn*, grimper.

b) un préfixe composé (préfixe résultant de la contraction d'une préposition avec un élément pronominal), comme *tê* (*di wî, di wê*), *lê* (*li wî, li wê*), *pê* (*bi wî, bi wê*), *jê* (*ji wî, ji wê*).

Ex. : *Lêxistin*, frapper (*lê* + *xistin*, renverser).
Pêketin, s'embraser (*pê* + *ketin*, tomber).
Jêkirin, trancher, couper (*jê* + *kirin*, faire).

REMARQUE II. Il arrive, mais rarement, que d'autres éléments s'ajoutent au préfixe.

Ex. : *Serjêkirin* (ou *şerjêkirin*), égorger (*ser*, tête + *jê* + *kirin*).

c) un substantif ou un adjectif faisant en l'occurrence fonction de préfixe.

Ex. : *Rêkirin*, envoyer (*rê*, chemin, route + *kirin*, faire).
Girêdan, lier (*girê*(*k*), lien, nœud + *dan*, donner).
Çêbûn, s'accomplir (*çê*, bon, bien + *bûn*, devenir).
Çêkirin, fabriquer (*çê* + *kirin*).

194. Verbes composés du second type.

De loin les plus fréquents, ils procèdent de la combinaison d'un substantif ou d'un adjectif avec un infinitif. D'après les conventions liées à l'emploi de l'alphabet latin, ces deux composants sont toujours notés séparément, ce qui était d'ailleurs aussi le cas lorsque l'alphabet arabe se trouvait en usage. L'élément non verbal ne se décline jamais, et c'est à cela qu'on différenciera, dans un texte, le verbe composé de la rencontre fortuite d'un verbe et de son complément.

La plupart du temps, l'élément verbal est un des auxiliaires *kirin* (*bike*), faire; *bûn* (*bibe*), devenir; *dan* (*bide*), donner; *hatin* (*bê*), venir.

Ex. : *Limêj kirin*, prier (*limêj*, prière + *kirin*).
Hazir kirin, préparer (*hazir*, prêt + *kirin*).

Ava kirin, construire (*ava*, prospère + *kirin*).
Tijî kirin, emplir (*tijî*, plein + *kirin*).
Vala kirin, vider (*vala*, vide + *kirin*).
Pîr bûn, vieillir (*pîr*, vieux + *bûn*, devenir).
Qaîl bûn, consentir (*qaîl*, consentant + *bûn*).
Av dan, arroser (*av*, eau + *dan*, donner).
Guh dan, écouter (*guh*, oreille + *dan*).
Mikur hatin, avouer (*mikur*, qui avoue + *hatin*, venir).

Remarque I. Des verbes autres que les auxiliaires peuvent aussi, mais plus rarement, concourir à la formation de verbes composés.

Ex. : *Nav girtin*, devenir célèbre (*nav*, nom + *girtin*, prendre, saisir).
Çêtir girtin, préférer (*çêtir*, meilleur + *girtin*).

Remarque II. Les verbes composés à partir de *bûn* comportent généralement un causatif en *kirin*.

Ex. : *Ava bûn*, prospérer,
ava kirin, construire, mettre en valeur.
Derbas bûn, passer, traverser,
derbas kirin, faire passer, faire traverser.

Remarque III. Dans tous les cas cités jusqu'ici, l'élément non verbal précédait l'infinitif. Il arrive toutefois aussi, lorsque l'élément verbal exprime une notion de mouvement ou d'attribution (cf. par. 217), que cet ordre se trouve inversé.

Ex. : *Dan pey*, poursuivre.
Anîn cih, accomplir (mais on a aussi la locution verbale *bi cih anîn*).
Çûn ava, se coucher — s'agissant du soleil.
Kirin der, expulser.
Ketin rê, se mettre en route, partir (mais aussi la locution verbale *bi rê ketin*).

Remarque IV. On retiendra qu'employés substantivement, les infinitifs des verbes composés du second type doivent en principe s'écrire en un seul mot.

Ex. : *Av dan*, arroser,
avdan, f., arrosage.
Rast hatin, rencontrer,
rasthatin, f., rencontre.

195. Les verbes composés suivent les règles de conjugaison et d'accord qui s'appliquent normalement à leurs éléments verbaux pris isolément, selon que ceux-ci sont intransitifs ou transitifs.

Ex. : *Derbas bûn*, traverser (intransitif).
Pêketin, s'embraser (intransitif).
Lêxistin, frapper (transitif).
Girêdan, lier (transitif).
Bazdan, fuir (transitif).
Dereng kirin, tarder (transitif).
Guh dan, écouter (transitif).
Jin anîn, se marier (homme — transitif).

REMARQUE. Bien que suivant une conjugaison transitive et comportant un élément verbal transitif direct, nombre de ces verbes ne peuvent introduire que des compléments d'objet indirects. On les connaîtra par l'usage. Dans les exemples qui précèdent, c'est le cas de *pêketin, lêxistin, bazdan, guh dan*. D'autres, comme *dereng kirin, jin anîn* ne peuvent, en dépit de leur conjugaison transitive, introduire aucun complément d'objet.

Il existe de nettes différences morphologiques entre les conjugaisons des verbes composés des deux types. Ce sont les suivantes :

196. Verbes composés du premier type.

a) Dans ce type de verbes, le préverbe *bi-* n'intervient pas pour la formation des modes et temps qui le comportent normalement (impératif, futur, imparfait du subjonctif, conditionnel première forme).

Ex. : *Çêke*, fabrique (impér. de *çêkirin*).
Rabe, lève-toi (impér. de *rabûn*).
Lêxe, frappe (impér. de *lêxistin*).
Ezê çêkim, je fabriquerai (futur de *çêkirin*).
Ezê rabim, je me lèverai (futur de *rabûn*).
Ezê lêxim, je frapperai (futur de *lêxistin*).

C'est sur cette absence du préverbe *bi-* qu'est fondée la distinction entre verbes composés des deux types (*çêke,* de *çêkirin,* premier type ; mais *ava bike,* de *ava kirin,* second type).

Remarque I. Par exception, les rares verbes composés du premier type débutant par une voyelle reçoivent le préverbe *bi-*.

Ex. : *Bêxe,* mets (de *êxistin,* mettre).

Remarque II. Il convient de signaler le cas du verbe *danîn,* poser, contraction de *da-anîn,* dont l'impératif est *deyne* ou *dêne,* mais dont la conjugaison s'opère aux temps du 3ème groupe à partir d'un impératif tombé en désuétude, *dabîne* (*anîn, bîne*).

Ex. : *Ez datînim,* je pose.
Etc.

Par contre, le futur donne : *Ezê dênim,* etc.

Remarque III. La désuétude de l'emploi de *bi-* dans la conjugaison des verbes de ce type paraît être un phénomène relativement récent. D'après certains témoignages, on disait encore au Botan vers la fin du siècle dernier *çêbike, rabibe,* etc. pour *çêke, rabe,* etc.

b) Le préverbe *di-* intervient selon les règles normales dans la conjugaison des verbes composés du premier type. Toutefois, il s'insère entre l'élément non verbal et l'élément verbal.

Ex. : *Ez çêdikim, min çêdikir* (présent et imparfait de l'indicatif de *çêkirin*).
Ez radibim, ez radibûm (id. de *rabûn*).
Ez lêdixim, min lêdixist (id. de *lêxistin*).

Remarque IV. Quelques parlers (*Tor Abdîn, Hevêrkan*) traitent, pour l'emploi de *di-*, les verbes composés de ce type de la même manière que les verbes simples. On dira, dans ces dialectes, *ez dirabim, ez dilêxim,* etc. au lieu de *ez radibim, ez lêdixim,* etc.

c) Conjugaison négative. De même que le préverbe *di-*, les adverbes de négation *me, na* et *ne* s'insèrent entre les deux éléments du verbe.

Ex. : *Ez ranabim,* je ne me lève pas (de *rabûn*).
Ez ranedibûm, je ne me levais pas.
Ez ranebû bûm, je ne m'étais pas levé(e).
Ramebe, ne te lève pas.

Si l'élément verbal a pour première lettre une voyelle, la présence de l'adverbe de négation donne lieu aux contractions normales.

Ex. : *Ez hilnavêjim*, je ne lance pas (de *hilavêtin*, lancer).
Ez danayêm, je ne descends pas (de *dahatin*).

197. Verbes composés du second type.

Leur conjugaison est normale et leur élément verbal se comporte comme lorsqu'il est employé à l'état isolé. L'élément non verbal ne reçoit jamais de désinence de cas ou de nombre.

Ex. : *Limêj kirin*, prier.
Limêj bike, prie.
Ez limêj dikim, je prie.
Ez limêj nakim, je ne prie pas.
Me limêj kir, nous avons prié.
Derew kirin, mentir.
We derew ne kiri bû, vous n'aviez pas menti.
Pîr bûn, vieillir.
Ez pîr bûme, j'ai vieilli.

Remarque. On a vu plus haut (par. 194) que c'est le caractère indéclinable de l'élément non verbal du verbe composé qui dénote ce dernier. Les exemples suivants préciseront ce point :

Ez limêj dikim, je prie.
Ez limêjê dikim signifierait : je fais la prière.
Ronahî kirin, éclairer, illuminer.
Ronahiyê kirin signifierait : faire la lumière.

Les verbes transitifs de ce type obéissent aux mêmes règles d'accord que les verbes simples ; ils se construisent de la même manière avec leur complément d'objet.

Ex. : *Ez wî nas dikim*, je le connais (*nas kirin*, connaître, reconnaître).
Tu vî mirovî nas dikî, tu connais cet homme.
Me ew nas dikirin, nous les connaissions.
Wan em nas ne kirin, ils ne nous ont pas reconnus.
Bêriya ... kirin, désirer, attendre avec impatience.

Me bêriya te kir, nous t'avons impatiemment attendu(e), tu nous as manqué (formule de politesse).

198. Verbes composés transitifs indirects.

On désigne sous l'appellation de verbes composés transitifs indirects les verbes de conjugaison transitive dont le complément d'objet est soit introduit par une préposition, soit construit en rapport d'annexion avec l'élément non verbal.

Dans les deux cas, et en raison de cette construction indirecte, ces verbes se conjuguent toujours, aux temps des premier et second groupes, selon la règle du par. 185, mais sans s'accorder avec leur complément d'objet.

a) Complément d'objet introduit par une préposition.

Ex. : *Hêvî kirin*, espérer ; *jê hêvî kirin*, prier (quelqu'un).
Ez hêvî dikim, j'espère.
Ji te hêvî dikim, je te prie, je t'en prie.
Me ji wan hêvî kir, nous les avons priés.
Guh kirin (ou *guh dan*), écouter, obéir.
Tu li min guh nakî (*nadî*), tu ne m'écoutes pas.
Temaşa kirin, contempler ; *lê temaşa kirin*, contempler (avec complément).
Ez li çiyê temaşa dikim, je contemple la montagne.
Me li çiyan temaşa dikir, nous contemplions les montagnes.

b) Complément d'objet en rapport d'annexion avec l'élément non verbal.

Ex. : *Arîkarî kirin*, aider.
Em arîkariya wan dikin, nous les aidons.
Me arîkariya wan dikir, nous les aidions.
Qala ... *kirin*, parler de ...
Me qala Bozên kir, nous avons parlé de Bozan.

Remarque. De même que certains verbes simples intransitifs (cf. par. 188, Rem.), certains verbes intransitifs composés peuvent aussi introduire des compléments d'objet indirects. Ils suivent les règles de la conjugaison des verbes intransitifs.

Ex. : *Rast hatin*, rencontrer.
Ez rastî wî (ou *rasta wî* — Botan) *hatim*, je l'ai rencontré(e).
Bawer bûn, croire.
Ez pê bawer ne bûm, je ne l'ai pas cru.

Proverbe. *Hêştir radibin hev, hêstir û ker bin lingên wan de diçin*, quand les chameaux se battent, mulets et ânes périssent sous leurs pieds.

XV. LOCUTIONS VERBALES

199. Alors que les verbes composés du second type ne mettent en jeu qu'un élément non verbal et un élément verbal, les locutions verbales résultent de la combinaison de plusieurs éléments non verbaux (prépositions, prépositions et postpositions, pronoms, adjectifs, substantifs) et d'un élément verbal simple ou composé. Elles peuvent être intransitives ou transitives. De même que les verbes composés, elles constituent des ensembles stables comportant un sens bien défini.

200. Locutions verbales intransitives.

Leur élément non verbal est généralement formé d'une préposition (ou d'un complexe prépositionnel) et de son complément, lequel est le plus souvent un pronom, mais peut être aussi un nom. L'élément verbal est un infinitif intransitif.

Ex. : *Bin av bûn*, plonger, couler.
Li hev hatin, se mettre d'accord.
Bi hev ketin, en venir aux mains.
Li ber xwe ketin, se chagriner.
Hatin ser xwe, guérir, se rétablir (cf. par. suivant, Rem.).
Lê geriyan (*lê* : *li wî*), chercher.
Bi rê ketin, se mettre en route, partir.

Les locutions verbales de ce type se conjuguent régulièrement sur le modèle des verbes intransitifs qui leur correspondent.

Ex. : *Em bi hev ketin*, nous en vînmes aux mains.
Lê bigere, cherche.

201. Locutions verbales transitives.

Elles ont la même formation que les précédentes. Leur élément verbal est un verbe transitif.

Ex. : *Ji hev danîn*, démonter.

Li ber ... dan, insister auprès de ...

Dev jê berdan, abandonner, laisser, renoncer (*dev*, bouche; *jê* : *ji wî*; *berdan*, détourner).

Dest pê kirin, commencer, entreprendre (*dest*, main; *pê* : *bi wî*).

Baweriya xwe (*pê*) *anîn*, croire, admettre (*bawerî*, croyance).

Bala xwe dan, observer, faire attention (*bal*, esprit).

Ji bîr rakirin, oublier (*bîr*, mémoire; *rakirin*, enlever, ôter).

Berê xwe dan, se diriger vers (*ber*, face).

Remarque. Lorsque l'élément verbal implique une idée d'attribution ou de mouvement, il peut précéder certains éléments de la locution (cf. par. 217).

Ex. : *Danîn ber hev*, confronter, comparer.

Dest dan hev, s'entraider.

Xwe dan ber bara..., assister... (*bar*, f., charge).

Xwe dan revê, s'enfuir.

Hatin ser xwe, guérir, se rétablir.

202. La conjugaison des locutions verbales transitives suit les règles déjà énoncées à propos des verbes simples et des verbes composés de ce type. Comme pour les verbes composés, on distinguera donc entre locutions verbales transitives à régime direct et à régime indirect. Les unes et les autres s'emploient tantôt sans complément, tantôt avec complément.

Remarque I. Les locutions verbales transitives à régime indirect se distinguent des verbes composés transitifs à régime indirect par le fait que, lorsqu'elles s'emploient sans complément, elles conservent leur élément préposition + pronom (*jê, lê, tê, pê, ji hev, li hev*, etc.).

Ex. : *Dev jê berdan* (locution verbale), renoncer.

Min dev jê berda, j'ai renoncé.

Min dev ji nêçîrê berda, j'ai renoncé à la chasse.

Dest pê kirin, commencer.

Wî dest pê kir, il a commencé.

Wî dest bi nivîsandinê kir, il a commencé à écrire.

A l'inverse, s'il s'agit d'un verbe composé transitif à régime indirect, la préposition n'apparaît que si un complément est introduit.

Ex. : *Guh kirin*, écouter.
Min guh dikir, j'écoutais.
Tu guh li min nakî, tu ne m'écoutes pas.

REMARQUE II. De même que les verbes composés du second type (cf. par. 194, Rem. IV), les locutions verbales transitives et intransitives se notent normalement en un seul mot lorsque, étant à l'infinitif, elles sont prises substantivement.

Ex. : *Dest pê kirin*, commencer.
Destpêkirin, f., commencement.
Ji hev danîn, démonter.
Jihevdanîn, démontage.

1) Conjugaison sans complément. La conjugaison des locutions verbales transitives aux temps des deux premiers groupes suit la règle générale; l'élément verbal reste invariablement à la troisième personne du singulier.

Ex. : *Wan dev jê berda*, ils ont renoncé.
Min bala xwe da, j'ai fait attention.

2) Conjugaison avec complément. On distinguera entre construction avec complément d'objet direct et avec complément d'objet indirect.

a) Construction avec complément d'objet direct : les règles de l'accord sont celles énoncées au Ch. XIII pour le verbe transitif simple.

Ex. : *Min tifinga wî ji hev danî*, j'ai démonté son fusil (*ji hev danîn*).
Te sundên xwe ji bîr rakirin, tu as oublié tes serments.

b) Construction avec complément d'objet indirect : elle suit les règles déjà énoncées pour les verbes composés transitifs indirects (cf. par. 198).

Ex. : *Mîşo xwe da ber bara min*, Mîşo m'a prêté assistance.
Te bala xwe neda derdê min, tu n'as pas fait attention à ma douleur (en ce qui concerne la construction de *dan*, donner, avec ses compléments, voir par. 217).

REMARQUE. Certaines locutions verbales intransitives peuvent également introduire des compléments d'objet indirects. Leur conjugaison suit alors la règle donnée aux par. 188, Rem. et 198, Rem. pour les verbes simples et composés de ce type.

Ex. : *Lê geriyan*, chercher.
Rêwî li reya xwe digeriyan, les voyageurs cherchaient leur chemin.

203. Locutions verbales transitives à double régime.

Leur composition morphologique est la même que celle des locutions verbales à régime indirect; elles se distinguent de ces dernières par le fait qu'elles peuvent introduire jusqu'à deux compléments dont l'un est alors direct et l'autre indirect.

Ex. : *Bi ser de girtin*, préférer.
Bi ser de kirin, ajouter.

Les règles à appliquer pour la construction et l'accord découlent de celles qui ont été précédemment énoncées.

Ex. : *Min honikahiya zozanan bi ser havîna deştê de digirt*, je préférais la fraîcheur des alpages à l'été de la plaine.

Proverbe. *Min xelk hîn kir govendê, êdî kesî destê min ne girt*, j'ai appris aux gens à danser, depuis, plus personne ne m'a pris la main (pour entrer dans la danse).

XVI. L'AUXILIAIRE *HATIN* ET LA VOIX PASSIVE

204. Le passif se forme en faisant précéder l'infinitif du verbe transitif simple ou composé, ou de la locution verbale transitive, de l'auxiliaire *hatin* (venir) conjugué à ses divers temps et modes selon les règles s'appliquant aux verbes intransitifs.

Ex. : *Hatin kuştin*, être tué.
Pismamê min hatiye girtin, mon cousin a été pris (arrêté, fait prisonnier).
Hatin vexwandin, être convoqué.
Hatin ava kirin, être construit.
Hatin ji hev danîn, être démonté.

205. La conjugaison de *hatin* est régulière pour les temps du premier et du second groupe. Aux temps du troisième groupe, elle comporte les irrégularités dont il est rendu compte ci-après et qui proviennent du fait que ce verbe comporte deux impératifs, *were* et *bê*, ce dernier n'étant pas usité comme tel, mais seulement pour la formation usuelle des temps de ce groupe.

a) Impératif.

Were, viens.
Bila were (*bê*), qu'il/elle vienne.
Bila em werin ou *bila em bên*, que nous venions.
Werin, venez.
Bila werin ou *bila bên*, qu'ils/elles viennent.

b) Présent de l'indicatif.

Il se forme sur l'impératif *bê*, le préverbe *di-* se contractant en *t-*.

Ez têm,	je viens.
Tu têî,	tu viens.
Ew tê,	il/elle vient.
Em tên,	nous venons.

Hon tên,	vous venez.
Ew tên,	ils/elles viennent.

c) Présent duratif.

Ez tême,	je suis en train de venir.
Tu têyî,	tu es ...
Ew têtê,	il/elle ...
Em têne,	nous sommes ...
Hon têne,	vous êtes ...
Ew têne,	ils/elles sont ...

d) Futur.

Ezê (*ez dê*) *bêm,*	je viendrai.
Tuê (*tu dê*) *bê* (*bêî*),	tu viendras.
Ewê (*ew dê*) *bê* (*bête*),	il/elle viendra.
Emê (*em dê*) *bên* (*bêtin*),	nous viendrons.
Honê (*hon dê*) *bên* (*bêtin*),	vous viendrez.
Ewê (*ew dê*) *bên* (*bêtin*),	ils/elles viendront.

Seconde forme du futur (conjuguée à partir de l'impératif *were*) :

Ezê (*ez dê*) *werim,*
tuê (*tu dê*) *werî,*
etc.

e) Présent du subjonctif.

(*Bila*) *ez bêm,*	que je vienne.
(*Bila*) *tu bêî,*	que tu viennes.
(*Bila*) *ew bê* (*bête*),	qu'il/elle vienne.
(*Bila*) *em bên,*	que nous venions.
(*Bila*) *hon bên,*	que vous veniez.
(*Bila*) *ew bên,*	qu'ils/elles viennent.

Seconde forme du présent du subjonctif :

(*Bila*) *ez werim,*
(*Bila*) *tu werî,*
etc.

206. Conjugaison négative des temps du troisième groupe.

Elle comporte aussi des irrégularités.

a) Impératif.

Meye, ne viens pas.
Bila ew naye, qu'il/elle ne vienne pas.
Bila em nayin, ne venons pas.
Meyin, ne venez pas.
Bila nayin, qu'ils/elles ne viennent pas.

b) Présent de l'indicatif.

Ez nayêm, je ne viens (ne viendrai) pas.
Tu nayî.
Ew nayê.
Em, hon, ew nayên.

c) Présent duratif.

Ez nayême.
Les autres personnes sont peu usitées.

d) Présent du subjonctif.

(*Bila*) *ez nayim*, que je ne vienne pas.
(*Bila*) *tu nayî.*
(*Bila*) *ew naye* (*nayête*).
(*Bila*) *em, hon, ew nayin* (*nayine*).

207. Ainsi qu'il a été indiqué au par. 204, le passif du verbe actif simple ou composé et celui des locutions verbales se forme en faisant précéder l'infinitif de ces verbes ou locutions verbales de *hatin* conjugué aux divers temps et modes.

Ex. : Prétérit de *hatin dîtin* (être vu).

Ez hatim dîtin,	j'ai été vu(e).
Tu hatî dîtin,	tu as été vu(e).
Ew hat dîtin,	il/elle a été vu(e).
Em (*hon, ew*) *hatin dîtin,*	nous (vous, ils/elles) avons (avez, ont) été vu(e)s.

Imparfait du subjonctif du même verbe.

(*Bila*) *ez bihatama dîtin*, que je fusse vu(e).
(*Bila*) *tu bihatayî dîtin*, que tu fusses vu(e).
Etc.

Indicatif présent de *hatin girtin* (être pris).

Ez têm girtin, je suis pris(e).
Tu têî girtin, tu es pris(e).
Ew tê girtin, il/elle est pris(e).
Em (*hon*, *ew*) *tên girtin*, nous (vous, ils/elles) sommes (êtes, sont) pris(e)s.

Futur du même verbe.

Ezê (*ez dê*) *bêm girtin*, je serai pris(e).
Tuê (*tu dê*) *bêî girtin*, tu seras pris(e).
Etc.

Plus-que-parfait du même verbe.

Ez hati bûm girtin, j'avais été pris(e).
Tu hati bûyî girtin, tu avais été pris(e).
Etc.

208. Lorsque le verbe passif est employé à l'état construit avec un complément instrumental, celui-ci est introduit par *bi*, *ji ber*, *bi destê* ... (litt. : par la main de), *ji aliyê* ... (litt. : de la part de), ou toute autre préposition ou locution signifiant « par », « au moyen de », etc.

Ex. : *Axayê me bi destê Mîşo hatiye birîndar kirin*, notre agha a été blessé par Mîşo.
Soro ji ber hikûmetê hatiye hebs kirin, Soro a été emprisonné par le gouvernement (les autorités).

Remarque. Pour les temps du troisième groupe, seules les formes dérivées de l'impératif théorique *bê* servent à exprimer la voix passive, à l'exclusion de celles qui proviennent de *were*; d'autre part, le présent duratif est normalement préféré au présent simple.

Ex. : *Xatirê wî wê pê bête şikestin*, il en sera offensé (*xatirê... şikestin*, blesser, offenser, vexer; *pê* contraction de *bi wî*, par lui).

209. Le passif ne trouve qu'un usage assez limité, les tournures de la voix active lui étant généralement préférées. Il implique souvent, surtout au présent, et selon qu'il est employé affirmativement ou négativement, un sens de possibilité ou d'impossibilité.

Ex. : *Ev jî tête gotin,* cela se dit aussi (cela peut aussi se dire).
Ev goşt nayê xwarin, cette viande ne peut pas se manger.
Xwendin û zanîn nayêne talan kirin, instruction et savoir ne peuvent se voler.
Ma tiştên wisa tên kişandin ? Peut-on supporter des choses pareilles ?
Gotina te nayê bawer kirin, ce que tu dis (l'infinitif *gotin* est ici employé substantivement) ne peut être cru.

Le passif sert parfois à rendre l'impersonnel.

Ex. : *Hate seh kirin ko* ..., il apparut que ... (litt. : il fut compris que ...).

Proverbes. *Serîkî birî nayê kirîn,* tête coupée ne se rachète pas.

Xwîn bi xwînê nayê şiştin, xwîn bi avê tête şiştin, le sang ne peut laver le sang ; l'eau peut le laver.

XVII. LES VERBES *HEBÛN* ET *VÎN*

210. Ces deux verbes demandent à être étudiés spécialement, en raison des particularités que présente leur emploi.

HEBÛN

211. Le verbe *hebûn* signifie tantôt « exister, être présent », tantôt « avoir ». Il comporte deux conjugaisons différentes, correspondant chacune à l'un de ses emplois. Il n'est usité qu'à certains temps.

212. Premier emploi de *hebûn* (exister).

Dans le sens de « exister », *hebûn* se conjugue sur le modèle de *bûn*, et comporte des sujets au nominatif. Les exemples que nous donnons de sa conjugaison ont un caractère en partie théorique, car seules ses troisièmes personnes du singulier et du pluriel sont d'un emploi courant.

A. — Temps du premier groupe

a) Prétérit.

Ez hebûm,	j'étais présent(e), j'existais.
Tu hebûyî,	tu étais présent(e), tu existais.
Ew hebû,	il/elle était présent(e), il/elle existait.
Em hebûn,	nous étions présent(e)s, nous existions.
Hon hebûn,	vous étiez présent(e)s, vous existiez.
Ew hebûn,	ils/elles étaient présent(e)s, ils/elles existaient.

Le prétérit de *hebûn* pris dans ce premier sens est à traduire, selon le contexte, par le passé simple ou composé, mais le plus souvent par

l'imparfait. Il n'est, encore une fois, utilisé qu'à la troisième personne, mais de façon très courante, dans l'acception de « il y avait », « il y eut ».

Ex. : *Mirovekî belengaz hebû*, il y avait un pauvre homme.
Li wî bajarî çar mizgeft hebûn, dans cette ville, il y avait quatre mosquées.

b) Imparfait du subjonctif.

Il se conjugue sans le préverbe *bi-*. Il n'est pas d'usage courant.

(*Bila*) *ez hebiwama*,	que j'existasse.
(*Bila*) *tu hebiwayî*,	que tu existasses.
(*Bila*) *ew hebiwa*(*ya*),	qu'il/elle existât.
(*Bila*) *em hebiwana*,	que nous existassions.
(*Bila*) *hon hebiwana*,	que vous existassiez.
(*Bila*) *ew hebiwana*,	qu'ils/elles existassent.

c) Conditionnel (1re forme).

Ezê (*ez dê*) *hebiwama*, si j'eusse existé.
Etc.

B. — Temps du deuxième groupe

Pratiquement inutilisés. Se conjugueraient régulièrement.

C. — Temps du troisième groupe

a) Présent.

Ez heme (*heyim*),	j'existe, je suis présent(e).
Tu heyî,	tu existes, tu es présent(e).
Ew heye,	il/elle existe, il/elle est présent(e).
Em (*hon*, *ew*) *hene* (*heyin*),	nous (vous, ils/elles) etc.

Remarque. Les formes *heyim* et *heyin* proviennent de *heyîn*, infinitif doublet de *hebûn*, et qui n'est plus usité que substantivement, dans le sens de « existence ».

Ex. : *Heyîn û neyîn*, l'être et le néant.

Heye et *hene* sont d'un emploi constant dans le sens de « il y a », « il existe ».

Ex. : *Li wê derê, çemek heye,* là-bas, il y a une rivière.
Li Kurdistanê, mêr hene, au Kurdistan, il y a des hommes (c'est-à-dire, des braves).

La locution *heye ko* a la signification de « peut-être », « il se peut que » ; ***hebû ko,*** « il se pouvait que », « il aurait pu se faire que ».

Ex. : *Heye ko tu ji min aciz bûyî,* il se peut que tu en aies assez de moi.

Dans l'acception du futur, *heye ko* régit le subjonctif.

Ex. : *Heye ko tu ji min zû aciz bibî,* il se peut que tu te lasses vite de moi.

b) Futur.

Ezê (*ez dê*) *hebim,* j'existerai, je serai présent(e).
Tuê (*tu dê*) *hebî,*
ewê (*ew dê*) *hebe,*
emê (*em dê*) *hebin,*
honê (*hon dê*) *hebin,*
ewê (*ew dê*) *hebin.*

c) Subjonctif présent.

(*Bila*) *ez hebim,* que j'existe, que je sois présent(e).
(*Bila*) *tu hebî,*
(*bila*) *ew hebe,*
(*bila*) *em* (*hon, ew*) *hebin.*

d) Conjugaison négative.

Hebûn comporte deux infinitifs négatifs composés *nîn bûn* et *tu ne bûn.* A son doublet *heyîn* correspond un négatif *neyîn* dont dérivent certaines formes très usitées.

1) Conjugaison négative du prétérit.

Ez nîn bûm, je n'existais pas.
Etc.

Tu ne bûn et *neyîn* ne se conjuguent qu'à la troisième personne avec l'acception de « il n'y avait pas », « il n'existait pas ».

Ex. : *Li wê derê, kes tu ne bû* (ou *kes nîn bû*), à cet endroit, il n'y avait personne.

Li gundê me, hesp tu ne bûn (ou *hesp nîn bûn*), dans notre village, il n'y avait pas de chevaux.

On trouve aussi les constructions suivantes :

... *tu kes ne bû* (*nîn bû*),
... *tu hesp ne bûn* (*nîn bûn*).

REMARQUE. *Tu*, adjectif indéfini et pronom indéfini, signifie nul, aucun, personne (cf. par. 245).

2) Conjugaison négative de l'imparfait du subjonctif.

(*Bila*) *ez nîn biwama*, que je ne fusse pas.
Etc.

Les seules formes normalement employées du négatif de ce temps sont les troisièmes personnes de *tu ne bûn*, introduites par *xwezî*, qui marque l'optatif.

Ex. : *Xwezî tu dijminên me ne biwana*, plût à Dieu que nous n'eussions pas d'ennemis.

3) Conjugaison négative du présent de l'indicatif.

Ez nînim (*ez neyim*), je n'existe pas.
Tu nînî (*tu neyî*),
ew nîne (*ew neye*),
em (*hon, ew*) *nînin* (*nene*).

REMARQUE. Les formes *neyim, neyî*, etc. sont rares.
Nîne (*tu neye*), *nînin* (*tune, tu nînin*) signifient, pour le singulier et le pluriel respectivement, « il n'y a pas ».
Ex. : *Kes nîne* (*tune, tu neye*), il n'y a personne.

Tune (*tu neye*), *nînin* (*tu nînin*) sont d'un emploi constant dans le sens de « il n'y en a pas », et même dans celui de la simple négation.
Ex. : — *Gelo, av heye ?* Y a-t-il de l'eau ?
— *No, nîne.* Non, il n'y en a pas.

213. Second emploi de *hebûn* (avoir).

Employé pour indiquer l'appartenance d'un objet quelconque à un sujet, *hebûn* peut s'utiliser avec l'une des deux constructions suivantes :

a) La première ne représente qu'un cas particulier de l'emploi de *hebûn* pris dans le sens d'« exister ». Le terme désignant l'objet possédé est construit en rapport d'annexion avec celui qui désigne le possesseur. Il joue le rôle de sujet et le verbe s'accorde régulièrement avec lui.

Ex. : *Hespê min hebû*, j'avais un cheval (litt. : le cheval de moi il y avait).
Mehîna te hebû, tu avais une jument.
Hespên wî hebûn, il avait des chevaux.
Hespê wan hebû, ils avaient un cheval.
Soro tifinga wî heye, Soro a un fusil.
Mala te heye, tu as une maison [1].
Xwezî xaniyê min hebiwa, plût au ciel que j'eusse une maison [1].
Hespê min nîn bû (*tu ne bû*), je n'avais pas de cheval.
Hevalên wî nînin, il n'a pas d'amis.

REMARQUE I. On aura noté que, dans ces exemples, les mots traduits par « un cheval », « une jument », etc., ne prennent pas la particule d'indéfinition, celle-ci étant superflue du fait même de l'évidence du sens.

Hespekî min heye signifierait : j'ai un certain cheval.

Hevaline me hene : nous avons certains (quelques) amis.

Le kurde rendra l'expression « j'ai, je possède le cheval » par : *hesp yê min e*, le cheval est le mien.

On retiendra aussi les tournures :

Nanê min heye, j'ai *du* pain.

Nanekî min heye, j'ai *un* pain.

REMARQUE II. On rencontre assez souvent, dans le sens d' « avoir », l'expression *cem min* (*te*, *wî*, etc.) *heye* ou *hene* (Ex. : *cem wî mehfûr hebû*, il avait un tapis), sans doute calquée sur l'arabe عند.

De même, et peut-être aussi empruntée à l'arabe dialectal (معه ، معك ، معي etc.), la tournure *bi min re* (*bi te re*, *pê re*, *bi me re*, etc.) *heye* ou *hene* (litt. : il y a avec moi, toi, etc.), dans le sens d' « avoir ».

Ex. : *Bi min re deh peya hene*, j'ai dix hommes avec moi.
Hezar dînar pê re hebûn, il avait mille dinars sur lui.

[1] A retenir la nuance suivante entre *mal* et *xanî* : *mal* est l'habitation familiale, tente ou maison en dur, tandis que *xanî* désigne la maison (en dur) en tant que construction seulement.

b) La seconde construction de *hebûn* employé dans le sens d'« avoir » obéit aux règles d'accord des verbes transitifs aux temps passés (Ch. XIII), mais dans le cas particulier de ce verbe, elle s'applique également aux temps présents.

Ex. : *Min hespek heye*, j'ai un cheval.
Me hespek heye, nous avons un cheval.
Min hesp hene, j'ai des chevaux.
Min hesp nîne, je n'ai pas de cheval.
Wî mehînek hebû, il avait une jument.
Wî mehîn hebûn, il avait des juments.
Wan mehîn hebûn, ils/elles avaient des juments.
Zaro du kitêb hebûn, l'enfant avait deux livres.
Zaroyan du kitêb hebûn, les enfants avaient deux livres.
Şivên sayine baş hebûn, le berger avait de bons chiens.
Min nanek heye, j'ai *un* pain.
Min nan heye, j'ai *du* pain.
Min nan nîne, je n'ai pas de pain.

REMARQUE. Il y a lieu de retenir que, contrairement à l'usage suivi pour la construction (a) de *hebûn* pris dans le sens d'« avoir », la construction (b) requiert normalement l'emploi de la particule d'indéfinition dans l'exemple cité plus haut : *min hespek heye* (j'ai un cheval). Par contre, on dira, au pluriel : *me hesp hene* (nous avons des chevaux) ou, avec la négation : *min hesp nîne* (je n'ai pas de cheval).

A noter la nuance suivante :
Min gopal nîne, je n'ai pas de bâton, mais :
Min gopalek nîne ko ez ber xwe bidim, je n'ai (même) pas un bâton pour me défendre.

VÎN

214. Le verbe *vîn* (*bivî*), vouloir, falloir, comporte des doublets *vêtin*, *viyan*, *vên*, qui ont pour impératif *bive* et *bivê*. Sa conjugaison et sa construction obéissent aux mêmes règles que celles de *hebûn* (avoir) dans son second emploi (par. 213 (b)).

Vîn s'utilise surtout au plus-que-parfait de l'indicatif et, subsidiairement, à l'indicatif présent et au futur.

a) Plus-que-parfait.

Ce temps de *vîn* donne tantôt le sens de l'imparfait de l'indicatif, tantôt celui du conditionnel passé.

Min (*te, wî, wê, me, we, wan*) *diviya bû*, je voulais, tu voulais, etc.; il me fallait, il te fallait, etc.; j'aurais voulu, etc.; il m'aurait fallu, etc.

A l'état construit, on aura :

Min (*te, wî, wê, me, we, wan*) *tifingek diviya bû*, il nous fallait, il nous aurait fallu un fusil.

Min (*te, wî, wê, me, we, wan*) *piştmêr diviya bûn*, il nous fallait, il nous aurait fallu des compagnons.

Diviya bû ko ez biçiwama bajêr, il m'aurait fallu aller à la ville.

La conjugaison négative de ce temps s'obtient régulièrement en faisant précéder le verbe de la négation *ne* :

Min, etc., *ne diviya bû*.

Remarque I. Le sujet logique de *vîn* est fréquemment introduit par le complexe prépositionnel *ji ... re* (à).

Ex. : *Ji min re* (*ji te re, jê re*, etc.) *diviya bû*, au lieu de *min*, etc., *diviya bû*.
Ji min re (etc.) *tifingek diviya bû*.

b) Indicatif présent.

Min (*te, wî, wê, me, we, wan*) *divêt* (*divê*), je veux, etc., il me faut, etc.

État construit :

Min (etc.) *tifingek divê*(*t*), je veux, etc., il me faut, etc., un fusil.

Min (etc.) *piştmêr divên* (*divêtin*), je veux, etc., il me faut, etc., des compagnons.

Min divê ko tu herî bajêr, je veux que tu ailles à la ville.

Remarque II. *Divêt* peut rendre le sens impersonnel de « il doit », « il faut ».

Ex. : *Li wê derê divêt nêçîr hebe*, là, il doit y avoir du gibier.
Divê(*t*) (*ko*) *ez herim bajêr*, il faut que j'aille à la ville.

Conjugaison négative :

Min (etc.) *navê*(*t*).

Min (etc.) *piştmêr navên* (*navêtin*).

c) F u t u r.

Il n'est que peu usité, et seulement à l'état construit, dans le sens de « falloir ».

Wê min (*te, wî, wê, me, we, wan*) *tifingek bivê*(*t*).
Wê min (etc.) *piştmêr bivên* (*bivêtin*).

REMARQUE III. Pour rendre ceux des temps de *vîn* qui ne s'emploient pas, on peut recourir au verbe *xwestin* (*bixwaze*), vouloir, demander, ou aux locutions *dil ... hebûn,* désirer, vouloir (se conjuge : *dilê min* (*te, wî,* etc.) *heye* et ne peut introduire de complément d'objet, mais seulement des propositions subordonnées amenées par *ko*, que), *lazim bûn, gerek bûn,* falloir.

Ex. : *Jê re çavsorî lazim bû,* il lui fallut de la témérité.
Soro xwest here bîstana xwe, Soro voulut aller à son jardin.

Remarques sur quelques verbes

215. Les apparentes irrégularités que l'on constate à propos de plusieurs verbes kurdes sont pour la plupart justifiables de phénomènes phonétiques ou autres qui ont été mentionnés dans les chapitres précédents (Ex. : *anîn,* apporter; cf. par. 180, Rem. I). Les principaux verbes irréguliers (*bûn, hatin, hebûn, vîn*) ont été étudiés à part.

Il reste à mentionner le cas du verbe défectueux *herin* (*here*), aller, très souvent employé de préférence à *çûn,* à l'impératif, au futur simple et au présent du subjonctif. Il n'est d'ailleurs pas usité aux temps des premier et second groupes. Sa conjugaison est la suivante :

a) I m p é r a t i f.

Here, va.
Bila here, qu'il/elle aille.
Herin, allez.
Bila em herin, allons.
Bila herin, qu'ils/elles aillent.

b) P r é s e n t (peu employé).

Ez diherim, je vais.
Tu diherî, tu vas.
Etc.

Ez narim, je ne vais pas.
Tu narî, tu ne vas pas.
Etc.

c) F u t u r (très employé).
Ezê (*ez dê*) *herim*, j'irai.

d) S u b j o n c t i f p r é s e n t.
(*Bila*) *ez herim*, que j'aille.
Etc.
(*Bila*) *ez nerim*, que je n'aille pas.
Etc.

216. Les verbes *dan*, donner, *zanîn*, savoir et *kirin*, faire, peuvent jouer le rôle d'auxiliaires.

Dan prend alors le sens de « faire ».

Ex. : *Dan çêkirin*, faire fabriquer.
Dan zanîn, faire savoir.
Wî jê re da zanîn ko ..., il lui fit savoir que ...

Zanîn donne le sens de « pouvoir ».

Ex. : *Zêr zane, zor zane*, l'or et la force sont également puissants (proverbe — Litt. : l'or peut, la force peut).

Kirin, outre son emploi pour la formation des verbes composés, s'utilise dans l'acception de « s'apprêter à »; il introduit alors le subjonctif.

Ex. : *Ez dikim herim*, je m'apprête à partir, je vais aller.
Rovî dikir mirîşkê bixwe, le renard allait manger la poule.

217. Les verbes comportant une signification de mouvement vers, d'attribution à, introduisent leurs compléments indirects soit à l'aide d'une préposition ou d'un complexe prépositionnel, soit à l'aide du seul cas oblique; le complément suit alors le verbe.

1re construction.

Wî ji min re kitêbek daye, il m'a donné un livre.
Lezgîn li bajêr diçe, Lezgîn va à la ville.



Bavê Soro li welêt vegeriyaye, le père de Soro est revenu au pays.
Li min guh bide, écoute-moi.

2e construction.

Wî kitêbek da min, il m'a donné un livre.
Lezgîn diçe bajêr.
Bavê Soro vegeriyaye welêt.
Guh bide min.

Proverbes. *Zikê bixwe sawarê divê here hawarê,* celui (litt. : le ventre) qui mange le *sawar* (blé cassé) doit répondre à l'alarme.

Ne dixwim sawarê, ne diçim hawarê, ni je ne mange le *sawar,* ni je ne réponds à l'alarme.

Ces deux proverbes font allusion au devoir que crée l'hospitalité, pour celui qui en a bénéficié, de soutenir son hôte par les armes si besoin en est.

XVIII. L'ADJECTIF QUALIFICATIF

218. L'adjectif qualificatif peut s'employer comme épithète, comme attribut ou comme adverbe. Il peut encore être pris substantivement. Sauf dans ce dernier cas, il demeure toujours invariable.

219. L'adjectif épithète.

Il demeure invariable en genre, nombre et cas. Il se place normalement après le mot qu'il qualifie ; ce dernier est affecté d'une particule déterminative ou d'une particule d'indéfinition à l'état construit. Ce type de construction sera appelé « rapport de qualification ».

Ex. : *Xaniyê spî*, la maison blanche.
Deya pîr, la vieille mère.
Çiyayên bilind, les hautes montagnes.
Çemekî kûr, une rivière profonde.
Aveke sar, une eau froide.
Gundine mezin, de grands villages.

Lorsque plusieurs mots sont qualifiés par la même épithète, seul le dernier d'entre eux reçoit la particule.

Ex. : *Hesp û mehîna boz*, le cheval et la jument gris.
Hesp û mehîneke boz, un cheval et une jument gris.
Hesp û mehînên boz, les chevaux et les juments gris.
Hesp û mehînine boz, des chevaux et des juments gris.

Comme le montrent ces exemples, la particule est, en ce cas, celle qui affecterait normalement, s'il était employé seul, le substantif précédant l'épithète, compte tenu du genre, de l'état défini ou indéfini et du nombre, état et nombre affectant l'ensemble des termes de l'énumération.

Remarque. L'adjectif peut se trouver lui-même construit en rapport de qualification lorsque son sens est précisé par une autre épithète ou lorsqu'il joue le rôle de superlatif (cf. par. 224, Rem.).

Ex. : *Sorê qehveyî, sora qehveyî*, rouge-brun (m. et f.).

Il peut aussi se faire que l'adjectif épithète précède le terme qu'il qualifie. Il s'agit alors d'expressions consacrées par l'usage ou de licences poétiques.

Ex. : *Xweş mirov e*, c'est un brave homme.
Sîmîn beden û semen ezaran, le corps d'argent, les joues de jasmin (Ehmedê Xanî).

220. L'adjectif attribut.

Il reste également invariable et se place, généralement, immédiatement avant le verbe qui l'introduit.

Ex. : *Ez dewlemend bûm*, j'étais riche.
Ev mirov zana ye, cet homme est savant.

Cependant, si le verbe employé marque une idée de transformation, de devenir, il précède son attribut.

Ex. : *Ez bûm dewlemend*, je devins riche.
Bû bû zana, il était devenu savant.

On se reportera utilement au par. 170, dans lequel certaines règles relatives à l'emploi de l'attribut ont déjà été étudiées.

221. Emploi de l'adjectif comme adverbe.

La plupart des adjectifs kurdes sont susceptibles de s'employer adverbialement, sans subir aucune modification.

Ex. : *Destên wî pihêt girêdan*, il lui lia solidement les mains.
Bakî sera li min sar tê, un vent froid (venu) du sérail souffle sur moi (litt. : froidement souffle — Ballade populaire).
Xweş dipeyive, il parle bien.

222. L'adjectif employé substantivement.

Utilisé substantivement, l'adjectif se comporte comme un nom commun ordinaire ; à ce titre, il est susceptible de recevoir les particules ou les désinences casuelles imposées par ses fonctions grammaticales.

Ex. : *Delal*, beau, cher; *delal*, m. ou f., bien-aimé(e).
Delala min, ma bien-aimée; *lê delalê*, ô bien-aimée.
Delalê min, mon bien-aimé; *lo delalo*, ô bien-aimé.
Mezin, grand, âgé; *mezin*, m., chef.
Mezinê Hevêrikan, le chef des Hevêrkan.
Reş, noir; *Reşê şevê*, le Noir de la nuit (croquemitaine).
Pîr, vieux; *pîr*, m., supérieur de confrérie religieuse, dignitaire religieux yezidi.

Comparatif et superlatif

223. Le comparatif.

Le kurde connaît des comparatifs de supériorité, d'égalité et d'infériorité. Le comparatif de supériorité s'obtient en adjoignant à l'adjectif le suffixe *-tir*.

Ex. : *Spehî*, beau : *spehîtir*, plus beau.
Dirêj, long : *dirêjtir*, plus long.
Pîr, vieux : *pîrtir*, plus vieux.
Ciwan, jeune : *ciwantir*, plus jeune.

Remarque. La présence du suffixe *-tir* entraîne l'élision de la consonne finale de l'adjectif lorsque la persistance de celle-ci est susceptible de produire un phénomène de gémination.

Ex. : *Dewlemend*, riche : *dewlementir*, plus riche.

Certains adjectifs d'un emploi courant forment leur comparatif d'une manière irrégulière.

Ex. : *Mezin*, grand : *meztir*, plus grand.
Mezintir est également employé.
Pir, nombreux : *bêtir*, plus nombreux (*pirtir* existe également).

La comparaison entre deux termes est introduite par la préposition *ji* (de, que), qui régit le cas oblique.

Ex. : *Tu ji min ciwantir î*, tu es plus jeune que moi.
Xaniyê te ji yê min biçûktir e, lê jê xweştir e, ta maison est plus petite que la mienne, mais elle est plus agréable qu'elle.

Hespê min ji mehîna te bezatir e, mon cheval est plus rapide que ta jument.
Birîna min ji ya te kûrtir e, ma blessure (mon mal) est plus profonde que la tienne.

« Beaucoup plus » se rend en faisant précéder le comparatif des adverbes *gelek*, *pir*, *zehf*, *zor*, etc.

Ex. : *Tu ji min gelek* (*pir*) *ciwantir î,* tu es beaucoup plus jeune que moi.

D'autres adverbes peuvent intervenir pour préciser le degré de comparaison comme *hinek,* un peu ; *yekcar,* tout à fait, etc.

Le comparatif d'égalité s'exprime au moyen de la locution *bi qasî,* autant que, ou de l'adverbe *wek, wekî,* comme, etc.

Ex. : *Lezgîn bi qasî Soro xurt e,* Lezgîn est aussi fort que Soro.
Tu wekî min ehmeq î, tu es aussi bête que moi.
Ez û tu, em bi qasî hev ehmeq in, toi et moi, nous sommes aussi bêtes l'un que l'autre.

Le comparatif d'infériorité est rendu par *ne bi qasî, ne ewqas,* pas autant que.

Ex. : *Soro ne bi qasî Lezgîn pîr e,* Soro n'est pas aussi vieux que Lezgîn.
Lezgîn ne bi qasî hevalên te xweş reqas e, Lezgîn n'est pas aussi bon danseur que tes amis.

224. Le superlatif.

Le superlatif absolu s'obtient en faisant précéder l'adjectif par les adverbes *gelek, pir, zehf,* etc., beaucoup, très.

Ex. : *Bajarekî gelek mezin bû,* c'était une très grande ville.
Çiyayê me gelek asê ye, notre montagne est très abrupte.
Carina çavên te gelek şêrîn in, parfois, tes yeux sont très doux.
Axayê me pir dewlemend bû, notre agha était très riche.

Remarque I. L'adverbe peut aussi, dans certains cas, précéder le nom qualifié par le superlatif.

Ex. : *Pir mirovekî baş bû,* c'était un très bon homme.

REMARQUE II. Il est fréquent que le superlatif absolu soit formé à l'aide des pronoms *î, e, en* (cf. par. 243 (b)).

Ex. : *Bajarekî gelek î mezin bû,* c'était une très grande ville.
Bejna te gelek e zirav e, ta taille est très élancée.
Xulamê te pir î dilketî ye, ton serviteur (formule de courtoisie) est très affligé.
Pirsên te yên dîşev gelek en hişk bûn, tes paroles d'hier soir étaient très dures.

REMARQUE III. Le superlatif absolu peut aussi, mais exceptionnellement, être exprimé par un redoublement de l'adjectif.

Ex. : *Ava hêdî hêdî, me ecêb jê dî,* l'eau très lente, nous en avons vu merveilles (proverbe).

Le superlatif relatif n'est autre que le comparatif de supériorité employé avec les constructions suivantes :

a) Il peut être simplement précédé des pronoms *yê, ya, yên* ou *ê, a, ên* et donne alors le sens de « le plus ».

Ex. : *Yê pîrtir,* le plus vieux.
Ya spehîtir, la plus belle.
Yên dewlementir, les plus riches.

b) Il peut être introduit par *ji hemî, ji hemiyan,* « de tous », *li nav, ji nav, li nabêna,* « parmi », etc.

Ex. : *Nik dilê min, tu ji hemî jinan a* (*ya*) *spehîtir î,* à mon avis, tu es la plus belle des (de toutes les) femmes.
Ji hemiyan, tu ya xweşkiltir î, de toutes, tu es la plus jolie.
Ji nav (*li nav, li nabêna*) *xortên me, Çemşîd ê* (*yê*) *çêtir bû,* parmi nos jeunes gens, Çemşîd était le meilleur.

c) Il peut encore se construire en rapport de qualification (cf. par. 219, Rem.).

Ex. : *Çemşîd çêtirê xortên me bû,* Çemşîd était le meilleur de nos jeunes gens.

REMARQUE. Il peut aussi se faire que le superlatif absolu se construise en rapport de qualification sans intervention du suffixe *-tir.*

Ex. : *Wî xwe bextiyarê dinê dizanî*, il se considérait comme l'(homme le plus) heureux du monde.

225. Le diminutif.

Il est formé à l'aide des suffixes *-ek*, *-ik*, *-ok*, *-kok* (qui peuvent affecter également des substantifs, cf. par. 272).

Ex. : *Xweş*, agréable, gentil : *xweşik*, mignon.

Proverbe. *Rovîkî berdayî ji şêrekî girêdayî çêtir e*, renard en liberté vaut mieux que lion enchaîné.

XIX. LES NOMS DE NOMBRES

226. La numération est la suivante :

1, *yek.*
2, *dido, didu, do, du.*
3, *sisê, sê.*
4, *çar.*
5, *pênc.*
6, *şeş.*
7, *heft.*
8, *heşt.*
9, *neh.*
10, *deh.*
11, *yanzdeh, yazdeh.*
12, *diwanzdeh, dwanzdeh.*
13, *sêzdeh.*
14, *çardeh.*
15, *panzdeh.*
16, *şanzdeh.*
17, *hevdeh.*
18, *hejdeh.*
19, *nozdeh.*
20, *bîst.*
21, *bîst û yek.*
22, *bîst û dido (do, du).*
23, *bîst û sisê (sê).*
24, *bîst û çar.*
25, *bîst û pênc.*
26, *bîst û şeş.*
27, *bîst û heft.*
28, *bîst û heşt.*
29, *bîst û neh.*
30, *sî, sih.*
31, *sî û yek*, etc.
40, *çel, çil.*
41, *çel û yek*, etc.
50, *pêncî.*
60, *şêst.*
70, *heftê.*
80, *heştê.*
90, *nod, not.*
100, *sed.*
101, *sed û yek*, etc.
111, *sed û yanzdeh*, etc.
121, *sed û bist û yek*, etc.
200, *du sed.*
201, *du sed û yek*, etc.
233, *du sed û sî û sisê*, etc.
300, *sê sed.*
400, *çar sed*, etc.
500, *pênc sed*, etc.
1000, *hezar.*
1100, *hezar û sed.*
1200, *hezar û du sed.*
1544, *hezar û pênc sed û çel û çar.*
2000, *du hezar.*
3000, *sê hezar.*
4000, *çar hezar.*
4637, *çar hezar û şeş sed û sî û heft*, etc.
10.000, *lek.*
500.000, *kirûr.*
1.000.000, *milyon.*

227. Les noms de nombres s'emploient tantôt comme nombres cardinaux,

ex. : *sî û dido,* trente-deux ;

tantôt comme adjectifs numéraux ; ils précèdent alors le substantif qu'ils affectent :

ex. : *pênc sêv,* cinq pommes ;
çar sed peya, quatre cents hommes.

Employés comme nombres cardinaux, ils peuvent recevoir la particule déterminative qui (sauf pour *yek,* alors considéré comme pronom, cf. par. 245) est celle du pluriel.

Ex. : *Didoyên din,* deux autres.
Çarên mayî, les quatre restant.

REMARQUE. *Dido* et *sisê* deviennent, à l'état d'adjectifs numéraux cardinaux, *du* et *sê.*

Ex. : *Du lîre û sê qirûş,* deux livres et trois piastres.
Sed û du dînar, cent-deux dinars.
Çel û sê kîlo, quarante-trois kilos.

DÉCLINAISON DES NOMBRES CARDINAUX

228. Les noms de nombres reçoivent, lorsqu'il y a lieu, la désinence du cas oblique conformément aux règles suivantes :

a) *Yek* se comporte comme un féminin singulier.

Ex. : *Ji yekê bêtir,* plus d'un.
Yekê bide min, donne-m'en un.

Yek employé comme pronom indéfini (cf. par. 245) peut recevoir la désinence du cas oblique du pluriel :

Yekan yekan, un par un (on peut dire aussi *yeko yeko*).

b) De *dido* (deux) à *bîst* (vingt), les noms de nombres prennent la désinence du cas oblique pluriel.

Ex. : *Ji didowan* (*siseyan, çaran* ... *hejdehan* ... *bîstan*) *kêmtir*, moins de deux (trois, quatre ... dix-huit ... vingt).
Ez heftan dibînim, j'(en) vois sept.

REMARQUE. *Dido* peut aussi faire au cas oblique *didoyan, diduyan, didiwan.*

c) *Sih* ou *sî* (30), *çel* ou *çil* (40), *pêncî* (50), *şêst* (60), *heftê* (70), *heştê* (80), *nod* ou *not* (90), *sed* (100), *hezar* (1000), *lek* (10.000), *kirûr* (500.000), *milyon* se déclinent comme autant de masculins singuliers.

Ex. : *Ji sihî* (*çelî, pêncî, şêstî* ... *sedî*) *û pê ve*, outre trente (quarante, cinquante, soixante ... cent).

Dans les nombres composés, seul le dernier terme reçoit la désinence casuelle, en l'occurrence celle qui l'affecte normalement.

Ex. : *Li nav heştê û heftan*, parmi quatre-vingt sept.
Ji çar sedî bêtir, plus de quatre cent.
Ji bîst û çaran heta çelî bihijmêre, compte de vingt-quatre à quarante.
Di hezar û neh sed û şêst û heftan de, en 1967.

Toutefois, *hezar* (mille) et *milyon* précédés d'un adjectif numéral se comportent comme des substantifs et prennent la désinence casuelle correspondant à l'adjectif numéral en question (cf. par. 230).

Ex. : *Ji çar hezaran* (*panzdeh hezaran*) *kêmtir*, moins de quatre mille (quinze mille).
Ji bîst hezarî (*çel hezarî, sed hezarî*) *bêtir*, plus de vingt mille (quarante mille, cent mille).

REMARQUE I. Pris dans le sens de « centaines », « milliers », *sed* et *hezar* reçoivent la désinence du cas oblique du pluriel.
Ex. : *Bi sedan, bi hezaran*, par centaines, par milliers.

REMARQUE II. Dans les parlers de l'Est (Botan, Behdînan), les règles précédentes se trouvent grandement simplifiées, du fait que tous les noms de nombres, sans exception, forment leur cas oblique à l'aide de la désinence casuelle *-an* du pluriel.

Ex. : *Ji yekan bêtir*, plus d'un.
Ji çelan û jor de, au-dessus de quarante.
Ji xeynî hezaran, à part mille.

REMARQUE III. *Nîv*, substantif masculin, signifiant « moitié », s'emploie pour rendre l'idée de « demi ».

Ex. : *Yek û nîv, çar û nîv*, un et demi, quatre et demi.

Isolé, *nîv* reçoit au cas oblique la désinence qui lui est propre.

Ex. : *Ji nîvî* (*nîvekî*) *bêtir*, plus d'un demi (c'est-à-dire : plus de la moitié, plus d'une moitié).

Lorsqu'il suit un nom de nombre, *nîv* prend, au cas oblique, soit la désinence casuelle particulière à celui-ci, soit celle du pluriel.

Ex. : *Ji yek û nîvê* (*nîvan*) *bêtir*, plus d'un et demi.
Ji çar û nîvan û pê ve, à partir de quatre (heures) et demie.
Ji çel û nîvî (*nîvan*) *kêmtir*, moins de quarante et demi.

Dans des constructions de ce type, *nîv* peut être aussi affecté de la particule d'indéfinition ; il ne peut recevoir alors que la désinence casuelle qui lui est propre.

Ex. : *Ji yek û nîvekî* (*çar û nîvekî, çel û nîvekî*) *bêtir*.

LES ADJECTIFS NUMÉRAUX

229. Adjectifs numéraux cardinaux.

Tous les noms de nombres, simples et composés, s'emploient sans modification comme adjectifs numéraux cardinaux, à l'exception de *dido* et *sisê*, qui deviennent alors *du* et *sê*.

Ex. : *Çar hesp, pênc mehîn, du mirov, sê zaro*, quatre chevaux, cinq juments, deux hommes, trois enfants.
Sed û pêncî kon, hezar û pênc sed û çel û yek ga, cent cinquante tentes, quinze cent quarante et un bœufs.

Le mot auquel se rapporte l'adjectif numéral se place toujours en seconde position ; il ne reçoit aucune désinence particulière, tant qu'il reste au nominatif.

REMARQUE I. L'adjectif numéral *yek* peut être remplacé par la particule d'indéfinition.

Ex. : *Hespek*, un cheval, pour : *yek hesp*.
Bîst û hespek, vingt-et-un chevaux, pour : *bîst û yek hesp*.

Remarque II. L'emploi de *nîv* comme adjectif numéral permet les constructions suivantes :

Nîv zebeş ou *nîv zebeşek*, une demi-pastèque.
Yek gav û nîv, gavek û nîv, gav û nîvek, un pas et demi.
Du gav û nîv, du gav û nîvek, deux pas et demi.

230. Déclinaison des substantifs précédés d'adjectifs numéraux cardinaux.

Tout nom précédé d'un adjectif numéral reçoit, au cas oblique, la désinence casuelle propre au nom de nombre qui correspond à cet adjectif numéral, et cela sans égard au genre. L'adjectif numéral reste invariable.

Ex. : *Ez çar hespan dibînim*, je vois quatre chevaux.
Ez pêncî hespî dibînim, je vois cinquante chevaux.
Ez pêncî û şeş hespan dihijmêrim, je compte cinquante cinq chevaux.
Deh mirovan got, dix hommes ont dit.
Çel mirovî got, quarante hommes ont dit.
Çel û pênc mirovan got, quarante cinq hommes ont dit.
Min ev kitêb bi deh qemeriyan kirî, j'ai acheté ce livre pour dix piastres.
Bi hezar û sî sed û pêncî eskerî ve, avec 1650 soldats.
Di nav heftê keçikî de, parmi soixante-dix jeunes filles.
Hêkên çel mirîşkî, les œufs de quarante poules.

Remarque. On notera, dans les deux derniers exemples, qu'en application de la règle énoncée plus haut, les substantifs féminins construits avec *sih, çel*, etc., reçoivent la désinence masculine du cas oblique.

231. Font exception à la règle du paragraphe précédent *nîv*, *yek* et, partiellement, *hezar*.

a) *Nîv*.

La présence de l'adjectif numéral *nîv* reste sans influence sur la déclinaison des substantifs.

Ex. : *Nîv zebeşî (nîv zebeşekî) bide min,* donne-moi une demi-pastèque (*zebeş*, m.).
Nîv sêvê (nîv sêvekê) bide min, donne-moi une demi-pomme (*sêv*, f.).

Lorsque *nîv* fait partie d'un adjectif numéral composé, les constructions suivantes sont possibles :

Ji bîst û nîv gavî (gavekî) bêtir, plus de vingt pas et demi.

Ji bîst gav û nîvî (nîvekî, nîvan) bêtir, plus de vingt pas et demi (*gav*, m.).

Ji sih û nîv qirûşê (qirûşekê) bêtir, ou : *ji sî qirûs û nîvî (nîvekî, nîvan) bêtir,* plus de trente piastres et demie.

REMARQUE. Si l'adjectif numéral composé est *yek û nîv,* on peut dire :
Ji gav û nîvî (nîvekî) bêtir, plus d'un pas et demi.

b) *Yek.*

De même que *nîv*, *yek* ne modifie pas la déclinaison normale des substantifs qu'il précède.

Ex. : *Ji yek mirovî re,* à un homme (*mirov*, m.).
Ji yek jinikê re, à une femme (*jinik*, f.).
Bîst û yek zebeşî bide min, ou : *bîst û zebeşekî bide min,* donne-moi vingt et une pastèques (*zebeş*, m.).
Bîst û yek sêvê bide min, ou : *bîst û sêvekê bide min,* donne-moi vingt et une pommes (*sêv*, f.).

c) *Hezar.*

Employés seuls, *hezar*, *lek*, *kirûr* et *milyon* introduisent régulièrement, au cas oblique, la désinence *-î*.

Ex. : *Ezê hezar mirovî bişînim,* j'enverrai mille hommes.
Ji hezar malî bêtir, plus de mille maisons.

Par contre, lorsque *hezar* est le dernier terme d'un adjectif numéral composé, le substantif qui le suit reste au nominatif.

Ex. : *Bi çar hezar qirûş,* pour quatre mille piastres.
Dijmin ji sed û deh hezar mirov bêtir kuştin, l'ennemi a tué plus de cent dix mille hommes.

REMARQUE. Dans les parlers du Botan et du Behdînan, les substantifs précédés d'adjectifs numéraux autres que *nîv* et *yek* forment toujours leur cas oblique à l'aide de la flexion casuelle du pluriel, *-an*.

Ex. : *Ez çel hespan dibînim,* je vois quarante chevaux.
Bi deh hezar mirovan ve, à la tête de dix mille hommes.

On peut donc, sans incorrection, négliger, au profit de cet usage plus simple, les règles assez complexes qui viennent d'être étudiées.

232. Adjectifs numéraux ordinaux.

« Premier » se dit : *pêşî, pêşîn, yekimîn, êkimîn, yekê, ewilî, ewil* (ces deux dernières formes sont empruntées à l'arabe).

Les autres adjectifs numéraux ordinaux s'obtiennent par l'adjonction aux noms de nombres de la flexion qu'ils reçoivent normalement au cas oblique.

Ex. : *Didiwan,* second.
Siseyan, troisième.
Çaran, quatrième.
Sihî, trentième.
Sedî, centième.
Sed û sih û çaran, cent trente quatrième.

L'emploi des adjectifs numéraux ordinaux obéit aux règles qui s'appliquent aux adjectifs qualificatifs.

Ex. : *Cara pêşîn,* la première fois.
Îsal, sala siseyan e ko em hevudin nas dikin, cette année est la troisième que nous nous connaissons.
Min ev kitêb heta rupelê wê ê bîst û yekê xwend, j'ai lu ce livre jusqu'à sa vingt et unième page.
Di vê rêzê de, siwarê siseyan brayê min e, ê şeşan apê min e, dans ce rang, le troisième cavalier est mon frère, le sixième est mon oncle.
Mehîna min di bezê de a pêncan derket, ma jument, dans la course, est arrivée (litt. : sortie) cinquième.
Tu di sala sî û yekê ya emrê xwe de yî, tu es dans la trente et unième année de ton âge.

233. Les quelques exemples contenus dans ce paragraphe indiqueront pour l'essentiel la manière d'exprimer les heures et les dates.

Ex. : *Saet çar e*, il est quatre heures.
Saet deh û nîv e, il est dix heures et demie.
Saet deh kêm bîst e, il est dix heures moins vingt.
Saet nîv yek e, il est midi (ou minuit) et demi.
Pênc kêm çaryek e, cinq heures moins le quart.
Ji pêncan re panzdeh deqîqe divêtin, il est cinq heures moins quinze minutes (litt. : pour cinq (heures), il manque quinze minutes).
Tu di saet pêncan de hatî, tu es venu à cinq heures.
Sibe êvarê, ezê di saet heşt û nîvan de bêm cem te (ou : *li saet heşt û nîvan*), demain soir, je viendrai chez toi à huit heures et demi.
Yeka gulanê, le premier mai.
Didoyê gulanê, le deux mai.
Bîst û çarê gulanê, le vingt-quatre mai.

234. Les fractions se rendent en faisant précéder le nom de nombre au cas oblique par la préposition *ji* et en le faisant suivre par l'indication de quantité.

Ex. : *Ji heştan dido*, deux huitièmes.
Ji sedî yek, un centième.

« Un demi », « un tiers », « un quart » se disent : *nîv*, m. (cf. par. 228), *siseyek*, *çaryek*.

La tournure « pour cent » se rend de la même manière que les fractions :

Ex. : *Ji sedî deh*, dix pour cent.

235. On retiendra enfin les expressions *bîste bîst*, vingt par vingt, *çile çil*, quarante par quarante.

Proverbe. *Ji hirçekî du eyar dernaye*, d'un seul ours, on ne peut tirer deux peaux.

XX. ADJECTIFS ET PRONOMS DÉMONSTRATIFS

236. Adjectifs démonstratifs.

Le kurde possède deux adjectifs démonstratifs variables :

ev, qui sert à désigner les objets et les êtres rapprochés;

ew, qui s'emploie pour les objets et les êtres éloignés dans l'espace ou dans le temps.

Les adjectifs démonstratifs précèdent toujours les noms auxquels ils se rapportent; ils s'accordent avec eux en genre, en nombre et en cas.

Déclinaison de *ev*

Nominatif :

Masculin singulier : *ev hesp*, ce cheval.
Féminin singulier : *ev mehîn*, cette jument.
Pluriel commun : *ev hesp* (*mehîn*), ces chevaux (ces juments).

Cas oblique :

Masculin singulier : (*evî*) *vî hespî,* ce cheval.
Féminin singulier : (*evê*) *vê mehînê*, cette jument.
Pluriel commun : (*evan*) *van hespan* (*mehînan*), ces chevaux (ces juments).

Déclinaison de *ew*

Nominatif :

Masculin singulier : *ew hesp*, ce cheval-là.
Féminin singulier : *ew mehîn*, cette jument-là.
Pluriel commun : *ew hesp* (*mehîn*), ces chevaux (juments)-là.

Cas oblique :

Masculin singulier : (*ewî*) *wî hespî*, ce cheval-là.
Féminin singulier : (*ewê*) *wê mehînê*, cette jument-là.
Pluriel commun : (*ewan*) *wan hespan* (*mehînan*), ces chevaux (juments)-là.

REMARQUE I. Il existe un autre adjectif démonstratif, *ha*, *he* ou *han*, invariable et commun aux deux genres et aux deux nombres. Il se place après le mot auquel il se rapporte et se construit avec lui en rapport de qualification. Il peut s'employer concurremment avec *ev* ou *ew*.

Ex. : (*Ev*, *ew*) *mirovê ha*(*n*), cet homme.
(*Ev*, *ew*) *jinika ha*(*n*), cette femme.
(*Ev*, *ew*) *çiyayên ha*(*n*), ces montagnes.

Dans quelques parlers, *ha*(*n*) se contracte avec le nom qui le précède.

Ex. : *Ev* (*ew*) *mirova* (sing. et plur.).
Ev (*ew*) *jinika*.

REMARQUE II. Au sujet de la déclinaison des substantifs masculins singuliers précédés de l'adjectif démonstratif, voir par. 115.

237. Lorsque *ev* et *ew* figurent simultanément dans la même phrase, ils peuvent servir à exprimer une idée d'opposition. *Ew* doit alors se traduire par « l'autre ».

Ex. : *Tu diçî vî gundî an wî gundî ?* Tu vas à ce village ou à l'autre village ?

Employé sans opposition avec *ev*, *ew* peut encore, dans certains cas, se traduire de la même manière.

Ex. : *Li wê dinê*, dans l'autre monde.
Here wî alî, va de l'autre côté.
Wê rojê, l'autre jour.

238. Lorsqu'une série de termes se suivant dans la phrase sont affectés de l'adjectif démonstratif, on a le choix entre les deux constructions suivantes :

1) *ev* (*ew*) *hesp û ev* (*ew*) *mehîn*, ce cheval et cette jument (ces chevaux et ces juments), ou :

2) *ev* (*ew*) *hesp û mehîn*, même sens.

Si l'ensemble en question se trouve devoir prendre la désinence du cas oblique, trois cas sont à distinguer :

a) Les deux substantifs, l'un et l'autre au singulier, sont de même genre ; ou, étant de genres différents, ils sont tous deux au pluriel.

Si l'on utilise la construction (1) de l'alinéa précédent, on aura normalement :

Ezê vê saetê û vê zincîrê bikirim, j'achèterai cette montre et cette chaîne.
Van tîran û van kevanan bide min, donne-moi ces flèches et ces arcs.

Si la construction (2) est préférée, l'adjectif démonstratif et le dernier terme de l'énumération reçoivent seuls la désinence casuelle :

Ezê vê saet û zincîrê bikirim.
Van tîr û kevanan bide min.

b) Les deux substantifs sont, l'un et l'autre au singulier, de genres différents.

On aura normalement, avec la construction (1) :

Vê tîrê û vî kevanî bide min, donne-moi cet arc et cette flèche.
Vî hespî û vê mehînê bibe sûkê, mène ce cheval et cette jument au marché.

Dans le cas de la construction (2), l'adjectif démonstratif et le dernier terme de l'énumération reçoivent seuls la désinence casuelle, celle-ci étant déterminée par le genre propre au substantif auquel il appartient d'en être affecté. On aura ainsi, avec les exemples qui précèdent :

Vî tîr û kevanî bide min.
Vê hesp û mehînê bibe sûkê.

c) Les substantifs énumérés sont les uns au singulier et les autres au pluriel. Chacun est alors obligatoirement précédé de l'adjectif démonstratif et reçoit, ainsi que cet adjectif, la désinence qui lui revient.

Ex. : *Tu van mirîşkan, vî gayî, vê bizinê û wan beranan dibînî,* tu vois ces poules, ce bœuf, cette chèvre et ces béliers.

239. Les pronoms démonstratifs.

Ev et *ew* jouent également le rôle de pronoms démonstratifs; ils signifient alors « celui-ci », « celle-ci », « ceux-ci », « celles-ci » et « celui-là », « celle-là », « ceux-là », « celles-là ».

DÉCLINAISON DE *ev*, PRONOM DÉMONSTRATIF

Nominatif :

Masculin singulier : *ev*, celui-ci.
Féminin singulier : *ev*, celle-ci.
Pluriel commun : *ev*, ceux-ci, celles-ci.

Cas oblique :

Masculin singulier : *evî* (*vî*), celui-ci.
Féminin singulier : *evê* (*vê*), celle-ci.
Pluriel commun : *evan* (*van*), ceux-ci, celles-ci.

DÉCLINAISON DE *ew*, PRONOM DÉMONSTRATIF

Nominatif :

Masculin singulier : *ew*, celui-là.
Féminin singulier : *ew*, celle-là.
Pluriel commun : *ew*, ceux-là, celles-là.

Cas oblique :

Masculin singulier : *ewî* (*wî*), celui-là.
Féminin singulier : *ewê* (*wê*), celle-là.
Pluriel commun : *ewan* (*wan*), ceux-là, celles-là.

REMARQUE. Les pronoms démonstratifs *ev* et *ew* peuvent s'utiliser en composition avec *ha* (*han*) sans modification de sens. Se trouvant alors affectés de la particule déterminative, ils cessent de se décliner.

Ev donne : *Evê ha* ou *vîna* (masc. sing.).
Eva ha ou *vêna* (fém. sing.).
Evên ha ou *vêna* (*vana*) (plur. commun).

Ew donne : *Ewê ha* ou *wîna* (masc. sing.).
Ewa ha ou *wêna* (fém. sing.).
Ewên ha ou *wêna* (*wana*) (plur. commun).

Dans les parlers de l'Ouest, les contractions des pronoms démonstratifs avec *ha* donnent :

Vaya (masc. et fém. sing.), pour *evê ha* et *eva ha.*
Vana (plur. commun), pour *evên ha.*
Waya (masc. et fém. sing.), pour *ewê ha* et *ewa ha.*
Wana (plur. commun), pour *ewên ha.*

On notera que, par suite de ces contractions, la distinction des genres disparaît, celle des nombres subsistant seule.

240. *Ev* et *ew*, pronoms démonstratifs, se différencient par les mêmes nuances de sens que lorsqu'ils sont employés comme adjectifs démonstratifs.

Ev sert à désigner des objets ou des êtres proches ; on le traduira en français par « celui-ci », « celle-ci », etc.

Ew se rapporte, au contraire, à des objets ou des êtres éloignés dans l'espace ou dans le temps ; il correspond aux pronoms français « celui-là », « celle-là », etc.

Lorsqu'ils sont utilisés conjointement, *ev* et *ew* expriment souvent une idée d'opposition.

Ex. : *Ev hat, ew çû,* celui-ci est venu, celui-là est parti ; l'un est venu, l'autre est parti.
Ev mezin e lê ew piçûk e, celui-ci est grand, mais l'autre est petit.

241. *Ev* et *ew* peuvent aussi s'employer avec le sens de « ceci », « cela » ; ils sont alors traités comme féminins singuliers.

Ex. : *Min ev ne got,* je n'ai pas dit ceci.
Te ew şanî min ne da, tu ne m'as pas montré cela.

242. Les pronoms démonstratifs à l'état construit.

Les pronoms démonstratifs sont susceptibles d'être déterminés par

d'autres éléments (noms, pronoms, adjectifs). Ils peuvent alors recevoir les particules déterminatives correspondant à leur genre et à leur nombre.

Ex. : *Evê ko hat*, celui-ci, qui est venu.
Eva ko li cem me ye, celle-ci, qui est chez nous.
Evên ko tu dibêjî, ceux-ci, dont tu parles.
Ewê ko mîr e, celui-là, qui est émir.
Ewa ko min jê hej dikir, celle-là, que j'aimais.
Ewên ko me ew nas dikirin, ceux-là, que nous connaissions.

Aux formes construites *evê*, *eva*, *evên* et *ewê*, *ewa*, *ewên* des pronoms démonstratifs correspondent les contractions suivantes ; elles sont le plus couramment employées.

Yê pour *evê* et *ewê* (masc. sing.), celui.
Ya pour *eva* et *ewa* (fém. sing.), celle.
Yên pour *evên* et *ewên* (plur. commun), ceux.

243. Emploi de *yê*, *ya*, *yên*.

a) Avec des substantifs.

Ils donnent le sens de « celui de », « celle de », « ceux de ».

Ex. : *Tu kîjan hespî dibînî ? — Yê Soro.* Quel cheval vois-tu ? — Celui de Soro.
Ava bîra we honik e, lê ya kaniya me jê çêtir e, l'eau de votre puits est fraîche, mais celle de notre source est meilleure qu'elle.
Şevên zivistanê dirêj in, yên havîne kurt in, les nuits d'hiver sont longues, celles d'été sont courtes.

b) Avec des adjectifs.

Ils prennent, le plus souvent, les formes abrégées *ê*, *a*, *ên* obtenues par suppression du *y*.

Ex. : *Hespê boz baş e, lê ê şê bezatir e*, le cheval gris est bon, mais l'alezan est plus rapide (litt. : celui alezan).
Te destmala sor bijartiye an a kesk ? As-tu choisi le mouchoir rouge ou le vert ?

Reya me a dûr e, notre route est lointaine.

Sêvên sor çêtir in an ên spî? Les pommes rouges sont-elles meilleures ou les blanches ?

Durî te, şevên min ên dirêj in, loin de toi, mes nuits sont longues.

Xaniyê me ê spî ye, notre maison est la blanche.

Remarque I. Pour l'emploi de *ê, a, ên* dans les rapports de qualification complexes, voir plus loin, par. 284. Voir aussi par. 110, Rem.

c) En rapport d'annexion avec les pronoms personnels, *yê, ya, yên* donnent le sens des pronoms possessifs français.

Yê min, ya min, yên min, le mien, la mienne, les miens (les miennes).
Yê te, ya te, yên te, le tien, la tienne, les tiens (les tiennes).
Yê wî, ya wî, yên wî, le sien (à lui), la sienne, les siens (les siennes).
Yê wê, ya wê, yên wê, le sien (à elle), la sienne, les siens (les siennes).
Yê me, ya me, yên me, le nôtre, la nôtre, les nôtres.
Yê we, ya we, yên we, le vôtre, la vôtre, les vôtres.
Yê wan, ya wan, yên wan, le leur, la leur, les leurs.

Remarque II. Conformément à la règle donnée plus haut (cf. par. 137), lorsque le possesseur de l'objet représenté par *yê, ya*, ou *yên* se trouve être en même temps le sujet de la phrase, c'est le réfléchi *xwe* qui se substitue à *min, te, wî, wê, me, we* ou *wan*. Les constructions *yê xwe, ya xwe, yên xwe* jouent alors le rôle de pronoms possessifs pour toutes les personnes indifféremment.

Yê min li vir e, le mien est ici (sujet : *yê min*).
Ez yê xwe dibînim, je vois le mien (sujet : *ez*).
Ez ya te dixwazim, je veux la tienne (sujet : *ez*).
Tu ya xwe difiroşî ? Tu vends la tienne (sujet : *tu*) ?
Em yên wî nas dikin, nous connaissons les siens (sujet : *em*).
Ew yên xwe nas dikin, ils(elles) connaissent les leurs (sujet : *ew*).

Remarque III. Construit avec les démonstratifs *yê, ya* et *yên*, le pronom réciproque *hev* intervient également dans la formation des pronoms possessifs. Son emploi, dans ce cas particulier, est conforme aux règles étudiées au par. 140.

Ex. : *Hevalên me hene, ez û tu, em yên hev nas dikin*, nous avons des amis, (chacun de) toi et moi connaît ceux de l'autre.

d) Emploi avec des pronoms autres que les pronoms personnels.

Ex. : *Yê ko, ya ko, yên ko,* celui qui, celle qui, ceux (celles) qui.
Yê kê, ya kê, yên kê? Celui de qui, celle de qui, ceux (celles) de qui?
Ev kitêb ya kê ye? A qui est ce livre?

244. Employées isolément, les terminaisons *î, e, en* de la particule d'indéfinition à l'état construit ont également une acceptation pronominale dans les rapports de qualification complexes dont le premier terme est affecté de cette particule (cf. par. 284) et, dans certains cas, lorsqu'elles sont employées avec l'attribut (cf. par. 110, Rem. *in fine*).

Ex. : *Hespekî min î spehî hebû,* j'avais un beau cheval.
Destmaleke piçuk e sor, un petit mouchoir rouge.
Ev gund î mezin e, ce village est un grand (village).
Avên çemên zozanan en sar in, les eaux des rivières des alpages sont froides.

Remarque I. Il existe une certaine laxité dans l'emploi des pronoms *yê, ya, yên*; *ê, a, ên* et *î, e, en* dans des constructions du type de celles qui sont indiquées au par. 243, Rem. II. On pourrait dire sans incorrection :

Avên çemên zozanan ên sar in.

Remarque II. Il arrive souvent que ces pronoms ne soient pas à traduire en français.

Ex. : *Hingê, min bîr bir ko ez î di gorê de me,* alors, je m'aperçus que j'étais dans la tombe (extrait d'un récit).

Proverbe. *Şûşa dilan, wekê dişkê, cebar nabe,* le cristal des cœurs, lorsqu'il se brise, ne peut se réparer.

XXI. ADJECTIFS ET PRONOMS INDÉFINIS ET INTERROGATIFS PRONOMS RELATIFS

245. Adjectifs et pronoms indéfinis.

Les mêmes vocables ayant le plus souvent cette double fonction, les adjectifs et pronoms indéfinis seront étudiés dans ce paragraphe par ordre alphabétique.

On retiendra que les adjectifs indéfinis se placent toujours avant le terme auquel ils se rapportent et qu'ils restent invariables en genre et en nombre.

Les modalités de l'emploi des pronoms indéfinis (déclinaison et nombre) seront indiquées pour chaque cas particulier.

1) *Behvan* (pronom indéfini) : tel, un tel.

Ne s'emploie jamais qu'en association avec *filan* (qv.).

2) *Çend* (adjectif et pronom indéfini) : quelques, plusieurs, divers, quelques-uns.

Adjectif indéfini :

Ez çend salan li wî bajarî rûniştim, j'ai, durant quelques années, habité cette ville.

Te çend caran gotiye ko tuê ji min re binivîsînî, tu as dit plusieurs fois que tu m'écriras.

Çend zaro hatin, quelques enfants sont venus.

Çend mîsalên din, quelques autres exemples.

Pronom indéfini (déclinable) ; donne toujours un sens pluriel :

Çend ji wan, quelques-uns (plusieurs) d'entre eux.

Çend hatin, çend çûn, quelques-uns (plusieurs) sont venus, quelques-uns (plusieurs) sont partis.

Çendan genimê xwe firot, quelques-uns ont vendu leur blé.

Cf. aussi par. 247 et 248.

3) *Çendek* s'emploie de la même manière et dans le même sens que *çend*, pronom indéfini.

4) *Din* (adjectif indéfini) : autre.

Ex. : *Yê* (*ya*, *yên*) *din*, l'autre (m. et f.), les autres.
Yekî (*yeke*) *din*, un autre, une autre.
Tiştekî din e, c'est autre chose.
Dojeh, yên din in, l'enfer, c'est les autres.
Careke din, une autre fois.

5) *Filan, filankes* (pronom indéfini, masculin et féminin, déclinable au singulier) : un(e) tel(le), tel(le).

Ex. : *Filanî* (*filên*) *got ko* ..., un tel a dit que ...
Çavê min bi filanê ketiye, j'ai aperçu une telle.
Te îro filankes dît, bê î ko tu ji min re bibêjî, tu as vu aujourd'hui telle personne sans me le dire.

Behvan est un doublet de *filan* et ne s'utilise qu'en conjonction avec ce pronom.

Ex. : *Filan hat, behvan çû*, tel est venu, tel est parti.

6) *Gelek* (adjectif et pronom indéfini déclinable) : maint(e)s, beaucoup, nombreux. *Gelek* pronom s'emploie normalement au pluriel.

Ex. : *Gelek caran*, maintes fois, souvent.
Gelek ji wan çûne, beaucoup d'entre eux sont partis.
Xwedê gelekan dike ser reya xwar û gelekan jî digehîne rastiyê, Dieu en pousse beaucoup sur la mauvaise route et il en conduit beaucoup à la vérité (*H.*).

Pour l'emploi adverbial de *gelek*, cf. par. 256.

7) *Giş, gişk, gî* (pronom indéfini déclinable) : tout, toute, tous.

Ex. : *Ew gişkî dizane*, il sait tout.
Gişkan (*giyan*) *pê bawer dikir*, tous y croyaient.

8) *Hemî, hemû* (adjectif et pronom démonstratif) : tout, toute, tous.

Adjectif :

Hemî mirovên me çûne şerê, tous nos hommes sont allés à la guerre.

Di hemî dinyaê de mîna te nîne, dans le monde entier, il n'y a (personne) comme toi.

Pronom (déclinable au pluriel) :

Hemî reviyan, tous ont fui.

Ez hemiyan nas dikim, je les connais tous.

Siwarên me hemî berê xwe dane deştê, nos cavaliers se sont tous dirigés vers la plaine.

9) *Her* (adjectif indéfini) : chaque.

Ex. : *Dilê min dixwaze ko ez te her roj bibînim*, je voudrais (litt. : mon cœur veut) te voir chaque jour.
Her car, her gav, chaque fois.
Her du, tous les deux.

Her trouve un large emploi pour la formation de pronoms indéfinis composés (cf. ci-après) et d'adverbes (cf. Ch. XXIII).

10) *Herçi, heçi* (adjectif et pronom, formé de *her* + *çi*) : quiconque, tout ce que, quoi que. Ne s'emploie qu'au singulier.

Adjectif :

Heçi gundî hebû dihat bajêr, tout ce qu'il y avait de villageois venait à la ville.

Pronom :

Heçi welê dibêje, derewa dike, quiconque parle ainsi ment.

Heçi min hebû, min daê, tout ce que j'avais, je le lui ai donné.

Heçi jar e, li havînê jî sar e, qui est faible a froid même en été (proverbe).

Herçi ko, quiconque.

11) *Herkes* (pronom formé de *her* + *kes*) : chacun, chacune, tout le monde, tous ceux.

Ne s'emploie que pour désigner des êtres humains, et au singulier seulement ; peut recevoir la désinence du cas oblique masculin ainsi que la particule déterminative.

Ex. : *Herkes pê dizane*, chacun le sait.
Min ji herkesî pirsî, j'ai demandé à tout le monde.

Herkesî ev kitêb xwendiye, chacun a lu ce livre.
Herkesê mala me, tous ceux de notre maison.

12) *Hertişt* (pronom formé de *her* + *tişt*) : tout.

Ne s'emploie que pour désigner des objets, et au singulier seulement; peut recevoir la désinence du cas oblique masculin ainsi que la particule déterminative.

Ex. : *Hertişt hazir e,* tout est prêt.
Ji hertiştî bêtir, plus que tout.
Hertiştê wê bedew bû, tout en elle était beau.

13) *Heryek* (pronom formé de *her* + *yek*) : chacun, chacune, tout le monde.

Ne s'emploie que pour désigner des êtres animés, et au singulier seulement; peut recevoir la désinence du cas oblique masculin ou féminin singulier.

Ex. : *Heryek çû îşê xwe,* chacun alla à son travail.
Heryekî pesna xwe dida, chacun se vantait.
Heryekê jê hej dikir, chacune l'aimait.

14) *Hin* (adjectif et pronom).

Adjectif : quelques (introduit toujours le pluriel; peu employé).

Ex. : *Hin hesp,* quelques chevaux.
Hin caran, parfois.
Hezar û hin, mille et quelque.

Pronom : *hin* et son doublet *hinek* s'emploient toujours au pluriel dans le sens de « quelques », « quelques-uns », « certains », « plusieurs »; ils reçoivent la désinence du cas oblique.

Ex. : *Hin* (*hinek*) *hatin,* quelques-uns sont venus.
Ezê hinan (*hinekan*) *bi xwe re bibim,* j'en emmènerai quelques-uns.
Hinên (*hinekên*) *din hene,* il y en a encore quelques autres.

Hin (*hinek*) employé en redoublement est souvent à traduire par « les uns ... les autres », « certains ... d'autres ».

Ex. : *Hin* (*hinek*) *pê dikenin, hin* (*hinek*) *jê digirîn,* les uns en rient, les autres en pleurent.

REMARQUE. *Hinek* signifie aussi « peu », « un peu », de même que *hindik* ou *hindek.*

Ex. : *Te hindik xwar,* tu as peu mangé.
Hinekî (*hindikî*) *bide min,* donne-m'en un peu.

On retiendra l'expression *hinekî din,* un peu plus tard.

15) *Hîç* (pronom) : rien, nul.

Peu employé.

16) *Kes, kesek* (pronom) : quelqu'un.

S'emploie presque uniquement avec la négation, dans le sens de « personne »; reçoit la désinence du cas oblique du masculin singulier.

Ex. : *Kes* (*kesek*) *ne hat,* personne n'est venu.
Kesî (*kesekî*) *ne gotiye* ..., personne n'a dit ...

REMARQUE. *Kes* n'est autre que le substantif *kes* employé pronominalement. *Kesek hatiye* serait à traduire par « une personne est venue ». « Quelqu'un » se rend généralement par *yek* (cf. infra — 21).

17) *Kî* (pronom) : quiconque. Toujours employé au singulier; cas oblique : *kê.*

Ex. : *Kî li vir dimîne,* quiconque reste ici.
Keça kê be, de quiconque soit-elle la fille.
Voir aussi par. 247.

18) *Tiştek* (pronom) : quelque chose; rien, employé avec la négation. Reçoit la désinence du cas oblique du masculin singulier.

Ex. : *Tiştek heye,* il y a quelque chose.
Ez nawêrim ji te re tiştekî bibêjim, je n'ose rien te dire.

19) *Mirov,* l'homme, s'emploie pronominalement dans le sens de « on ».

Ex. : *Mirov dibêje ko* ..., on dirait que ...

Heta ko mirov nekeve nava gund, xaniyan nabîne, tant qu'on n'est pas parvenu au milieu du village, on ne voit pas les maisons (*H.*).

Tiştine welê bi serê mirov nakevin, on ne peut imaginer de telles choses (litt. : des choses telles ne tombent pas dans la tête de l'homme).

20) *Tu, çu* (adjectif et pronom) : aucun(e)s, nul(le)s, personne.

Adjectif :

Tu mirov nîne ko jê natirse, il n'y a pas d'homme qui n'en ait peur.

Tu, adjectif indéfini, concourt à la formation de plusieurs pronoms indéfinis composés (cf. ci-après).

Pronom : *Tu* peut recevoir la désinence du cas oblique pluriel. Il est aussi susceptible de rendre le sens de « nul », « personne », « en », « rien ».

Ex. : *Tu ne hat,* nul n'est venu.
Min tu ne dît, je n'ai vu personne (ou, selon le contexte : je n'en ai pas vu, je n'ai rien vu).
Ez tu nizanim, je ne sais rien.
Ez tiwan nabînim, je ne vois personne, je n'en vois pas.
Tiwan ne xwar, personne n'a mangé.
Tiyên wan, aucun d'entre eux (*-yên,* particule déterminative du pluriel).

21) *Tukes* (pronom formé de *tu* + *kes*) : personne. Reçoit la désinence du cas oblique masculin singulier.

Ex. : *Tukes pê nikare,* personne n'y peut rien.
Ez tukesî nas nakim, je ne connais personne.
Evê ji tukesî re mebêje, ne dis cela à personne.

22) *Tutişt* (pronom formé de *tu* + *tişt*) : rien. Reçoit la désinence du cas oblique masculin singulier.

Ex. : *Min tutişt pêda nekir,* je n'ai rien trouvé.
Ez tutiştî jê re nadim, je ne lui donnerai rien.

23) *Xelk,* les gens, peut s'employer, comme *mirov* (cf. plus haut), dans le sens de « on ». Reçoit la désinence du cas oblique du féminin.

Ex. : *Xelk jê hej nakin,* on ne l'aime pas.
Xelkê digot ko ..., les gens disaient que ...

24) *Yek* (pronom) : quelqu'un, quelqu'une. Ne s'emploie d'ordinaire qu'au singulier ; il peut recevoir la désinence casuelle des deux genres. Il peut aussi se rencontrer à l'état construit.

Ex. : *Yek hat*, quelqu'un est venu.
Yekî digote yekê, quelqu'un disait à quelqu'une.
Yekî din, yeke din, un autre, une autre ; quelqu'un d'autre, quelqu'une d'autre.
Yekî porsipî, mîna min, quelqu'un aux cheveux blancs, comme moi.
Ez bawer nakim ko li dinyaê yeke din peyda bibe, je ne crois pas qu'il y en ait (litt. : qu'il s'en trouve) une autre au monde.
Yek dihat, yek diçû, l'un venait, l'autre partait.

Remarque. Il faut noter les usages suivants du pronom indéfini *yek* :

Yek bi yek, yekê yekê, yeko yeko, yekan yekan, un par un, une par une, les uns après les autres.

Et aussi :

Ew wan yek bi yek (yekan yekan) dihijmêre, il les compte un par un.
Ev yek, celui-ci, celle-ci, ceci, cela.
Li ber vê yekê, pour ceci, pour eela.
Ew yek, celui-là, celle-là.
Çavên min li wê yekê keti bûn, j'avais aperçu celle-là (litt. : mes yeux étaient tombés sur celle-là).

246. *Eyn, wek, ẍeyr*.

On pourrait, en raison de certains de leurs emplois, ranger dans la catégorie des adjectifs et pronoms indéfinis, les mots arabes *eyn* (عين) et *ẍeyr* (غير), passés en kurde avec les sens respectifs de « même » et « autre », mais au demeurant assez peu employés.

Ex. : *Eynê ev*, ceci même.
Eynê ev e, c'est exactement le même.
Xeyrê wî, autre que lui.

Il en va de même de *wek, wekî, weke, wey* (qui paraissent résulter d'une contraction de *û yek*) et dont le sens est « comme, tel que ».

Ex. : *Wek te, wekî te, weke te*, comme toi.
Wek hev, semblables.

Wekî xwe, weke xwe, tel quel, telle quelle.
Weke xwe kirin, en faire à sa tête.

247. Adjectifs et pronoms interrogatifs.

La remarque formulée au début du paragraphe 245 au sujet de l'emploi des adjectifs et pronoms indéfinis s'applique également aux adjectifs et pronoms interrogatifs.

1) *Çend* (adjectif et pronom) : combien ?

Adjectif :

Ex. : *Çend brayên te hene?* Combien as-tu de frères ?
Brayên te çend in? Même sens.
Çend zaro hazir bûn? Combien d'enfants étaient-ils présents ?
Hon çend bûn? Combien étiez-vous ?
Ev gundor bi çend qirûşan e? Ce melon est à combien de piastres ?

Pronom : ne s'emploie généralement qu'au pluriel. Peut recevoir la désinence du cas oblique et aussi se rencontrer à l'état construit.

Ex. : *Çend in?* Combien sont-ils ?
Çend hene? Combien y en a-t-il ?
Te çend hene? Combien en as-tu ?
Çendên te hene? Même sens.
Ev sêv bi çend in? Ces pommes sont à combien ?
Tu çendan dixwazî? Combien en veux-tu ?

On retiendra :

Saet çend e? Quelle heure est-il ?
Saet bi çend e? Combien vaut la montre ?

2) *Çi* (adjectif et pronom) : quel, quelle, quels ? Que ? Quoi ?

Adjectif :

Ex. : *Ev çi tişt e?* Quelle chose est ceci ?
Ew çi tiştî dixwaze? Que veut-il ?
Ev çi kesî ye? Quelle personne est-ce ?

Pronom : toujours employé au singulier. Indéclinable.

Ex. : *Çi heye?* Qu'y a-t-il ?
Ev çi ye? Qu'est-ce que c'est ?
Tu çi dibêjî? Que dis-tu ?
Ji bona çi? Pourquoi ?
Ji ber çi? A cause de quoi ?
Ez nizanim çi pê bikim, je ne sais qu'en faire.

Peut se rencontrer à l'état construit.

Ex. : *Çiyê te ye? — Pismamê min.* Qu'est-il par rapport à toi ? — Mon cousin.
Çiyê min tê de ye? Quel intérêt ai-je en cela ?

3) *Kî* (pronom commun aux deux genres) : qui ? Devient *kê* au cas oblique.

Ex. : *Ev kî ye?* Qui est-ce ?
Yê ko hat, kî bû? Celui qui est venu, qui était-il ?
Kî katin? Qui sont venus ?
Tu kê dibînî? Qui vois-tu ?
Duhî, tu li cem kê bûyî? Hier, chez qui étais-tu ?
Kê kî kuşt? Lequel a tué l'autre (litt. : qui a tué qui ?) ?
Kê ev got? Qui a dit cela ?
Keça kê ye? C'est la fille de qui ?

4) *Kîjan, kîjik* (adjectif et pronom) : quel, quelle, quels, quelles ? Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles ?

Adjectif :

Ex. : *Ew ji kîjan gund e?* De quel village est-il ?
Tu kîjan mirovî dibînî? Quel homme vois-tu ?

Pronom : déclinable aux deux genres et aux deux nombres.

Singulier.

Nominatif	*kîjan, kîjik,*	lequel, laquelle ?	
Cas obl. masc.	*kîjanî, kîjikî,*	»	»
Cas obl. fém.	*kîjanê, kîjikê,*	laquelle ?	

Pluriel.

Nominatif	*kîjan, kîjik,*	lesquels, lesquelles ?
Cas oblique (deux genres)	*kîjanan, kîjikan,*	lesquels, lesquelles ?

Ex. : *Kîjan derketiye ?* Lequel est sorti ?
Kîjanî (kîjanê) tu dîtî ? Lequel (laquelle) t'a vu ?
Kêfa te ji kîjanan re tê ? Lesquels (lesquelles) te plaisent-ils (elles) ?
Tuê ji wan re kîjanan bişînî ? Lesquels (lesquelles) leur enverras-tu ?

Remarque I. *Kîjik* est d'un emploi moins courant que *kîjan.*

Remarque II. Les pronoms interrogatifs *kîjik* et *kîjan* résultent, selon toute apparence, de contractions de « *ki ji van yek* » et « *ki ji van* ». Ils s'emploient aussi parfois dans le sens de « quiconque ».

5) *Kû* (adjectif et pronom) : quel (endroit) ? N'apparaît que dans certaines locutions.

Adjectif :

Ex. : *Li kû derê ?* A quel endroit ? Où ?
Ji kû derê ? De quel endroit ? D'où ?
Tu çûyî kû derê ? Où es-tu allé ?

Pronom :

Ex. : *Li kû ?* Où ?
Ji kû ? D'où ?

248. Pronoms relatifs.

1) *Ko,* qui, que, est de loin le plus utilisé. Il est invariable et se construit normalement en rapport de qualification avec son antécédent.

Ex. : *Mirovê ko hat brayê min e,* l'homme qui est venu est mon frère.
Mirovê ko te dît, l'homme que tu as vu.
Mehîna ko baz da, la jument qui s'est enfuie.
Yên ko welê dibêjin, ceux qui parlent ainsi.

Destmalên ko wî kirîne sor in, les mouchoirs qu'il a achetés sont rouges.

Tiştin hene ko tu pê nizanî, il y a des choses que tu ne sais pas.

REMARQUE. *Ko* conjonction (que), cf. par. 264, est à ne pas confondre avec *ko* pronom relatif.

2) *Çi,* dans le sens de « ce qui », « ce que », peut être aussi considéré comme pronom relatif.

Ex. : *Tu zanî çi di dilê min de heye,* tu sais ce qu'il y a dans mon cœur (c.-à-d. : quelles sont mes intentions).

Ji min pirsî me çi anî bû, il m'a demandé ce que nous avions apporté.

Te çi danî beroşî, tuê wî bixwî, ce que tu as mis dans la marmite, tu le mangeras (proverbe ; c'est-à-dire : « comme on fait son lit, on se couche »).

3) *Tiştê ko, tiştê,* peuvent également se traduire par « ce qui », « ce que ».

Ex. : *Tiştê ko min got rast e,* ce que j'ai dit est vrai.

Tiştê ez zanim ev e, voilà ce que je sais.

REMARQUE. Le kurde supplée à l'absence des pronoms relatifs « dont, duquel, desquels », « à qui, auquel, etc. » par diverses tournures.

Ex. : *Mirovê ko navê wî ji bîra min çû bû,* l'homme dont j'avais oublié le nom.

Tiştê ko xebera min jê nîn bû, hatina wî bû, ce dont je n'étais pas informé, c'était son arrivée.

Hevalê ko ez jê re dinivîsînim, l'ami auquel j'écris.

Xulamê ko min hespê xwe destê wî da, le valet auquel j'ai confié mon cheval.

Gundê ko tê de dareke gwîzê heye, le village dans lequel il y a un noyer.

Proverbes. *Yê ko ji jina xwe natirse ne tu mêr e,* qui ne craint pas sa femme n'est pas un homme.

Yê ko bi jina xwe nikare ne tu mêr e, qui ne peut venir à bout de sa femme n'est pas un homme.

XXII. PRÉPOSITIONS ET POSTPOSITIONS

249. Le kurde emploie concurremment des prépositions et des postpositions qui peuvent se combiner entre elles pour donner des « complexes prépositionnels ». Prépositions et complexes prépositionnels régissent le cas oblique, sauf dans certaines expressions devenues adverbiales. C'est par cet emploi du cas oblique que l'on peut différencier les prépositions des adverbes.

250. Prépositions.

On distinguera entre prépositions proprement dites et substantifs ou autres termes passés à l'état de prépositions.

Les prépositions proprement dites sont les suivantes :

Bi, exprime une idée d'accompagnement, d'instrument.
Bê, sans.
Di, exprime l'idée de contenance.
Ji, exprime l'idée d'éloignement, d'ablation, de partition.
Li, exprime l'idée d'attribution, de location.

Certains substantifs et adjectifs ou leurs formes dérivées, ainsi que certaines contractions ou encore certains termes empruntés à l'arabe ou au turc s'emploient également comme prépositions.

Ex. : *Ber*, subst. m., le devant, la face : *ber*, devant, avant.
Serî, m., tête : *ser*, sur.
(*Ji*) *bo*, (*ji*) *bona* (contraction de *ji bûyîna* ..., de l'existence de ...), pour, à l'intention de.

De tels termes interviennent surtout dans la formation de complexes prépositionnels; voir ci-après *ber*, *nav*, *ser*, etc.

251. Postpositions.

Elles servent à préciser le sens des prépositions et ne se rencontrent

généralement que construites avec celles-ci. Elles se placent après le ou les termes affectés de la préposition.

Ex. : *Ji te re*, à toi.

Les postpositions ne s'emploient qu'exceptionnellement sans prépositions.

Ex. : *Dû re*, ensuite.
Pişt re, même sens.

Les postpositions sont au nombre de trois :

... *de*, idée de contenance, de location (*di* ... *de*, dans).

... *re*, idée d'attribution, de passage (*ji* ... *re*, à).

... *ve*, idée d'accompagnement, de mouvement, d'appartenance (*bi* ... *ve*, avec).

Remarque I. Dans plusieurs dialectes, à l'Ouest surtout, *de*, *re*, *ve* deviennent *da*, *ra*, *va*.

Remarque II. L'adverbe et préposition *der* joue parfois, mais rarement, le rôle de postposition : *ji* ... *der*, en dehors de, hormis.

252. Complexes prépositionnels.

On désignera sous le nom de « complexes prépositionnels » les ensembles formés de plusieurs prépositions ou d'une ou plusieurs prépositions et d'une postposition.

Ex. : *Li ber* ..., devant.
Bi ser ... *de*, sur.
Di ser ... *re*, par-dessus.
Di bin ... *re*, en dessous.

Remarque. On constatera, à la lecture de ce chapitre, que le sens que donnent les diverses combinaisons possibles entre prépositions et postposition est souvent assez fluctuant et que beaucoup de « complexes prépositionnels » font double emploi. Il y a là une conséquence normale, à la fois de la pluralité des dialectes et de la souplesse de la langue quant aux nuanees qu'elle cherche à exprimer. On notera aussi, et pour des raisons analogues, qu'un certain nombre des termes donnés ici comme prépositions pourraient aussi bien se classer parmi les adjectifs ou les adverbes (par exemple, *berî*, *raser*, *rex*, qv.) ; leur emploi semi-prépositionnel répond cependant à l'état actuel du kurde.

253. Pour la commodité de l'exposé, les prépositions sont étudiées ci-après par ordre alphabétique en même temps que, pour chacune d'elles, les complexes auxquels elles donnent lieu.

1) *Bal* ou *ba* (contraction de *bi alî*), du côté de, vers, près de, chez (avec et sans mouvement), d'après.

Ba min, chez moi.
Li bal min, même sens.
Ji bal apê xwe dihat, il venait de chez son oncle.
Bal ... ve, en direction de.

2) *Ber*, *berî* (de *ber*, m., devant, face), devant, avant, face à, vers (avec et sans mouvement).

a) *Ber hev*, face à face.

Herwekî here ber mirinê (*H.*), comme s'il allait à la mort.

b) *Berî* (contraction de *ber ji*, qui est tombé en désuétude), avant; rend surtout une idée de temps.

Berî nîvro, avant midi.
Berî her tiştî, avant tout.
Di benda berî wê da (*H.*), dans l'article précédent (litt. : avant celui-ci).
Berî ko, avant que (on dit aussi : *beriya ko*).

c) *Ber bi* ..., en direction de, vers.

Ber bi rohelatê çû, il alla en direction de l'Est.
Ber bi êvarê, vers le soir.
Ber bi xêr e, il va mieux (litt. : il est en direction du bien).

d) *Ber bi ... ve*, en direction de, du côté de, vers (rapprochement).

Ber bi min ve dihat, il venait vers moi.

e) *Di ber*, sur.

Di ber hev didin, ils se battent (loc. verb.).

f) *Di ber ... de*, devant (sans mouvement), pour.

Di ber mala me de darek heye, devant notre maison, il y a un arbre.
Di ber hev de, face à face, côte à côte.

g) *Di ber ... re*, par-devant, le long de.

Di ber qesrê re derbas bû, il passa le long du palais.

h) *Di ber ... ve*, devant, en raison de.

Di ber vê xebata hêja ve (*H.*), devant cet excellent travail.

i) *Ji ber*, de devant, à cause de, pour.

Ji ber wî rabû, il prit la fuite devant lui.
Ji ber çi? Pourquoi? A cause de quoi?
Ji ber ko, parce que.
Ji ber vê yekê, à cause de (pour) cela.
Ji ber vê hindê, c'est pourquoi.
Ji ber xwe, par soi-même.

j) *Ji ber ... re*, pour.

Peu usité.

k) *Ji ber ... ve*, devant, à la place de, au lieu de, au nom de, de la part de.

Ji ber mîr ve rabû, il se leva devant l'émir (en signe de respect).
Min Şemso ji ber Tacîn ve şand bajêr, j'ai envoyé Şemso à la ville, au lieu de Tacîn.
Ji ber wî ve, à sa place, en son nom, de sa part.

Peut rendre aussi une idée d'éloignement :

Ji ber şîr ve kirin, sevrer (litt. : éloigner du lait).

l) *Li ber*, devant, près de, avec, d'après, selon, pour.

Li ber şêx disekinîn, ils se tiennent debout devant le cheikh.
Li ber mirinê ye, il est à l'article de la mort.
Li ber nanê xwe penîr dixwe, il mange du fromage avec son pain.
Ev gotin li ber xelkê eyb e, ce propos est honteux aux yeux des gens.
Li ber Xwedê, pour (l'amour de) Dieu.

3) *Bê*, *bêî*, sans, outre, à part, en plus de, contrairement à.

Bê min, sans moi.
Bê tişt, sans rien.
Bê lez û tirs, sans hâte ni crainte : calmement.
Bê wan kes ne hat, à part eux, nul n'est venu.

Bêî tu dişwariyê, sans aucune difficulté.

Bêî ko, sans que.

Bêî ko te bigota, min zanî bû, sans que tu (l')eusses dit, je savais.

Ev erdê han ê gelê kurd e û bê wan kes tê de rûnane (*H.*), cette terre est celle du peuple kurde et à part lui (litt. : eux), nul ne l'habite.

Bê zimanê xwe, gelemperiya xelkên vî bajarî bi tirkî dizanin (*H.*), outre leur propre langue, la plupart des gens de cette ville savent le turc.

Bê gotiniya min kir, il a agi contrairement à mon avis.

4) *Bi*, avec, par, en, à, selon, etc.

a) Avec, de, par (instrumental ; indique aussi la manière, le temps).

Goşt bi kêra xwe birî, il coupa la viande avec son couteau.

Dinya bi dor e, ne bi zor e, le monde marche avec la patience et non avec la violence (proverbe).

Xaniyê xwe bi destên xwe ava kir, il construisit sa maison de ses propres mains.

Bi darê zorê, par force (litt. : par le bâton de la violence).

Gundê me bi destê Hemo hatiye şewitandin, notre village a été brûlé par Hemo (litt. : par la main de Hemo).

Bi sivikahî, avec aisance.

Bi vî avayî, de cette manière.

Bi qencî, avec bonté (adv.).

Bi çend ? Pour combien ? Combien ?

Yek heye, bi sedî ; sed heye, ne bi yekî, un seul peut en valoir cent et cent peuvent n'en pas valoir un seul (proverbe).

Bi carekê, d'un coup, tout à fait, soudain.

Bi tenê, bi tena xwe, seul.

Bi xwe, en soi, en personne.

Mîr bi xwe hat, l'émir est venu en personne.

Hon xwe bi xwe, vous en personne.

Bi gotinê, en parole.

Bi navê Xudayê pak ê dilovan û mihrivan, au nom de Dieu, pur, clément et miséricordieux.

Piştî rohelatê bi du saetan, deux heures après le lever du soleil.

b) Dans, en.

Pere bi bêrika xwe xist, il mit l'argent dans sa poche.

Bi hewa ket, il s'envola (litt. : il tomba en l'air).

c) D'après.

Bi min, d'après moi.

Bi a min bike, agis selon mon conseil.

d) *Bi* peut servir à introduire le complément ou l'attribut de certains verbes.

Ez bi şivan bûm, je devins berger.

Tu hêj bi kurmancî nizanî, tu ne sais pas encore le kurde.

Mîşo gayê xwe bi firotin da, Mîşo a donné son bœuf à vendre.

e) *Bi* ... *de*, sur, en, à travers.

Destmala min bi avê de çû, l'eau a emporté mon mouchoir (litt. : mon mouchoir est parti sur l'eau).

Bi rê de, en chemin, en cours de route.

Ez bi dehl û rêlan diçûm nêçîra hirça (H.), à travers bois et forêts, j'allais chasser l'ours (litt. : à la chasse des ours).

f) *Bi* ... *re*, avec (accompagnement), par, à travers, en suivant (mouvement).

Gurgîn bi min re hat, Gurgîn est venu avec moi.

Em pev re çûn, nous sommes partis ensemble (l'un avec l'autre; *pev* : contraction de *bi hev*).

Pê re, avec lui, avec elle (*pê* : contraction de *bi wî*, *bi wê*).

Bi derencê re hilkişiya, il monta par l'escalier.

g) *Bi* ... *ve*, avec (accompagnement, appartenance, contiguité).

Mîr bi sed siwarî ve bi rê ket, l'émir se mit en route avec cent cavaliers.

Şemso bi min ve ye, Şemso est avec moi (c'est-à-dire : est attaché à ma personne).

Axa, bi deh gundên xwe ve, bawer dike Keyxosrow e, l'agha, avec ses dix villages, se croit Keykhosro (proverbe).

Botan bi Behdînan ve ye, le Botan (province kurde) est contigu au Behdînan (autre province kurde).

Bi ser û berê xwe ve, tout entier.



REMARQUE. *Bi wî, bi wê* donnent normalement lieu à la contraction *pê*, plus rarement *vê*, d'un usage très courant.

Ex. : *Ez pê dizanim*, je le sais.
Tukes pê nikare, nul n'y peut rien.
Ez pê dixebitim, j'y travaille.
Ew pê hesiya, il l'a senti, il en a eu vent.
Dilê min pê dişewite, j'ai pitié de lui (litt. : mon cœur brûle pour lui).

Avec les pronoms réciproques *hev, êk*, la contraction est *pev, pêk, vêk*.

Ex. : *Pêk anîn*, accomplir, réaliser.
Pev çûn, en venir aux mains.
Pev re, vêk re, ensemble.

5) *Bil*, à part, hormis (sans doute de l'ar. dial. بلا).

Bilî wî, à part lui.
Ji bil min ve kes ne ma bû, à part moi, personne n'était resté.

6) *Bin* (du substantif *bin*, m., fond, dessous), sous, au-dessous de.

a) *Bin av bûn*, plonger, couler.

b) *Di bin ... de*, sous (sans mouvement).

Hespê min di bin min de hate kuştin, mon cheval a été tué sous moi.
Kirsî di bin masê de ye, la chaise est sous la table.
Sed gund di bin destê wî de bûn, cent villages lui étaient soumis (litt. : étaient sous sa main).

c) *Di bin ... re*, en dessous de, par-dessous.

Malên xelkê delal danî bûn di bin malên me re, les tentes (de la tribu) de la bien-aimée s'étaient installées au-dessous des nôtres (chanson populaire).
Di bin çavan re li min dinêre, il me regarde de travers (sous les yeux).

d) *Ji bin*, de dessous.

Destê xwe ji bin kulavê xwe derîne, sors ta main de ton manteau (de feutre).

e) *Ji bin ... de*, même sens que *ji bin*.

f) *Ji bin ... ve*, par en dessous.

Ji bin pirê ve derbas bû, il passa par-dessous le pont.

g) *Li bin*, sous, en dessous (avec mouvement).

Were li bin darê rûne, viens t'asseoir sous l'arbre.

7) (*Ji*) *bona*, (*ji*) *bo* (contraction de *ji bûyîna* ..., de l'existence de ...), pour, à l'intention de.

Ezê (*ji*) *bona* ((*ji*) *bo*) *zaroyên xwe bixebitim*, je travaillerai pour mes enfants.

Gula ko min çinî ji bona (*bo*) *te ye*, la rose que j'ai cueillie est pour toi.

Pezê nêr ji bo kêrê ye, le bélier est promis au couteau (proverbe).

Ji bo vê, ji bo vê yekê, pour cela, pour cette raison.

Ji bohin ramanên siyasî (*H.*), dans certaines arrière-pensées politiques.

Ji bona Xwedê, pour l'amour de Dieu.

Remarque. (*Ji*) *bona*, (*ji*) *bo*, comporte les doublets : *seba*, *sebo*, *sebona*, *sewa*, *seva*, qui sont d'utilisation dialectale.

8) *Cem* (probablement de l'arabe عند), chez.

Cem me, chez nous.

Li cem, chez (avec ou sans mouvement).

Ji cem apê min hatiye, il est venu de chez mon oncle.

9) *Der*, sur, hors (peu employé en tant que préposition ; a un usage surtout adverbial).

Der heqê wan, à leur sujet.

Ji der vê avê, de l'autre côté de ce fleuve.

Xwiya ye ko nivîsevan lîwa Rihayê derî Kurdistanê dihesibîne (*H.*), il est clair que l'auteur considère le liwa d'Urfa comme en dehors du Kurdistan (*derî*, contr. de *der ji*).

Ji derveyî ..., en dehors de, à part (*ji derve* (adverbe de lieu), dehors ; *-yî*, contraction de *ji*).

10) (*Ji*) *dêl* (sans doute de l'arabe بدل), au lieu de. Peu usité.

Ji dêl xweşiyê, te dilê me ji xema û kesera dagirtiye, au lieu de joie, tu as empli notre cœur de peines et de douleurs (*Lavij*, texte religieux Yezidi, *Hawar*, n° 25).

11) *Di*, donne l'idée d'appartenance, de situation, etc.

a) Peut concourir à la formation des rapports d'annexion et de qualification (cf. par. 110).

Hespê di Soro, le cheval de Soro.

Çiyayên di bilind, les hautes montagnes.

b) En, dans, sur (avec ou sans mouvement).

Vî kefçî di şorbê meke, pîs e, ne mets pas cette cuiller dans la soupe, elle est sale.

Ez di xwe fekirîm, je réfléchis (je pensai en moi-même).

Halan di hev dan, ils s'encouragèrent les uns les autres.

Merhem di xwe da, il s'oignit (le corps) de baume.

Zanîna min di vî warî (*H.*), ce que je sais sur ce sujet.

REMARQUE. Avec les pronoms, *di* donne lieu aux contractions *tê* (*di wî, di wê*), *tev* (*di hev*), *têk* (*di êk*).

Tev, tev de, tevî (contractions de *di hev li*) s'emploient souvent pour « ensemble », « avec ».

Ex. : *Emê tev de herin,* nous irons ensemble.
Ez welatê xwe tevî xelkên xwe çêtirî biyaniyan dinasim (*H.*), je connais mieux mon propre pays, avec mes propres gens, que (ne font) les étrangers (*çêtirî,* pour *çêtir ji*).

c) *Di ... de,* dans (sans mouvement), pendant, de, etc.

Ez zanim di bêrîka te de çi heye, je sais ce qu'il y a dans ta poche.

Di bajarê me de, sûkeke mezin heye, dans notre ville, il y a un grand marché.

Di van rojan de, durant ces jours-ci.

Di wê wextê de, à cette époque.

Di gavê de, à l'instant, sur le champ.

Min hîn di spehîtiya te de tukes ne dîtiye, je n'ai encore vu personne de ta beauté.

REMARQUE. La préposition *di* du complexe *di ... de* s'élide parfois.

Ex. : *Her tengiyê de ma,* il resta toujours dans la gêne.

d) *Di ... re,* par, à travers.

Em di newalekê re derbas bûn, nous traversâmes une vallée.

Tê re (*di wî* (*wê*) *re*), à travers.

e) *Di* ... *ve*, dans (avec mouvement), à travers, par.
Ez di deştê ve hatim, je suis venu par la plaine.
Min mizmar di dîwêr ve kir, j'ai planté le clou dans le mur.

12) *Digel* (*di* + *gel*, m., groupe), avec (accompagnement), malgré.
Digel hev, ensemble.
Digel min bû, il était avec moi.
Digel vî çendî, pourtant.
Digel vê hindê, malgré cela, cependant.

13) *Dor* (subst. *dor*, f., tour), autour de.

Di dora me de, li dora me, autour de nous.
Dor comporte un doublet *dorhêla*.

14) *Fena*, cf. *mîna*.

15) *Gir* (subst. *gir*, m., parti).
Ji girê min ve, malgré moi.

16) *Gor* (du turc *göre*), d'après, selon.
Li gora vê kitêbê, d'après ce livre.
Li gora min, selon moi.
Li goreyî xwe, de son propre point de vue.

17) *Heta*, *hetanî*, *heyanî*, cf. *ta*.

18) *Hinda*, chez (de l'arabe عند).

19) *Jêlî*, *jîrkî*, depuis (peu usité).

20) *Ji*, de, d'entre, parmi, par, avec (instrumental), depuis.

a) De.
Mala min ji bajêr dûr e, ma maison est loin de la ville.
Koçer ji deştê hatine, les nomades sont venus de la plaine.
Ewê ji qehrê guldank şikest, de colère, elle brisa le vase.
Ji nêza mir, il est mort de faim.
Ez ji xebata te pir razî me, je suis très content de ton travail.
Ji xwe, de soi, naturellement.

b) D'entre, parmi.

Yekî ji wan, l'un d'eux.

c) Avec (instrumental).

Helva ji şîrêzê çênabe, on ne fait pas du halva avec de la résine (proverbe).

d) Depuis.

Ji wê rojê Hawar nema derket (*H.*), depuis ce jour, Hawar ne parut plus (*Hawar*, revue kurde).

e) Sert à introduire la comparaison (cf. par. 223) et encore le complément de certains verbes.

Riwê te ji heyva çardehê rewşentir e, ton visage est plus lumineux que la pleine lune (litt. : la lune de quatorzième nuit du mois).
Ez ji te hej dikim, je t'aime.

f) Peut indiquer la manière.

Ji piya, debout.

g) *Ji* ... *de*, de, dès, à partir de.

Ji jor de hate xwar, il descendit (litt. : d'en haut, il alla en bas).
Roja xweş ji sibehê de xweş e, un beau jour est beau dès le matin (proverbe).

h) *Ji* ... *der*, hors de, en dehors de.

Ji reya me der, hors de notre chemin.

i) *Ji* ... *re*, à, pour.

Ji te re, à toi, pour toi.
Ez ji te re hertiştî dibêjim, je te dis tout.
Min ji xwe re digot, je me disais en moi-même.
Ji Hono re bêbextî kirin, on a trahi (fait une trahison à) Hono.
Kêfa min jê re tê, cela me plaît (sur *jê*, voir ci-après, Rem. — Litt. : mon plaisir vient à cela).

j) *Ji* ... *ve*, depuis, d'après, selon. Indique aussi la manière.

Ji mêj ve, depuis longtemps.
Ji nêzîk ve, de près, bientôt.

Ji dûr ve, de loin.
Ji te ve, d'après toi, selon toi.
Ji piya ve, debout.

k) *Ji ... pê ve*, en dehors de, à part.
Ji te pê ve, en dehors de toi.

l) *Ji ... û vir de*, depuis.
Ji wê rojê û vir de, depuis ce jour-là.

REMARQUE. *Ji* peut donner lieu aux contractions suivantes :
Jev, jêk : *ji hev, ji yek, ji êk*.
Jê : *ji wî, ji wê*.
Ex. : *Min jê re da*, je lui ai donné.
Jû : *ji wî û*, se rencontre seulement dans l'expression suivante :
Jû pê ve (*ji wî û pê ve*), en outre, d'autre part, de plus, de surcroît, désormais.
Ji peut aussi se contracter en *-î* avec le mot qui le précède.
Ex. : *Hejî te dikim*, je t'aime (pour *hej ji te dikim*).
Bêtirî wan, pirtirî wan, la plupart d'entre eux.

21) *Li*, dans, à, pour, sur (avec ou sans mouvement).

a) *Gurgîn li mal e*, Gurgîn est à la maison.
Li avê xist, il se mit à l'eau.
Ez duhî li cem te bûm, hier, j'étais chez toi.

b) *Li şera xal û xwarzî*; *li xwarina, mam û brazî*, pour les batailles, oncle et neveu maternels; pour les mangeailles, oncle et neveu paternels (proverbe illustrant les relations familiales).

c) *Çavê min li te ye*, j'ai l'œil sur toi, je te surveille.
Min ji Tacîn li te pirsî, j'ai interrogé Tacîn sur toi (c'est-à-dire : demandé de tes nouvelles à Tacîn).
Wey li mino! Wey li minê! Malheur sur moi (masculin et féminin)!

d) Sert à introduire le complément de certains verbes composés dont l'infinitif comporte la contraction *lê* (*li wî, li wê*).
Lê geriyan, chercher.
Lê guh dan, obéir.
Lêxistin, frapper, battre.

Ez li pezê xwe digerim, je cherche mes moutons.

Heke tu li min guh nadî, ezê li te xim, si tu ne m'obéis pas, je te battrai.

Remarque. De même que *ji*, *li* peut se contracter en *-î* avec le mot qui le précède. Ex. : *Tevî*, avec, pour *tev li*.

22) *Mîna* (de *man*, *bimîne*, rester, ressembler), comme.

Mîna min, *mîna te*, comme moi, comme toi.

23) *Nav* (de *nav*, f., milieu), entre, parmi. Conserve encore souvent un emploi semi-prépositionnel, se construisant en rapport d'annexion avec le mot déterminé.

Ex. : *Nava gund*, au milieu du village.

a) *Ez diçûm nav gundiyên xwe*, j'allais parmi les gens de mon village (*gundî* : habitant du même village).

b) *Di nav ... de*, entre (sans mouvement), au milieu de, parmi.

Em di nav hev de rûnişti bûn, nous étions (assis) entre nous.

Di nav bajêr de, au milieu (au centre) de la ville.

Di nav wan de, parmi eux.

c) *Di nav ... re*, à travers, entre (avec mouvement).

Di nav xelkê re derbas bû, il passa à travers la foule.

d) *Ji nav*, (d')entre, parmi.

Hirç ji nav daran derket, l'ours sortit d'entre les arbres.

Min ev kitêb ji nav yên din bijartiye, j'ai choisi ce livre parmi les autres.

e) *Li nav*, parmi.

Li nav hemiyan, min tu bijartî, parmi toutes, je t'ai choisie.

Remarque. Plutôt que *ji nav* et *li nav*, on emploie *li nabeyna* (*nabêna*), parmi, *ji nabêna*, d'entre. *Li navbera*, *ji navbera* (même sens) existent également. *Li nabêna*, *ji nabêna*, très fréquents, proviennent vraisemblablement d'une contamination entre le kurde *nav* et l'arabe بين (entre). *Li* (*ji*) *navbera*, plus rares, sont probablement des doublets.

Ex. : *Li nabêna me dan û standin hebû*, nous étions en relations.
Di navbeyna me û we de, entre nous et vous.
Di navbera erd û ezman de, entre terre et ciel.

24) *Nik*, chez.

S'emploie comme *cem* (qv.). Il faut retenir l'expression ***nik dilê min***, à mon avis (litt. : chez mon cœur).

25) *Nêzingî*, *nêzikî*, près de.

26) *Nola*, cf. *mîna*.

27) *Ort* (du turc *orta*), parmi.

Peu employé sinon dans quelques parlers de l'Ouest.

28) *Paş* (de *paşî*, f., dos), derrière, après. Employé surtout adverbialement.

a) Derrière (avec mouvement).

Ez çûm paş xênî, j'allai derrière la maison.

b) *Paş ve*, en arrière.

c) *Di paş ... de*, derrière (sans mouvement).

Di paş xaniyê me de kaniyek heye, derrière notre maison, il y a une source.

d) *Di paş ... re*, par-derrière.

Gur di paş şivên re derbas bû, le loup passa par-derrière le berger.

e) *Ji paş*, de derrière.

Dijmin ji paş çiyê derket, l'ennemi sortit de derrière la montagne.

f) *Li paş*, derrière (sans mouvement), cf. *di paş ... de*.

29) *Pey* (de *pey*, m., pied), après (avec mouvement).

Pey hev, l'un après l'autre.

Se rencontre souvent dans des verbes composés et locutions verbales.

Ex. : *Pey wî hatin*, ils l'ont suivi (*pey hatin*).
Min da pey wî, je le poursuivis (*dan pey*).

30) *Pêş* (de *pêşî*, f., face), devant (avec et sans mouvement).

Dans l'ensemble, l'emploi de *pêş* recouvre celui de ***ber*** (qv.). On notera :

Pêş min de, di pêşiya min de, devant moi.

Bêbextiya xwe pêş çavên min kir, il me révéla (il mit devant mes yeux) sa trahison.

Pêş ... ve, en échange de, en contrepartie.

31) *Pêşber*, en face.

Pêşberî hev, vis à vis (*-î*, contraction de *li*).

32) *Pişt* (de *pişt*, m., dos), derrière, après. Même emploi que *paş* (qv.).

a) *Piştî nîvro*, après midi.

Piştî ko, après que (pour le *î* de *piştî*, cf. ci-dessus, (21), Rem.).

b) *Di pişt ... de*, derrière (sans mouvement).

Gundê me di pişt çiyê de ye, notre village est derrière la montagne.

c) *Di pişt ... re*, après, derrière.

Ez di pişt te re derbas bûm, je suis passé après toi.

(*Di*) *pişt re*, après, ensuite.

d) *Di pişt ... ve*, même sens.

Ezê, di pişt xwe ve, jin û zarok bihêlim, je laisserai après moi femme et enfants.

e) *Ji pişt*, de derrière.

f) *Li pişt*, derrière (avec mouvement).

33) *Raber*, vers (avec mouvement d'élévation).

Destê xwe raberî Xwedê kim, je tends les bras vers Dieu (chanson populaire).

34) *Raser*, au-dessus de.

Mizgeft raserî gund e, la mosquée est au-dessus (domine le) du village (*-î* contraction de *li*).

35) *Rex* (de *rex*, m., côté), auprès de, à côté.

Were rex min rûne, viens t'asseoir à côté de moi.

Rex hev, côte à côte.

36) *Reẍme*, malgré (de l'arabe رغما). Peu usité.

37) *Ser* (de *serî*, m., tête), sur, pour.

a) *Vê kitêbê dêne ser masê*, pose ce livre sur la table.
Ser wan, pour eux.

b) *Bi ser ... de*, sur (avec mouvement).
Av bi ser wî de rijand, il versa de l'eau sur lui.

c) *Bi ser ... ve*, à.
Bi ser ... ve zêde kirin, ajouter à.

d) *Di ser ... re*, par-dessus, au-dessus de (avec ou sans mouvement).
Xaniyên wan di ser hev re ne, leurs appartements sont l'un au-dessus de l'autre.
Kevir di ser dîwêr re avêt, il a lancé la pierre par-dessus le mur.
Daran di ser xwe re mebire, ne coupe pas les arbres au-dessus de toi (proverbe : ne t'attaque pas à qui te protège, à plus grand que toi).

e) *Ji ser*, de dessus.
Rojname ji ser kirsiyê rakir, il a ôté le journal de la chaise.

f) *Li ser*, sur, au sujet de, vers, à la suite de.
Min kitêbek li ser Êzîdiyan nivîsand, j'ai écrit un livre sur les Yezidis.
Li ser vê qerarê, à la suite de cette décision.

g) *Li ser ... ve*, en direction de, à.
Li ser kebab ve çû, li ser dexdexana keran ve bû, il s'était dirigé vers le rôti, il arriva à la ferrade des ânes (proverbe).

38) *Şo*, pour (cf. *bo*).

39) *Şûn* (de *şûn*, f., endroit, place).
Li şûna wî, au lieu de lui, à sa place.
Li şûna ko, au lieu de (que).

40) *Ta, heta, hetanî, heyanî* (de l'arabe حتى), jusqu'à.
Em çûne heta gund, nous sommes allés jusqu'au village.
Heyanî vê rojê, jusqu'à ce jour.
Ta bi şevê, jusqu'à la nuit.
Heta dawiyê, et cetera (jusqu'à la fin).

Heta li mirinê, çav li kirinê, jusqu'à la mort, pense à agir (litt. : aie l'œil sur l'action (proverbe).

41) *Tev, tevî* (*tev bi*), ensemble, avec (cf. 21, Rem.).

42) *Têkil, têkilî* (contraction de *di êk li*), parmi.

43) *Wek*, cf. par. 246.

44) (*Ji*) *xeyna*, (*ji*) *xeynî* (sans doute de l'arabe غير), outre, à part.

Proverbes. *Gundê bê rez, konê bê pez, mirov dibêje ez û ez, hemî ne tutişt e,* village sans vigne, tente sans moutons, homme qui dit : « moi et moi », tout cela ne vaut rien.

Bi lavlavê mirov ji ber jina xwe nake der, ce n'est pas à force (par) de bonnes paroles que l'on (que l'homme) vient à bout de sa femme.

Berxê nêr li ber du maka ye, bon bélier vaut pour deux brebis.

Heçî li hespê hevalan siwar e, her î peyar e, à monter chevaux d'amis, on va toujours à pied.

XXIII. ADVERBES — CONJONCTIONS — INTERJECTIONS

I. Les adverbes

254. Tout adjectif qualificatif est susceptible de s'employer adverbialement sans subir de modification dans sa forme.

Ex. : *Ez xweş dizanim,* je sais bien.
Kin birîn, couper court.
Têr xwarin, manger à sa suffisance (*têr,* rassasié).

Des suffixes affectant des adjectifs ou des noms peuvent intervenir pour la formation des adverbes. Leur emploi est assez limité. Ce sont :

-ane :

Kurdane, à la kurde.
Delîrane, courageusement.

-e :

Nêzike, approximativement (*nêzik,* proche).

-kî :

Mêvankî, en qualité d'hôte.
Nivîskî, par écrit.
Nîvrokî, à midi.
Êvarkî, le soir.

-nî :

Kutanî, bref, enfin (*kuta,* final).

-tir :

Sibetir, après-demain (*sibe,* demain).
Pirtir, davantage.

On rangera dans une troisième catégorie, d'une part, les adverbes « héréditaires » et, d'autre part, les adverbes résultant de l'emploi

particulier de certains éléments du discours ou encore de la composition de plusieurs mots.

Ex. : *Gelo*, est-ce que (vocatif de *gel*, groupe) ?
Birast, vraiment (préposition *bi* + *rast*, droit, vrai).
Berepaş, à reculons, sens devant derrière (*ber*, face + *e* euphonique + *paş*, derrière).
Serdawiyê, enfin, ensuite (prép. *ser* + c. o. de *dawî*, fin, suite).

REMARQUE. L'emploi du cas oblique dans un sens circonstanciel contribue également à donner une acceptation adverbiale à certains substantifs.

Ex. : *Sibehê*, au matin (*sibeh*, f., matin).
Carina, parfois (*car*, f., fois).
Carekê, une fois.
Rojekê, un jour (*roj*, f., jour).
Şevekê, une nuit (*şev*, f., nuit).

A l'inverse, dans des cas au demeurant assez rares, l'omission du cas oblique, alors que son emploi serait normalement de règle, conduit au même résultat.

Ex. : *Ez diçim mal*, je vais à la maison.
Li mal e, il est à la maison.

Dans ces deux exemples, *mal* devrait recevoir la flexion *-ê* propre au féminin; l'absence de celle-ci permet de conclure à l'emploi adverbial du substantif. La même remarque s'applique aux locutions adverbiales du type *bi dizî* et *bi rastî* citées quelques lignes plus loin.

Enfin, des locutions adverbiales sont usitées.

Ex. : *Bi dizî*, secrètement, à la dérobée.
Bi rastî, vraiment, en vérité.
Pir û hindik, peu ou prou, plus ou moins, à peu près.
Bivê nevê, bon gré mal gré, nécessairement, sans doute.
Bi roj; bi şev, de jour; de nuit.
Roj bi roj, de jour en jour.
Şev û roj, nuit et jour.
Roj pê de, au jour le jour.
Di vê navê de, sur ces entrefaites, entretemps.

Les principaux adverbes et locutions adverbiales sont énumérés dans les paragraphes suivants sans distinction de leurs catégories morphologiques.

255. Adverbes de manière.

Axiş, heureusement.
Bêtir, mieux, d'avantage.
Bi dizî, secrètement, à la dérobée.
Birast, *bi rastî*, vraiment.
Bivê nevê, bon gré mal gré.
Çêtir, mieux.
Çilo, *çito*, comment, comme, ainsi.
Dirêjkî, en longueur.
Devdevkî, à plat ventre.
Eseh, vraiment (ar. أصح).
Halo, *hole*, ainsi, donc, alors.
Hema, *hema*, presque.
Herwekî, comme.
Ex. : *Herwekî me got*, comme nous avons dit.
Hevtone, ainsi.
Hêdî, *hidî*, lentement, doucement.
Hêdî hêdî, tout doucement.
Hole, ainsi.
Ji dil, sincèrement.
Jor û jêr, dans l'ensemble (litt. : en haut et en bas).
Kereker, secrètement, incognito.
Lez : *bi lez*, *bi lez û bez*, vite, rapidement, promptement.
Nêzike, approximativement.
Qenc, bien.
Rind, bien.
Ûha, *ûlo*, *wanî*, *welê*, *welo*, *wilo*, *wiha*, *wisa*, ainsi, comme ceci, comme cela. Peut s'employer à la manière d'un adjectif indéfini.
Ex. : *Bi awakî welê*, d'une telle manière.
Wer, *werge*, ainsi.
Wisan, ainsi.

256. Adverbes de quantité et de nombre.

Ancax, seulement (du turc *ancak*).
Balo, au moins, si du moins.

Beraber, autant, plus.

Ex. : *Du beraber*, deux fois autant, deux fois plus.

Bes, assez.

Ex. : *Besî min e*, j'en ai assez (*-î* pour *li*).

Bêdira, assez, effectivement.

Bêtir, *bihtir*, davantage, plus, plus que.

Ex. : *Bêtirî wan*, plus qu'eux (*-î* pour *ji*).

REMARQUE. *Bêtirî wan* peut aussi signifier « la plupart d'entre eux ».

Bi temamî, complètement, tout à fait.

Bitenê, seulement.

Çend, *bi çendî*, autant.

Çiko, autant que (contraction de *çiqas ko*).

Çiqas, *çiqedr*, combien.

Çiqas ... *ewçend* (*ewqas*) ..., autant ... autant ...

Evende, *evhinde*, *ewçend*, *ewende*, *ewqas*, tant, autant.

Gelek, beaucoup, très.

Bi gelekî, trop.

Gişkî, au total, en gros, à peu près.

Hefqas, cf. *ewqas*.

Herçend ... *ewçend* ..., autant ... autant ...

Ex. : *Herçend mirov nezan e, xwe ewçend zana dihesibîne* (*H.*), autant on est ignorant, autant on se croit savant.

Heçî, *herçî*, tant, pour autant (que).

Hin ... *û hin jî* ..., autant ... autant ...

Hinde, tant, autant.

Hindek, *hindik*, *hinek*, peu, un peu.

Kêm, peu, moins ; *kêmtir*, moins.

Ex. : *Ma ew kêmtirî wan e ?* Est-il donc moins qu'eux (*-î* pour *ji*) ?

Kêm û zêde, plus ou moins, à peu près.

Kutanî, bref, enfin.

Nîvanî, par moitié.

Qas, *bi qasî*, autant que.

Qene, au moins, du moins.

Piçkok, un peu.

Pir, beaucoup.

Pir û hindik, peu ou prou, plus ou moins, à peu près.
Pirtir, davantage, plus.
Ex. : *Pirtirî du hezar dînar*, plus de deux mille dinars (-*î* contraction de *ji*).
Sif, seulement.
Tenê, tinê, bi tenê, seulement.
Teqe, au moins, du moins.
Xulase, bref, en résumé (de l'arabe خلاصة).
Zehf, beaucoup, très.
Zeyde, zêde, zêdetir, plus, trop, davantage.
Zihar, au moins, du moins.
Zor, beaucoup, très.

257. Adverbes de lieu et de direction.

Alî (m., côté) : *Ji vî alî ve ... û ji wî alî ve,* de ce côté ... de l'autre; d'une part ... d'autre part.
Bala, en haut.
Balorkî, en roulant vers le bas.
Banî, cf. *bala*.
Beraber, vis à vis.
Berbijêr, en descendant, vers le bas, en bas.
Berbijor, en montant, vers le haut, en haut.
Berepaş, à reculons, sens devant derrière.
Berve, en avant.
Der, hors, en dehors de.
Ex. : *Eşkere ye ko ev ji qeyda gelemper der e* (*H.*), il est évident que ceci est en dehors de la règle générale.
Ji adetê der, inhabituel.
Derve, ji derve, dehors.
Dûr, loin, au loin.
Ex. : *Bi dûr ketin*, s'éloigner.
Dûr û dirêj, en long et en large.
Ji dûr ve, de loin.
Eve, voici.
Ex. : *Eve gundê min* ou *gundê min eve,* voici mon village.

Ewe, voilà.
Hindir, *hindur*, *hundir*, à l'intérieur.
Herde, là.
Hir, *li hir*, ici.
Jêr, en bas.
Jor, en haut.
Mal, *li mal*, à la maison.
Mil (m., côté) : *ji milê din*, d'autre part.
Nêzik, *nêzing*, *nizik*, près.
Paşve, en arrière.
Pêşve, en avant.
Pêlepaş, à reculons, en arrière.
Rexkî, *rexrexkî*, de côté.
Serbijêr, cf. *berbijêr*.
Serbijor, cf. *berbijor*.
Va, *vaya*, *vaye*, *veye*, *veha*, voici.
Vir, *vira*, *li vir*, ici (avec ou sans mouvement).
We, voilà.
Wir, *wira*, *li wir*, là (avec ou sans mouvement).

258. Adverbes de temps.

Berê, autrefois, avant.
Bitirpêr, il y a trois jours.
Car (s.f., fois) donne les adverbes suivants :
Carcaran, *ji carcaran*, parfois.
Cardin, une autre fois, encore.
Carekê, une fois.
Carina, parfois.
Hercar, chaque fois, constamment.
Bîstekê, un instant.
Cihde, immédiatement, tout de suite.
Da, comme, alors.
Dawî, *dawiyê*, ensuite, après, enfin.
Dihî, *do*, *duh*, *duhî*, hier.
Do ne pêr, récemment (cf. *pêr*).

Dîsa, dîsan, de nouveau, encore.
Dû, dûre, ensuite, après.
Dûnîro, après-midi.
Êdî, plus, désormais; employé avec la négation, *êdî* prend le sens de « ne ... plus ».
Êvarkî, le soir.
Gav (f., instant) :
Vê gavê, maintenant.
Wê gavê, alors.
Gavekê, une fois.
Gavina, gavgavina, parfois, de temps en temps.
Geh ... geh ..., tantôt ... tantôt ...
Halo, hele, alors, donc.
Hem ... hem, him ... him, en même temps, à la fois, tout en.
Ex. : *Mecbûr bûn hem bi rê ve herin, hem şer bikin* (*H.*), ils étaient obligés à la fois de continuer leur route et de combattre.
Hema, heman, aussitôt, de suite, bientôt.
Her, toujours.
Her û her, continuellement.
Hergav, toujours, constamment.
Hero, chaque jour, quotidiennement (contr. de *her roj*).
Hew, jamais, du tout, ne plus.
Ex. : *Ez hew dixwim,* je ne mange plus.
Hey, cf. *hema.*
Hêj, hê, hîn, hîna, encore, toujours.
Hindî, hingaft, hingê, hinganî, hingavî, alors.
Îcar, încar, cette fois-ci.
Îro, îroro, aujourd'hui.
Îsal, cette année.
Îşev, cette nuit.
Jêlî, depuis.
Jû paşî, jû pê ve, désormais.
Kotek, à peine, tout juste, de justesse.
Ex. : *Min kotek nan xwar û ez rabûm,* je pris à peine le temps de manger et me levai.
Niho, niha, noke, nika, maintenant, à présent.

Ji niho û pê de, désormais, dorénavant.
Nişk (f., moment) : *Ji nişkekê ve*, soudain.
Nîvrokî, à midi.
Nû, nouvellement.
Ji nû ve, de nouveau.
Par, l'an dernier, antan.
Paşê, paşkê, paşkî, paştir, après, ensuite, ultérieurement, enfin.
Pêde, sans cesse, continuellement, sans interruption.
Ex. : *Ji sibehê pêde*, depuis le matin sans discontinuer.
Salê pêde, toute l'année.
Pêr, avant-hier.
Pêrar, il y a deux ans.
Piştre, di pişt re, ensuite.
Roj bi roj, de jour en jour, au jour le jour.
Serdawiyê, enfin, finalement.
Sibe, demain.
Sibehê, au matin.
Sibetir, après-demain.
Sibetira dî, dans trois jours.
Şevtir, l'autre nuit.
Şevtira dî, il y a trois nuits.
Tim, toujours.
Tim û tim, sans cesse, sans arrêt.
Ve, va, alors.
Vêca, vêga, alors.
Zînhar, jamais.
Zû, zûka, tôt, vite.
Ex. : *Tu zû hatî*, tu es venu tôt.
Zû here, va vite.

259. Adverbes d'affirmation et optatifs.

Belê, oui.
Bi carekê, tout à fait.
Bixwe, d'ailleurs.
Bêşik, sans doute.

Erê, oui.
Haşa, à Dieu ne plaise.
He, donc.
Ile, nécessairement.
Îşela, şale, s'il plaît à Dieu (arabe إنشا ٱللّه).
Ji xwe, naturellement, évidemment.
Jî, aussi, même.
Ex. : *Ez jî, ez pê dizanim*, moi aussi, je le sais.
Di nav xelkê de jî, même au milieu des gens.
Naxwe, nexwe, d'ailleurs, sans doute.
Nemaze, surtout, particulièrement.
Nexasim, cf. *nemaze*.
Tev, tef, tout à fait.
Xasxa, xesma, surtout.

260. Adverbes de négation.

L'emploi des adverbes de négation *me, na, ne, ni* est étudié au par. 182.

Ne ... ne, ni ... ni, *çi ... çi*, ni ... ni ...
Ex. : *Me tiştek ne dît, ne jî bihîst*, nous n'avons rien vu ni entendu.
Ne gayê min li garanê ye, ne galgala nanê gavên dikim, ni mon bœuf n'est dans le troupeau, ni je ne parle du pain (que mange) le bouvier (proverbe).
Ew zaroyên ha çi kesb çi kar nînin (H.), ces gars-là n'ont ni métier ni travail.
Nema, ne plus.
Ex. : *Nema tê*, il ne viendra plus.
Mîşo nema dixebite, Mîşo ne travaille plus.
Ji wê rojê, Hawar nema derket (*H.*), depuis ce jour-là, *Hawar* (revue kurde) cessa de paraître.
No, non.
Qet, jamais, pas du tout (s'emploie avec la négation).
Qet mebe, au moins.
Tewi, cf. *qet*.
Tucar, tucara, jamais.

Yekcar, tout à fait, complètement.

261. Adverbes d'interrogation, de supposition.

Belkî, belko, peut-être.
Çawa, çawan? Comment?
Çilo, çitewr, çito, çitone? Comment?
Çima, çiman, çira, çire? Pourquoi?
Çiqas? Combien?
Gelo? Est-ce que?
Kano, kaşo, comme si, soi-disant.
Kengê, kengî? Quand?
Kusan? Comment?
Kû, bi kû de, kû derê, bi kû ve, li kû? Où?
Ji kû? D'où?
Bi kû ve, où que :
Hon berê xwe bi kû ve bidin jî, ruyê Xwedê li we ye (*H.*), où que vous alliez, la face de Dieu est tournée vers vous.
Ev bajar li kû derê be, où que soit cette ville.
Lebê? Plaît-il?
Ma? Est-ce que? Est-ce donc que? Rend aussi une idée d'interrogation conditionnelle.
Ex. : *Ma ez jê ditirsim?* Est-ce que j'aurais peur de lui?
Qey, peut-être.
We heye, peut-être.

Proverbe. *Kor çilo li Xwedê dinêre, Xwedê jî werge lê dinêre*, comme l'aveugle voit Dieu, ainsi Dieu le voit.

XXIII

II. Conjonctions et interjections

Conjonctions

262. Elles se répartissent en conjonctions de coordination et conjonctions de subordination. On constatera que plusieurs d'entre elles ont déjà été partiellement étudiées en même temps que les prépositions ou que les adverbes; certains termes, en effet, entrent simultanément dans les trois catégories en raison de la variété de leur emploi. Dans d'autres cas, la démarcation est souvent fort incertaine entre ces divers éléments du discours.

263. Conjonctions de coordination.

An, ou.

An ... *an* ..., ou ..., ou bien ...

Ex. : *An bike, melerize, an meke, melerize,* agis sans trembler, ou bien n'agis pas, et ne tremble pas (proverbe).

Ane, an ne, sinon.

Ango, anî, car, donc, c'est-à-dire.

Lê, lêbelê, lêholê, mais, cependant, néanmoins, toutefois.

Û, et.

Ex. : *Ez û tu,* moi et toi.

Ew rabû û çû, il se leva et partit.

Tu û vî halî! Toi, dans cet état !

Ya, yan, ou.

Ya ..., *ya* ..., ou, ou bien.

264. Conjonctions de subordination.

Elles servent à introduire les propositions subordonnées de différents types et se construisent, les unes avec l'indicatif, les autres avec

le subjonctif ou le conditionnel. Beaucoup d'entre elles résultent de la composition d'éléments prépositionnels ou adverbiaux avec la conjonction *ko*, que.

Berî ko, beriya ko, avant que (indicatif ou subjonctif selon la nuance à rendre).

Bila, bira, que, même si, quitte à ce que ; sert à introduire l'impératif et le subjonctif.

Ex. : *Bila bê*, qu'il vienne.
Bila be, soit.
Bira rê be, bira dûr be; *bira buhûr be, bira kûr be*; *bira keç be, bira pîr be*; *bira avis be, bira bi derengî be*, qu'il y ait un chemin, même s'il est long ; qu'il y ait un gué, même profond ; qu'elle soit vierge, quitte à ce qu'elle soit vieille ; qu'elle soit enceinte, quitte à ce que le terme tarde (proverbe).

Bêî ko, sans que (subjonctif).

Ca, da, cf. *heta, ta*.

Çawan, comme, quoique (indicatif et subjonctif).

Çawan hebe, quoi qu'il en soit.

Çawan ko, ainsi que, car, parce que.

Çi ... çi ..., soit ... soit ... (indicatif).

Ex. : *Şêr şêr e, çi mê ye çi nêr e*, un lion est un lion, soit femelle soit mâle (proverbe).

Çi gava, chaque fois que, aussi souvent que (indicatif).

Çiko, çima, çima ko, çimko, çinko, car, parce que, puisque (indicatif).

Çiqas ko, bi qasî ko, autant que, bien que (indicatif).

Da ko, heta ko, hetanî ko, heyanî ko, ta ko, cf. *heta ko*, etc.

De, accompagne parfois l'impératif et donne le sens adverbial de « donc », « voire ».

Ex. : *De bêje*, dis donc, dis voire.

Dema ko, lorsque (indicatif).

Eger, heger, heke, si. L'emploi de cette conjonction est étudiée en détail au par. 292.

Egerçi, hegerçi, bien que, quoique, même si (indicatif).

Ex. : *Egerçi ez pîr bûme, dilê min hêj ciwan e*, bien que j'aie vieilli, mon cœur reste jeune.

Gava, lorsque, quand.

Ex. : *Gava çavê min lê ket, ez ecêbmayî mam,* lorsque je l'aperçus, je fus surpris.

Gelo, peut introduire des propositions interrogatives indirectes :

Ex. : *Bizanin çav bidêrin û binêrin gelo xelk çi dibêjin* (*H.*), sachez attendre et voir ce que disent les gens.

Ha ..., *ha* ..., soit ..., soit ... ; qu'importe.

Ex. : *Ma ne xwîn e? Ha ji dest, ha ji zend,* n'est-ce donc pas du sang ? Qu'importe qu'il vienne de la main ou du poignet (proverbe).

Te daye avê, ha li çongê ha hi li navê, tu t'es mis à l'eau, (qu'importe que ce) soit jusqu'aux genoux, soit jusqu'à la taille (proverbe).

Heçî, herçend, herçî, bien que, quoique, malgré que (indicatif), quant à.

Heçî ... *heçî* ..., que ... que ... (indicatif).

Ex. : *Heçî hat, heçî çû,* qu'il aille ou qu'il vienne.

Heçko, comme, comme si.

Herwekî, comme, de même que, bien que, dès que.

Ex. : *Herwekî ez wan dinasim, wisa* (*wiha*) *qedrê wan dizanim* (*H.*), comme je les connais, je les estime.

Heta, da, heya, heyanî, hinda, ta; *heta* (*da,* etc.) *ko,* jusqu'à ce que, tant que, pour, si bien que (indicatif), afin que (subjonctif).

Ex. : *Heta tu cehenemê nabînî, cenet bi te xweş nabî,* tant que tu n'auras pas vu l'enfer, le paradis ne sera pas (assez) bon pour toi (proverbe).

Carina cihê xwe ne diterikandin, heta ko em bi temamî nizingî wan dibûn (*H.*), parfois ils n'abandonnaient pas leurs positions, si bien que nous arrivions jusque tout près d'eux.

Heta ko baran dibare, em nikarin bikevin derve, tant qu'il pleuvra, nous ne pourrons pas sortir.

Di sûcên xelkê biborin, ta ko xelk di sûcên we biborin (*H.*), pardonnez leurs fautes aux autres (litt. : aux gens), afin qu'ils vous pardonnent les vôtres.

Ji ber ko, parce que (indicatif).

Ji bona ko, pour que, afin que (subjonctif), parce que (indicatif).

Ka, cf. *bila.*

Ex. : *De bêje ka em çawan bikin,* dis voire comment il nous faut faire.
Ka vê kitêbê bîne, apporte ce livre.

Kengê, kenga ko, lorsque, quand.

Ko, que, pour, si.

a) Sert à introduire des propositions subordonnées. S'emploie selon les cas avec le subjonctif ou avec l'indicatif.

Ex. : *Axê emir kir ko em bar bikin,* l'agha a donné ordre que nous levions le camp.
Hêviya min heye ko tu vegerî, j'espère que tu reviendras.
Ji şahiya ko em ji destên wan xelas bû bûn, ev roj ji me re bû bû rojeke cejn û şahînetê (*H.*), de joie de (litt. : que) leur avoir échappé, ce jour était devenu pour nous un jour de fête et de réjouissance.
Divê em kar û barê xwe bikin ko em sibe zû bi rê kevin, nous devons nous préparer pour partir tôt demain.
Min dît ko çavên xwe li xelkê digerand, je vis qu'il examinait les gens.

b) Entre dans la formation de nombreuses conjonctions composées comme : *da ko, heta ko, ji ber ko, li şuna ko,* etc. (qv.).

c) Sert à introduire le discours indirect.

Ex. : *Mîşo gote min ko pismamê wî ji bajêr hat,* Mîşo m'a dit que son cousin est venu de la ville.
Ez bawer dikim ko ne welê ye, je crois que ce n'est pas ainsi.
Ez bawer nakim ko welê be, je ne crois pas que ce soit ainsi.

d) Si. S'emploie de la même manière et dans le même sens que *eger, heke,* etc. (cf. par. 292).

Ex. : *Ko hat, ser seran û ser çavan,* s'il vient, il sera le bienvenu.
Ko te xerabiyek kir, qenciyekê li pey wê bike (*H.*), si tu as commis une mauvaise action, rachète-la par une bonne.

Lew, lewma, lewra, lewre, parce que, comme, combien (indicatif).
Ji lewre, c'est pourquoi.

Li şuna ko, au lieu de (subjonctif).

Madam, *mafir*, *mafir ko*, puisque, comme.
Mafir ... *qene* ..., puisque ..., du moins ...

Pa, donc, car.

Paşko, parce que, puisque (indicatif).

Piştî ko, après que (indicatif).

Qey, que (pour introduire une proposition comportant une nuance de doute), comme si.

Ex. : *Mirov dibêje qey hêsîrî bi wan şêrîn e* (*H.*), on dirait que l'esclavage leur est doux.

Ta, cf. *heta*.

Tişbe, comme si.

Welê ko, ainsi que, de même que.

Wexta ko, lorsque.

Xwezî, plût à Dieu que ..., pourvu que ... (temps passés du subjonctif).

Interjections

265. On trouvera ci-après les interjections les plus courantes.

Aferîn, *afirîn!* Bravo !

Ah! Ah !

Ax, *ay!* expriment la douleur.

De! Allons !

Ex. : *De here lo!* Va donc !

Deh! S'emploie pour exciter les animaux à la marche.

Ey! Ô, ho, oh !

Gelî, ô, (voir par. 117, Rem. I).

Ex. : *Gelî mirovino*, ô hommes.

Ha ho! Ha ha !

He! Hé !

Herik! Marque l'étonnement.

Heyf! Hélas !

Heyfa wî ye, c'est dommage de lui.

Hê! Peut servir à introduire le vocatif féminin.

Ho! Ho ! Peut servir à introduire le vocatif masculin.

Lê, ô. Introduit le vocatif féminin.
Ex. : *Lê keçê,* ô jeune fille.
Lê delalê, ô bien-aimée.

Lo, ô. Introduit le vocatif masculin.
Ex. : *Lo mirovo,* ô homme.
Lo şivano, ô berger.

Malava! Bravo !

Oh! Oh !

Pêk! Marque la surprise.

Pif! Fi !

Pix! S'emploie pour effrayer un animal.

Tewtew! Marque l'admiration.

Tifû! Fi !

Wax! Weh! Marque la surprise.

Wey! Hélas !
Ex. : *Wey li minê!* Hélas de moi ! (fém.).
Wey li mino! Malheur à moi ! (masc.).

Ya, ô (ar. يا).

Proverbes. *Xwedê yar be, bila şûr dar be,* que Dieu te soit favorable et que ton sabre soit de bois.

Hezar dost kêm in, dijminek pir e, c'est peu que mille amis, beaucoup qu'un ennemi.

Heyfa ciwaniyê, pîrî li pey e; heyfa heyveronê, şevereş li pey e, hélas ! après la jeunesse vient la vieillesse, après le clair de lune, la nuit obscure.

Nan û pîvaz û nexweşî çavreşî ye, avoir du pain et des oignons et (parler de) maladie est folie.

XXIV. COMPOSITION DES MOTS

I. Préfixes

266. Comme on l'a déjà vu à propos des verbes, locutions verbales, prépositions, adverbes, etc., le kurde fait grand usage de termes composés. Cette tendance se retrouve en ce qui concerne les substantifs et les adjectifs. Dans la vie actuelle de la langue, la formation, populaire et spontanée le plus souvent, savante et artificielle parfois, de néologismes de ce genre constitue le moyen le plus courant pour exprimer les concepts introduits chaque jour par la civilisation moderne. Un exemple déjà vénérable et particulièrement frappant est fourni par « *balafir* », substantif féminin qui désigne l'avion et qui a fait son apparition de lui-même du jour où, pendant la guerre de 1914-18, les premières machines volantes se sont montrées dans le ciel du Kurdistan. *Balafir* est composé de *bala*, « en haut » et de *fir* (radical du verbe *firîn*, voler), « qui vole ». En sont dérivés par la suite *balafirvan*, aviateur, *balafirvanî*, aviation, *balafirgeh*, aérodrome, etc.

La composition des mots n'est régie par aucune règle stricte ; elle obéit aux seules exigences de la clarté du sens et de l'euphonie.

267. Nature et composition des substantifs et des adjectifs.

Avant d'aborder les mots composés, il convient de rappeler que tout infinitif simple ou composé est susceptible de s'employer substantivement ; il est alors toujours du féminin.

Ex. : *Gotin* (dire), parole.
Kirin (faire), action.
Rasthatin (rencontrer), rencontre.
Hatin (venir), venue, produit, revenu.

De même beaucoup de radicaux de verbes, débarrassés de la terminaison infinitive, donnent des substantifs.

Ex. : *Ger*, f., (de *gerîn*, circuler), promenade.
Girî, f., (de *giriyan*, pleurer), pleur.
Çand, f., (de *çandin*, planter), culture.
Kir, f., (de *kirin*), acte, action, fait.
Destpêk, f., (de *dest pê kirin*), commencement, début.

En outre, la plupart des participes passés peuvent s'utiliser comme adjectifs.

Ex. : *Birî*, coupé (*birîn*).
Cemidî, gelé (*cemidîn*).
Mayî, restant (*man*).
Nepandî, caché, dissimulé (*nepandin*).
Sotî, brûlé (*sotin*).

Ces mêmes participes prennent parfois un sens nominal.

Ex. : *Biserhatî*, f., aventure, événement (loc. verb. *bi serê* ... *hatin*, arriver (à quelqu'un)).

268. La composition des mots résulte, à un premier degré

— soit de la répétition ou de la réunion de termes simples, monosyllabiques le plus souvent (du type de *ber*, face; *deng*, voix; *dil*, cœur; *spî*, blanc; *sor*, rouge, etc.), et qui peuvent être indifféremment des substantifs, des adjectifs, des pronoms, des prépositions, etc.

— soit de l'adjonction, à un radical donné, d'un préfixe ou d'un suffixe.

A un second degré, on voit s'adjoindre, au mot composé de la catégorie qui précède, un ou plusieurs nouveaux éléments (préfixes, suffixes, etc.).

Des exemples de ces diverses compositions sont donnés ci-après. On remarquera que le sens pris par ces mots s'écarte souvent considérablement de celui de leurs éléments constitutifs.

a) Mots composés résultant de la répétition d'un terme ou de la réunion de deux termes simples.

Les listes ci-après donneront une idée de la variété des combinaisons possibles et de celle des significations qui en résultent.

— *Répétition.*

Beraber, face à face.
Girgir, f., roulement.
Gumgum, f., grondement, fracas.
Giragir, *giregir*, m., notable (*gir*, de *giran*, lourd).
Palapal, solide, stable (*pal*, f., côté, appui).
Rengareng, bariolé (*reng*, m., couleur).

Remarque I. On notera dans les derniers mots cités ci-dessus la présence d'une voyelle intercalaire, *e* ou *a*, dont le seul rôle est d'éviter la rencontre, ressentie en ce cas comme peu harmonieuse, de deux consonnes (cf. par. 60, Remarque). Ce souci d'euphonie se retrouvera plus loin dans d'autres exemples.

Remarque II. Pour le genre des mots composés, voir par. 96.

— *Réunion de deux termes simples.*

Arav, f., lessive (*ar*, f., cendre ; *av*, f., eau).
Avrû, m., honneur (*av*, f., eau ; *rû*, m., visage).
Bakur, m., vent du nord, nord (*ba*, m., vent ; *kur*, jeune, fort).
Baldirêj, adj., patient (*bal*, f., esprit ; *dirêj*, long).
Destbra, m., ami (*dest*, m., main ; *bra*, m., frère).
Çaqrût, adj., immodeste (femme) (*çaq*, m., jarret ; *rût*, nu).
Çavsor, adj., téméraire, arrogant (*çav*, m., œil ; *sor*, rouge).
Dilkoçer, adj., volage, inconstant (*dil*, m., cœur ; *koçer*, m., nomade).
Dotmam, f., cousine (*dot*, f., fille ; *mam*, m., oncle).
Kirasderpê, m., linge (*kiras*, m., chemise ; *derpê*, m., caleçon).
Nanda, m., protecteur, bienfaiteur, mécène (*nan*, m., pain ; *da*, apocopé du verbe *dan*, donner).
Nankor, adj., ingrat (*nan* ; *kor*, aveugle).
Pisaxa, m., noble (*pis*, m., fils ; *axa*, m., agha).
Pismam, m., cousin (*pis* ; *mam*, oncle).
Rêhesin, m., chemin de fer (*rê*, f., chemin ; *hesin*, m., fer).

Dans la série d'exemples qui suit apparaît la voyelle euphonique qui a été signalée plus haut, ou encore la conjonction *û* qui joue le même rôle.

Dêlegur, f., louve (*dêl*, f., chienne; *gur*, m., loup).
Heyveron, f., clair de lune (*heyv*, f., lune; *ron*, f., lumière).
Karûbar, m., préparatif (*kar*, m., travail; *bar*, m., charge).
Keçebav, adj., vaillante (*keç*, f., fille; *bav*, m., père).
Keskesor, f., arc-en-ciel (*kesk*, vert; *sor*, rouge).
Kisbûkar, m., métier (*kisb*, f., gain; *kar*, m., travail).
Kurebav, adj., vaillant (*kur*, m., fils; *bav*, m., père).
Nêreker, m., baudet (*nêr*, mâle; *ker*, m. âne).
Nêrekew, m., perdreau (*nêr*; *kew*, f., perdrix).
Şevereş, f., nuit sans lune (*şev*, f., nuit; *reş*, noir).

— *Radical précédé d'un préfixe.*

La liste des préfixes sera donnée au par. 269.
Nous nous contenterons ici de quelques exemples :
Bêxwedî, adj., abandonné (préfixe *bê*; *xwedî*, m., maître).
Biber, adj., large (préfixe *bi*; *ber*, m., poitrine).
Bihatin, adj., fertile, prospère (*bi*; *hatin*, f., produit).
Daxwaz, f., requête (préfixe *da*; *xwaz*, infinitif apocopé de *xwestin*, demander).
Nejê, adj., insolite (préfixe *ne*; *jê*, contraction de *ji wî*).
Nelê, adj., impropre (*ne*; *lê* : *li wî*).
Nexweş, adj., malade (*ne*; *xweş*, bien).

— *Radical suivi d'un suffixe.*

Berve, adj., courbé, plié (*ber*, m., poitrine; suffixe *ve*).
Bihîstok, m., écouteur (*bihîst*, forme apocopée de *bihîstin*, écouter; suffixe -*ok*).
Bihîstevan, m., auditeur (*bihîst*; suffixe -*van*).
Dilîr, adj., brave (*dil*, m., cœur; suffixe -*îr*).
Germahî, f., chaleur (*germ*, chaud; suffixe -*ahî*).
Mezinahî, f., grandeur (*mezin*, grand; -*ahî*).
Pîber, m., protecteur (*pî*, m., épaule; suffixe -*ber*).
Pîrî, *pîrîtî*, f., vieillesse (*pîr*, vieux; suffixe -*î*, -*îtî*).

Remarque I. Le suffixe le plus usité est sans doute *-î* (avec ses doublets *-ahî*, *-anî*, *-îtî*, *-yî*, etc.), à l'aide duquel tout terme concret peut donner un dérivé abstrait. Les substantifs ainsi obtenus sont tous du féminin.

Remarque II. Les radicaux affectés de suffixes ne sont pas forcément des substantifs ou des adjectifs. Ce peuvent être aussi des pronoms, des préfixes, des adverbes, etc...

Ex. : *Yekîtî*, f., unité (*yek*, un; *-îtî*).
Pêşber, m., guide (*pêş*, devant; *ber*).
Raber, adv., en face (*ra*, *ber*, préfixes).

b) Mots composés résultant de la combinaison de plus de deux termes.

Ils peuvent réunir à un radical simple ou déjà composé, un ou plusieurs préfixes, un ou plusieurs suffixes, etc., le nombre de ces éléments et l'ordre dans lequel ils sont groupés étant susceptibles de varier à l'extrême, comme le feront voir les exemples ci-dessous.

Ex. : *Bêserûpa*, adj., incohérent (*bê*; *ser*, m., tête; *û*; *pa*, m., pied).
Biserhatî, f., aventure (*bi*; *ser*; *hatî*, participe de *hatin*, venir).
Biserxwe, adj., indépendant (*bi*; *ser*; *xwe*).
Biserxweyî, f., indépendance.
Devbigotin, adj., fidèle à sa parole (*dev*, m., bouche; *bi*; *gotin*, dire, parole).
Devilken, adj., souriant (*dev*; *il* pour *li*, préf.; *ken*, de *kenîn*, rire).
Bidestkirî, adj., manufacturé (*bi*; *dest*, m., main; *kirî*, participe de *kirin*, faire).
Berbihev, adj., conforme (*ber*; *bi*; pronom *hev*).
Babidest, adj., miséreux (*ba*, m., vent; *bi*; *dest*).
Bapîvan, adj., fainéant (*ba*; et suffixes *pîv* et *an*, qv.).
Binavkirî, adj., défini (*bi*; *nav*, m., nom; *kirî*, participe de *kirin*).
Nebinavkirî, adj., indéfini.
Tevayî, f., ensemble (*tev*, pour *di hev*; *-ayî*).
Nedîbar, adj., invisible (*ne*; *dî*, de *dîtin*, voir; *-bar*).
Jêhatî, adj., expérimenté (*jê*, pour *ji wî*; *hatî*, participe de *hatin*, venir).

Rengnesax, adj., pâle, qui a mauvais teint (*reng*, m., couleur; *ne*, négation; *sax*, adj., sain).

269. Les préfixes sont pour la plupart des prépositions ou des postpositions employées comme tels (*bi-*, *ber-*, *nav-*, *paş-*, *ve-*, etc.), des contractions de prépositions avec divers pronoms (*tev-*, *têk-*, *jê-*, *lê-*, etc.), des adjectifs ou pronoms indéfinis ou autres (*hem-*, *hev-*, *xwe-*, etc.), ou encore des adverbes (*ne-*, *ni-*). Certains, comme *ba-*, *her-*, *hil-*, *ra-*, *wer-*, ne sont réductibles à aucun de ces éléments. On trouvera ci-après la liste des préfixes par ordre alphabétique avec, dans la mesure du possible, l'indication de leur origine.

Remarque. Il a paru bon, puisque cette grammaire constitue un premier inventaire de la langue kurde, de relever tous les préfixes qui ont pu être notés, bien que beaucoup ne se rencontrent que rarement. *Bê-*, *bi-*, *hil-*, *ne-*, *ra-*, *ve-* sont de loin les plus usités.

Ba-, marque une idée de torsion.
Badan, tordre.
Bapêç, m., paquet.

Ber- (prép. *ber*), pré-.
Berban, f., préavis.
Berbang, f., période comprise entre l'aube et le lever du soleil.
Berbext, adj., nubile.
Berdest, adj. prêt, disponible.

Bê- (prép. *bê*), préfixe privatif, indique l'absence d'un attribut ou d'une qualité (in-, a-).
Bêarî, f., impudence.
Bêav, adj., desséché, aride.
Bêbask, adj., manchot.
Bêbextî, f., trahison.
Bêedil, adj., injuste.

Bi- (prép. *bi*), indique la présence d'une qualité ou d'un attribut.
Bicih, adj., opportun.
Bigoşt, adj., charnu.
Binav û deng, adj., célèbre.

A également une valeur instrumentale :
Bidev, adv., oralement.

Bin- (prép. *bin*), sous, sub-, hypo-.
Bincame, adj., hypocrite.
Binçeng, f., aisselle.
Bindest, m., subordonné, vassal.
Bindestî, f., subordination, soumission.

Da-, sert à la formation de nombreux verbes composés. Exprime une idée de descente, de clôture, d'introduction.
Danîn, poser.
Dabelandin, avaler.
Daçikandin, ficher, planter.
Dadan, fermer.
Dagirtin, emplir.
Daketin, *dahatin*, descendre.
Daxwaz, f., demande, requête.

Der- (prép. *der*), marque la sortie, l'expulsion (ex-).
Deranîn, expulser.
Derbûn, sortir.
Derêxistin, faire sortir, expulser.
Derling, m., orifice inférieur des jambes du pantalon.
Derpê, m., caleçon.

Dû- (prép. *dû*), exprime une idée de suite.
Dûajo, m., aide berger.
Dûmahik, f., suite.

Her-, exprime une idée de chute.
Heraftin, s'ébouler.
Herbilîn, s'effondrer.

Hev- (pron. réc. *hev*), idée de réunion, de similitude.
Hevcivandin, réunir.
Hevcivan, f., assemblée, réunion.
Hevber, adj., égal.
Hevreng, adj., monotone.
Hevgel, m., compagnon, soutien, appui.

Hil-, *hel-*, *hêl-*, marque l'ascension, l'élévation.
Hilanîn, soulever, ôter, brandir.
Hilatin, se lever (astre).
Hilfirîn, s'envoler.
Hilkişîn, grimper, monter.

Him-, *hem-* (cf. persan هم), donne une idée de coopération et aussi d'égalité.
Hemkar, m., collaborateur.
Hempa, adj., égal.

Î- (forme contractée de l'adjectif démonstratif *ev*). Sert à former des adverbes de temps.
Îsal, cette année.
Îro, aujourd'hui.
Îşev, cette nuit.

Jê- (contraction de *ji wî*, *ji wê*), exprime une idée de séparation, d'origine.
Jêkirin, couper, séparer.
Jêhatî, adj., habile, expérimenté.

Lê- (contraction de *li wî*, *li wê*).
Lêdan, frapper.
Lêxistin, même sens.

Lihev-, *lêk-* (contractions de *li hev*, *li yek*), marquent en particulier la réunion.
Lihevxistî, adj., composé.

Na-, *ne-*, *ni-* (adverbes de négation), préfixe privatif (in-).
Nebihingam, adj., inopportun.
Nebaş, adj., mauvais.
Nebihîstî, adj., inouï.
Neyar, m., ennemi.
Nezanî, f., ignorance.

Nav- (prép. *nav*), entre.
Navçar, f., médius.
Navkêl, f., ceinture.

Nêv-, *nîv-* (subst. *nîv*), demi, hémi-, mi-.
Nîvro, m., midi.
Nîvekîr, adj., malotru (*kîr*, organe viril).

Paş- (prép. *paş*), arrière-, post-.
Paşber, m., arrière-garde.
Paşroj, f., réserve, économie.

Pev-, *pê-*, *pêk-*, *vêk-* (contractions de *bi hev*, *bi wî*, *bi êk*).
Pevketin ou *pêketin*, s'enflammer, brûler.
Pevçûn, en venir aux mains.
Pevxistî, adj., composé.

Pey-, *pê-* (prép. *pey*), marque la succession.
Peyhatî, adj., puiné.
Pêma, m., héritier, reste.

Pê- (contraction de *bi wî*, *bi wê*), cf. *pev* et *pey* avec lesquels il se confond.

Pêş- (prép. *pêş*), avant-, pré-.
Pêşber, m., guide.
Pêşdar, m., avant-garde.
Pêşgotin, f., avant-propos, préface.

Pişt- (prép. *pişt*), arrière-, post-.
Piştmêr, m., soutien, assistant.
Piştşîv, f., collation servie après le dîner.

Ra-, indique un mouvement en hauteur.
Rabûn, se lever.
Radan, étendre.
Ragirtin, soutenir.
Rahiştin, *rakirin*, ôter.
Raserîn, adj., sublime.

Rê- (route), dans *rêkirin*, envoyer, expédier.

Rû- (à rapprocher de *rû*, visage, et du persan روى, sur), indique la superposition, ou encore, un mouvement vers le bas.
Rûniştin, s'asseoir.
Rûpel, m., page.
Rûpîşt, f., doublure.

Ser- (prép. *ser*), exprime une idée d'élévation.
Serderî, m., linteau.
Serevraz, f., montée.
Serhev, adj., ordonné.

Tev-, *têk-* (contractions de *di hev, di êk*).

Tê- (contraction de *di wî, di wê*).
Têxistin, introduire.

Ve-, exprime essentiellement une idée d'ouverture et de répétition.
Vebûn, éclore, s'ouvrir.
Vedan, séparer.
Vegeriyan, retourner, revenir.
Vejandin, ranimer.
Vemirandin, éteindre.
Vexwarin, boire.
Vexwandin, inviter, convoquer.

Wer-, indique un mouvement circulaire, de rotation.
Werbûn, dégringoler.
Li ... werhatin, cerner.
Wergerandin, faire tourner.

Xwe-, *xwey-* (pron. réfl. *xwe*), exprime l'appartenance propre.
Xwemal, adj., privé, particulier.
Xwebînî, f., égoïsme.
Xwebûn, f., indépendance.
Xwerû, adj., pur, original.

Enfin, la plupart des noms de nombres sont susceptibles de s'employer comme préfixes.

Ex. : *Yekaheng*, monotone.
Yekçav, adj., borgne.
Durû, adj., hypocrite.
Sêgûşe, adj., triangulaire.
Çarpê, adj., quadrupède.
Çarmedor, f., alentours.

Proverbes. *Çira nîne ko heta sibehê pêkeve,* il n'est lampe qui brûle jusqu'au matin.

Dinê li dinê, çavê gur li bizinê, tant que le monde sera monde, le loup guettera la chèvre.

II. Suffixes

270. De même que les préfixes, les suffixes sont pour une part « héréditaires » (*-a*, *-ak*, *-asa*, *-awer*, *-ar*, *-bar*, *-dar*, *-ek*, *-î*, *-mend*, *-van*, pour ne citer que les principaux). Pour l'autre, ils sont tirés de racines verbales (*-kir*, *-kuj*, *-nivîs*, *-zan*, etc.) ou nominales (*-geh*, *-yar*, *-xane*, etc.). L'origine de ceux qui appartiennent à la seconde catégorie sera indiquée dans chaque cas.

L'observation contenue dans la remarque du par. 269 au sujet des préfixes s'applique également à la présente rubrique. On a cherché à établir un inventaire aussi complet que possible des suffixes, bien que beaucoup d'entre eux ne soient que d'un usage assez peu fréquent.

En raison du grand nombre des suffixes et pour la clarté de l'exposé, la liste qui suit a été divisée en plusieurs paragraphes groupant respectivement les suffixes de qualification (par. 271 et 272), d'instrument (par. 273), de lieu (par. 274) et d'abstraction (par. 275). Pour les suffixes adverbiaux, on se reportera au par. 254.

271. I. — *Suffixes de qualification et de relation.*

-a.

Baza, adj., rapide (*baz*, course).
Zana, adj., savant (*zan*, de *zanîn*, savoir).

-ak.

Ronak, adj., lumineux (*ron*, f., clarté).
Heftak, f., sorte de ceinture (*heft*, sept).

-al.

Heval, m., compagnon (*hev*).
Delal, adj., cher, bien-aimé (*dil*).

-an.

Aliyan, adj., empêtré.
Heyran, adj., éperdu (de *heyirîn*, être perplexe).

-ane, indique la manière.

Mîrane, adj., princier.
Mêrane, adj., viril.

-ar, cf. *-awer.*

Şerar, adj., guerrier, belliqueux.
Diyar, adj., visible, en vue (de *dîtin*, voir).

-asa, en forme de, en manière de.

Hûtasa, adj., monstrueux (*hût*, m., monstre).

-awer, *-awêr.*

Bîrawer, adj., mémorable.
Dilawêr, adj., courageux (*dil*).
Cengawer, adj., combatif, guerrier, belliqueux.

-bar, -ible.

Xwarbar, adj., comestible.
Dîbar, adj., visible.
Nedîbar, adj., invisible.
Guhêrbar, adj., variable.

-bare, -uple.

Pêncbare, adj., quintuple.

-dar, pourvu de.

Ahengdar, adj., rythmé (*aheng*, rythme).
Avdar, adj., irrigué (*av*, eau).

-daş.

Sînordaş, adj., limitrophe (*sînor*, frontière, limite).
Xêrdaş, adj., homme de bien (*xêr*, bien).

-e, -âtre.

Sore, adj., rougeâtre.
Keske, adj., verdâtre.

Gewre, adj., blanchâtre.
Dermale, adj., se dit d'un animal élevé à la porte de la maison : familier.
Bijarte, adj., choisi, distingué.

-ende.

Şermende, adj., honteux, timide.

-fam, couleur de.

Gulfam, adj., couleur de rose.

-gaz.

Belengaz, adj., pauvre, misérable (*bela*, malheur).

-gîr (de *girtin*, prendre).

Avgîr, adj., marécageux.

-gon, couleur de.

Algon, adj., incarnadin.
Argon, adj., couleur de feu.
Avgon, adj., azuré.

-î, indique la relation, l'origine, l'appartenance.

Midyadî, adj., natif de Midiyat.
Botî, adj., botanien.
Inglizî, adj., anglais.
Avî, adj., irrigué, arrosé.
Bawî, adj., enflé.
Tawî, adj., fiévreux.
Xwînî, adj., meurtrier (*xwîn*, f., sang).
Gundî, adj., villageois.
Bajarî, adj., citadin.

-în.

Zîvîn, adj., argenté.
Agirîn, adj., inflammable.
Bingehîn, adj., fondamental.

-îr.

Dilîr, adj., vaillant.

-*mend*, doué de.

Bawermend, adj., croyant.
Dewlemend, adj., fortuné (*dewlet*, fortune).
Hinermend, adj., plein de talent.

-*nak*, plein de.

Derdnak, adj., douloureux.
Agirnak, adj., brûlant (*agir*, feu).

-*reng*, couleur de (*reng*, couleur).

Sorereng, adj., rouge sombre.

-*sar*.

Şermesar, adj., honteux, pudique.

-*ûr*.

Rencûr, adj., douleureux (*renc*, douleur).

-*van*.

Dilovan, adj., clément.
Mihrivan, adj., miséricordieux.

-*vanî*.

Şerevanî, adj., belliqueux.

-*ver*.

Girover, adj., rond.

-*war*.

Bendewar, adj., intéressé à, dans l'attente de.
Imîdwar, adj., qui espère.

-*wer*.

Bextwer, adj., heureux.
Bîrewer, adj., conscient.
Azwer, adj., ambitieux.

-*yar* (*yar*, ami).

Bextyar, adj., heureux.

-*za* (de *zayîn*, enfanter).

Hevalza, adj., jumeau.

272. II. — *Suffixes diminutifs et péjoratifs.*

-ik, suffixe le plus fréquemment employé pour la formation du diminutif.

Mêrik, m., bonhomme.
Keçik, f., fillette, jeune fille.
Kurik, f., garçonnet.

-înok, cf. *-o*, *-ok*.

Xapînok, adj., fourbe.

-îtik, suffixe du diminutif.

Bangerîtik, m., petit rouleau.

-îvk ou *-îfk*, *-işk*, doublets du suffixe du diminutif.

Gulîfk, f., petit pompon.
Germişk, f., bouton de fièvre.

-o, *-ok*, *-oke*, suffixe du diminutif, ayant parfois un sens péjoratif.

Xwaro, adj., vil.
Zero, adj., jaunâtre.
Xapo, adj., fourbe.
Kenok, adj., souriant.
Mirovok, m., gringalet.
Tirsok, adj., poltron.
Axayok, m., hobereau.
Şiloke, adj., pluvieux.

-ole, cf. *-onek*.

Zirtole, cf. *zirtonek*.

-olek, *-olik*, diminutif.

Gulolik, f., bobine (*gule*, balle).
Çînçolek, f., petite escarpolette.

-onek, doublet de *-ok*.

Zirtonek, adj., vantard, fanfaron.
Tirsonek, adj., poltron.

-or, diminutif.

Gulor, f., boulette.

-*oyî*, suffixe le plus souvent péjoratif.

Pesnoyî, adj., vantard, fanfaron.
Şeroyî, adj., querelleur.

273. III. — *Suffixes instrumentaux* (*métier ou instrument, fonction, etc.*).

La plupart des suffixes appartenant à cette catégorie sont tirés de racines verbales.

-*ajo* (de *ajotin*, conduire).
Kerajo, m., ânier.

-*ar*.
Guhar, f., pendant d'oreille.
Kovar, f., revue.
Nivîsar, f., manuscrit.

-*avêj* (de *avêtin*, lancer).
Tîravêj, m., archer.

-*ban*, garde.
Pasban, m., gardien.
Dergehban, m., portier, huissier.

-*baz* (qui joue).
Şûrbaz, m., sabreur, escrimeur.
Canbaz, m., saltimbanque, acrobate.

-*bend* (qui lie).
Dorbend, f., cadre.
Nalbend, m., maréchal ferrant.
Qesirbend, m., architecte.
Sîngebend, f., poitrinière.
Hevalbend, m., allié.

-*ber* (de *birin*, porter).
Emirber, m., estafette.
Rihber, m., être animé.
Rêber, m., guide.
Dilber, adj., séduisant.

-bêj (de *gotin*, dire).

Çîrokbêj, m., conteur.
Dengbêj, m., troubadour.

-bir (de *birîn*, couper).

Cawbir, m., ciseaux.
Avbir, f., petite digue de terre.
Çolbir, adj., grand marcheur.

-cî, *-çî*, suffixe indiquant d'une façon générale, le métier.

Deveçî, m., chamelier.
Qehwecî, m., cafetier.

-çîn (de *çandin*, planter, cultiver).

Derewçîn, adj., menteur.

-dan ou *-dank* (qui contient).

Avdank, f., jarre, seau.
Şimadan, f., chandelier.

-dar (qui possède, qui tient).

Aldar, m., porte-drapeau.
Guhdar, adj., attentif.
Maldar, adj., riche.
Hewcedar, adj., besogneux.



-dêr.

Dengdêr, f., voyelle.
Çavdêr, m., inspecteur.

-dirû (de *dirûtin*, coudre).

Soldirû, m., savetier.

-dok, *-ox*, -eur.

Birandok, m., moissonneur.
Xeberdok, m., informateur.
Çêkirox, m., faiseur, fabriquant, auteur.

-dos, doublet de *-dirû*.

Pînedos, m., savetier.

-ek, *-ik* (suffixe du diminutif), peut aussi indiquer l'instrument.

Badek, f., tourne-vis.
Destek, f., poignée, manette.
Rastek, f., règle.

-eke.

Bendeke, f., charge (d'un animal).

-ger (de *geriyan*, rouler, errer); également doublet de *-ker* (qv.).

Banger, m., rouleau.
Şevger, m., noctambule.

-gerîn, doublet de *-ger*.

Şopgerîn, m., pisteur.

-gîn.

Desgîn, f., bride.
Mizgîn, f., nouvelle.
Xwezgînî, f., demande en mariage.
Pêrgîn, f., rencontre.

-guhêz (de *guhaştin*, disperser).

Xeberguhêz, adj., indiscret; s.m., journaliste.

-hingêv (de *hingaftin*, atteindre, frapper).

Şûrhingêv, sabreur.

-î.

Avî, porteur d'eau.

-în.

Ahîn, f., soupir.

-jen (de *jentin*, carder, battre).

Avjen, m., nageur.
Bajen, m., éventail.
Kevanjen, m., cardeur.

-jimar (de *hijmartin*).

Dilopjimar, m., compte-gouttes.

-kar (de *kar*, travail, affaire).

Amojkar, m., conseiller.
Sozkar, adj., celui à qui on a donné sa parole.
Cotkar, m., laboureur.
Koşkar, m., savetier.

-ker, *-ger* (de *kirin*, faire).

Banker, m., crieur.
Hesinger, m., forgeron.
Zîvker, m., bijoutier.
Zerker, *zerger*, m., id.
Derewker, *virker*, adj., menteur.

-keş, *-kêş* (de *kişandin*, tirer, porter, peser).

Xweşkêş, adj., robuste.
Serkeş, rebelle.
Avkêş, m., porteur d'eau.
Afiyûnkêş, m., opiomane.

-kuj (de *kuştin*, tuer).

Mêrkuj, adj., meurtrier.
Agirkuj, m., pompier.
Mêşkuj, m., chasse-mouches.

-kut (de *kutan*, frapper, niveler).

Bankut, f., dame (outil).

-mal (de *malistin*, essuyer).

Destmal, mouchoir, foulard.

-mêj.

Destmêj, f., ablution.

-niwaz (de *niwaxtin*, caresser).

Dilniwaz, aimable.

-nivîs (de *nivîsandin*, écrire).

Xweşnivîs, calligraphe.
Dîroknivîs, m., historien.

-ok. Le suffixe *-ok* (cf. par. 272) peut aussi servir à indiquer l'instrument.

Bihîstok, m., écouteur.
Avok, m., gourde.
Fitilok, m., tournant.

-onek, doublet de *-ok*.

Fitlonek, tournant.

-parêz (de *paristin*, garder, servir, adorer).

Agirparêz, m., adorateur du feu.
Welatparêz, adj., patriote.

-perwer.

Asayişperwer, adj., pacifique.

-pêj (de *pehtin*, cuire).

Xwarinpêj, m., cuisinier.
Nanpêj, m., boulanger.
Rûnpêj, m., poêle à frire.

-pîv (de *pîvan*, mesurer).

Germepîv, m., thermomètre.

-rêj (de *rijandin*, verser).

Avrêj, f., latrines.

-revîn (de *revandin*, chasser).

Xemrevîn, adj., consolateur.

-şo (de *şuştin*, laver).

Destşo, f., cuvette.
Cilşo, f., blanchisseuse.

-teraş (de *teraştin*, tailler).

Darteraş, m., menuisier, charpentier.
Sengteraş, m., tailleur de pierres.

-van, indique d'une façon générale le métier ou la fonction.

Aşvan, m., meunier.

Gavan, m., bouvier.
Nêçîrvan, m., chasseur.

-vank, *-vend*, doublet de *-van*.

Destvank, m., joaillier.
Beşavend, f., rime.

-wer, peut aussi indiquer le métier.

Pîlewer, m., ferblantier.

-yar.

Cotyar, m., laboureur.
Kiriyar, m., acheteur.
Berpirsiyar, adj., responsable.
Peyar, m., piéton (*pê*, m., pied).

-zen, *-zan* (qui frappe, du persan زدن).

Borîzan, m., joueur de trompette.
Rêzen, m., coupeur de route, brigand.

-zan (de *zanîn*, savoir).

Rêzan, m., qui connaît la route, guide.
Kurdîzan, m., kurdisant.

274. IV. — *Suffixes indiquant le lieu.*

-geh (endroit), parfois *-gah*.

Havîngeh, f., estivage.
Şergeh, f., champ de bataille.
Sêrangeh, f., promenade.

-istan, *-tan*.

Goristan, f., cimetière.
Kurdistan, f., Kurdistan.
Dibistan, f., école.

-xane (maison).

Dermanxane, m., pharmacie.
Zirtxane, m., lice.
Dersxane, m., salle de classe.

275. V. — *Suffixes d'abstraction.*

Tous les suffixes énumérés ci-après comportent le même sens à des nuances près. Ils servent, les uns et les autres, à la formation de substantifs abstraits à partir de mots concrets, d'adjectifs ou d'autres termes. Le principal de ces suffixes est *-î*, les autres n'en constituant que des doublets utilisés le plus souvent pour des raisons d'euphonie. Les dérivés obtenus de cette manière sont sans exception du genre féminin.

-ahî.

Dûrahî, lointain, distance.
Dirêjahî, longueur.
Mezinahî, grandeur.
Germahî, chaleur.

-anî.

Doşanî, le produit de la traîte des brebis.
Rojanî, salaire journalier.
Piranî, grand nombre, majorité.
Mêranî, virilité, courage.
Xortanî, jeunesse, vigueur.
Mirovanî, parenté.

-asî, *-atî*, cf. *-anî.*

Mirovatî, parenté.
Kirîvatî, qualité de *kirîv* (« parrain » ; le *kirîv* est celui qui tient l'enfant pendant la circoncision).

-î, (*-hî* et *-yî* avec les mots se terminant en *-a*, *-nî* et *-tî* avec les mots se terminant en *-î*).

Nezanî, ignorance.
Berpirsiyarî, responsabilité.
Pîrî, vieillesse.
Bêpereyî, misère.
Cotkarî, métier de laboureur, agriculture.
Bêarî, effronterie.
Welatparêzî, patriotisme.

Azahî, liberté.
Avahî, prospérité.
Lawînî, enfance.
Birçîtî, faim.
Spehîtî, beauté.
Xwedîtî, *xweyîtî*, possession, propriété.

-înî, *-îtî*.

Bavînî, *bavîtî*, paternité.
Pirînî, grand nombre, majorité.
Kerîtî, stupidité.
Şivanîtî, état de berger.

-tî.

Hevaltî, amitié.

REMARQUE. Le suffixe *-î* peut affecter des mots déjà suffixés.

Ex. : *Zergerî*, orfèvrerie.
Zozanvanî, transhumance (de printemps).
Deştvanî, transhumance (d'automne).
Karwanvanî, le fait de voyager en caravane.
Amojkarî, enseignement.

Proverbes. *Jin qeleh e, mêr girtî ye*, la femme est une citadelle, l'homme, le prisonnier.

Mêr çem e, jin gol e, l'homme est une rivière, la femme un lac.

TROISIÈME PARTIE

ÉLÉMENTS DE SYNTAXE

I. REMARQUES SUR LES ÉTATS DÉFINI ET INDÉFINI ET SUR L'EMPLOI DES CAS

ÉTAT DÉFINI ET INDÉFINI (cf. II, Ch. III)

276. D'une manière générale, tout substantif à l'état absolu est défini (*hesp,* le cheval; *mirov,* l'homme) et ce sont les particules *-ek, -in* qui lui confèrent éventuellement l'état d'indéfinition (*hespek,* un cheval; *mirovin,* des hommes).

Cette règle souffre cependant des exceptions :

1) La particule d'indéfinition n'est pas employée lorsque l'état qu'elle indique va de soi d'après le contexte, par exemple lorsque le substantif joue le rôle d'attribut :

Ew mamoste ye, il est professeur.

Mîşo dengbêj bû, Mîşo était *dengbêj* [1] (par contre, *Mîşo dengbêjek bû* : Mîşo était un *dengbêj*).

Ferxekî şêra, şêr e, un lionceau est (déjà) un lion (proverbe).

Kar şêr e, wextê dest lê dikî, dibe rovî, le travail est un lion, dès que tu y mets la main, il devient renard (proverbe).

Il en va de même pour les mots construits d'une certaine manière avec le verbe *hebûn,* « avoir » (cf. par. 213).

Hespê min hebû, hespên min hebûn, j'avais un cheval, j'avais des chevaux.

L'indéfinition est de même impliquée par l'emploi de l'adjectif indéfini *hin* :

Hin mirov dibêjin, certains hommes disent.

Par contre, *her,* « chaque », introduit souvent la particule :

Her şêrek bi lepê xwe ye, chaque lion (: tout un lion) par sa griffe (proverbe).

[1] *Dengbêj* : chanteur de poèmes épiques.

On notera encore l'absence de particule dans des constructions comme les suivantes, dont les équivalents français impliqueraient l'état d'indéfinition :

Di nav wan de, dîsan jin in ko navên kurmancî hilanîne (*H.*), chez eux, il y a encore des femmes qui portent des prénoms kurdes.

Heya serî sax dimîne, çav ecêban dibîne, tant que la tête reste saine (tant qu'on vit), l'œil voit des merveilles (proverbe).

Çûye welêt ji me re xeberan bîne, il est allé au pays nous chercher des nouvelles.

2) Employé dans un sens partitif, le substantif est également dépourvu de la particule d'indétermination :

Av di bîrê de ne ma bû, il ne restait pas d'eau dans le puits.

Di vê deştê de, nêçîr heye, dans cette plaine, il y a du gibier (litt. : de la chasse).

Nan bide min, donne-moi du pain (*Nên* ou *nanî bide min* signifierait « donne-moi *le* pain »).

3) Dans des expressions comme « une ruse de femme », « un bâton de berger », l'indéfinition s'exprime par le cas oblique du pluriel défini, le premier terme du rapport d'annexion pouvant ne pas recevoir la particule :

Hîleke jinan, une ruse de femme(s).

Gopalekî şivanan, un bâton de berger(s).

Keça mîran bi qelenê gavana nayê, on ne peut avoir fille d'émir avec un douaire de bouvier (proverbe).

4) Lorsque plusieurs substantifs font partie d'une énumération d'objets à l'état indéfini, seul le dernier est normalement affecté de la particule :

Min hesp û mehînek hene, j'ai un cheval et une jument.

Hevalê min xanî û bîstanek kirîn, mon ami a acheté une maison et un jardin.

Emploi des cas

277. Les principales règles relatives à l'emploi des cas ont été énoncées aux chapitres V, VI et XIII de la Seconde Partie.

278. *Nominatif.*

Les mots déclinables restent au nominatif lorsqu'ils sont

— sujets de verbes intransitifs à tous les temps ;

— compléments d'objet directs de verbes intransitifs aux temps passés (par. 167) ;

— sujets de verbes transitifs à l'un quelconque des temps de la voix passive (II, Ch. XVI).

279. *Vocatif.*

Son emploi a été étudié au par. 117. On précisera ici que ses désinences, masculine ou féminine, ou les interjections qui l'introduisent, peuvent affecter, dans certains cas, des pronoms, des adjectifs ou des verbes.

Ex. : *Wey li mino!* Hélas de moi ! (homme).
Wey li minê! Hélas de moi ! (femme).
Hey lo Xwedê ne kuştî, ô toi (homme), que Dieu te garde (litt. : ne te tue pas).
Hey lê Xwedê ne kuştê, ô toi (femme), que Dieu te garde.
Hey min porê we qusando! ô moi qui vous couperai les cheveux (c.-à-d. qui vous obligerai (vous, femmes) à vous couper les cheveux en signe de deuil) !

280. *Cas oblique.*

a) Le cas oblique remplit en kurde à la fois les fonctions de l'accusatif, du génitif, de l'ablatif, etc., des autres langues.

Les mots déclinables reçoivent la flexion de ce cas lorsque :

— ils sont employés comme compléments de noms ;

— ils sont introduits par des prépositions qui le régissent (II, Ch. XXII) ;

— ils sont sujets logiques d'un verbe transitif à un temps des premier et second groupes (par. 185 et 187).

b) On se rappellera que l'emploi du cas oblique, obligatoire pour

tous les autres mots déclinables, est facultatif pour les substantifs du masculin singulier (cf. par. 115, Rem.), sauf :

— lorsqu'ils sont précédés d'un adjectif démonstratif (par. 115, Rem.);

— lorsque la clarté du sens exige son utilisation :

Ex. : *Apê Osman*, l'oncle Osman, mais :
apê Osmên, l'oncle d'Osman.

c) Lorsque plusieurs substantifs font partie d'une énumération jouant le rôle de complément, le dernier d'entre eux peut recevoir seul la désinence du cas oblique.

Ex. : *Ezê mih û beranî bifiroşim*, je vendrai la brebis et le bélier.
Ez hespek, du mehîn û gayekî dibim çêrê, je conduis un cheval, deux juments et un bœuf au pâturage.

Si le dernier terme est un substantif masculin à l'état défini, la désinence du cas oblique reste facultative :

Ex. : *Ez jin û mêr nas dikim*, je connais la femme et l'homme.

Toutefois, si les substantifs énumérés sont les uns au singulier et les autres au pluriel, on devra obligatoirement décliner chacun d'eux :

Ex. : *Gur wê mihê û bizinan bixwe*, le loup mangera la brebis et les chèvres.

d) Le cas oblique peut comporter, sans l'emploi d'aucune préposition ni postposition, des acceptions

— circonstancielles :

Ex. : *Vê carê*, cette fois.
Wê salê, cette année-là.
Carina, parfois.
Buharê pez, payîzê rez, zivistanê ez, au printemps du mouton, en automne du raisin, en hiver moi (proverbe : les choses agréables pour un homme énumérées par une femme kurde).

— locatives :

Ex. : *Tuê kengî vegerî Amanê?* Quand reviendras-tu à Ammane ?
Havînê, koçer diçin zozanan, en tête, les nomades vont aux alpages.

— attributives :

Ex. : *Axê tifingek da şivên*, l'agha a donné un fusil au berger.
Te guneh e, c'est ta faute (litt. : c'est faute à toi).
Min çi gote te? Que t'ai-je dit?
Hêviya min heye ko tuê reşbelekekê bişînî min, j'espère que tu m'enverras une lettre.

REMARQUE. On rappellera (cf. par. 217) que les compléments indirects des verbes comportant une idée de direction, d'attribution, etc., peuvent, et tel était le cas dans plusieurs des exemples précédents, être introduits par le cas indirect, sans l'intervention d'aucune préposition. Ils doivent alors se placer après ces verbes.

Ex. : *Min da wan*, je leur ai donné, pour : *min ji wan re da*.
Axê tifingek da şivên, pour : *axê ji şivên re tifingek da*.

e) Obligatoire pour les substantifs féminins jouant le rôle de complément, le cas oblique n'est cependant pas employé :

— lorsque ces substantifs font fonction d'épithètes :

Ex. : *Dotmama Qumrî* (et non *Qumriyê*), la cousine Qumrî.

— lorsqu'ils sont pris dans un sens partitif (cf. à ce propos par. 276 (2)) :

Ex. : *Tasek av*, un bol d'eau (*taseke avê* signifierait un bol à eau).
Xweyî par (et non *parê*), qui a part, participant.
Xweyî namûs, vertueux.

— dans les locutions adverbiales (cf. par. 254) :

Ex. : *Bi rastî*, en vérité (et non *bi rastiyê*).
Bi hêsanî, avec facilité (et non *bi hêsaniyê*).
Bi kurmancî, en kurde.

Proverbes. *Her tişt bi ziravî dişkê, mirov bi stûrî*, tout rompt par minceur, l'homme par grosseur (c.-à-d. : les puissants sont plus exposés que les faibles).

Ji mêra nav dimîne, ji ga, çerm, des hommes, il reste le nom, du bœuf, le cuir.

Mû bi mû, rihek çêdibe, poil par poil, on peut faire une barbe.

II. RAPPORT D'ANNEXION ET RAPPORT DE QUALIFICATION. ÉPITHÈTES COMPLEXES. APPOSITION

281. Les règles fondamentales régissant le *rapport d'annexion* ont été étudiées aux par. 99, 101 et 276 (3). Elles sont résumées par les exemples suivants :

Ex. : *Hespê Soro*; *hespekî Soro*, le cheval de Soro; un cheval de Soro.
Mehîna keçkê; *mehîneke keçkê*, la jument de la jeune fille; une jument de la jeune fille.
Hespên Soro; *hespine Soro*, les chevaux de Soro; des chevaux de Soro.
Mehînên keçkê; *mehînine keçkê*, les juments de la jeune fille; des juments de la jeune fille.
Gopalekî şivanan, un bâton de berger (par. 276).
Hîleke jinan, une ruse de femme (par. 276).
Gopaline şivanan, des bâtons de berger.

REMARQUE. Il peut se faire, mais très exceptionnellement, que la particule affectant le premier terme du rapport d'annexion soit élidée :

Ex. : *Tifing ji dest min girt* (*H.*), il me prit le fusil de la main.
Tifingên me di dest me da bû (*H.*), nous avions nos fusils à la main.

Ces deux exemples sont empruntés à un texte en dialecte *Mirdêsî* (tribu de l'Ouest). On peut aussi considérer que *dest* y joue un rôle semi-adverbial.

282. Le rapport d'annexion complexe se construit selon les mêmes principes, son second terme étant, aussi bien que le premier, affecté de la particule déterminative.

Ex. : *Hespê Mîrê Botan*, le cheval de l'Émir de Botan.
Mehîna keça Gurgîn, la jument de la fille de Gurgîn.

Hîleke jinên bajêr, une ruse de femmes de la ville.
Konên koçerên welatê me, les tentes des nomades de notre pays.

283. Lorsque le premier terme du rapport d'annexion est qualifié par une épithète, on a recours, pour introduire celle-ci, aux pronoms *ê*, *a*, *ên* (cf. par. 243) si ce terme est à l'état défini, et aux pronoms *î*, *e*, *en* s'il est à l'état indéfini (cf. par. 244). La construction est alors la suivante :

Hespê Soro ê boz, le cheval gris de Soro.
Birca Mîrê Botan a belek, le palais blanc et noir de l'Émir de Botan [1].
Konên koçerên welatê me ên reş, les tentes noires des nomades de notre pays.
Hesp û mehîna Soro ên boz, le cheval et la jument gris de Soro.
Hîleke jinên bajêr e kevin, une vieille ruse des femmes de la ville.
Şevine zivistanê en sar, de froides nuits d'hiver.

Si c'est le second terme du rapport d'annexion qui se trouve pourvu d'une épithète, la construction est normale :

Hespê axayê kal, le cheval du vieil agha.
Pirê bajarê mezin, le pont de la grande ville.

Si des qualifications s'appliquent à chacun des termes du rapport d'annexion, on aura recours à des constructions variées des types suivants :

Hîleke kevin e jinên bajêr ên ciwan, une vieille ruse des jeunes femmes de la ville.
Nivîsarine giranbeha en dîroknivisên wexta borî ên bi nav û deng, des écrits précieux des historiens célèbres du temps passé.

284. Les règles du *rapport de qualification* simple correspondent, quant à l'emploi des particules déterminatives ou d'indéfinition à l'état construit, à celles qui s'appliquent aux rapports d'annexion (par. 99, 101 et 219).

[1] Le *Birca Belek* des Émirs de Botan est célèbre dans les légendes kurdes. Son nom vient de ce que la façade en était décorée d'assises de pierres alternativement blanches et noires.

Ex. : *Hespê boz*; *hespekî boz*, le cheval gris; un cheval gris.
Mehîna şê; *mehîneke şê*, la jument alezane; une jument alezane.
Bajarên mezin; *bajarine mezin*, une grande ville; de grandes villes.

Il y a rapport de qualification complexe :

a) Lorsqu'un substantif est qualifié par plusieurs épithètes.

En ce cas, il est fait usage des pronoms *ê*, *a*, *ên* si ce substantif est à l'état défini, et des pronoms *î*, *e*, *en* s'il est à l'état indéfini.

Ex. : *Hespê boz ê qenc*, le bon cheval gris.
Hespekî boz î qenc, un bon cheval gris.
Mehîna boz a qenc, la bonne jument grise.
Hespên (*mehînên*) *boz ên qenc*, les bons chevaux (juments) gris.
Hespine (*mehînine*) *boz en qenc*, de bons chevaux (juments) gris.

Remarque I. Si les épithètes sont nombreuses, la construction s'allège de la répétition du pronom, comme dans l'exemple suivant :
Mirovekî dirêj, *kal*, *porspî û piştxwar*, un homme grand, vieux, les cheveux blancs et le dos voûté.

Si le premier terme du rapport de qualification est lui-même un adjectif, il peut ne pas recevoir la particule.

Ex. : *Guleke têr ring û têr bihin*, une fleur pleine de couleur et de parfum.

Remarque II. Les pronoms *ê*, *a*, *ên* peuvent servir, construits avec eux, à préciser l'emploi des adjectifs comme substantifs.

Ex. : *Rêwî*, errant : *ê rêwî*, le voyageur.
Rast, droit, exact : *a rast*, le vrai, la vérité.
Tu kîjan dixwazî ? — *Ê sor*. Lequel veux-tu ? — Le rouge.

Il est à noter que certains parlers, comme celui des Omerî (région de Mardine), font de cette construction une utilisation très fréquente, même avec de véritables substantifs. Les pronoms *ê*, *a*, *ên*, qui servent alors à préciser l'individualité du concept exprimé, prennent la valeur de réels articles (*ê nanpêj*, le boulanger).

b) Lorsque l'épithète, soit qualifiant le substantif, soit employée comme attribut, est elle-même complexe (par exemple, un homme *de belle apparence*, un homme *de plus belle apparence que lui*).

Les constructions sont en ce cas des plus variées, mais on retiendra que, lorsqu'une comparaison est impliquée, l'ordre des termes est en général l'inverse de celui du français.

Ex. : *Ji xezalê bezatir nîne, ji rizqê xwe zêde naxwe,* il n'y a pas plus rapide que la gazelle, (pourtant) elle ne mange pas plus que sa part (proverbe).

Erdekî wek Kurdistanê fireh, une terre vaste comme le Kurdistan.

Xaniyên wek koxên mirîşkan, des maisons pareilles à des poulaillers.

Memûrên ne ji wan, des fonctionnaires ne faisant pas partie de leur communauté (litt. : pas d'eux).

Her mirovê ji rastiya wî warî haydar, tout homme averti de la justesse de ce point.

Mirovekî ji min meztir, un homme plus grand que moi.

Ji çiyayê Herekolê bilintir, plus haut que le mont Herekol.

Di bajarê me de jê dewlementir paşa nîne, dans notre ville, il n'y a pas de pacha plus riche que lui.

Di rex mala wî de, yek ji ê din pîstir, du cîran hebûn, à côté de sa maison, il y avait deux voisins plus mauvais l'un que l'autre.

Şerma mezin ew e ko mirov nezanê xwendin û nivîsandina zimanê xwe be (H.), la (plus) grande honte est qu'on ne sache ni lire ni écrire sa propre langue (*nezan,* ignorant, est ici construit en rapport de qualification avec la proposition qui suit).

Ev eylo ji bo keriyên pez ji guran bitehlûketir in, ces aigles sont, pour les troupeaux de moutons, plus dangereux que les loups.

Ez hejmara Kurdan di Kurdistanê de pirtirî dewazde miliyonan texmîn dikim (H.), j'estime à plus de douze millions le nombre des Kurdes (résidant) au Kurdistan.

285. Le rôle d'apposition est celui de tout mot ou groupe de mots qui, employé pour qualifier un autre terme, suit celui-ci sans qu'intervienne la construction propre au rapport de qualification, c'est-à-dire sans qu'il soit fait usage des particules déterminatives ou d'indéfinition à l'état construit. L'apposition est d'un usage assez fréquent pour alléger la phrase et la rendre plus claire. Elle est de règle pour la qualification des pronoms personnels, puisque ceux-ci ne peuvent recevoir de particules.

Elle peut être simple ou complexe :

— Apposition simple.

Ex. : *Li ser gelê Kurd û welatê wan, Kurdistan*, au sujet du peuple kurde et de sa patrie, le Kurdistan.
Ma hon jin, cire derewa li me dikin? Pourquoi donc, vous autres femmes, nous mentez-vous ?
Kalo vê yeka han dide li ber cavên me, xortan, le vieillard nous fait apercevoir ce point, à nous autres, jeunes gens.
Me piçûk, me dida pey mezinan, nous, les petits, nous suivions les grands.

— Apposition complexe.

Elle comporte un ensemble de plusieurs mots et peut aussi bien précéder que suivre le terme auquel elle se rapporte.

Ex. : *Hawar derket, gaziya miletê Kurd* (*H.*), Hawar (revue kurde) vient de paraître, ce cri de guerre de la nation kurde.
Di vî geliyî de, bi hezar û sed hezaran, darên gwîzan hene, sur ce versant, il y a des noyers par milliers et par centaines de milliers.
Ji eskerên tijî, cil vaporên barkeş hatin (*R.*), il arriva vingt bateaux de transport pleins de soldats.
Ez hêvî dikim ko tu ji min re ji yekî bêtir kitêban neşînî, je (te) prie de ne pas m'envoyer plus d'un livre (on remarquera l'emploi du pluriel pour *kitêban*, appelé par la logique en raison de *ji yekî bêtir*, « plus d'un »).

Ji ber ko, pirtirî her aliyê Kurdistanê, ez hêla bakur nas dikim, parce que, plus que toute (autre) région du Kurdistan, je connais le côté du nord.
Yek ji kitêbên wî bi tîpên zîv û zêr çapkirî (*X.K.*), un de ses livres imprimé en caractères d'argent et d'or.

Proverbe. *Cer di riya avê de dişkê,* (tant) va la cruche à l'eau qu'(à la fin) elle se casse.

Énigme : *Serbijêr dibe, tijî dibe; serbijor dibe, vala dibe* : *kum.* Il se renverse, il s'emplit; il se redresse, il se vide : le bonnet.

III. EMPLOI DES PRONOMS PERSONNELS

ACCORD DES VERBES

286. On se reportera aux chapitres relatifs à la conjugaison pour l'emploi des pronoms personnels en tant que sujets et compléments des verbes, et aux par. 133, 137, 140 pour leur utilisation en tant que possessifs. Pour le réfléchi *xwe* et le réciproque *hev*, voir par. 135-140.

Il convient d'ajouter ici les précisions suivantes :

— Ainsi que de nombreux exemples l'ont déjà montré, l'emploi des pronoms personnels, surtout de la première personne du singulier et des troisièmes personnes du singulier et du pluriel comme sujets des verbes intransitifs, est facultatif pour autant que, dans le contexte, cela ne prête pas à équivoque.

Ex. : *Hat cem min*, il vint chez moi.
Dibêjim ko ne rast e, je dis que ce n'est pas exact.
Çû bûm Şamê, j'étais allé à Damas.
Tu dizanî bihna min teng e û xwe nagirim, tu sais que je suis impatient et que je ne me contiens pas.
Çi gotinê bêjin min, ez jî dê welê bêjim hevalan, ce que vous me direz, je le répéterai de la sorte aux amis.

— Lorsque plusieurs pronoms personnels faisant partie de la même construction se suivent, ils doivent être énumérés dans l'ordre des personnes qu'ils représentent (première, seconde et troisième) et, subsidiairement, dans l'ordre des nombres, singulier et pluriel.

Ex. : *Ez û tu û ew*, moi, toi et lui.
Ew û hon, lui et vous.
Wê ji bona te û wî tehlûkeke mezin hebe, il y aura grand danger pour toi et pour lui.
Soro wê te û wan (te û me) bi rê ve bigehîne, Soro vous (nous) rattrapera en chemin toi et eux (toi et nous).

REMARQUE. On constatera que cet ordre des pronoms personnels est en même temps conforme aux règles phonétiques énoncées au par. 87.

— Lorsque plusieurs pronoms personnels sont sujets du même verbe, l'usage le plus répandu veut qu'ils se trouvent récapitulés par le pronom personnel du pluriel correspondant à celui qui est le plus proche de la première personne.

Ex. : *Ez û tu û ew, em hatin,* moi, toi et lui, nous sommes venus.
Tu û ew, hon hatin, toi et lui, vous êtes venus.

— La règle qui précède s'applique également si c'est un nom propre ou un substantif qui se trouve au nombre des sujets au lieu du pronom de la troisième personne.

Ex. : *Ez û tu û Lezgîn, em hatin,* moi, toi et Lezgîn, nous sommes venus.
Tu û Lezgîn, hon hatin, toi et Lezgîn, vous êtes venus.

REMARQUE. Certains parlers admettent cependant les constructions :
ez û tu hatin (sans *em*),
tu û Lezgîn hatin (sans *hon*).

— Avec les temps des premier et deuxième groupes des verbes transitifs, dont le sujet logique doit être au cas oblique, la règle reste la même.

Ex. : *Min û te, me tukes ne dît,* moi et toi, nous n'avons vu personne.
Te û wan, we xelet kir, toi et eux, vous vous êtes trompés.

Elle s'applique de même pour l'accord avec les compléments d'objet directs :

Ex. : *Bozên ez û tu, em xapandin,* Bozan nous a trompés moi et toi.
Min tu û Rewşen, (hon) ezimandin cem xwe, je vous ai invités chez moi, toi et Rewşen.

— Si plusieurs verbes intransitifs ou plusieurs verbes transitifs employés au même temps des premier et second groupes ont pour sujet le même pronom personnel, celui-ci n'est généralement exprimé qu'avant le premier verbe.

Ex. : *Ew çû, lê fetkirî, vegeriya,* il alla, regarda et revint.
Min tifinga xwe rakir, derbek berda, hingivand, je levai mon fusil, tirai et touchai.

Par contre si, étant à des temps passés, les verbes de la série sont, les uns transitifs, les autres intransitifs, on doit normalement répéter le pronom en le mettant à chaque fois au cas approprié.

Ex. : *Me nikari bû em bisekinin,* nous ne pûmes pas nous arrêter.
Min navê ez wan bibînim, je ne veux pas les voir.
Ez çûm sûkê û min ji te re penîr anî, je suis allé au marché et t'ai rapporté du fromage.

REMARQUE I. Si le premier verbe de la série est intransitif, les constructions suivantes sont possibles :

Li karekî geriyam, min ne dît, je cherchai un travail et n'en trouvai pas.
Çû bajêr û ji te re tiştek ne anî, il est allé à la ville et ne t'a rien rapporté.
Min çû sûkê, ji te re penîr aniye, je suis allé au marché et t'ai rapporté du fromage.
Min hat, ji te re gul anîne, je suis venu t'apporter des fleurs.
Roviyan rabû, weke ko wî ji wan re got kirin (*H.*), les renards se mirent en devoir de faire comme il leur avait dit.

REMARQUE II. Avec certaines prépositions, il arrive que le pronom personnel de la troisième personne demeure sous-entendu si son absence ne prête pas à équivoque.

Ex. : *Gelo, tuê Soro bibînî ? — Belê, ezê herim cem,* est-ce que tu verras Soro ? — Oui, j'irai chez (lui).

287. La règle énoncée au par. 185 au sujet de l'accord des verbes transitifs aux temps des premier et second groupes avec leurs sujets et compléments d'objet souffre une importante et fréquente exception :

Si le sujet logique, étant de la troisième personne du pluriel, n'est pas exprimé et peut se rendre en français par « ils », « on », ou s'il se trouve, dans la phrase, assez éloigné du verbe, celui-ci reçoit la désinence du pluriel, même si le complément logique est au singulier.

Ex. : *Osman axa hebs kirin,* on a (ils ont) emprisonné Osman axa.
Ji min re gotin ko ..., on m'a dit que ...

Dilê min ji bîr ve birin, on m'anesthésia.

Xortên ko hînî xwendin û nivîsandin dibûn, dihatin û li qeydeyên zimanê xwe dipirsîn, gramêrek dixwestin (*H.*), les jeunes gens qui savaient lire et écrire venaient s'informer des règles de leur langue, ils voulaient une grammaire.

Li xulamên axê xistin, yek kuştin û pezên xwe vegerandine (*H.*), ils attaquèrent les domestiques de l'agha, en tuèrent un et ramenèrent leurs moutons.

Ji xwe re kiri bûn adet, di demên tengî û zîziyê de, ew ziyaret dikirin (*X.K.*), ils s'étaient fait une habitude, dans les moments de détresse et de misère, de le visiter.

Proverbes. *Gotine rovî* : « *Me tu kirî mirê mirîşka* ». *Rovî gîrî û got* : « *Ez ji siûda xwe ne bawer im* ». On dit au renard : « Nous t'avons fait prince des poules ». Il répartit en pleurant : « Je ne crois pas à mon bonheur ».

Go ziyaretê : « *Min gelek caran bi derewa bi te swind xwariye* ». *Go* : « *Min jî gelek caran mala te xerab kiriye, lê tu bixwe nizanî* ». Il dit au sanctuaire : « J'ai souvent fait de faux serments sur toi ». Le sanctuaire répondit : « Et moi, je t'ai souvent joué de mauvais tours sans que tu le saches ».

IV. EMPLOI DES VOIX, DES TEMPS ET DES MODES

288. L'emploi de la voix passive a été étudié aux par. 207-9. Celui de la voix active aux temps de l'indicatif n'appelle que des remarques de détail. On signalera en particulier que les nuances différenciant l'emploi du présent et du présent duratif, de l'imparfait et de l'imparfait duratif, du prétérit et du prétérit narratif sont souvent assez imprécises : elles dépendent de l'usage couramment fait de ces temps dans les divers dialectes et, dans la langue actuellement écrite, des effets de style recherchés.

289. Le *prétérit de l'indicatif* est un des temps susceptibles de rendre le plus de nuances selon son contexte. Il se traduira en français suivant les cas :

— par le passé simple :

ez çûm, j'allai;

— par le passé composé :

ez çûm, je suis allé.

Kînga ko çend heval gihiştin hev, li ser îşekî xeber dan, fikra ko li piranigê de ma, wê fikrê qebûl dikin (*H.*), lorsque plusieurs amis se sont réunis et ont parlé d'une affaire, l'idée qui a remporté la majorité, ils la retiennent;

— par le présent :

ez hatim, j'arrive, me voici;

— par le futur antérieur :

wexta tu çûyî, emê bên, quand tu seras parti, nous viendrons;

— par le conditionnel :

heke qebûl kir, em jî, emê pê qaîl bibin, s'il accepte, nous aussi nous y consentirons.

290. Emploi du s u b j o n c t i f.

Le subjonctif a, dans l'ensemble, la même valeur et le même emploi qu'en français.

— Il s'utilise normalement dans les propositions subordonnées impliquant une idée de finalité, qu'elles soient ou non introduites par une conjonction (cf. plus loin, par. 306).

Ex. : *Lezgîn fehêt dikir bihata govendê*, Lezgîn avait honte de se mêler à la danse.

Min pere da wî da ko ji xwe re nan bikire, je lui ai donné de l'argent pour qu'il s'achète du pain.

— Le subjonctif peut également exprimer la supposition ou le doute (cf. plus loin, par. 292).

Ex. : *Kafir jî be*, même s'il est hérétique.

Bi dana nîv xurmeyekê jî be (*H.*), même en ne donnant que la moitié d'une datte.

Ez ditirsim şermisarî û belengazî para me be (*H.*), je crains que la honte et la misère ne soient notre lot.

Tiştê ne bi dilê te be, meke, si quelque chose ne te plaît pas, ne le fais pas.

Mirov here masiya, qûna wî şil dibe, qui va à la pêche se mouille le derrière (proverbe).

Yên di deftera nifûsa hikûmetê da, çiqas hindik bûna, leşker û dayîna ko bidana jî ew çend hindik dibûn (*H.*), ceux qui étaient (inscrits) au registre du gouvernement, moins ils étaient nombreux, les soldats et le tribut qu'ils (c.-à-d. la communauté) auraient à fournir se trouvaient diminués d'autant.

— Dans beaucoup de propositions complétives et dans les propositions circonstancielles (cf. par. 310) qui rendent compte d'actions non accomplies, donc pouvant être considérées comme hypothétiques, l'emploi du subjonctif est souvent préféré à celui de l'indicatif; il est vrai qu'il est parfois rendu obligatoire par la présence de conjonctions régissant ce mode.

Ex. : *Li şûna ko bisekine, xwe lezand,* au lieu de s'arrêter, il pressa l'allure.

Xulamê min şand sûkê bêî ko ji min re bibêje, il a envoyé mon domestique au marché sans me le dire.

— Il exprime parfois l'optatif.

Ex. : *Ez kelê rojekê bim û ne mangê hezar salî bim,* que je sois taureau pour un jour et non vache pour mille ans (proverbe).

Xwezî ez dewlemend biwam, plût à Dieu que je fusse riche !

— Les règles de la concordance des temps pour le subjonctif sont en principe les mêmes qu'en français, à cette différence près qu'il n'est pas incorrect, lorsque la clarté du sens le permet, de préférer le présent de ce mode à son passé, ce qui a d'ailleurs généralement lieu pour alléger la phrase.

Ex. : *Qerar dan ko barxana ordiwê sivik bikin* (*H.*), ils décidèrent d'alléger les bagages de l'armée.

Le subjonctif passé est parfois employé sans subordination pour exprimer une action qui « devait » s'accomplir mais qui n'a pas eu lieu.

Ex. : *Perîxanê ji hakim re kulîlk pêşkêş bikirana* (*H.*), Perîxan devait présenter (eût présenté) des fleurs au gouverneur.

REMARQUE. Le futur peut s'employer, dans des propositions subordonnées, avec une acception voisine de celle du subjonctif.

Ex. : *Ne dizanîn wê çi bikin,* ils ne savaient que faire (litt. : ce qu'ils allaient faire).

291. Le conditionnel.

Les formes du conditionnel proprement dit ont été étudiées dans les chapitres relatifs à la conjugaison (par. 162, 163 (3), 165 (3), 175 (4), 185, 187).

Avant d'aborder la manière de rendre les diverses nuances de supposition, on notera ici que le conditionnel peut s'employer, surtout dans sa première forme, pour indiquer indépendamment de toute hypothèse une action qui « devait » s'accomplir au passé.

Ex. : *Piştê şîvê, wê bi rê ketan,* après le dîner, ils devaient se mettre en route.

Wezîfa canfedan ew bû : ewê bi şev biketan gir û heta spêdê wê tê biman (*H.*), la mission des volontaires était d'occuper la colline de nuit et d'y rester jusqu'à l'aube.

292. Le conditionnel présent implique soit une hypothèse réalisée ou supposée réalisable, soit une hypothèse irréalisée ou supposée irréalisable.

a) Hypothèse réalisée ou réalisable.

Celle-ci est exprimée, selon les cas, par le présent de l'indicatif introduit ou non par *heke* ou *eger* (si), soit par le subjonctif introduit ou non par *heke* ou *eger,* soit encore par le prétérit indicatif introduit par *heke, eger* ou *ko* (cf. par. 264). Le verbe de la proposition rendant éventuellement compte des conséquences de l'hypothèse est au temps et au mode appropriés.

Ex. : *Ji xwe, jin ji mirovên hevîngerm û hiskûr hez dikin, ev mirov ciwan an pîr in, yek e* (*X.K.*), normalement, les femmes aiment les hommes amoureux et passionnés, s'ils sont jeunes ou vieux, c'est tout un.

Heke birçî ne, bila bixwin, s'ils ont faim, qu'ils mangent.

Heke tu pirsa min dikî, ez çavdêrê vegera te me, si tu t'informes à mon sujet, je suis dans l'attente de ton retour.

Mirov ji binî dinihêre serê textê, kumê mirov dikeve (*H.*), si l'on regarde d'en bas le haut du rocher, on perd son bonnet (le rocher dont il s'agit est si élevé que l'on doit complètement renverser la tête pour en apercevoir le sommet, ce qui a pour conséquence inévitable la chute du lourd bonnet de feutre porté dans la région à laquelle se rapporte le texte cité).

Heke mirov ji rezekî tirî xwari be, nabe ko pişta xwe bide wî, si l'on a mangé du raisin d'une vigne, on ne doit pas lui tourner le dos (proverbe).

Dilê te hebe, tu dikarî bê, si le cœur t'en dit, tu peux venir.

Agirê ko Xwedê xistî dilê min heke berdim, bila dûje jê bitirse

ko ew dê bê zebanî bimîne (*X.K.*), le feu que Dieu m'a mis au cœur, si je le laisse échapper, que l'enfer le craigne au point d'en rester sans langue.

Heke pirsa wan hebe, bila vê gavê bêjin, s'ils ont une question (à poser), qu'ils le disent maintenant.

Eger feqeh ji mala xwe bi dûr ket û çû xerîbiyê, cêtir dixwine (*H.*), si le *feqeh* s'éloigne de chez lui et va à l'étranger, il étudie mieux (adage concernant les *feqeh,* étudiants en théologie de l'ancien Kurdistan).

Heke îşê wî çû serî, dibêjin ko siûda wî a baş bû, si son affaire se termine bien, on dit qu'il a eu bonne chance.

Ko tu hatî, emê pev re şîvê bixwin, si tu viens, nous dînerons ensemble.

b) Hypothèse irréalisée ou irréalisable.

Le verbe de la proposition exprimant l'hypothèse est normalement, mais non obligatoirement, introduit par *heke, eger, ko,* etc. et se met, selon le temps considéré :

— au prétérit de l'indicatif ou au conditionnel première forme pour le présent,

— au plus-que-parfait de l'indicatif, à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif, au conditionnel seconde forme, pour le passé.

Le verbe de la proposition exprimant la conséqence de l'hypothèse peut être à l'imparfait ou au prétérit de l'indicatif ; il est plus normalement au conditionnel première ou seconde forme s'il rend compte d'une conséquence positive, à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif si la conséquence est négative (cf. par. 290 *in fine*).

Ex. : *Ji min re xweştir bû, ger birînên min ên kevin vebûyan û min ev şev ne dîta* (*X.K.*), mieux eût valu pour moi que mes vieilles blessures se rouvrissent et que je n'eusse pas vu cette nuit.

Tu ne biwayî, ez keti biwama, si tu n'avais pas été (là), je serais tombé.

Ko mîr bihata, em dê biçiwana nêçîrê, si l'Émir était venu, nous serions allés à la chasse.

Tifinga min hebiwa, minê hirç bikuşta, si j'avais eu un fusil, j'aurais tué l'ours.

Min ji bavê xwe re rastî bigota, ew dê izna min bidaya ko ez heyfa xwe hilînim, si j'avais dit la vérité à mon père, il m'aurait permis de me venger.

Eger em dewlemend bûna, em di vî halî de ne diman, si nous étions riches, nous ne demeurerions pas dans cet état.

Soro ne hati biwa, ez çû bama (ou *czê biçûma*), si Soro n'était venu, je serais parti.

Welatê me xweyiyê zarowên xwenda biwa, heta niho bi serê xwe dibû û bav û brayên me nedihatin kuştin, em jî ne diketin vî halî (*X.K.*), si notre patrie avait des enfants instruits, d'ores et déjà elle serait indépendante; nos pères et nos frères ne seraient pas massacrés et nous ne serions pas non plus tombés dans cette situation.

Gelo, Dr. S., tecribeke din çêkira û mejiyê mirovekî bi temamî derêxista, gelo ji wî mirovê bê mejî wê çi bihata pê? (*R.*). Si le Dr. S. avait fait une autre expérience et s'il avait entièrement extrait la cervelle d'un homme, que serait-il advenu de cet écervelé ?

293. L'infinitif.

On sait qu'il est toujours susceptible de s'employer substantivement et qu'il est alors considéré comme étant du féminin (cf. par. 267).

Ex. : *Jîn*, vie.
Gotin, dire, paroles.
Kuştin, meurtre.

Dans de nombreuses constructions, et notamment lorsqu'il joue le rôle de complément, l'infinitif reçoit obligatoirement les flexions du cas oblique.

Ex. : *Bi vê çûyînê, min dikari bû di ser hemû dinê re derbas bûma* (*X.K.*), en allant de la sorte, j'aurais pu parcourir le monde entier.

Guh nîne ko nabihîse, lê divê mirov ji bihîstinê hez bike, il n'est oreille qui n'entende, encore faut-il que l'on aime écouter.



Lorsque l'infinitif introduit un complément, il se construit avec lui en rapport d'annexion et reçoit la particule déterminative.

Ex. : *Veşartina wî zehmet bû*, il était difficile de le cacher.

Ji bona dîtina şêx, şeveke din were, pour voir le cheikh, viens une autre nuit.

Ji ber rabûna avê, îmkana derbasbûnê nema bû, en raison de la montée de l'eau, il n'y avait plus la possibilité de passer.

Çûyîna bajêr îşê saetekê bû, aller à la ville fut l'affaire d'une heure.

Çavên jinikê li vegera wî a mal bûn, la femme attendait (litt. : les yeux de la femme étaient sur) son retour à la maison.

De telles constructions, qui constituent des propositions nominales infinitives, sont d'un usage très courant.

Remarque. A propos de *gotin*, noter l'expression : *gotina te ye*, tu as raison.

294. Le participe.

Voir, au sujet de sa formation, par. 171. Il s'emploie de la même manière que l'adjectif épithète, à cette différence qu'on ne le rencontre que rarement à l'état de comparatif ou de superlatif.

De même que l'adjectif, le participe peut trouver un emploi nominal.

Ex. : *Bi sondeke mezin girêdayiyên hev in*, ils sont liés l'un à l'autre par un grand serment.

Le participe est souvent construit avec les pronoms *ê*, *a*, *ên* (cf. par. 243). Il est alors à traduire par celui, celle qui, ceux qui, celles qui, ce qui, etc...

Ex. : *Ê mayî*, ce qui reste.

A revî, celle qui a fui.

Ên girtî, ceux qui ont été pris.

Il est à noter que le participe sert fréquemment à remplacer la proposition relative.

Ex. : *Tiştên gotî*, les choses dites (au lieu de : *tiştên ko hatine gotin*, les choses qui ont été dites).

Mirovê hatî (au lieu de : *mirovê ko hat*), l'homme qui est venu.

Mehîna ketî (au lieu de : *mehîna ko ketiye*), la jument qui est tombée.

Pelên mayî ji ên buhurtî bêtir in, les moments à venir sont plus nombreux que ceux qui sont passés (proverbe).

Royê kiçik lê herikî ji avê mezin lê sekinî çêtir e, petit ruisseau qui court vaut mieux que grandes eaux qui dorment (proverbe).

Ketî bi xebatê radibe, celui qui est tombé (dans la misère) se relève par le travail.

On signalera enfin qu'en raison de son caractère verbal, le participe peut entraîner l'élision du verbe *bûn* dans des propositions du type suivant :

Wê bihatana cihê ko ez tê de veşartî, ils allaient venir à l'endroit où j'étais caché.

Hevalê min yê ko li Dyarbekrê rûniştî, mon ami qui habite Dyarbekir.

Proverbes. *Mêvanê yekî, mêvanê gundekî*, l'hôte d'un seul est celui de tout un village.

Bê şêx û pîr meçe dîwana mîr ko tu nekevî halê feqir, sans cheikh et *pîr* (dignitaires religieux, ici : intercesseurs), ne va pas au divan de l'Émir si tu n'en veux pâtir.

V. LES ÉLÉMENTS NOMINAUX DE LA PHRASE
L'ORDRE DES MOTS DANS LA PHRASE SIMPLE
LES DIVERS TYPES DE PHRASES SIMPLES

295. Le sujet.

Les noms, les pronoms, les adjectifs, les infinitifs et les participes pris substantivement, les termes en rapport d'annexion ou de qualification, les propositions nominales peuvent jouer le rôle de sujet.

Le sujet se place normalement avant le verbe. S'il est déclinable, il reste au nominatif lorsque le verbe est soit intransitif, soit transitif à la voix passive, soit transitif, mais à un temps présent ou futur. Il est au cas oblique (sous les réserves que comporte l'usage de ce cas pour le masculin singulier, cf. par. 280), lorsque le verbe est transitif et employé à un temps passé.

Ex. : *Mirov* (*ew*, *ê pîr*) *hat*, l'homme (il, le vieux) est venu.

Çûyîn zehmet e, partir est difficile.

Girtî zehf in, les prisonniers (*girtî*, participe de *girtin*) sont nombreux.

Hespê Soro nas e, le cheval de Soro est bien connu.

Dilê tirsok sînga gewr nabîne, (jamais) cœur poltron ne verra blanche poitrine (proverbe).

Dîtina hevalan şêrîn e, voir les amis est agréable.

Te ji mêj ve ne nivîsand, tu n'as pas écrit depuis longtemps.

REMARQUE. On aura intérêt à se reporter au par. 286 sur l'emploi des pronoms personnels, et aux par. 185 et 287 relatifs à l'accord du verbe. Il arrive que le sujet, s'il est représenté par un pronom personnel, reste sous-entendu (cf. par. 286).

296. L'attribut.

Peuvent faire fonction d'attribut les noms et mots employés substantivement, les adjectifs et les mots employés adjectivement, certains

adverbes, des rapports d'annexion ou de qualification, des propositions entières.

L'attribut se place normalement entre le mot, ou le groupe de mots auquel il se rapporte, et le verbe. Il reste au nominatif sauf s'il est introduit par une préposition.

Ex. : *Ba sar e,* le vent est froid.

Herekol çiyayekî Kurdistanê ye, le Herekol est une montagne du Kurdistan.

Kêfa min siwar bûna hespan e, mon plaisir est de monter à cheval.

REMARQUE. Par exception à la règle précédente, les attributs introduits par des verbes exprimant une idée de transformation ou de devenir peuvent se placer après le verbe.

Ex. : *Gotinên te ez kirim bêimîd,* tes paroles m'ont désespéré (litt. : rendu sans espoir).

Aux temps du verbe « *bûn* » qui s'emploient normalement dans le sens de « être », cette construction est de règle si l'on veut exprimer l'idée de « devenir » (cf. par. 168).

297. Le complément d'objet.

Le complément d'objet peut être l'un quelconque des éléments déjà indiqués à propos du sujet et de l'attribut. Il se place normalement entre le sujet et le verbe.

Les compléments d'objet sont de deux sortes :

a) *Directs.*

Conformément à la règle énoncée au par. 280, le complément d'objet direct est au cas oblique (réserve faite des exceptions signalées dans l'emploi de ce cas pour le masculin singulier, cf. par. 115) lorsqu'il est introduit par un verbe transitif à un temps présent ou futur; il reste au nominatif lorsque ce verbe est à un temps passé; le verbe s'accorde alors en personne et en nombre avec son complément.

Ex. : *Tu min nas dikî,* tu me connais.

Te ez nas kirim, tu m'as connu.

Ezê nan bikirim, j'achèterai du pain.

Min nan kirî bû, j'avais acheté du pain.

Sînem zaroyên xwe dişîne dibistanê, Sînem envoie ses enfants à l'école.

Sînemê zaroyên xwe şandine dibistanê, Sînem a envoyé ses enfants à l'école.

b) Indirects.

Appartiennent à cette catégorie :

— les compléments d'objet introduits par des verbes simples, des verbes composés et des locutions verbales au moyen d'une préposition (transitifs indirects, cf. par. 190).

Ex. : *Ez li kitêba xwe digerim,* je cherche mon livre.
Çavê min li te ket, je t'aperçus.
Hejî te dikim, je t'aime (*hejî,* contraction de *hej ji*).
Bi vê yekê bawer nabim, je ne croirai pas cela.
Baweriya xwe bi Xwedê anîn (*H.*), ils crurent en Dieu.

— les compléments d'objet des verbes composés et des locutions verbales dont le régime est construit en rapport d'annexion avec l'élément nominal de ces verbes et locutions.

Ex. : *Me qala wan kir,* nous parlâmes d'eux.
Dijmin dirêjahiya me kir, l'ennemi nous attaqua.

— entrent également dans cette catégorie les compléments d'objet des verbes à l'infinitif.

Ex. : *Ji bo pêkanîna emrên Xwedê,* pour accomplir les commandements de Dieu.
Veşartina wî ne hêsanî bû, le cacher ne fut pas facile.

298. Le complément circonstanciel.

Il peut être d'attribution, de destination, de direction, de lieu, d'instrument, de temps, etc. Il est normalement introduit par les prépositions et postpositions appropriées.

Ex. : *Soro li Mîşo vegerand,* Soro répondit à Mîşo (attribution).

Min jê re mizgînî da zanîn, je lui fis savoir la bonne nouvelle (attribution).
Hevalê xwe li cem me anî, il amena son ami chez nous (destination).
Cotkar genimê xwe li sûkê difiroşe, le laboureur vend son blé au marché (lieu).
Axa li gund e, l'agha est au village (id.).
Di gundê me de sî mal hene, dans notre village, il y a trente maisons (id.).
Bi arîkariya te, ezê vê xebatê bibim serî, avec ton aide, j'achèverai ce travail (instrument).
Tiliyê xwe bi xencêra xwe birî, il s'est coupé le doigt avec son poignard (id.).
Wê şevê dinya gelek sar bû, cette nuit-là, il faisait très froid (temps — au sujet de l'emploi du cas oblique dans cet exemple, cf. par. 254).

299. Ordre des éléments de la phrase simple.

Il est en principe le suivant :

a) sujet, complément d'objet ou attribut, verbe.

Ex. : *Tu wî dibînî,* tu le vois.
Ez pîr im, je suis vieux.

b) sujet en rapport d'annexion simple ou complexe ou (et) de qualification, complément d'objet ou attribut, verbe.

Ex. : *Axayê me ê kal nexweş e,* notre vieil agha est malade.
Xwendina reşbeleka te ez kêfxweş kirim, la lecture de ta lettre m'a fait plaisir.

c) complément circonstanciel (temps ou lieu), sujet (construit ou non), autres compléments (circonstanciels, d'attribution, d'objet, etc.), verbe.

On retiendra que le complément d'attribution précède en général le complément direct. Les compléments de lieu, de destination, d'instrument suivent en principe le complément d'objet. Le complé-

ment circonstanciel de temps se place normalement au début de la phrase.

On rappellera encore (cf. par. 217) que les compléments d'attribution et de direction introduits par des verbes comme *dan*, *şandin* (envoyer), *çûn*, *hatin*, etc., peuvent se construire sans l'intervention des prépositions et des postpositions normalement employées. Ils suivent alors le verbe et sont au cas oblique.

Ex. : *Min gul dane te* (au lieu de : *min ji te re gul dan*), je t'ai donné des fleurs.

Lorsque plusieurs compléments circonstanciels interviennent dans une phrase, ils se répartissent au long de celle-ci, à la place qui leur revient compte tenu du déroulement de l'exposé.

Ex. : *Ji birc û barû, şargehên top û mitralyozan pê ve, di giravê de, ji bo zad û cebirxanê û ardiwên avîn, depoyine jêrzemînî hatine çêkirin* (*H.*), outre tours et redoutes, casemates pour canons et mitrailleuses, dans l'île, des dépôts souterrains ont été construits pour les vivres, les munitions et les combustibles liquides.

Les exemples qui suivent illustreront l'ordre dans lequel se suivent les éléments de la phrase simple :

Wê şevê li qesra mîr dengbêjên kal û ciwan ji bona mêvanan stranine spehî heta spêdê gotine, cette nuit-là, au palais de l'émir, les *dengbêj* vieux et jeunes ont chanté pour les hôtes de belles chansons jusqu'au matin.

Yekî ji kevirkêşan bi rê ve kevirê xwe danî bû erdê û pal da bû ser (*H.*), un des porteurs de pierres, chemin faisant, avait posé sa pierre sur le sol et s'était adossé contre.

Herçî şêx û ewliya, wan jî hevaliya tu miletê din ne kir ji xeynî miletê Kurdan (*H.*), dans leur totalité, cheikhs et saints ne se sont attachés à aucune nation autre que la nation kurde.

Di tariya şevê û di hişkesayiyê de, jê re, bi tenê guregura ezmanan û reqîna blêç û biruskan dilorînin (*H.*), dans l'obscurité de la nuit et dans le froid sec, pour lui, seuls le tonnerre des cieux et le fracas de la foudre et des éclairs chantent leur berceuse.

Di şevên sayî de, hilma erdê di navbera erd û ezmanan de wek perdeke zîvîn disekine (*H.*), dans les nuits claires, la brûme (qui s'élève) du sol flotte immobile entre la terre et le ciel, comme un rideau argenté.

La place des adverbes dans la phrase est variable. Elle correspond en gros à celle des compléments circonstanciels par lesquels on pourrait les remplacer.

Ex. : *Ezê îro, ji eşîrên Botan, qala Jêliyan bikim* (*H.*), aujourd'hui, parmi les tribus du Botan, je traiterai des Jêliyan.

Zaro, ji zarê bavên xwe bêtir, bi zarê diyên xwe xeber didin (*H.*), les enfants, mieux que celle de leur père, parlent la langue de leur mère.

Sinheta van xelkan, ji cotkariyê bêtir, şivanî ye (*H.*), l'industrie de ces gens est, plutôt que l'agriculture, l'élevage.

300. Les indications qui précèdent ne sauraient avoir qu'une valeur très générale. En effet, la syntaxe kurde se veut, surtout dans la langue actuellement écrite, d'une grande souplesse. On le voit déjà de ces quelques exemples. Les éléments de la phrase trouvent ainsi leur place, soit selon la succession logique des idées exprimées, soit selon l'importance que l'on entend conférer à telle ou telle d'entre elles dans le développement du discours, dont l'ordonnance normale peut alors se trouver entièrement bouleversée.

Ex. : *Ezê cewaba xwe bidim, bi hindik û rindik* (*H.*), je donnerai ma réponse, brièvement et tout bonnement.

Kurd hemî malên xwe serf dikin di riya xêratên di wan comerdan de (*H.*), les Kurdes dépensent tout leur avoir pour le bien-être de ces Messieurs (... *xêratên di wan* ... Pour le sens de *di*, cf. par. 110).

Ala kurdan, ji jor ber bi jêr ve, ser hev, sor, spî û kesk e; di nava wê de, roj diçirise (*X.K.*), le drapeau des Kurdes est, du haut vers le bas, horizontalement, rouge, blanc et vert; en son centre rayonne le soleil.

REMARQUE. Les tournures les plus concises sont en général recherchées; il en résulte que certains éléments de la phrase sont souvent sous-entendus lorsque leur présence n'est pas indispensable à la clarté du sens (cf. par. 286 et 294). De même,

prépositions et verbes introduisant plusieurs compléments ne sont, de préférence, pas répétés pour autant que l'on peut s'en abstenir sans donner lieu à confusion.

Ex. : *Rûmeta wî mezin û navê wî bilind kirin* (*H.*), ils grandirent sa réputation et exaltèrent son nom.

Bi saxiya xwe ew terk ne kirin, bi wefata xwe jî (*H.*), de son vivant, il ne les abandonna pas, et non plus après sa mort.

301. La phrase négative.

L'essentiel en a été dit dans les paragraphes 166, 177 et 182, relatifs à la conjugaison négative des verbes, dans le paragraphe 245 où sont énumérés des adjectifs et pronoms indéfinis impliquant négation et dans le paragraphe 260 consacré aux adverbes de négation.

302. La phrase interrogative.

Les mots de la phrase interrogative conservent leur ordre naturel. L'interrogation est marquée soit par l'intonation, soit par l'emploi d'adverbes, de pronoms ou d'adjectifs interrogatifs (cf. par. 247 et 261) qui prennent dans le discours la place qui leur revient normalement.

Ex. : *Te sar e?* As-tu froid ?
Bavê min hat? Mon père est venu ?
Gelo, bavê min hat? Est-ce que mon père est venu ?
Te çend kew kuştin? Combien as-tu tué de perdreaux ?
Kîjan çêtir e? Lequel est le meilleur ?
Çawan kir? Comment a-t-il fait ?
Çito ye ko tu nanivîsî? Comment se fait-il que tu n'écris pas ?

La double interrogation s'exprime à l'aide des conjonctions *ya* et *an* (cf. par. 263).

Ex. : *Gelo tuê nik min vegerî an te ez êdî ji bir rakirim?* Reviendras-tu auprès de moi ou m'as-tu désormais oublié ?
Ewê siwarî hespê min bibe ya bi peyarî here? Montera-t-il mon cheval ou ira-t-il à pied ?

Une proposition interrogative peut être en même temps négative.

Ex. : *Te hêj ev kitêb ne xwend?* Tu n'as pas encore lu ce livre ?

La proposition interrogative peut s'employer :

— pour solliciter une réponse affirmative.

Ex. : *Ma tu min bi xwe re na bî?* Tu ne m'emmèneras pas ?

— pour marquer la surprise.

Ex. : *Ma tu wî nas nakî?* Tu ne le connais donc pas ?
Ev çi bajar e? Quelle est cette histoire ?
Ma ez filehê bavê te me? Suis-je donc le serf de ton père ?

— dans un récit, ou dans une conversation, pour insister sur un fait important.

Ex. : *Şerê Rewandizê ne bû? Kurdan wê rojê zora dijminên xwe bir,* il n'y a pas eu la bataille de Rawandouz ? Les Kurdes, ce jour-là, ont écrasé leurs ennemis.

303. La phrase exclamative.

Elle traduit l'émotion, l'étonnement et leurs nuances, la menace, le souhait, etc. L'exclamation peut être marquée simplement par l'intonation de la voix.

Ex. : *Welê mebêje, keçê!* Ne parle pas ainsi, ma fille !
Ji dil! Vraiment !

Elle s'exprime encore par l'emploi d'interjections (cf. par. 265), d'adverbes ou d'adjectifs interrogatifs.

Ex. : *De here lo!* Hé, va donc !
Ma tu fehêt nakî? N'as-tu pas honte ?
Çiqas beriya te dikim! Comme tu me manques (litt. : comme je te désire (présent ou présente) !

Soit enfin par des constructions particulières.

Ex. : *Way li minê, porkurê!* Malheur à moi (femme) dont les cheveux sont coupés (en signe de deuil) !
Way li mino! Malheur à moi (homme) !

L'optatif se rend à l'aide de la conjonction *xwezî* et d'un des temps passés du subjonctif ou à l'aide de *işela* (*şale*) construit avec le futur ou le présent du subjonctif.

Ex. : *Xwezî tu li vir biwayî!* Plût à Dieu que tu fusses ici!
Işela tuê zû vegerî, j'espère que tu reviendras vite.
Şale ko miradê me çêbibe! Plaise au ciel que notre désir se réalise!

Le subjonctif présent donne également le sens de l'optatif dans de nombreuses formules de politesse.

Ex. : *Xwedê te bihêle!* Dieu te garde! ou : *Xwedê te ji min re bihêle!* Que Dieu te garde pour moi!
Xwedê rikêba te dirêj bike, que Dieu allonge ton étrier (souhait de réussite).
Çavê te neêşe, que ton œil ne souffre pas (réponse à : *ser sera û ser çava*, sur les têtes et sur les yeux (formule de bienvenue ou d'assentiment).
Destê te neêşe, que ta main ne souffre pas (formule de remerciement).
Oxira te a xêrê be, bon voyage (que ta route soit celle du bien).

Dans des locutions de ce genre, le subjonctif peut rester sous-entendu.

Ex. : *Mala te ava*, que ta maison soit prospère (c.-à-d. merci).
La réponse est : *ya te jî*, la tienne pareillement.
Roja te (we) xweş, bonjour.
Êvara te (we) xweş, bonsoir.
Şeva te (we) xweş, bonne nuit.

On dit aussi : *rojxweş, şevxweş*.

Proverbes. *Destê bi tenê, deng jê nayê*, une seule main ne peut faire de bruit.

Bira dilî bi dilî bî, tûrê parsê li milî bî, si deux cœurs sont unis, qu'importe la misère (litt. : que la besace du mendiant soit sur l'épaule).

VI. STRUCTURE DES PROPOSITIONS
ÉLÉMENTS DE LA PHRASE COMPLEXE

304. Les propositions de divers types peuvent se classer par rapport à leur structure propre, soit par rapport à leur fonction grammaticale (propositions nominales et adjectives), soit encore par rapport à leur rôle logique (complétives, relatives, circonstancielles).

Par rapport à leur structure, elles sont :

— soit infinitives, et en ce cas leur verbe est un infinitif construit en rapport d'annexion avec son ou ses compléments (cf. par. 293).

— soit, le plus souvent, verbales (nous recourons à ce terme faute de mieux, les propositions infinitives pourraient être aussi en effet désignées comme verbales), c'est-à-dire construites autour d'un verbe à un mode et à un temps donnés, introduit ou non par une conjonction, un pronom relatif, etc.

Au regard de leur fonction grammaticale, la plupart des propositions trouvent le même emploi que les noms, les adjectifs et les adverbes : elles peuvent être sujet ou complément, épithète ou attribut. Elles seront alors dites propositions nominales et adjectives.

Si on considère enfin les propositions du point de vue de leur rôle logique, et c'est à quoi nous nous attacherons surtout, on est conduit à les répartir en complétives, relatives et circonstancielles.

I. Propositions nominales et adjectives

305. Elles seront étudiées plus loin dans leurs rôles essentiels de complétives, relatives et circonstancielles; le présent paragraphe se bornera à indiquer certains de leurs aspects structuraux.

a) La proposition nominale jouant le rôle de *sujet* dans une phrase complexe est le plus souvent une proposition infinitive.

Ex. : *Anîna jinên biyanî Kurdine ne kurdî ziman ditîne pê* (*H.*) épouser des femmes étrangères a pour résultat (de produire) des Kurdes (qui ne sont) pas de langue kurde.

Terk kirina welatê xwe jê re dijwar bû, quitter son pays lui était pénible.

Dîtina te şahiya çavên min e, te voir est la joie de mes yeux.

Il arrive cependant aussi que la proposition nominale sujet soit verbale.

Ex. : *Gelek Kurd hene, li zarên xwe re pirsinên biyanî têkil dikin* (*X.K.*), il y a beaucoup de Kurdes qui mêlent à leurs dialectes des mots étrangers.

Heçî holê dikin xwe davêjin bin hikma zimanên biyanivan (*X.K.*), tous ceux qui agissent ainsi se soumettent au pouvoir des langues étrangères.

b) *Complément*, la proposition nominale peut aussi être infinitive.

Ex. : *Gayê xwe firot ji bo kirîna tifingekê*, il a vendu son bœuf pour acheter un fusil.

Bi bihîstina dengê te min tu nas kirî, à entendre ta voix, je t'ai reconnu(e).

Êdî mecala min û xwe ragirtinê ne ma bû (*X.K.*), dès lors, je n'avais (plus) la possibilité de me contenir (litt. : ma possibilité et de me contenir n'étaient plus restés).

Dans la plupart des cas cependant, elle est verbale.

Ex. : *Heye ko mirov ji xwe bipirse ma çiman Xwedê miletan neyarên hev dike* (*X.K.*), peut-être se demandera-t-on pourquoi donc Dieu rend les nations ennemies les unes des autres.

D'autres exemples seront donnés ci-dessous à propos des propositions complétives.

c) *Adjectives.*

Dans le rôle d'épithète, la plupart sont des propositions relatives (cf. par. 309).

Elles peuvent aussi remplir la fonction d'attribut; elles sont alors souvent infinitives.

Ex. : *Çeko li ber çûyîna Diyarbekrê bû*, Çeko s'apprêtait à aller à Dyarbekir.
Işê wî cem kirina kitêban e, son occupation est de collectionner des livres.

II. Propositions complétives

306. Elles sont subordonnées soit à un nom, soit à un verbe exprimant une constatation, une interrogation, un rapport de finalité, etc.

1) Propositions subordonnées à un nom.

Elles se construisent toujours en rapport d'annexion ou de qualification avec ce nom, qu'elles soient infinitives ou qu'elles soient introduites par une conjonction.

Ex. : *Ez li hêviya xwendina xeberên te me*, je suis dans l'attente de lire de tes nouvelles.
Bi xeyala ko ew ji bajêr derketi bûn ..., dans l'idée qu'ils étaient sortis de la ville ...
Ji tirsa ko nexweş keti be..., de crainte qu'il ne soit tombé malade ...

2) Propositions subordonnées à un verbe.

Si elle exprime une constatation, une interrogation, l'énoncé d'un fait ou de ses conséquences, etc. et, d'une manière générale, un fait considéré comme certain ou possible, la proposition complétive subordonnée à un verbe peut soit être infinitive soit, étant ou non introduite par une conjonction, comporter un ou plusieurs verbes à l'état conjugué.

a) Propositions infinitives.

Ex. : *Jina wî dest vala bûna mêrê xwe bîr biri bû*, sa femme avait compris que son mari avait les mains vides.
Tirk hebûna Kurdan di welatê xwe de inkar dikin (*H.*), les Turcs nient qu'il y ait des Kurdes chez eux.

On voit de ces exemples que la proposition subordonnée infinitive

(construite en rapport d'annexion) se situe dans la phrase à la place qui reviendrait normalement au complément d'objet.

b) Propositions verbales.

Elles sont normalement introduites par une conjonction, le plus souvent *ko*, ou par un adverbe. Le verbe est à un des temps de l'indicatif.

Ex. : *Dît ko gotina wî rast e*, il vit qu'il disait vrai.
Dîroka dinê ji me re dide zanîn ko heta niho, gelek zimanên dinê hatine kuştin (*X.K.*), l'histoire du monde nous apprend que, jusqu'ici, beaucoup de langues ont été exterminées.
De bêje, te çawan kir, dis donc comment tu as fait.
Ma em ji kû zanîn siltan çire banî te kiriye (*H.*) ? D'où savons-nous donc pourquoi le sultan t'a convoqué ?

Dans des propositions de ce genre, la conjonction *ko* est souvent introduite elle-même par un autre élément, adverbe ou préposition contractée avec un pronom.

Ex. : *Hertişt* ewqas *giran bûye ko êdi qîmeta perê ne maye*, tout est devenu si cher que l'argent n'a plus de valeur.
Padişah welê *bawer dikir ko mêrik bi sûc e û bela xwe dîtiye*, le roi croyait que l'homme était coupable et avait subi sa peine.
Dinê pê *dizane ko ew weke şêr in*, tout le monde sait que ceux-là sont comme des lions.
Li min wilo *qewimî bû ko peyên min pir caran ne digihan erdê* (*X.K.*), il en allait pour moi de telle sorte que souvent mes pieds ne touchaient plus terre.

A l'inverse, on dispose de la faculté de sous-entendre la conjonction *ko* pour donner un tour plus bref ou plus saisissant à la phrase.

Ex. : *Ez zanim ev hemî derew e*, je sais que tout cela est mensonge.
Xwiya ye dilê wan nîne bi me re aşîtî bikin, il est clair qu'ils n'ont pas envie de se réconcilier avec nous.
Landik bizane ji te re genc e (*H.*), (au lieu de : *bizane ko landik...*), sache que le berceau est pour toi un trésor.
Êdî wext çi ye, seh nakim, quelle heure est-il, je ne le sais plus.

Si la proposition complétive énonce une supposition, une éventualité, ou si elle implique une idée de finalité ou de but, le verbe est le plus souvent à l'un des temps du subjonctif (cf. par. 290).

Ex. : *Nizanî bû ko çawan bê pere vegere mal,* il ne savait comment rentrer chez soi sans argent.

Şerm ev e ko mirov nezan be, ce qui est honteux, c'est que l'on soit ignorant.

Bixwînin da ko hon zana bibin, étudiez (litt. : lisez) pour devenir instruits.

Dans les propositions de but, la conjonction se trouve souvent sous-entendue.

Ex. : *Bira bixebitin ev adeta nerind ji nav xelkê rakin,* travaillez à faire disparaître cette mauvaise habitude chez les gens.

REMARQUE I. Cette construction, rappelons-le, est de règle ordinaire avec les verbes auxiliaires ou semi-auxiliaires *karîn* (pouvoir), *zanîn* (même sens), *kirin* (s'apprêter à), et avec les verbes impersonnels *lazim bûn, gerek* (falloir), de même qu'avec « *divêt* », « *diviya bû* », formes du verbe *vîn* employées aussi dans le sens de falloir.

Ex. : *Ez zanim cewaba te bidim,* je suis capable de te répondre.

Dijmin dikir bireve, l'ennemi allait s'enfuir.

Te kari bû bigota, tu aurais pu (le) dire.

Ezman bê stêr nabe, lê çavekî divê lê bigere, le ciel n'est (jamais) sans étoiles, mais il faut un œil pour les chercher (litt. : il faut qu'un œil les cherche ; *çavekî* est au cas oblique parce que sujet de *divê,* cf. par. 214).

REMARQUE II. *Dan* (donner) pris dans le sens de « faire » se construit par contre toujours avec l'infinitif (cf. par. 216).

Ex. : *Ezê ji te re roja vegera xwe bidim zanîn,* je te ferai savoir le jour de mon retour.

307. Concordance des temps.

En se reportant aux exemples des paragraphes précédents, on constate que les verbes des propositions complétives sont en règle générale aux temps présents ou passés qui correspondent à l'époque où se situent les faits énoncés (*ma em ji kû zanin siltan te çire banî kiriye*).

Cependant, si elles expriment la constatation d'un état de choses durable ou irréversible, elles peuvent être au présent, même si la proposition principale est au passé (*Padişah welê bawer dikir ko mêrik bi sûc e … Dît ko gotina wî rast e*).

Enfin, comme on l'a déjà vu au par. 280, le fait que la proposition principale soit au passé n'implique pas forcément l'emploi d'un temps passé dans la complétive si le verbe de celle-ci est au subjonctif (*Dijmin dikir bireve*).

III. Propositions relatives

308. Elles jouent dans la phrase complexe le même rôle que l'épithète dans la phrase simple; elles sont introduites par les pronoms *ko, çi, tiştê, tiştê ko*, etc., eux-mêmes en rapport de qualification simple ou composé, ou parfois en apposition avec leur ou leurs antécédents. On se reportera aux exemples de propositions relatives déjà donnés au par. 248 et qui rendent compte des principales modalités de l'accord du verbe dans des tournures de ce genre. On les complètera ici par quelques autres destinés à illustrer les constructions auxquelles donnent lieu de telles propositions, ainsi que leur place dans la phrase complexe.

Ex. : *Ji wan re ko ketine rengê biyaniyan …*, à ceux qui ont pris les manières (litt. : qui sont tombés dans la couleur) des étrangers …

Remarque. Les pronoms personnels et démonstratifs ne pouvant recevoir la particule déterminative, les propositions relatives qu'ils introduisent, comme dans le cas de l'exemple précédent, se construisent avec eux en apposition.

Ex. : *Tu, ko çûyî xerîbiyê,* toi qui es allé(e) à l'étranger.

Mirovê kal, yê ko derbas bû, le vieil homme qui est passé (construction en rapport de qualification composé).

Ev reya ko em dixwazin tê re herin bi xwe vedibe (*X.K.*), ce chemin que nous voulons suivre s'ouvre de lui-même.

Peyayên ko di şeran de birîndar bûn, heqê hekîmên wan axa

dide (*H.*), les hommes qui étaient blessés dans les combats, les honoraires de leurs médecins, (c'est) l'agha qui les payait (l'emploi du présent, *dide,* marque ici la constance de la coutume).

Li Ewropayê miletin hebûn ko hej zimanên xwe ne dikirin (*H.*), en Europe, il y avait des nations qui n'aimaient pas leur propre langue (construction en apposition pour éviter de rejeter le verbe principal, *hebûn,* à la fin de la phrase).

De même :

Mexsed ev mirov in ko di wî birê Kurdistanê de dijîn (*H.*), nous voulons parler (*mexsed* : le but, le propos) de ces hommes qui vivent dans cette partie du Kurdistan.

Mais on trouve aussi :

Ji tiştên qenc yên ko me dane we bixwin (*H.*), mangez des bonnes choses que nous vous avons données (construction en rapport de qualification composé).

Kurdên Tirkiyê ko ji şeş milyonan ne kêmtir in, milyon û nîvek û dû milyon hatine nîşan dan (*H.*), les Kurdes de Turquie, qui ne sont pas moins de six millions, sont comptés pour un million et demi ou deux millions.

Koçer, ji wan xelkan re dibêjin ko havîn û zivistanan di cihekî de rûnanin (*H.*), on appelle *Koçer* (nomades) ces gens qui ne passent pas les étés et les hivers en un seul endroit.

On aura remarqué, dans ces deux derniers exemples, l'élision de « *yên* », pronom qui en règle stricte aurait dû introduire « *ko* » (*Kurdên Tirkiyê* (*yên*) *ko...* et *Koçer, ji wan xelkan re dibêjin* (*yên*) *ko...*). Il y a là un usage très courant; la recherche de la concision peut d'ailleurs aller jusqu'à la suppression du relatif *ko* et, dans de nombreux cas, du verbe lui-même, pourvu que le sens reste non équivoque.

Ex. : *Ev hespê te anî, pir kêfa min hat ez lê siwar bim,* ce cheval que tu as amené, j'ai eu beaucoup de plaisir à le monter.

Herçiya tê de, tout ce qu'il y a dedans.

Mala zarok tê de, şeytan naçe tê de, la maison où il y a un enfant, le diable n'y entre pas (proverbe).

REMARQUE. On rappellera ici les nuances déjà indiquées à propos des rapports d'annexion et de qualification (cf. Ch. II).

Ex. : *Brayê jinika ko hat,* le frère de la femme qui est venue.
Brayê jinikê yê ko hat, le frère de la femme, qui est venu.
Riya bajarê ko ez nas dikim, le chemin de la ville que je connais.
Riya bajêr ya ko ez nas dikim, le chemin que je connais pour aller à la ville.

IV. Propositions circonstancielles

309. Les propositions circonstancielles de temps, de lieu, de manière, etc., sont généralement introduites par les conjonctions, les adverbes ou les locutions conjonctives et adverbiales qui déterminent leur sens; leurs verbes sont aux modes et aux temps appropriés (cf. ci-après, par. 311).

Ex. : *Piştî ko tu bi rê ketî, min bala xwe da ko te kitêba xwe li cem min hişti bû,* après que tu te fusses mis en route, je me suis aperçu que tu avais laissé ton livre chez moi.
Heya kari be vegere welatê xwe, mêvanê me ye, jusqu'à ce qu'il puisse retourner dans son pays, il est notre hôte.
Gava ez zaro bûm, şerek çêbû, lorsque j'étais enfant, il y eut une guerre.
Wekî hon dizanin, rastiyê dibêje, comme vous savez, il dit la vérité.
Çi ez bim, çi brayê min, em her du jî karin arikariya te bikin, que ce soit moi ou mon frère, nous pouvons tous deux t'aider (*jî* est ici explétif, comme très souvent).
Heke çend peyayên eşîrekê gihane hev, ewê bikarin li ser wê eşîrê tiştekî tekûz bêjin (*H.*), si plusieurs hommes d'une même tribu se rassemblent, ils pourront dire quelque chose d'exhaustif au sujet de cette tribu.
Heta ko mirov nekeve nava gund, xaniyan nabîne (*H.*), tant que l'on n'entre pas dans le village, on ne voit pas les maisons.

Des constructions infinitives peuvent intervenir en tant que propositions circonstancielles.

Ex. : *Ji bona anînciha wesiyeta mêrê xwe, her du keçên xwe êxistin*

xebatê (*X.K.*), pour accomplir les recommandations de son mari, elle mit ses deux filles au travail.

Il est enfin loisible, dans certains cas, de sous-entendre l'élément qui introduit la proposition circonstancielle ou de recourir à des tournures qui dispensent de son emploi.

Ex. : *Dilê te heye, bixwe*, si tu en as envie, mange.
Em ji bajêr dihatin, roj li me helat, comme nous revenions de la ville, le soleil se leva sur nous.
Gavan ber bi mal e, jina gavan şixulkar e, quand le bouvier va pour rentrer chez soi, la femme du bouvier est au travail (proverbe).
Min dengê wî kir, xwe da revê, lorsque je l'appelai, il prit la fuite.
Min ji te pirsî, te cuhab ne da, je t'ai demandé, tu n'as pas répondu.

310. Concordance des temps et des modes.

Les règles de concordance ont déjà été données, en ce qui concerne les propositions conditionnelles, au par. 292.

L'essentiel des cas relatifs aux propositions circonstancielles de temps sera examiné ici. On distinguera entre les divers ensembles de propositions impliquant respectivement des actions simultanées les unes par rapport aux autres, des actions dont la secondaire est antérieure à la principale et des actions dont la principale est antérieure à la secondaire.

a) Actions ou faits simultanés.

Les verbes des deux propositions sont l'un et l'autre au même temps de l'indicatif.

Ex. : *Gava ez ji xewê rabûm, min dît ko baran dibare*, lorsque je m'éveillai, je vis qu'il pleuvait (la seconde proposition est « *min dît* »; « *ko baran dibare* » constitue une troisième proposition, complétive).
Wexta ko tuê bê, ezê li balafirgehê hazir bim, lorsque tu viendras, je serai présent à l'aérodrome.

Dinya sar e ji ber ko berf dibare, il fait froid parce qu'il neige.
Axayê kal ewqas bêaqil e ko dilê wî bi keçikeke ciwan ketiye, le vieil agha est si fou qu'il (que son cœur) est tombé (amoureux) d'une jeune fille.

b) Action secondaire antérieure à la principale.

L'antériorité est exprimée par une conjonction ou une locution conjonctive (*beriya ko, gava, kênga, piştî ko*, etc.). Le verbe de la proposition circonstancielle est au mode régi par la conjonction ou la locution conjonctive employée, c'est-à-dire, le plus souvent, l'indicatif; le temps utilisé est alors en général le prétérit, quelle que soit l'époque considérée, passé ou futur; le verbe de la proposition principale est au temps approprié de l'indicatif.

Ex. : *Ji roja ko hikûmet li me rabû, em êdî rihet ne bûn*, depuis le jour où le gouvernement (c.-à-d. les autorités) s'en est pris à nous, nous n'avons plus été tranquilles.
Herwekî tu ji vê tengiyê derketî, tuê deynê xwe bidî, dès que tu seras sorti de cette gêne, tu règleras ta dette.
Ko kela şorbê çû, behayê hesko perêk e, une fois que la soupe a cessé de bouillir, la louche ne vaut plus qu'un sou (proverbe).
Ko ker kete heriyê, xwedî wê rahêje teriyê, si l'âne est tombé dans la boue, son maître le tirera par la queue (proverbe).

c) Action principale antérieure à la secondaire.

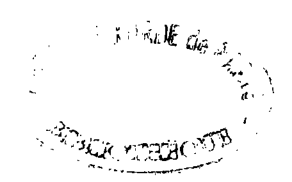
Les règles générales de concordance restent celles qui ont été indiquées ci-dessus (*b*), l'emploi du subjonctif dans la proposition circonstancielle étant toutefois plus fréquent, puisqu'en général l'action qu'elle indique n'est pas encore accomplie et conserve, de ce fait, un caractère hypothétique (cf. par. 290 sur la valeur du subjonctif).

Ex. : *Hetanî ko ez hînî xwendina zimanê xwe bûm, min gelek zehmet dît* (*H.*), avant d'apprendre à lire ma propre langue, j'ai éprouvé beaucoup de difficultés.
Ez dev jê bernadim hetanî ko ez bigihim armancê, je ne renoncerai pas jusqu'à ce que j'atteigne au but (*bigihim* : subj.).
Beriya ko ew pê bihesin, em giha bûn çiyê (*H.*), avant qu'ils ne s'en fussent aperçus, nous avions atteint la montagne.

Proverbes. *Ew reya te berê xwe dayê, ez hatime,* ce chemin que tu prends, j'en viens.

Dera jina xira ne kiriye hîn a ava ye, l'endroit que les femmes n'ont pas ruiné est encore prospère.

Ez hêdî diçim, bela digehe min; ko zû diçim, ez digehim belayê, si je vais lentement, le malheur me rattrape; si je vais vite, c'est moi qui le rejoins.



VII. LA PHRASE COMPLEXE

311. La phrase complexe, dans son aspect le plus simple, comporte une série de propositions principales se suivant dans leur ordre logique et étant, ou non, reliées les unes aux autres par des conjonctions.

Ex. : *Em rastî hev hatin, me dest dan hev û ez bi reya xwe çûm*, nous nous sommes rencontrés, serré la main et j'ai suivi ma route.

Nû hatin, kevin xelat in, venus les nouveaux, les vieux sont en cadeau (proverbe).

Le plus souvent, elle groupe plusieurs propositions de diverse nature construites entre elles. L'ordre de ces propositions est en principe celui des éléments nominaux de la phrase simple (cf. par. 299), c'est-à-dire, d'une manière très générale :

circonstancielles et leurs complétives — sujet ou proposition principale — épithète ou proposition relative — complément ou attribut — verbe — complétives.

Ex. : *Gava li zozanên Sîpanê Xelatê min pezê xwe diçêrandin, carina hefteyin diborîn beî ko ez dengê tu însanan bibihîsim* (*H.*), lorsque je faisais paître mes moutons aux alpages de Sîpanê Xelatê, il se passait parfois des semaines sans que j'entendisse la voix d'aucun être humain.

312. Il serait vain de chercher à analyser la structure de la phrase complexe kurde, tant elle varie selon l'intention de celui qui parle, le style de l'écrivain, ou encore le dialecte. Dans le langage courant, la concision constitue la tendance de principe ; elle conduit, comme on l'a déjà vu à maintes reprises, à l'élision de nombreux éléments du discours lorsqu'ils ne sont pas absolument indispensables. Sous la plume, tous les essais sont permis, et cela d'autant plus que la langue reste neuve en tant qu'outil littéraire et encore parfois colorée de particularités dialectales.

Plutôt que de tenter la codification d'une syntaxe aussi fluide, et dont au demeurant seule une pratique éprouvée peut faire assimiler l'esprit, nous nous bornerons à reproduire ci-après quelques courts textes d'auteurs divers, mais tous de bonne langue, en les serrant d'aussi près que possible dans la traduction.

Ces aperçus de la prose kurde moderne seront suivis d'exemples tirés d'un folklore encore très vivant et d'une poésie classique qui s'en écarte largement.

Dêwan gundek e ji gundên Mirdêsan; di pişta wî de, bi navê Çiyayê Dêwanê, çiyak heye. Çiqas ko ne pir î mezin e jî, bi şikeftên kûr, qefayên bilind, qeftişên teng, rêl û deviyên pir û gûr û nemaze bi zuxrê di pişt de, ji doraliyên xwe re binav û nas e. Di çîrokên xelkê binecî ên kevn de dibêjin Dêwan berê bajarê Qeremanê Qetûl bû. Ew çiyayê Dêwanê jî cih û pêgera Dêwan bû. Hergav di navbera Qereman û Dêwan şer bû...

X.K., p. 29.

* * *

... Lê Xanî pêxember e jî. Pêxemberê diyaneta me a milî, pêxemberê ola me a nijadîn.

Xanî di wextekî welê de rabû ko — beriya niho bi sê sed û neh salan — ne li cem me, lê li Ewropayê jî xelk hêj li miliyet û li nijadê xwe hişyar ne bû bûn û zelamên ji yek miletî hev û dû ji bo ketolîkî an protestaniyê dikuştin. Di heyameke welê de, Ehmedê Xanî bîra miliyeta xwe, bîra Kurdaniya xwe biri bû û ji Kurdan re goti bû : « Hon, berî her tiştî, Kurd in; rabin ser xwe, dewleteke kurdî çêkin û bindestiya miletên din mekin ».

(*H.*, nº 33, p. 9.)

* * *

Fermandariya înglîzî vê carê, beriya ko dest bi êrîşê bike, xwe bi temamî kar kiriye, her tevdîr dîtine û bi her awayî serdestî, di bej û behir û hewan de, xistiye destên xwe. Jû pê ve, fermandariyê ji bo êrîşê wextekî gelek î minasib jî bijartiye. Ji alîkî, bayê sehrayê honik bûye, ji aliyê din, qewetên alemanî, nemaze ên hewayî, di eniya ûris de mijûl in. Digel vê hindê, heye ko ji qewetên mihwerê re ji welêt hin imdad û piştmêr hati bin ...

Hawar, p. 751 (nov. 1942).

Dêwan est un des villages des Mirdêsan; il est adossé (litt. : derrière lui, il y a ...) à une montagne du nom de Montagne des Divs. Bien qu'elle ne soit pas très grande, elle est réputée aux alentours pour ses grottes profondes, ses pics élevés, ses gorges étroites, ses halliers et ses buissons abondants et épais et surtout pour les falaises qui en sont l'arrière-plan. Dans les vieux contes des gens du pays, on dit que Dêwan était autrefois la ville de Qeremanê Qetûl. Cette montagne de Dêwan était également le lieu et le séjour des Divs. Il y avait constamment la guerre entre Qereman et les Divs...

* * *

... Mais Xanî [poète kurde, 1650-1706] est aussi un prophète. Le prophète de notre religion nationale, le prophète de notre foi en notre race (litt. : raciale).

Xanî est venu au monde en un temps où — il y a de cela trois cent neuf ans — non seulement chez nous, mais aussi bien en Europe, les gens n'étaient pas encore éveillés aux (idées) de nation et de race : des gens d'une même nation s'entretuaient pour le catholicisme ou le protestantisme. En une telle époque, Ehmedê Xanî avait déjà pris conscience de sa nationalité, pris conscience de son kurdisme et dit aux Kurdes : « Avant toute chose, vous êtes Kurdes. Debout! fondez un État kurde et ne vous soumettez plus aux autres nations ».

* * *

Cette fois-ci, le commandement anglais, avant d'entreprendre l'attaque, s'est préparé à fond; il a paré à tout et s'est assuré la supériorité de toutes les manières, sur terre, sur mer et dans les airs. De plus, le commandement a choisi pour l'attaque une époque très propice. D'une part, le vent du désert s'est rafraîchi, de l'autre, les forces allemandes, aériennes surtout, sont occupées sur le front russe. Néanmoins, il se peut que de l'aide et des renforts pour les forces de l'Axe soient arrivés du pays ...

Poésie classique.

Ez mame di hikmeta Xwedê da
Kurdmanc di dewleta dinê da
Aya bi çi wechî mane mehrûm
Bilcimle ji bo çi bûne mehkûm?
Wan girt bi şîrî şehri [1] *şihret*
Tesxîr kirin biladi [1] *himmet.*
Her mîrekî wan bi bezli [1] *Hatem*
Her mîrekî wan bi rezmi [1] *Ristem*
Bifkir ji Ereb heta ve Gurcan
Kurmancî ye bûye şibhi bircan
Ev Rûm û Ecem bi wan hisar in
Kurdmanc hemî li çar kenar in
Her du terefan qebîli [1] *kurdmanc*
Bo tîri [1] *qeza kirine armanc ...*

(Ehmedê Xanî, *H.*, p. 717.)

[1] ***Şehri, tîri*** : la terminaison *i* correspond à l'*ezafet* à la persane. Il y a là une tournure savante.

Je m'en remets à la sagesse de Dieu.
Les Kurdes, dans l'État du monde,
Pour quelle raison restent-ils privés (de leur droit) ?
Bref, pourquoi sont-ils opprimés ?
Par leur caractère de lions, ils ont (pourtant) conquis
[la cité de la renommée,
Occupé les contrées de la gloire.
Chacun de leurs princes est un Hatem [1]
Chacun de leurs princes est, au combat, un Roustem.
Vois, depuis les Arabes jusqu'aux Géorgiens,
Tout est kurde et, comme une citadelle,
Ces Turcs, ces Persans les assiègent
Des quatre côtés à la fois.
Et les deux camps font du peuple kurde
Une cible pour la flèche du destin ... [2]

[1] Héros arabe célèbre pour sa générosité.

[2] Allusion à l'emploi que faisaient à l'époque Turcs et Persans de contingents kurdes dans leurs guerres continelles.

Ballade populaire [1].

Delana, xweş Delana! [2]
Pêşiya malê me şer e, paşiya malê me ferman a! [3]
Şerê feqîrê Êzîdiya, sofyê Misilmana [4]
Xweştir e je şerê nêrî û berana. [5]

Delana Başo [2], *wa bi şitil!*
Çend peyayê mala Zoro li serê girê Qereçêrî bûne gutil,
Derbekê [6] *dane Hesarê Cibo û Bimbaê Mîro ê mala Şêx Îsa.*
Ji mala bavê min qelandin tovê bîst û pênc mêrên rimbiqetil.

Delana Başo, li berê bendê!
Mertela destê Cibo giran e, kete zendê.
Şerê feqîrê Êzîdiya û sofiyê Misilmana
Çêtir e ji reqs û govendê!

Lê darê Delana!
Pêşiyê malê me şer e, talî ferman a!
Pêşiya eşirê Ezîdxan [7] *çûye tila Botana.*

Delana Başo bi qirkor [8] *e!*
Hespê Bişarê Zoro di meydanê de bore bore
Derbekê dane li Hesarê Cibo, Bimbaê Mîro.
Ji mala bavê min qelandin tovê bîst û pênc şêxê serbipore! [9]

[1] Cette très ancienne chanson relate une guerre soutenue par la tribu yezidie, depuis longtemps éteinte, des Xaltan contre les troupes du gouvernement ottoman.

[2] Nom de lieu.

[3] *Ferman* : l'édit impérial mettant les Xalitan hors la loi. *Ferman a* : *a* est mis ici pour *e*, en raison de la rime.

[4] Les *feqîr* constituent un ordre religieux des Yezidis. Les « soufis » musulmans sont là pour l'antithèse.

[5] Allusion aux combats d'animaux, fort prisés des anciens Kurdes.

[6] *Derbekê :* la terminaison *ê* est ici non pas la flexion du cas oblique, mais le pronom personnel *ê*. Litt. : ils *lui* ont porté un coup, à H. C.

[7] C'est-à-dire, des tribus yezidies.

[8] Le sens de « *qirkor* » n'a pu être précisé.

[9] Les faqirs yezidis portent la chevelure et la barbe longues.

Ballade populaire [1]

Delana, beau Delana ! [2]
Face à nos tentes, la guerre, derrière nos tentes, la proscription ! [3]
La bataille des faqirs yezidis et des soufis musulmans [4]
Est plus belle à voir que les combats de boucs et de béliers. [5]

Delana Başo, couvert de broussailles !
Quelques hommes du clan de Zoro se sont groupés sur le tertre de
[Qereçêrî.
On a porté un coup [6] à Hesarê Cibo, à Bimbaê Mîro du clan de Şêx Îsa.
Ils ont arraché à la maison de mon père la semence de vingt-cinq
[braves à la lance meurtrière.

Delana Başo, face à la falaise !
Le bouclier que Hesarê Cibo porte au bras est lourd, il a glissé sur son
[poignet.
La bataille des faqirs yezidis et des soufis musulmans
Est plus belle à voir que la danse et la ronde.

Ô Delana !
Face à nos tentes, la guerre, et par derrière, la proscription !
L'avant-garde des tribus d'Ezîdxan [7] a gagné les collines de Botan.

Delana Başo ...
Le cheval de Bişarê Zoro renâcle sur le pré
Ils ont porté un coup à Hesarê Cibo, à Bimbaê Mîro.
Ils ont arraché à la maison de mon père la semence de vingt-cinq
[cheikhs à la tête chevelue [8].

Historiette populaire.

Gurek û rovîk bûne destbrayên hev. Rojekê, gur birçî bû; gote rovî, go: « Ezê te bixwim ». Rovî go : « Malava, ez û tu destbrayên hev in, çawan tu dibêjî ezê te bixwim ? » Go : « Bira, qet fêde nake, ezê te bixwim ». Rovî go : « Niha, ko ez ji te re tiştekî çêbikim ko tu bi roj herî nav keriyên mih û berxan û kes te nebîne, tê min efû bikî ? »

Gur go : « Heke tu tiştekî wilo ji min re bikî, ez li dinayayê qenciya te ji bîr nakim ». Rovî go : « De, bide pey min ! »

Gur da pey û rovî berê xwe da serê çiyê û bi hewa ket heta ko her du gihane serê çiyê. Hema rovî bi şivên ter ket û jêkirin, le ser hev kirine kom.

Paşê destpêkir û selikek çêkir. Heta gihande nêvî, gote gur : « Bira, de were tê de rûne ». Gur jî hat, tê de rûnişt û rovî pê ket. Hêdî hedî devê selikê da hev, heta ko devê wê girt û qenc asê kir. Carekê dehfa xwe lê da û di kêş hema wer kir.

Gurê gewir bi selika xwe serjêrî nava gundekî bû. Se û zarokên gund li gur hatine hev û gur di selikê de kuştin.

Historiette populaire.

Un loup et un renard devinrent frères jurés. Un jour, le loup eut faim; il dit au renard : « Je vais te manger ». Le renard dit : « Allons donc ! Moi et toi, nous sommes frères jurés, comment peux-tu dire : « Je vais te manger ? » (Le loup) dit : « Frère, il n'importe; je vais te manger ». Le renard dit : « Maintenant, si je te fabrique quelque chose qui te permette d'aller en plein jour au milieu des troupeaux de brebis et d'agneaux sans que personne te voie, m'épargneras-tu ? »

Le loup dit : « Si tu me fais quelque chose de la sorte, tant que je serai au monde, je n'oublierai pas ton bienfait ». Le renard dit : « Alors, suis-moi ».

Le loup le suivit et le renard prit la direction de la montagne; il monta jusqu'à ce que tous deux arrivassent au sommet. Aussitôt, le renard se mit à couper des tiges fraîches qu'il entassa.

Puis, il entreprit de faire une corbeille. Arrivé à la moitié, il dit au loup : « Frère, viens t'asseoir dedans ». Le loup vint s'asseoir dedans et le renard continua. Peu à peu, il ferma l'orifice de la corbeille, le liant bien solidement. D'un coup, il poussa (la corbeille) et la fit rouler sur la pente.

Le loup naïf, dans sa corbeille, dévala jusqu'au milieu d'un village. Les enfants et les chiens du village se rassemblèrent et tuèrent le loup dans la corbeille.

INDEX

N.B. — Les chiffres arabes renvoient aux paragraphes. Les chiffres romains, aux parties et chapitres (ex. : II — Ch. III).

Figurent à cet index : les sujets grammaticaux dont il est traité, les termes de référence ou noms propres dignes de remarque, ainsi que les mots kurdes offrant des particularités intéressantes ou cités dans les listes que contient cet ouvrage (prépositions, adverbes, etc.).

— B —

— Ç —

— D —

— K —

— L —

— M —

— N —

— O —

— P —

— Ş —

— T —

— Û —

— X —

— Y —

— Z —

TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie Orientaliste, s.p.r.l., Louvain (Belgique)

QUELQUES OUVRAGES DE LINGUISTIQUE PUBLIÉS CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Assar (Nourredine). *Guide pratique de langue persane. Exposé succinct d'histoire et de géographie.* Notions essentielles de Grammaire, phrases usuelles de la conversation, vocabulaire indispensable. Le texte persan suivi de la transcription (prononciation) et traduction. *1961.* In-16, cart. souple, 2 portraits, 235 pp., grande carte en dépliant.

Bacot (J.). Grammaire du tibétain littéraire. T. I. *1946*, in-8 br., 86 p. — Avant-propos. I. Caractères de la langue tibétaine écrite et parlée. — II. Morphologie syllabique. — III. Morphologie flexionnelle. Le Verbe. — Flexions de la radicale. Verbes partiellement variables et verbes invariables. Auxiliaires, Conclusion. Appendice.

Bacot (J.). Grammaire du tibétain littéraire. T. II. Index morphologique, *1949*, in-8 br., 153 pages. — Collection d'exemples conçue dans une préoccupation didactique, c'est plus exactement un lexique morphologique et une anthologie.

Bazin (L.). Introduction à l'étude pratique de la langue turque. Paris, *1968*, in-8 br., 203 pages.

Blachere (R.) et **Ceccaldi (M.).** Exercices d'arabe classique. Nouvelle réimpr. anast. revue et corrigée sur la seconde édit. *1962*, in-8 br., 176 pages. — Exercices progressifs ; le texte arabe des premières leçons est voyellé.

Bloch (J.). Structure grammaticale des langues dravidiennes. *1946*, in-8 br., xv-101 pages, grande carte hors-texte en dépliant publiée en 3 coul. — Musée Guimet. Bibl. d'Ét., LVI. Introduction. Bibliographie. Transcription. Aspect général de la grammaire. Le Nom. Noms pronominalisés. Le Verbe. La Phrase. Conclusion.

Bourgeois (P.). Manuel élémentaire de chinois comprenant en outre une chronologie comparée et une carte de la Chine (Préface de M. le Prof. Gornet). *1965*, in-8 br., vii-262 pages, 1 carte en dépliant.

Deny (J.). Principes de grammaire turque (« Turk » de Turquie). *1955*, in-8 br., 183 pages. — Avant-Propos. — Introduction : I, Langues turkes ; II, Caractéristiques morphologiques des langues turkes ; III, Alphabet. — 1re Partie : Sons ; I, Voyelles ; II, Consonnes ; III, Tableau d'ensemble des voyelles et des consonnes en turquien ; IV, Prononciation des mots arabes passés en turquien. — 2e Partie : Le Mot. — Chap. I : Le mot turk au point de vue de ses éléments phonétiques : I, Phonétique du mot ; II, Phonétique du suffixe ; III, Phonétique du mot suffixe. — Chap. II : Le mot turk au point de vue de ses éléments morphologiques. Appendices.

Foucauld (P. Ch. de). Dictionnaire Touareg-français (dialecte de l'Ahaggar). *1951-52*, 4 vol. in-4 rel. toile, xiii-2027 pages, avec 4 frontispices et une grande carte dépliante en couleurs sous portefeuille.

Giraudeau (Mgr) et **Gore (P.-Francis).** Dictionnaire Français-Tibétain (Tibet Oriental). *1956*, in-4 rel. toile, 1 fnc., 310 pages sur 2 colonnes pour le dictionnaire et 24 pages pour les Termes Religieux et Historiques.

Guilleminet (P.) et **Alberty (R. P. J.).** Dictionnaire bahnar-français. Tome I, 1re Partie : A-K. *1959*, in-8 br., xx-494 pages.

Guilleminet (P.) et Alberty (R. P. J.). Dictionnaire bahnar-français. Tome II, *1963*, in-4 br., 1re Partie : L'U', pages 495 à 991.

Hambis (L.). Grammaire de la langue mongole écrite. *1945*, in-8 br., xxii-109 pages, 6 tableaux hors-texte. — 1re Partie : *Introduction* : L'Alphabet mongol, transcription, sons. I. Les voyelles. II. Les consonnes. III. Observations. *Morphologie* : I. Le nom. II. Le verbe. II. Les particules. Appendices. I. Le mongol et les langues altaïques ; bibliographie. II. Les dialectes mongols ; bibliographie. III. Les principaux monuments du mongol écrit : bibliographie. — Index des particules, des suffixes et des termes techniques.

Henry (Victor). Éléments de sanscrit classique. *1963*, in-8 br., xv-284 pages. *Réimpression anastatique* de l'Édit. *1902*.

Lafont (Pierre-Bernard). Lexique Français-Jaraï-Vietnamien. (Parler de la province de Plei ku) avec le concours de Ngguyen-Van-Trong pour le vietnamien. Paris, *1968*, in-8 br., ix-297 pages.

Laroche (Em.). Dictionnaire de la langue louvite. *1959*, in-8 br., 180 pages. I. F. A. I., Bibl. Arch. et Hist., VI.

Leenhardt (M.). Vocabulaire et Grammaire de la langue Houaïlou. *1935*, in-8 cart., vi-414 pp. — Travaux et Mémoires Inst. d'Ethnologie. T. X.

Lefebvre (G.). Grammaire de l'égyptien classique, 2e édit. revue et corrigée avec la collaboration de S. Sauneron. *1955*, in-4 cart., xix-471 pages.

Lescot et Bedir Khan. Grammaire Kurde, *1970*, in-8 br., x-372 pages.

Lewitz (S.). Lectures cambodgiennes (Reader). Notions succinctes. Paris, *1968*, in-8 br., ii-110 pages (texte cambodgien).

Lombard (D.). Le « Spraek ende woord boek » de Frédérich de Houtman. Première méthode de malais parlé (Fin du XVIe siècle).

Marçais (Ph). Le parler arabe de Djidjelli (Nord constantinois, Algérie). *1956*, in-8 br., xxviii-648 pages. — Publications de l'Institut d'Études Orientales d'Alger, XVI. — Introduction. Liste des abréviations. Tableau du système de transcription. Liste des ouvrages consultés. Table des matières : *1re Partie* : Phonétique. I. Consonnes. II. Voyelles. III. Emphase. IV. Syllabe. V. Faits de phonétique combinatoire. VI. Accent. — *2e Partie* : I. Verbes. II. Noms verbaux. III. Noms. IV. Numéraux. V. Pronoms. VI. Particules. VII. Expression de l'affirmation de la négation, de l'interrogation, de l'exclamation. — Conclusion. — Table analytique.

Pellat (Ch.). L'arabe vivant, mots arabes groupés d'après le sens et vocabulaire fondamental de l'arabe moderne. *1952*, in-8 br., v-617 et 77 pages d'index arabe, réimpression anastatique *1966*. — L'auteur *a complété* sa liste de mots *par les expressions usitées et deux index* : A) *des mots français*; B) *des mots arabes*.

Pellat (Ch.). Introduction à l'arabe moderne. *1956*, in-8 br., vi-243 pages. — Table des matières. — Avant-propos. — Première partie. — Un minimum de grammaire : I-II. Notions de phonétique; III. L'alphabet arabe; IV-V. Les signes accessoires; VI. Généralités sur la grammaire arabe; VII. Détermination et indétermination; VIII. Déclinaison; IX-X. Conjugaison; XI. La proposition; XII. Pronoms personnels; XIII-XIV. Démonstratifs; XV. Le genre, l'adjectif; XVI. Particules; XVII. Le nombre; XVIII-XIX. La dérivation verbale; XX. Conjugaison des formes dérivées; XXI-XXIII. Conjugaisons particulières; XXIV. Le passif. La condition; XXV. Accord du verbe, des adjectifs et des pronoms. — Deuxième partie : Textes commentés. — Troisième partie : Textes annotés. — Quatrième partie : Tableaux des conjugaisons. — Cinquième partie : Glossaire. — Table des matières.

Peres (H.). La Littérature arabe et l'Islam par les textes, les XIXe et XXe siècles, 6e édit. 1959 revue, corrigée et augmentée d'un index des mots expliqués et d'un relevé des constructions grammaticales particulières. Réimpression 1969 in-8 broché, xxvi-273 pages.

Peres (H.), Mangion (P.). Vocabulaire de base de l'arabe dialectal algérien et saharien ou mille et un mots d'usage courant chez les arabophones de l'Algérie et du Sahara : mots outils, glossaire arabe et glossaire arabe-français en caractères arabes et en transcription. *1830* H. *1961*. J. C., in-8 br., 173 pages.

Picard (A.). De quelques faits de Stylistique dans le parler berbère des Irjen (Kabylie-Algérie). De la phrase inorganique à la phrase organisée. *1960*, in-4 br., xxii-704 pages.

Pimpaneau (J.). Chinois. Récits et Nouvelles en chinois moderne (Lectures chinoises) choisis par MM. Li Tche-Houa et Pimpaneau (J.). Paris, *1968*, 2 vol. in-8 br. — 1re partie : Textes, 205 pages; 2e partie : Vocabulaire, 563 pages.

Renou (L.). Grammaire sanscrite. Phonétique, composition, dérivation, le nom, le verbe, la phrase. 2e éd. revue, corrigée et augmentée. *1961*, 2 tomes en 1 vol. in-8, xviii-568 et 21 pages. — (Nous déplorons une erreur de pagination de 226 à 272 inclus.)

Renou (L.). Grammaire sanskrite élémentaire. *1963*, in-8 br., 109 pages. (Réimpression anastatique, édit. 1946.)

Stchoupak (N.), Nitti (L.), Renou (L.). Dictionnaire sanskrit-français. *1932*. Réimpression anastatique 1958, in-4 br., iv-897 pages, imprimé sur 2 colonnes.

Tisserant (Ch.). Dictionnaire Banda-Français. *1931*, in-8 cart., 611 pages. — Travaux et Mémoires Inst. d'Ethnologie. T. XIV.

Tisserant (Ch.). Essai sur la grammaire Banda. *1930*, in-8 cart., 185 pages.

Wieger (P. L.). Caractères chinois, étymologie, graphies, lexique... *1963* (réimpression anastatique, éd. 1932). In-8, rel., 943 pages.